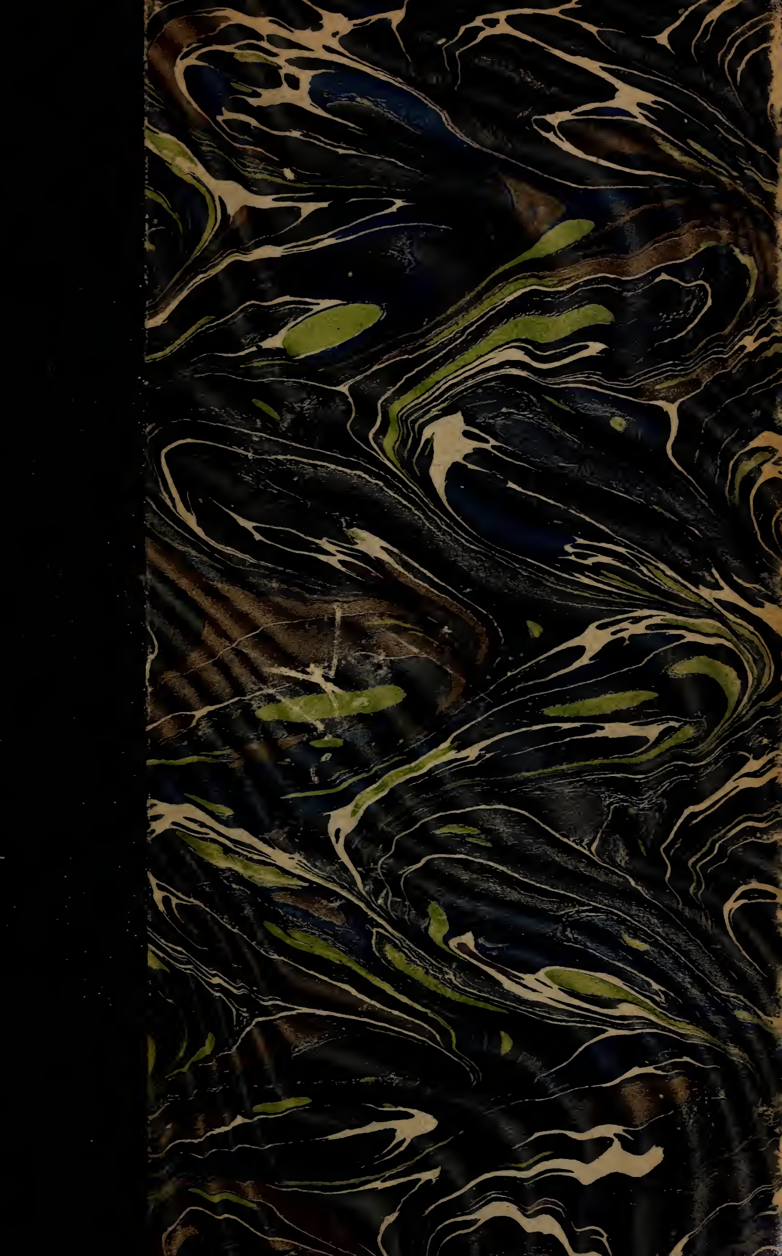
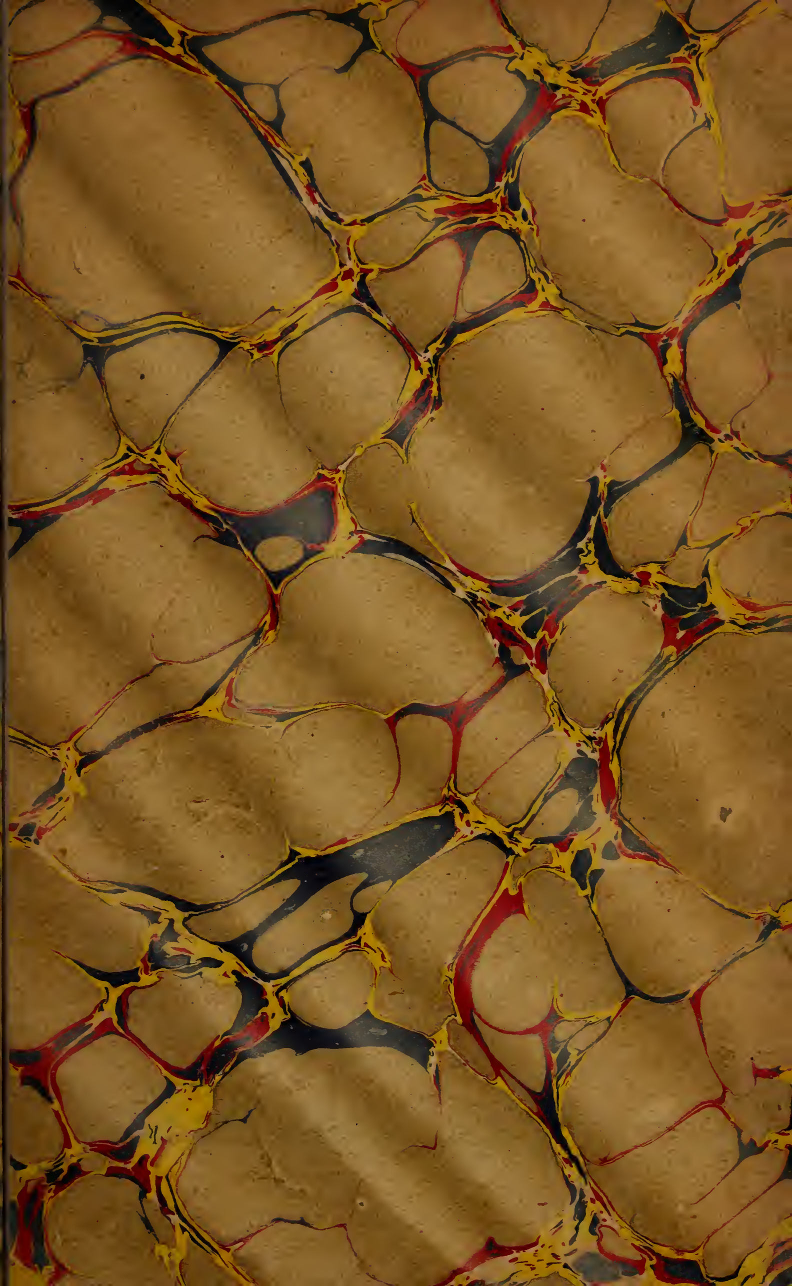




L'ÉGLISE

SELON L'ÉVANGILE

II

Vincennes. Imp. Albert LÉVY, Frères

L'ÉGLISE
SELON L'ÉVANGILE

PAR

LE C[TE] AGÉNOR DE GASPARIN

II

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1882

L'ÉGLISE SELON L'ÉVANGILE

1849

LES DROITS DE LA VÉRITÉ

I

Les droits de la vérité sont inscrits à toutes les pages de la Bible ; mais quand nous voulons en comtempler la manifestation la plus saisissante et la plus forte, quand nous voulons comprendre à quel point nous nous devons à la vérité, à la vérité entière, à la vérité dans ses moindres détails, quand nous voulons mesurer l'étendue de l'impiété — si commune chez les gens pieux — qui dispose de la vérité révélée, qui prend ceci et laisse cela, qui pactise avec l'erreur, trahit la saine doctrine pour mieux la servir, conclut des transactions soi-disant habiles dont la parole de Dieu fait les frais, nous ouvrons l'Evangile de Jean au dix-huitième chapitre.

Jésus, abandonné de ses disciples, livré par son peuple, traîné devant le tribunal des gentils, Jésus, chargé d'opprobres et prêt à marcher au supplice ignominieux de la croix, Jésus se déclare roi. Son royaume n'est pas de ce monde. Il est roi... *de la vérité.*

« Es-tu donc roi ? — Tu le dis ; je suis roi. Je suis né

pour cela, et c'est pour cela que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité, écoute ma voix. »

« Qu'est-ce que la vérité ? » répond Pilate.

Combien de Pilate, même parmi les chrétiens ! combien qui ne saisissent qu'à demi la portée du langage souverain de l'homme de douleur ! — Qu'est-ce que la vérité ? Qu'est-ce que ce royaume qui n'est point d'ici-bas, et qui n'a de sujets que les hommes *qui sont de la vérité?* Jésus est roi, il est né pour cela, il est venu au monde pour cela, et pour cela il a rendu témoignage à la vérité. Jésus-roi est le grand témoin de la vérité! Les témoins de la vérité forment son peuple.

Il y a là une notion de la vérité, de ses droits absolus sur nos consciences, de sa sainteté, de son inviolabilité divine, que repousse instinctivement notre cœur charnel. — Si la vérité est cela, si son empire se confond avec celui de mon Sauveur et de mon Dieu, que deviennent mes distinctions entre les dogmes qu'il faut mettre en lumière et les dogmes qu'on peut voiler, entre les dogmes opportuns et les dogmes inopportuns, entre le témoignage qu'il convient de rendre aujourd'hui et celui qu'il conviendra de rendre demain, entre la fidélité partielle qu'autorise la prudence, et la fidélité complète qui serait inhabile ?

En présence de la vérité mise à une telle place — et c'est la sienne — que penser des misérables considerations par lesquelles je cherche et je parviens, hélas, à me tromper?

— « Je suis dans une situation qui n'est pas bonne en elle-même, j'en conviens, dans une situation qui affaiblit le témoignage que le peuple de Christ est chargé de rendre à la vérité ; mais cette situation est provisoire. »

Et qu'importe ! Jésus n'est il plus roi ? Son royaume n'est-il pas celui de la vérité ? A-t-il autorisé son peuple à trahir la vérité provisoirement ?

— « J'attends un signal ; il n'est pas encore distinctement parvenu à mes oreilles. »

Et qu'importe ! le signal est donné depuis dix-huit siècles. Les droits de la vérité n'ont pas été suspendus un seul moment.

— « Aussi ne les ai-je pas désertés ; mon témoignage est fidèle ; j'annonce la vérité. »

Et qu'importe ! la vérité qui s'associe expressément avec l'erreur, est-ce encore la vérité ? Notre témoignage personnel peut-il suppléer celui de notre église ? Les vérités qui concernent l'église, et l'union des frères, et l'exclusion des hérétiques, et le maintien de la saine doctrine, ne sont-elles plus des vérités ? Qui nous a autorisés à les renier, en attendant des temps meilleurs ?

— « D'autres les reniaient naguère ; d'autres attendaient ; d'autres ont supporté le régime imparfait qu'ils repoussent aujourd'hui. »

Et qu'importe ! Il ne s'agit pas des autres. Leurs torts, quels qu'ils aient pu être, n'excuseront jamais les vôtres. Y a-t-il quelque part, pour vous, une parole de votre roi qui vous permette d'abandonner durant un temps quelconque une fraction quelconque de sa vérité ?

— « Cette vérité se trouve consignée dans de vieux formulaires qui n'ont pas été formellement abolis. »

Et qu'importe ! tous les parchemins du monde ne tiennent pas la place de l'obéissance actuelle, toutes les démonstrations juridiques ne tiennent pas la place du fait. Le fait, c'est le refus catégorique de reconnaître une doctrine ; le fait, c'est le recrutement matériel et héréditaire de votre église ; le fait, c'est l'enseignement simultané et à titre égal de deux religions opposécs. La vérité est-elle notre chose, que nous osions la traiter ainsi ?

— « J'ai la liberté de la prêcher, et je la prêche. »

Et qu'importe ! Jésus, notre roi, est-il donc si faible ? Sa vérité est-elle donc si impuissante, qu'elle ne puisse triompher par elle-même ? Où avons-nous trouvé ces théories indignes de la vérité, en vertu desquelles il faudrait la sauver en la voilant, en pactisant avec l'erreur, fût-ce une minute ? A quel niveau abaissons-nous donc Christ et sa vérité ? Les hérétiques vous donnent — et très-volontiers, car ils ont besoin de vous — la liberté de prêcher la vérité dans leur église mondaine ; la Parole de Dieu vous la donne-t-elle ?

— « J'ai de grandes espérances ; nous avançons ; nous nous transformons ; les orthodoxes feront bientôt la loi. »

Et qu'importe ! qui nous a appris à dire : « Encore quelques années d'infidélité, et la fidélité triomphera ? » Qui

nous a appris à dire : « Faisons le mal, afin qu'il en arrive du bien ? »

— « Nous sauverons l'Église historique, nous relierons l'avenir chrétien au passé chrétien en supportant avec patience un présent qui n'est pas chrétien. »

Et qu'importe ! Il n'est pas question d'histoire ici. Les plus brillantes traditions ne valent pas un atome de vérité. La vérité seule nous est confiée. Dieu nous demandera compte de la vérité.

— « Si nous faisions maintenant tout ce que la vérité exige, nous ne serions pas compris, nous ne serions pas suivis, nous aboutirions à des résultats misérables. »

Et qu'importe ! Les conséquences ne sont pas dans notre main ; elles sont dans une main plus forte et plus sage. Obéir, obéir constamment, complétement, voilà notre rôle. Il y a une audace effrayante et dont on se rend mal compte, dans le point de vue utilitaire appliqué à la vérité.

Il serait facile de pousser plus loin cette confrontation des arguments de notre sagesse avec la vérité immuable. Bien d'autres prétextes de désobéissance momentanée ont été ou seront inventés à bonne intention, par des frères excellents. Nous en avons inventé, et peut-être à notre insu, en inventons-nous encore nous-mêmes. — A quoi bon en épuiser la triste énumération ? Tous ne reviennent-ils pas, au fond, à ceci : « La vérité complète n'est pas toujours de mise. Il est parfois utile de négliger une partie de la vérité ? »

Eh bien, c'est contre une telle assertion que nous avons besoin de protester ; c'est contre une telle assertion, quelle que soit l'application restreinte qu'on lui donne, que s'élèvent les paroles explicites, absolues, sans restrictions et sans réserves, de celui qui se déclarait roi à l'heure de mourir et qui était venu dans le monde *afin de rendre témoignage à la vérité.*

Dans la crainte de mêler une considération quelconque de succès à l'idée du *devoir* et d'affaiblir l'*autorité* des paroles de Jésus-Christ en essayant d'en montrer la sagesse, nous avons laissé debout la prétendue utilité dont on s'appuie. Peut-être y reviendrons-nous plus tard. En ce moment, nous tenons à laisser à l'obéissance que Christ demande

son vrai caractère et ses mobiles légitimes. Nous obéissons, *parce qu'il a parlé.* Nous sommes les témoins de la vérité, *parce qu'elle est la vérité.* Nous le serions — ou du moins, nous devrions l'être — alors même qu'on aurait le droit de dire : « Les progrès de la vérité exigent que certaines vérités soient méconnues pendant un temps, notamment celles qui concernent l'Eglise. Pour assurer l'instruction chrétienne des masses, Dieu a besoin que nous tendions la main aux faux docteurs. Pour faire pénétrer partout l'importance de la saine doctrine, Dieu a besoin que nous sanctionnions l'indifférence théorique et pratique en matière de doctrines. Pour créer la foi personnelle, Dieu a besoin que nous consacrions l'hérédité religieuse. Dieu a besoin de l'erreur pour protéger la vérité. Dieu a besoin de ne pas rompre trop brusquement avec le monde pour accréditer son Evangile. Il nous demande quelquefois le sacrifice de nos convictions. Il est *utile* que nous ne leur donnions pas toujours toutes les conséquences qu'elles auraient à une époque moins corrompue. »

Quand ce langage serait aussi fondé qu'il l'est peu, quand les conséquences avantageuses de la désobéissance seraient aussi évidentes que le sont ses conséquences funestes, nous n'hésiterions pas à répondre : « Nous ne sommes pas chargés de réussir, mais d'obéir. L'utilité ne saurait prévaloir sur la vérité, sur la fraction la plus minime de vérité. Un soldat ne connaît que sa consigne ; notre consigne est : la vérité ! la vérité ! »

On passe aujourd'hui pour un esprit *absolu* — aux yeux des chrétiens ! — lorsqu'on parle ainsi.

Et cependant, tournons de nouveau les yeux vers notre roi. Quel témoignage rend-il à la vérité ? la mutile-t-il ? la diminue-t-il ? l'abandonne-t-il habilement, afin de faciliter ses conquêtes ? — Non. Plutôt que de déserter la vérité dont il est le témoin, plutôt que de l'accommoder au goût des hommes, plutôt que d'ouvrir une large porte par laquelle le monde peut passer, il accepte la honte, les souffrances, la mort pour lui ; il accepte la honte, les souffrances et la mort pour ses disciples ; il accepte l'impopularité perpétuelle de son œuvre, la faiblesse constante et parfois la quasi-disparition de son Eglise ; il accepte la haine incessante

des grandes masses auxquelles la vérité est et sera constamment odieuse.

Voilà l'exemple de Jésus-Christ. — Ses apôtres ont-ils été plus *habiles?* Non. Pour gagner les âmes, ils ont tout donné, leur temps, leurs forces, leur vie, tout, excepté ce qui n'était pas à eux : la vérité. Jamais un atome de la vérité révélée n'eût été sacrifié par eux — sacrifice impie — se fût-il agi de gagner un monde.

Esprits étroits et absolus, n'est-ce pas ! — On sut mieux s'y prendre plus tard. A mesure que l'Eglise s'éloignait du modèle apostolique, elle apprenait l'odieuse science que, par une alliance de mots significative, on a nommée *politique religieuse.* L'Eglise se fit « tout à tous » dans un sens que Paul n'avait pas connu : païenne pour attirer les païens, mondaine pour attirer le monde. Et elle réussit ; et elle fut grande ; et elle eut l'empire, au lieu des persécutions qui lui avaient été annoncées. Ayant suivi un chemin qui n'était pas celui du Seigneur, elle arrivait où le Seigneur ne l'avait pas envoyée.

Ceux qui admirent ses triomphes sous Constantin et sous Théodose, ceux qui se félicitent de voir enfin les multitudes évangélisées, fût-ce au prix de quelques sacrifices de vérité, ont-ils bien mesuré l'étendue de ces sacrifices ? Sans parler des masses corrompues et chrétiennes, sans parler des évêques courtisans, des conciles dirigés par les empereurs, des persécutions réclamées par l'Eglise, en attendant les missions à coups d'ordonnances royales et à coups d'épée qui devaient continuer sur un plus large patron l'œuvre trop modeste des apôtres, ouvrez quelques pages des Pères, des meilleurs, vous reculerez épouvantés en voyant à quel prix on avait acheté le monde païen. La personne des Pères est entourée d'un juste respect ; mais il y a une périlleuse faiblesse dans le respect traditionnel dont on entoure leurs écrits. Les grandes erreurs y sont presque toutes, au moins en germe : vie monastique, sainteté du célibat, clergé, action magique des sacrements, matérialisme ecclésiastique. Ce que les apôtres n'avaient jamais fait, les églises ne tardèrent pas à le faire après eux ; elles recherchèrent le commode, l'utile, au lieu de s'en tenir au vrai.

Une fois lancé sur cette voie, il était difficile de s'arrêter.

Notre navire n'a qu'une ancre : la fidélité rigoureusement scripturaire. Ceux qui la rejettent s'abandonnent aux vents et aux courants ; ils ne savent pas jusqu'où ils seront entraînés. Quand nous avons admis qu'on peut trahir la vérité dans l'intérêt de la vérité et que l'évangélisation de quelques millions d'hommes vaut bien deux ou trois préceptes bibliques que nous nous réservons de rétablir plus tard, nous sommes perdus. Le même argument, toujours aussi simple, aussi raisonnable, justifiera une seconde déviation, une troisième, une quatrième. Et comme le succès couronne effectivement nos désobéissances, comme notre popularité croît en raison inverse de notre fidélité, comme des nations entières sont placées ainsi sous une influence chrétienne ou soi-disant telle, comme il y a des âmes sauvées malgré notre péché — et, selon nous, à cause de notre péché — nous nous confirmons toujours plus dans un point de vue où la vérité révélée n'est plus la règle suprême, mais un des éléments de nos déterminations. Alors un pape pieux, Grégoire le Grand, invite un moine pieux aussi, Augustin, à mêler les croyances idolâtres de l'Angleterre au christianisme, afin de convertir les Anglais. Alors, les missionnaires jésuites, dont plusieurs sacrifiaient leur vie avec tant de courage, adoptent les superstitions de la Chine, afin de convertir les Chinois. Alors, le grand adversaire des jésuites — un Pascal — écrit des consultations qui prouvent aux jansénites qu'ils doivent signer la condamnation de Jansénius, consultations parfaitement sages, irréfutables au point de vue de l'utilité, et que la sœur de Pascal sut réfuter cependant, en les jugeant avec son cœur et avec sa foi.

Ceci est beaucoup plus grave qu'on ne l'imagine. Ceci a un intérêt beaucoup plus actuel qu'on ne le croit. Notre temps n'est peut-être pas aussi impie que d'autres l'ont été; il est essentiellement sceptique. Il y a une sorte de foi dans l'incrédulité caractérisée : il n'y a rien dans le doute universel, dans l'atténuation des idées de vérité et de devoir, idées qui sont absolues ou ne sont plus. — On répète sans cesse que l'obéissance s'en va, que le respect s'en va ! Nous le répéterons à notre tour, et nous dirons pourquoi. Où seront aujourd'hui l'obéissance et le respect, si les chrétiens

eux-mêmes croient pouvoir marchander leur obéissance et ne respectent la vérité révélée qu'autant qu'ils ne jugent pas plus prudent de la repousser ou de l'ajourner, dans son intérêt ? Où sera la loi, si les chrétiens eux-mêmes n'ont pas de loi, dans le sens réel du mot ? Où seront les principes, si les chrétiens eux-mêmes n'ont que des principes de circonstance ? Où sera la notion fondamentale de l'absolu, du devoir absolu, de la vérité absolue, si les chrétiens eux-mêmes ne semblent reconnaitre que des devoirs relatifs, des vérités relatives ?

Et voilà comment nous périssons. Nos sociétés sont arrivées à un état jusqu'à présent inouï, et que des physiciens nommeraient *état d'équilibre instable.* Le point de gravité est déplacé, c'est-à-dire que les principes absolus et entièrement obligatoires n'existent plus ni en politique ni en religion. La puissance de négation et d'attaque est hors de proportion avec la puissance d'affirmation et de résistance. Nous critiquons admirablement, et nous n'établissons rien ; l'opposition en toutes choses est devenue notre état normal, opposition qui est sûre, dans un délai donné, de renverser ce qui est, et qui n'est pas moins sûre d'être renversée elle-même quand elle sera devenue quelque chose. Gouvernements, systèmes sociaux, systèmes philosophiques, systèmes ecclésiastiques, rien n'echappe à cette loi de l'ordre nouveau. Le socialisme, aux mains d'un Proudhon, est un merveilleux démolisseur ; il ne saurait édifier. Les partis politiques démontrent parfaitement que leurs adversaires ont tort ; ils ne sauraient formuler, encore moins réaliser leurs propres doctrines. Négateurs impitoyables, impuissants à affirmer, ils démontrent sans réplique les folies de l'esprit radical et la stupidité de l'inertie conservatrice. En matière religieuse, nous pulvérisons le papisme, le rationalisme, le cléricalisme, le puséisme, le plymouthisme, le mysticisme, le multitudinisme, et nous avons raison ; mais vienne le moment de fonder, de fâire vivre la vérité après avoir repoussé l'erreur, l'incapacité contagieuse de notre temps nous saisit, nous craignons de nous élever jusqu'à l'idée de l'autorité absolue de la Bible, et, douteurs au milieu de notre foi, révolutionnaires incurables, nous essayons de bâtir sur le terrain mouvant des convenances et des appréciations utilitaires !

Le devoir de distinguer l'Eglise du monde est dans la Bible ; mais le moment serait mal choisi ! Le devoir de s'unir aux chrétiens est dans la Bible ; mais il rencontrerait trop d'obstacles !

Ou revenons-en à l'obéissance toute simple, ou cessons de nous plaindre des révolutions. Ou reconnaissons les droits de la vérité chrétienne, ou renonçons à gémir sur les maux de l'Etat et de l'Eglise.

La vérité, c'est tout ce que Dieu a jugé bon de nous révéler dans sa Parole, aussi bien ce qui concerne la vie que ce qui concerne le dogme, aussi bien ce qui concerne la personne du Saint-Esprit que ce qui concerne la personne du Fils, aussi bien ce qui concerne l'Eglise que ce qui concerne les individus, aussi bien ce qui concerne les doctrines que la Bible elle-même nous donne comme fondamentales que ce qui concerne les doctrines moins directement essentielles au salut. Les exemples apostoliques nous prouvent que la présence de certaines erreurs secondaires ne suffit pas à rompre la communion des frères, à détruire la notion d'église, ou à justifier la séparation ; ils n'ont jamais prouvé, ni qu'il y ait une seule erreur *innocente,* ni qu'il y ait une seule vérité qui, connue de nous, ne nous oblige pas complétement, une seule que nous ayons le droit de voiler, dont nous ayons le droit de ne pas tirer, pour notre propre compte, toutes les conséquences pratiques.

Autre est la situation morale de nos frères qui se trompent, autre la situation morale où nous nous trouvons, nous qui savons que la vérité est vérité et qui refusons d'en tenir compte, soit en enseignant tout le conseil de Dieu, soit en dénonçant tout ce qui y est contraire, soit en nous écartant de toute association où l'hérésie, le scepticisme, la mondanité ont évidemment effacé le caractère d'église. Il y a souvent du sérieux dans l'erreur ; il y a du respect envers la vérité chez cet homme qui la nie encore, chez cet autre qui en repousse encore une partie. Ils cherchent, ils cherchent en âmes consciencieuses, qui sentent qu'admettre une vérité, c'est prendre l'engagement de lui obeir. Ils cherchent, et ils trouveront. Mais que penser de nous, chrétiens — car notre histoire à tous se retrouve ici — que penser de nous qui distinguons entre croire et obéir ?

Sommes-nous aussi respectueux envers le Dieu de vérité, que tel incrédule ?

Nous venons de dire que notre histoire *à tous* se retrouvait ici. En effet, Dieu nous préserve d'imiter le langage de l'hypocrite : « Permets, frère, que j'ôte la paille qui est dans ton œil ; » et il ne voit pas la poutre qui est dans son propre œil ! L'avertissement que nous adressons aux autres, nous nous l'adressons d'abord à nous-mêmes. Nous aussi, nous avons grand besoin d'apprendre quels sont les droits de la vérité sur nos âmes et sur nos vies. Entre l'assentiment de l'intelligence qui proclame l'autorité sans réserve de la Bible entière et la soumission réelle du cœur, il y a bien loin. Nous l'éprouvons chaque jour. Combien de déclarations bibliques auprès desquelles nous passons en hâte et comme ayant peur de trop approfondir ! Combien de préceptes bibliques dont nous évitons, à notre insu peut-être, de presser les conséquences !

Tristes témoins de la vérité que nous sommes, nous amoindrissons à l'envi sa souveraineté et nos obligations envers elle. De là, les misères de notre réveil ; d'autres que lui ont renfermé un plus grand alliage de convictions erronées ; aucun n'a traité plus légèrement ses convictions vraies ou fausses ; aucun n'a moins compris la suprême dignité de ces mots : *vérité, devoir*. Nous avons vraiment l'air d'avoir oublié qu'admettre une *vérité*, c'est admettre que tout ce qui s'en écarte est *erreur*. Nous avons l'air d'avoir oublié qu'admettre un *devoir*, c'est admettre que tout ce qui s'en écarte est *révolte*. Or, répétons-le encore, il est au moins aussi grave de se tromper sur la portée de tels mots que sur leur objet ; il est au moins aussi fâcheux d'affaiblir la conscience religieuse en rabaissant en elles-mêmes les notions capitales de vérité et de devoir, que d'égarer la conscience à la suite de fausses vérités et de faux devoirs pris au sérieux.

L'étude que nous avons entreprise est donc importante au plus haut degré. Toutefois, nous la renfermerons dans des bornes extrêmement étroites. Notre but n'est pas d'épuiser la liste — hélas, bien longue — des doctrines relâchées qui ont cours parmi les chrétiens d'aujourd'hui, relativement à la vérité et à ses droits. Nous ne voulons qu'éveiller

l'attention, en signalant celles qui exercent le plus d'influence.

Elles nous semblent être au nombre de quatre.

Les uns se contentent de dire : — « Ce n'est pas renier la vérité, que de l'accommoder aux faibles. »

Les autres disent : — « Ce n'est pas renier la vérité, que de donner la première place à l'édification, que de préférer la vie au dogme. »

Il y en a qui ne craignent pas d'ajouter : — « Ce n'est pas renier la vérité, que de fermer les yeux sur les erreurs innocentes. »

Il y en a enfin qui vont jusqu'à dire : — « Ce n'est pas renier la vérité que de s'associer à ses adversaires déclarés, que d'appartenir à un établissement ecclésiastique qui répudie le caractère d'église et qui refuse de maintenir en fait les fondements de la foi. »

II

« *Ce n'est pas renier la vérité, que de l'accommoder aux faibles.* »

Telle est la première formule et la plus modérée parmi celles qui nous servent — sans que nous nous en rendions compte — à retrancher de l'obéissance tout ce qui entraînerait trop de sacrifices ou contrarierait trop ouvertement les prévisions de notre sagesse.

Mais si modérée soit-elle, la formule n'en implique pas moins notre indépendance vis à-vis de la vérité. Appelés à distinguer entre ce qu'il faut dire et ce qu'il convient de taire, nous devenons maîtres, nous devenons juges ; les rôles sont intervertis.

Nous n'avons pas d'ailleurs à examiner ici jusqu'à quel point les *faibles* qu'on met en avant se trouvent intéressés à ce que nous accommodions l'Évangile à leur faiblesse.

Plus que d'autres, selon nous, ils ont besoin qu'on leur présente un christianisme complet et conséquent. Les forts pourront résister peut-être au spectacle d'une église sans doctrine, ou d'une église mondaine, les faibles en concluront toujours que l'erreur vaut la vérité et que le monde est l'Église. On sait que, sur ce point, nous n'en sommes pas réduits aux hypothèses ; les plus éloquents et les plus orthodoxes des prédicateurs d'une église infidèle seraient épouvantés s'ils entendaient l'opinion qu'exprime l'immense majorité de leurs auditeurs et de leurs admirateurs. Entre leur discours et le discours absolument opposé qui retentissait le dimanche précédent dans la même chaire, on n'aperçoit que des nuances de doctrine, ou plutôt des nuances de position, de caractère et de talent !

Nos réserves faites, passons outre. Nous tenons à ne pas nous détourner du but spécial de notre étude actuelle. Il s'agit du *devoir*, non de l'*utilité* de l'obéissance, et, quoiqu'ils soient en réalité inséparables, nous maintiendrons la distinction des deux points de vue : le premier est incomparablement plus élevé, plus chrétien, plus vrai. Il y aurait péril à les confondre, dans un temps surtout où l'on apprécie si volontiers la vérité d'après ses conséquences probables.

Tous ceux qui soutiennent le système de l'*accommodation* ne se rendent pas coupables d'un tel excès. Il y en a qui appuient leur système sur la Bible, et qui croient obéir en désobéissant : c'est avec eux qu'il est nécessaire de discuter.

Voici quel est leur langage :

— « Il est incontestable que Jésus et ses apôtres ont maintenu la vérité dans ses traits essentiels ; ils n'ont pas amoindri l'Évangile et supprimé l'Église, pour attirer la foule ; ils n'ont pas admis les usages idolâtres ou les traditions pharisaïques, pour faciliter l'entrée des païens et des Juifs ; ils n'ont pas consenti à faire ce que le monde leur demandait : une église n'ayant ni doctrine exclusive, ni profession individuelle, une église enseignant à la fois le oui et le non, de manière à ôter au oui et au non toute leur valeur, une église recrutée par la naissance, et dont on devient membre comme on devient membre de l'État, sans détermination

spontanée et sans sacrifices. Cependant un fait subsiste : si Jésus et ses apôtres n'ont jamais annoncé que la vérité, ils n'ont pas toujours annoncé toute la vérité. La même progression qui se remarque quand on passe de l'Ancien Testament au Nouveau, se remarque quand on passe des Évangiles aux Épîtres ; il est des dogmes que Jésus n'a pas jugé sage de prêcher et que les apôtres ont prêchés après lui. Ceux-ci, à leur tour, ont distribué avec discernement le lait des enfants et la viande des hommes faits. Afin d'évangéliser les juifs et les païens, ils commencent par se placer à leur point de vue. Bien plus, ils conseillent certaines concessions et consentent à accomplir certains actes qu'explique seul le désir de vaincre l'erreur en pactisant momentanement avec elle. »

Cela est spécieux, tant qu'on demeure sur le terrain des généralités. Regardons-y de près, et nous verrons que chaque argument, pris en particulier, manque de force. Aucun ne porte une atteinte réelle aux droits absolus de la vérité.

Premier argument : « La vérité entière n'est pas toujours de mise, car la vérité entière n'a pas toujours été revélée par Dieu. Sa manifestation était incomplète avant le Nouveau Testament, et, dans l'intérieur même de l'Ancien Testament, personne ne peut méconnaître la gradation ascendante qui part de la loi pour arriver aux psaumes et aux prophètes. »

Sans doute. Mais il s'agit de nous ; nous avons eu le bonheur et le privilége de naître après la venue de Jésus-Christ. Aujourd'hui le soleil brille, et nous n'en sommes plus réduits à la lampe qui éclairait dans un lieu obscur. La vérité qui nous oblige, c'est celle que nous connaissons. Il ne dépend pas de nous, grâces à Dieu, de nous replacer par abstraction sous l'empire d'une révélation moins parfaite que celle qui nous a été accordée. La même sagesse suprême qui n'avait donné que la lumière des traditions patriarcales aux enfants asservis de Jacob, qui n'avait donné que le Pentateuque au peuple conduit par Josué, qui n'avait donné que les livres de l'Ancien Testament aux Juifs ramenés par Esdras et par Néhémie, la même sagesse a ordonné de prê-

cher désormais à toute créature l'*Evangile,* c'est-à-dire la vérité aussi entière qu'elle puisse l'être jusqu'au jour où nous connaîtrons comme nous avons été connus. Qu'aurait-on pensé d'un israélite pieux du temps de Josias qui aurait prétendu ne pas tenir compte de toutes les vérités nouvelles proclamées par David ou par Esaïe, sous prétexte qu'elles étaient inconnues à ses ancêtres pendant l'administration des Juges ?

SECOND ARGUMENT : « La venue de Jésus-Christ n'a pas changé la marche naturelle de l'esprit humain. L'éducation progressive n'a pas cessé d'être une nécessité. La vérité entière ne saurait convenir à toutes les âmes, à toutes les églises, et par conséquent, la vérité entière ne saurait avoir sur nous des droits absolus. Notre Sauveur n'a-t-il pas dit à ses apôtres : « J'ai encore beaucoup de choses à vous annoncer, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant ? » Pourquoi les églises mal affermies et qui ont traversé une longue infidélité pourraient-elles *porter* ce qui eût écrasé les apôtres ? Jésus a permis de restreindre la vérité et l'obéissance selon les dispositions et les circonstances. »

On oublie la suite de son discours : « Quand celui-là sera venu, l'Esprit de la vérité, il vous guidera dans toute la vérité. » Le Saint-Esprit — si remarquablement nommé l'*Esprit de la vérité* — ne serait-il pas encore venu ? Les disciples attendraient-ils encore la pentecôte ? On le croirait vraiment, à voir le peu de place qu'occupe dans le culte, dans les pensées, dans la vie habituelle des chrétiens, le divin défenseur qui, envoyé il y a dix-huit siècles, demeure toujours avec nous afin de nous conduire dans *toute* la vérité. Toute la vérité ! les apôtres ne pouvaient la porter avant la venue du Saint-Esprit ; le plus humble des enfants de Dieu peut et doit la porter — ou plutôt être porté par elle — depuis la venue du Saint-Esprit. Il n'y a plus rien à ajouter à la vérité, aussi personne n'a-t-il le droit d'en rien retrancher. Quiconque retranche ou néglige aujourd'hui une vérité quelconque en raison de nos misères ecclésiastiques, nie implicitement l'action et la toute-puissance du Saint-Esprit.

TROISIÈME ARGUMENT : « Cependant, c'est après la descente du Saint-Esprit que Paul écrivait le neuvième chapitre de sa première épître aux Corinthiens : « J'ai été aux Juifs comme Juif afin de sauver les Juifs ; à ceux qui sont sous la loi, comme sous la loi, afin de gagner ceux qui sont sous la loi ; à ceux qui sont sans loi, comme sans loi — bien que je ne sois pas sans loi à l'égard de Dieu... — afin d'en gagner de ceux qui sont sans loi. J'ai été aux faibles comme faible, afin de gagner les faibles. J'ai été toutes choses à tous, afin d'en sauver absolument quelques-uns. » La théorie de l'accommodation n'est-elle pas exposée ici en termes exprès? Paul n'indique-t-il pas avec détail les portions de vérité qu'il faut sacrifier momentanément, dans l'intérêt de la vérité elle-même ? »

Par bonheur, nous possédons le commentaire irrécusable des paroles de l'apôtre. Nous savons exactement dans quel sens il a été *toutes choses à tous*.

Quel témoignage se rend-il à lui-même, en prenant congé des anciens de cette église d'Ephèse où il avait longtemps évangélisé « tant les Juifs que les Grecs ? » — « Je suis pur du sang de tous ; car je n'ai rien soustrait dans le but de ne pas vous annoncer tout le dessein de Dieu. » Donc, s'il avait *soustrait* quelque chose de la saine doctrine, s'il n'avait pas annoncé *tout* le dessein de Dieu, il ne se sentirait pas pur du sang des Ephésiens.

Quel témoignage se rend-il encore en écrivant sa première lettre aux Corinthiens ? — « Je n'ai su autre chose parmi vous, que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. » — Il y avait là des Juifs, qui demandaient des miracles. Comment Paul s'est-il fait Juif aux Juifs ? En prêchant Christ crucifié qui est pour les Juifs une occasion de chute. Il y avait là des Grecs qui cherchaient la sagesse. Comment Paul s'est-il fait Grec aux Grecs ? En prêchant Christ crucifié qui est pour les Grecs une folie.

Enfin, lisez ses lettres, celles même qu'il adresse aux églises les moins avancées : y en a-t-il une, une seule, qui porte la trace des ménagements indignes qu'on voudrait lui attribuer, une seule où la prudence apostolique ait effacé ou atténué quelqu'une des vérités propres à effrayer,

à blesser, à écarter les Grecs, les Juifs ou les faibles ?

Et cependant, il demeure certain que Paul s'était fait tout à tous. Qu'entendrons-nous par là ?

Il a été aux Juifs comme Juif.

Oui, certes, il l'a été, et dans le sens le plus touchant, le plus énergique, nous dirons presque le plus passionné. Il a été véritablement Juif afin de gagner les Juifs ; mais il l'a été sans sacrifier ou ajourner une seule des vérités de la foi.

Parcourez les chapitres neuvième, dixième et onzième de l'épître aux Romains : « J'ai une grande tristesse et une douleur continuelle en mon cœur — car moi-même je désirais d'être exécration de la part du Christ — pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont israélites, à qui l'adoption, et la gloire, et les testaments, et l'établissement de la loi, et le culte, et les promesses... » et quel est leur privilége par excellence ? « C'est d'eux, pour ce qui regarde la chair, qu'est sorti le Christ, qui est sur toutes choses Dieu béni pour tous les siècles. »

Voilà les ménagements et les concessions de Paul. Il part des Juifs, de leur gloire, de leurs promesses, de son ardent amour pour eux, et, du premier pas, il arrive à la divinité de Jésus-Christ. — Poursuivons.

« Frères, la bienveillance de mon cœur et la supplication que je fais à Dieu à l'égard d'Israël, est pour leur salut ; car je leur rends témoignage qu'ils ont un zèle de Dieu. » Et qu'ajoute-t-il aussitôt ? « Mais ce zèle n'est pas selon la connaissance ; car, méconnaissant la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu. Car la fin de la loi, c'est Christ, en justice pour tout croyant... ; car il n'y a aucune différence de Juif et de Grec ; car celui qui est également le Seigneur de tous, est riche pour tous ceux qui l'invoquent. »

Nouvelle concession ! L'apôtre part des prérogatives du peuple de Dieu pour arriver à la parfaite égalité du Juif et du Grec, à leur incapacité commune, à leur salut commun par la foi en Christ. — Poursuivons encore.

Je dis donc : « Dieu a-t-il rejeté son peuple ? Qu'ainsi n'advienne ! car moi-même je suis Israélite, de la postérité d'Abraham, de la tribu de Benjamin. Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a préconnu. » Et quelle est la parole qui suit ? « Il y a quelque chose de réservé selon l'élection de grâce..... Ce que recherche Israël, il ne l'a pas obtenu ; mais l'élection l'a obtenu, et les autres ont été endurcis. »

Dernière concession ! Paul part de l'élection du peuple, pour arriver à ce qui la contredit le plus directement, à l'élection des individus, d'un petit nombre d'individus.

Mais rassurons-nous, l'élection nationale reparaîtra aussi un jour, car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance. Paul, qui se fait Juif aux Juifs afin de gagner les Juifs, ne leur cachera pas plus les vérités relatives à leur rétablissement futur qu'il ne leur a caché les vérités relatives à leur chute actuelle : « Ont-ils bronché pour tomber ? Qu'ainsi n'advienne ! Mais par leur chute, le salut parvient aux nations, pour les provoquer eux-mêmes à jalousie... En tant que je suis l'envoyé des nations, je rends honorable mon ministère, pour provoquer, s'il est possible, à jalousie, ceux qui sont de ma chair, et sauver quelques-uns d'entre eux. Car si leur rejection est la réconciliation du monde, que sera leur réception, sinon une vie d'entre les morts ?... Un endurcissement partiel est arrivé à Israël, jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée. Et ainsi, tout Israël sera sauvé. »

Placez à côté de ce langage, aussi vrai que sympathique, les expressions par lesquelles Paul relève la dignité de son peuple, la magnifique comparaison de l'olivier, les avertissements adressés aux gentils qui seraient tentés de se glorifier contre l'arbre juif sur lequel ils ont été entés, et dont la racine les porte. Remarquez le soin que mettait l'apôtre des nations à rappeler son origine juive : pharisien, fils de pharisien. Remarquez le soin qu'il mettait à prêcher d'abord dans les synagogues, avant de se tourner vers les gentils, et vous comprendrez comment il est permis et louable de se faire Juif aux Juifs.

Paul se faisait encore Juif aux Juifs dans ses prédications.

Il applique le précepte du bon sens qui veut qu'afin de conduire nos auditeurs à des vérités nouvelles, nous commencions par établir les vérités — et il y en a toujours — qui nous sont communes avec eux. Quand, à Antioche de Pisidie, les chefs de la congrégation dirent aux apôtres : « Hommes frères, si vous avez quelque parole d'exhortations pour le peuple, dites-la, » Paul se montra Juif afin de gagner les Juifs. Il refit l'histoire des Israélites ; il retraça les souvenirs bibliques qui étaient précieux aux membres de la synagogue comme à lui-même ; puis, arrivé au roi David, il s'écria : « C'est de sa postérité que, selon la promesse, Dieu a suscité à Israël Jésus pour Sauveur. » Et dès lors, la bonne nouvelle est annoncée ; il déclare que quiconque croit en Jésus est justifié par lui de toutes les choses dont on ne peut être justifié par la loi de Moïse ; il ne craint pas d'accuser ceux de Jérusalem, qui ont demandé à Pilate de le faire mourir, quoiqu'ils n'aient trouvé aucun sujet de le condamner.

A ceux qui étaient sous la loi, Paul a été comme sous la loi.

Ce que nous venons de dire nous dispenserait d'entrer dans de longues explications, s'il était en aucun cas nécessaire d'en donner pour prouver que Paul n'a jamais été infidèle à la doctrine de la grâce, et ne s'est jamais fait vis-à-vis de personne, surtout vis-à-vis de ceux qui étaient sous la loi, le prédicateur d'un christianisme légal.

Il s'est fait prédicateur de la loi, de la même manière absolument qu'il s'était fait Juif. La vérité n'a pas eu plus à souffrir de la seconde que de la première de ces manifestations de sa charité.

Ouvrons de nouveau l'Épître aux Romains. Il faudrait la citer tout entière, si l'on voulait exposer comment celui *qui était comme sous la loi* proclamait la justification par la foi seule. Le second et le troisième chapitre suffiront à notre but. Quiconque voudra les lire, y verra l'apôtre se placer très-réellement et très-sérieusement au point de vue des hommes qui sont sous la loi, et s'appuyer sur la loi pour annoncer la grâce.

« Tous ceux qui ont péché sous une loi, seront jugés par le moyen d'une loi, car ce ne sont pas les auditeurs de la loi qui sont justes auprès de Dieu, mais ce sont les observa-

teurs de la loi qui seront justifiés... Or, nous savons que tout ce que la loi dit, elle l'adresse à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée et que tout le monde soit sous la condamnation devant Dieu. C'est pourquoi, par des œuvres de loi, nulle chair ne sera justifiée devant lui : car c'est par le moyen d'une loi qu'on a connaissance du péché. Mais maintenant, sans loi, la justice de Dieu est manifestée par le moyen de la foi en Jésus-Christ..... Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi sans œuvres de loi..... Rendons-nous donc impuissante la loi, par le moyen de la foi ? Qu'ainsi n'advienne ! au contraire, nous établissons la loi. »

A ceux qui étaient sans loi, Paul a été comme sans loi.

Il n'est pas nécessaire de quitter l'Épître aux Romains. Elle a réponse à tout. Elle nous présente Paul juif, légal, païen... et toujours chrétien, toujours fidèle, toujours annonçant la même doctrine, sans y rien changer, aux Juifs, aux hommes de la loi, aux hommes privés de loi.

Les deux premiers chapitres sont si connus qu'une rapide allusion doit suffire. Il s'agit de gagner les païens ; Paul se fait païen à sa manière.

« Ce qu'on peut connaître de Dieu est manifeste parmi les hommes, vu que Dieu le leur a manifesté. Car, depuis la création du monde, ce qu'on ne peut voir de lui, et sa puissance et sa divinité éternelles, se voit clairement étant considéré dans ses ouvrages, pour qu'ils soient inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu. »

Suit la description lamentable de la corruption de ces hommes, aussi rebelles aux lumières naturelles de leur conscience que d'autres l'ont été à la loi écrite ; leurs idoles, leurs impuretés, leurs crimes sans nombre, leur orgueil, les rendent inexcusables : « Tous ceux qui ont péché sans loi, périront aussi sans loi : » En effet, ils ne sont pas absolument sans loi. « Lorsque les nations qui n'ont point de loi pratiquent naturellement les choses de la loi, ceux-ci, n'ayant point de loi, sont loi à eux-mêmes, et ils font voir l'œuvre de la loi écrite dans leurs cœurs, leur conscience rendant aussi témoignage, et leurs réflexions accusant ou excusant tour à tour. »

Et voilà le gentil conduit au même point où est parvenu le Juif, à ce point central où tous les vrais chemins se rencontrent, à cette sentence de condamnation qui enveloppe tous les hommes, à cette croix où le sang de Christ a coulé pour tous.

Il va sans dire que Paul se fait également païen, lorsqu'il annonce pour la première fois l'Évangile parmi les païens. Son discours devant l'aréopage en est un exemple remarquable. Le même motif qui lui avait dicté un début emprunté à l'histoire juive dans la synagogue d'Antioche, lui inspire, à Athènes, un début emprunté aux notions générales d'une providence divine et à la piété particulière des idolâtres qui l'écoutent. Mais bientôt il quitte le terrain de la religion naturelle ; il annonce le jugement, la conversion, la résurrection de tous, prouvée par la résurrection de Jésus-Christ ; et il serait arrivé à des développements plus complets, si les sages et les nouvellistes d'Athènes ne l'avaient arrêté en disant : « Nous t'entendrons de nouveau là-dessus. »

Permis à nous de faire comme Paul. Missionnaires chez les sauvages, appuyons nos premières paroles sur les vérités que les sauvages connaissent. Missionnaires parmi les catholiques, appelons-en aux dogmes admis par les catholiques. Missionnaires au milieu du monde — et tout prédicateur s'adresse au monde, le monde est le grand auditoire de toutes les églises — invoquons les sentiments universels. Commençons comme Paul, à condition de continuer comme lui, de conclure comme lui. L'Evangile mutilé, fragmenté, n'est plus l'Evangile ; or l'Evangile est la puissance de Dieu. On ne raccourcit le glaive de la parole qu'en en rompant la pointe. La prédication missionnaire demeurera stérile, si elle n'annonce pas tout le conseil de Dieu. Et notez-le d'ailleurs, alors même que nous aurions le droit — ce qui n'est pas — d'écarter certaines vérités de nos prédications missionnaires, nous n'aurions pas le droit d'écarter ces vérités de la profession que Dieu nous demande, des devoirs qu'il nous impose en notre qualité de chrétiens et d'églises chrétiennes.

Paul enfin a été aux faibles comme faible.

C'est de cette dernière déclaration qu'on abuse principa-

lement ; nous ne saurions assez nous en étonner, car il n'y a peut-être pas dans la Bible d'exposés de doctrine plus rigoureusement exacts, plus profonds, et, à coup sûr, moins relâchés, que ceux que Paul présente aux églises dont il dénonce la faiblesse. Mais ceci est grave ; aussi en a-t-on fait l'objet d'un argument spécial que nous allons considérer en lui-même.

Quatrième argument : « Paul applique formellement *à des églises* le principe en vertu duquel la vérité parfaite ne doit pas être annoncée aux assemblées de chrétiens qui sont encore trop faibles pour la recevoir. Il ne s'agit plus d'une prédication qui s'adresserait au monde et qui suivrait dans les développements de la doctrine les progrès successifs des auditeurs ; il s'agit des hommes mêmes qui font profession du christianisme, et auxquels la prudence apostolique veut que l'on épargne, quand ils ne sont pas affermis, la manifestation entière de la foi. — L'auteur de l'Épître aux Hébreux écrit « à des frères saints, participants de l'appel céleste. » Cependant il s'arrête au chapitre cinquième en disant : « Nous avons à dire beaucoup de choses et des choses difficiles à interpréter, parce que vous êtes devenus paresseux d'oreilles. Car, lorsque vous devriez, vu le temps, être docteurs, vous avez de nouveau besoin qu'on vous enseigne quels sont les premiers éléments des oracles de Dieu, et vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non de nourriture solide. Car quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de la justice, car il est un petit enfant ; mais la nourriture solide est pour les hommes faits, qui, a cause de l'habitude, ont le sens exercé à discerner le bien et le mal. » — Paul écrivant « à l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés dans le Christ Jésus. » leur tient un langage semblable [1] : « Je ne puis vous parler comme à des hommes ayant l'Esprit, mais comme à des hommes charnels, comme à de petits enfants dans le Christ. Je vous donnai du lait à boire et non un aliment à manger, car vous ne l'auriez pas pu. Mais maintenant même vous ne le pouvez pas encore, car encore vous êtes charnels. »

1. Chapitre III de sa première lettre.

S'il y a autre chose dans ces paroles qu'un reproche vivement exprimé et revenant à ceci: « Vous mériteriez d'être traités comme ceux du dehors, auxquels on ne prêche d'abord que les parties élémentaires du christianisme, » il est bien évident que l'écrivain sacré se gardera de mettre dans la lettre même qui déclare l'incapacité, des doctrines qui dépassent les simples éléments. En tout cas, le doute ne saurait subsister, car les expressions de l'Écriture prêtant au doute sont toujours expliquées par l'Écriture. Lisez jusqu'au bout, et votre incertitude disparaîtra.

Or, que renferme l'Épître aux Hébreux ? à quel régime met-elle, *en fait*, ces hommmes *qui en sont venus à avoir besoin de lait et non de nourriture solide*, ces hommes *qui ont besoin qu'on leur enseigne les premiers éléments des oracles de Dieu ?* — Elle n'a pas plus tôt parlé de la sorte, qu'elle ajoute, contradiction étonnante : « *C'est pourquoi*, laissant la parole du commencement du Christ, avançons vers l'état d'hommes faits, sans poser de nouveau le fondement de la conversion, de la foi, etc. » — Et, en effet, l'Épître aux Hébreux se renferme si peu dans *les premiers éléments*, que nous y trouvons une des expositions les plus développées de la divinité de Jésus-Christ, une exposition non moins développée de son humanité, le mystère de sa sacrificature éternelle selon l'ordre de Melchisédec, le repos des saints, la chute sans relèvement possible de ceux qui ayant été rendus participants de l'Esprit-Saint s'en sont éloignés, les types de l'ancienne alliance, la grande parole : « sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon, » l'autre grande parole : « le juste vivra par la foi, » qu'accompagne le récit des miracles de la foi dans l'histoire de l'Église, une autre parole enfin non moins grande et non moins dure à la chair : « sans la sanctification, nul ne verra le Seigneur. » — Est-ce là le lait des enfants, ou la viande des hommes faits ? Encore n'avons-nous pas tout dit. Nous pourrions signaler d'autres dogmes difficiles : le ministère des anges, l'action du calomniateur, la puissance de la parole de Dieu, la joie dans les épreuves, la nécessité des persécutions, le devoir de « sortir vers Jésus hors du camp, en portant son opprobre. »

La première épître écrite aux Corinthiens leur déclare « *que maintenant même ils ne peuvent pas supporter d'autre*

nourriture que le lait. » — Or il leur parle du jour de notre Seigneur Jésus-Christ, de la folie de sa croix ; il leur prêche *une sagesse parmi les parfaits*, une sagesse de Dieu en mystère : « les choses que l'œil n'a point vues et qui ne sont pas montées au cœur de l'homme. » — Paul réserverait-il à ces choses-là les noms de *premiers éléments*, de *lait destiné aux enfants ?* Et la doctrine de « l'Esprit ! » et celle de la discipline ecclésiastique ! et celle de la communion au corps et au sang du Christ ! et celle du corps dont Jésus est la tête et dont nous sommes les membres ! et celle de l'amour sans lequel nous ne sommes rien, eussions-nous de la foi jusqu'à transporter des montagnes, livrassions-nous nos corps pour être brûlés ! et celle de la dernière victoire du Seigneur ! et la plus insondable peut-être des révélations : « Alors aussi le fils même sera assujetti à celui qui lui a assujetti toutes choses, afin que Dieu soit toutes choses en tous ! » et les merveilles incompréhensibles de notre résurrection : « Voici, *je vous dis un mystère* — ils ne peuvent supporter que les éléments ! — : « nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous changés, en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette, car elle sonnera, les morts se réveilleront incorruptibles, et nous serons changés... »

Arrêtons-nous. On voit jusqu'où s'étendaient les *ménagements* des apôtres vis-à-vis des églises qui ne pouvaient pas supporter la vérité entière ! Demander qu'on *ménage* de la même manière les églises du dix-neuvième siècle, elles qui semblent toucher aux derniers temps, serait-ce aller trop loin ? Donnez-leur le même symbole de foi individuelle et collective, le symbole *des faibles :* cela suffira, car le symbole des faibles est exactement et sans en retrancher un atome, le symbole des forts.

III

Nous n'en avons pas fini avec la première des théories relâchées qui atténuent aux yeux des chrétiens les droits de la vérité : « *Ce n'est pas renier la vérité, que de l'accommoder* « *aux faibles.* »

Cette théorie, dont l'examen a dû être particulièrement attentif, car elle prétend s'appuyer sur des motifs scripturaires, fait valoir encore deux arguments. — Après avoir vainement cherché à découvrir dans la Bible *la Doctrine* de l'accommodation, elle cherche à y découvrir *le fait.* Les apôtres auraient recommandé l'accommodation ! les apôtres l'auraient pratiquée ! tel est le sujet du cinquième et du sixième argument que nous allons apprécier.

CINQUIÈME ARGUMENT : « L'abandon exprès d'une partie de la vérité a été ordonné par l'apôtre Paul dans le chapitre quatorzième de l'Épître aux Romains, et dans les chapitres huitième et dixième de la première Épître aux Corinthiens. »

C'est ici l'assertion très-légèrement avancée et très-généralement admise, qu'il nous reste à discuter. — Commençons par l'Épître aux Romains.

Les douze premiers versets de son quatorzième chapitre recommandent l'esprit de support et condamnent l'esprit de jugement, sujet si essentiel aux yeux de l'apôtre, qu'il y revient encore dans les sept premiers versets du chapître suivant : « Quant à celui qui est faible dans la foi, recevez-le, non point pour les disputes d'opinions... nous devons, nous les forts, porter les infirmités des faibles, et ne pas avoir de complaisance pour nous-mêmes. Que chacun de nous complaise donc au prochain en ce qui est bon pour l'édification... ne nous jugeons plus les uns les autres. » Jusque-là, rien qui indique une concession faite aux dépens

de la vérité, une approbatiou donnée à quelque erreur que ce soit. Ne pas disputer, agir conciencieusement soi-même en croyant à la conscience d'autrui ; résister aux sollicitations de l'orgueil qui veut s'ériger en juge et qui va blâmant, contestant, méprisant ; penser que, si notre frère ne mange pas de tout, c'est à cause du Seigneur qu'il ne mange pas et qu'il en rend grâces, est-ce trahir la cause de Dieu et pactiser avec le mensonge ? oh ! alors, que Dieu nous donne de trahir tous sa cause ainsi, car le respect des intentions, la charité qui fuit les querelles, la sagesse qui ne veut ni tout faire ni tout dire en un jour, sont au nombre des fruits les plus exquis, mais aussi les plus tardifs et les plus rares que produise la foi chrétienne.

La seconde partie du chapitre, on le dirait, fournit des armes à la théorie que nous combattons. Il ne s'agit plus seulement d'apprécier avec bienveillance les intentions de ceux qui se trompent et d'éviter à leur égard des formes brutales ou hautaines : il s'agit de leur cacher la vérité ; il s'agit de s'associer de fait à leurs erreurs.

Rien de plus inexact. La seconde partie ne contient que le développement de ce que contient la première; toutefois, que ce développement est grave ! Par nos paroles précipitées, par nos actes sans ménagement, nous pouvons mettre une occasion de chute devant nos frères, nous pouvons détruire l'œuvre de Dieu !

Est-il question de taire la vérité ou d'entretenir les erreurs soi-disant innocentes ? Semblerait-il qu'on dût tirer une telle conclusion du verset 22? « Toi, tu as la foi ? aie-la par devers toi, devant Dieu ! » — Mais ce verset n'a pour but que de détourner notre regard du prochain sur nous-mêmes, de sa paille sur notre poutre ; et cela est si vrai, que dans le même chapitre, Paul ne craint pas de condamner comme erronée la pratique même qu'il recommande : ne pas heurter aveuglément ! « Je sais qu'il n'y a rien de souillé par soi-même. » Bien plus, sa lettre, que les faibles liront tout comme les forts, est l'exposé de doctrine le moins complaisant qui assurément ait jamais été écrit. Si nous devons, dans le sens qui vient d'être indiqué, *avoir notre foi par devers nous devant Dieu,* Paul a fort peu payé d'exemple et dans l'Épître aux Romains, et dans toutes ses épîtres ; il a fort

mal enseigné la théorie des réticences charitables quand il a ordonné aux chrétiens « de prendre garde à ceux qui causent des divisions et des occasions de chute au préjudice de la doctrine », « de ne pas enseigner autrement, » « d'exhorter avec doctrine »; quand il leur a annoncé « qu'il y aurait un temps où les hommes ne supporteraient pas un enseignement sain ; mais, ayant des oreilles qui leur démangent, s'amasseraient des docteurs selon leurs propres désirs ».

La charité ne coûte rien à la vérité. Nous ne sommes pas infidèles, bien au contraire, parce que nous écartons les contestations, parce que nous recherchons les choses qui vont à l'édification mutuelle et à la paix. Pour que nos paroles soient vraies, il n'est pas absolument nécessaire qu'elles froissent. Pour que nos actes soient conformes à la parole de Dieu, il n'est pas absolument nécessaire qu'ils affligent et qu'ils scandalisent. L'amour peut tout dire, l'orgueil spirituel blesse toujours. Faites comme Paul ; au milieu de la délicatesse infinie de ses ménagements, il déclare mal fondés les scrupules de ses frères. Aimez-les comme lui, respectez-les comme lui ; comme lui vous pourrez les avertir, au moment et dans la forme convenables. Que si vous agissez différemment, si vous foulez aux pieds les égards que la politesse naturelle enseigne au défaut de la charité ; si vos paroles, si vos actes heurtent violemment des préjugés encore naïfs et sincères, vous mettrez devant vos frères une occasion de chute, d'abord en troublant leur conscience, ensuite en provoquant une imitation qui, ayant lieu contre leur sentiment intime, sera un péché : « Que ce qu'il y a de bien en vous ne soit pas blâmé... ne détruis pas l'œuvre de Dieu à cause d'un aliment. Toutes choses, il est vrai, sont pures, mais il y a du mal pour l'homme qui mange en donnant occasion d'achoppement... Si quelqu'un pense qu'une chose est souillée, elle est souillée pour lui, et si ton frère est contristé à cause d'un aliment, tu ne marches plus selon l'amour. Ne fais pas périr par ton aliment celui pour lequel Christ mourut... Celui qui hésite, est condamné s'il mange ; parce que cela ne vient pas de la foi. Or, tout ce qui ne vient pas de la foi, est péché. »

C'est ainsi que la vérité même, aux mains de l'orgueil

humain, peut devenir une cause de péché ! Concluons donc, avec l'apôtre, « qu'il est bien de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, et de ne faire aucune chose en quoi notre frère ait occasion d'achoppement, ou de chute, ou d'affaiblissement. »

Concluons de la sorte, bien décidés à ne sacrifier aucune parcelle de vérité, soit en paroles, soit en action ; et bien décidés aussi à suivre, avec l'aide de Dieu, la voie paisible, douce, patiente, au lieu de nous jeter dans la voie brutale, où l'on marche en heurtant, en provoquant, en scandalisant à tout propos. Ne connaissons-nous pas ces deux espèces de chrétiens : les uns, parfaitement fidèles, ne pactisant avec aucune erreur, n'abandonnant aucune vérité, mais instruisant sans blesser, édifiant sans ruiner, pleins de cette urbanité, de cet amour « qui ne se vante pas, qui ne s'enfle pas, qui ne pense pas le mal ; » les autres, se croyant plus fidèles, parce qu'ils sont plus rudes, confondant la répréhension fraternelle avec l'esprit du jugement, l'enseignement avec les contestations, repoussant le support que Dieu ordonne à l'égal des compromis que Dieu condamne, mettant leur honneur à dire ce qui choquera le plus, à faire ce qui scandalisera le plus, et croyant avoir relevé les faibles parce qu'ils les ont prématurément entraînés à une imitation que leur conscience n'approuve pas. — Lequel se sera le mieux conformé à la volonté du Seigneur, celui qui, entrant dans une chapelle où de pauvres catholiques vont invoquer une image, se découvrira comme tout le monde, qui évitant tout acte indiquant une association quelconque au culte idolâtre, évitera aussi tout grossier manque de respect, qui ira ensuite parler à ces âmes de l'amour de Christ, seul médiateur entre Dieu et les hommes, qui leur signalera enfin l'erreur funeste dans laquelle ils sont tombés ; ou celui qui, gardant le chapeau sur la tête parce que l'image n'est rien, troublant le culte par des insultes adressées à l'idole, ne laissera dans les esprits qu'une iritation pleine d'amertume, ou qu'un froissement voisin de l'incrédulité, ou qu'une inclination à imiter des actes d'irrévérence que le sentiment intime désavoue ? L'un aura fait des chrétiens l'autre des esprits forts ; et les chrétiens finiront par tourner le dos aux idoles beaucoup plus réellement que les es-

prits forts. Le premier sait aussi bien que le second, qu'il y a quelquefois de grands coups à frapper, une sainte hardiesse à déployer ; il sait qu'il y a des ménagements qui sont cruels, qu'il y a une dureté qui est pleine d'amour ; il ne se croit autorisé à tolérer ou à ménager aucune erreur principale ou secondaire ; cependant il pense qu'il faut s'adresser d'abord aux consciences, qu'il faut renouveler le fond avant de s'attaquer aux actes extérieurs, et que le mode de prédication qui ridiculise une pratique avant d'avoir détruit le principe consciencieux d'où elle émane, n'est pas le plus conforme à la charité.

Le huitième chapitre de la première Épître aux Corinthiens, ne parle plus seulement de la distinction des viandes, mais des viandes sacrifiées aux idoles : c'est un commentaire admirable du chapitre que nous venons de parcourir, il nous montre comment la fidélité n'a pas besoin de se faire brutale pour être complète et comment les méthodes violentes, appliquées sans préparation aux manifestations extérieures d'un mal qui existe encore, risquent de tuer le malade. Il y a des gens qui, au lieu de guérir le principe de la petite vérole, font rentrer les boutons ; on sait le résultat ! Nous appliquons une médecine semblable lorsque nous scandalisons, quant aux pratiques, ceux dont nous n'avons pas modifié avant tout le sentiment consciencieux.

Cherchez le principe d'une telle conduite, vous trouverez l'orgueil : « Nous savons que nous avons tous de la connaissance ; la connaissance enfle, mais l'amour édifie ; et si quelqu'un pense savoir quelque chose, il n'a encore rien connu comme il faut connaître. »

Vous savez ! dit l'apôtre : à la bonne heure ; ce que vous savez est vrai, « une idole n'est rien dans le monde. » Or, tous ne sont pas si instruits, « la connaissance n'est pas en tous. » Cependant ceux-là aussi mangent, « et quelques-uns, se faisant encore conscience de l'idole, mangent une chose comme sacrifiée aux idoles. » Cela est bien simple, « car si quelqu'un te voit, toi qui as de la connaissance, assis dans un lieu consacré aux idoles, la conscience de celui

qui est faible ne se fondera-t-elle pas là-dessus pour manger les choses sacrifiées aux idoles ? » Et ils entrent ainsi dans un chemin qui peut les mener à la mort : « leur conscience qui est faible en est souillée...... et le frère qui est faible, à cause duquel Christ mourut, ne périra-t-il pas par ta connaissance ? »

Ce n'est pas un aliment qui nous rend recommandables à Dieu. Nous ne sommes pas chrétiens, parce que nous mangeons indistinctement tout ce qui se vend à la boucherie. Ce qui ne veut pas dire assurément que le principe de la distinction des viandes soit indifférent ou qu'il y ait aucune erreur indifférente. Le chrétien qui aurait négligé d'avertir charitablement ses frères faibles — comme le fait Paul — que l'idole n'est rien, que la distinction des viandes est fondée sur un mensonge, le chrétien qui aurait dit : « Ces erreurs sont sans importance, » aurait peut-être été plus coupable encore que celui qui, abusant de sa connaissance et de sa liberté, aurait mis des occasions de chute devant eux.

Il y a simplement *deux manières* d'obéir à tous les préceptes et d'annoncer toute la vérité. — L'apôtre ne veut pas enseigner autre chose, quand il résume ainsi sa pensée, qui est la pensée du Saint-Esprit : » Prenez garde que ce droit même que vous avez, ne devienne une occasion d'achoppement pour les faibles... En péchant contre les frères et en blessant leur conscience qui est faible, vous pêchez contre le Christ. C'est pourquoi, si un aliment est une occasion de chute pour mon frère, je ne mangerai plus jamais de viande, afin que je ne sois pas une occasion de chute pour mon frère. »

Le dixième chapitre de la même lettre est à son tour un commentaire aussi admirable de celui que nous venons de lire, que celui-ci l'était du chapitre quatorzième de l'Épître aux Romains. La Parole de Dieu, attentivement et *complétement* méditée, ne laisse aucune place aux doutes qui pourraient naître quand on la parcourt à la hâte ou quand on se contente de citer des textes, des fragments isolés.

Ainsi, n'est-il pas vrai qu'un doute, qu'une pensée in-

quiétante est restée dans nos esprits après avoir lu le chapitre huitième? Serait-il donc permis de s'asseoir dans le temple des idoles? l'association au culte abominable qu'on leur rend serait-elle la marque d'un grand développement évangélique? — Il nous semble entendre les lecteurs légers de la lettre de Paul, la commenter dans l'assemblée de Corinthe : « Vous le voyez, il n'y a pas de mal, en soi, à être à table au temple païen ; c'est même une preuve de *force.* Il ne faut s'en abstenir qu'à cause des faibles, et en leur présence. Les actes extérieurs importent peu ; la vraie spiritualité s'élève au-dessus de ces misères ; elle s'unit à Dieu, et, dès lors, les actions du corps ne sont plus des péchés. » — Convenons-en, l'occasion était belle. Être à table dans le temple des idoles ! que veut-on de plus? Nous sommes étonnés que l'école mystique n'ait pas mieux profité de cette largeur extraordinaire de Paul pour démontrer l'innocence de toutes les solidarités, de toutes les complicités, de toutes les adhésions données aux superstitions les plus grossières.

Or, voici que, *dans la même Épître,* une page plus loin, l'apôtre condamne absolument l'acte qu'il avait paru approuver !

Il est très-vrai que l'idole n'est rien, que par conséquent, la viande offerte aux idoles n'a rien en elle de réellement souillé ; mais faire ce qui indique une sorte de profession d'idolâtrie, faire ce qui produit une impression funeste sur autrui, voilà qui n'est pas indifférent. « Toutes choses me sont permises, mais toutes choses n'édifient pas. »

S'agit-il de nous asseoir à une table publiquement dressée pour manger ce qui a été sacrifié aux idoles, de nous asseoir dans un temple, par exemple, l'interdiction est absolue ; elle ne ne se fonde pas sur le respect de la conscience des faibles, elle se fonde sur le respect *de notre propre conscience :* « Que dis-je donc? qu'une idole soit quelque chose? ou que ce qui est sacrifié à une idole soit quelque chose? Non; mais que ce que les nations sacrifient, elles le sacrifient aux démons et non pas à Dieu. Or, je ne veux pas que vous ayez mocmunication avec les démons... Vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons... »

S'agit-il au contraire d'un repas ordinaire, dans un lieu

ordinaire ? Si l'on nous avertit que certaines viandes ont été sacrifiées aux idoles, abstenons-nous *à cause de la conscience des autres :* des faibles, qui peuvent penser encore que ces viandes conservent quelque chose d'impur, alors même qu'elles ne sont plus mangées d'une manière et dans un lieu qui donnent au festin le caractère d'une profession d'idolâtrie ou d'indifférence à l'égard de l'idolâtrie. Leur opinion est fausse, la liberté chrétienne des forts n'a pas à s'arrêter pour si peu ; néanmoins les principes de charité établis par les chapitres précédents trouvent ici leur application : « Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans vous enquérir de rien pour raison de conscience. Que si quelqu'un des incrédules vous invite, et que vous y vouliez aller, mangez de tout ce qui vous est présenté, sans vous enquérir de rien pour raison de conscience ; mais si quelqu'un vous dit : C'est une chose sacrifiée aux idoles, n'en mangez pas, à cause de celui qui a donné l'avertissement, et à cause de la conscience... Or, je dis, la conscience, non la tienne, mais celle de l'autre ; car, pourquoi ma liberté serait-elle jugée par une autre conscience ? »

L'Écriture défendait si positivement de manger les viandes offertes aux idoles, soit dans les repas expressément idolâtres — à cause du péché réel de communion publique avec l'idolâtrie — soit dans les repas particuliers quand elles étaient désignées comme provenant d'un sacrifice — à cause de la conscience des faibles et des convives païens eux-mêmes — que les apôtres à deux reprises ont compris cet article dans la liste bien courte des prohibitions imposées aux chrétiens d'entre les gentils (Actes XV, 29, et XXI, 25.) Enfin, l'Apocalypse met au nombre des péchés de l'Église de Pergame et de celle de Thyatire, la tolérance accordée par elles à des doctrines permettant de manger les choses sacrifiées aux idoles.

On n'a donc pas le droit de dire que l'abandon partiel de la vérité ait été jamais, en aucune mesure, recommandé par les apôtres. Ils ont recommandé de ne donner ni à la manifestation de la vérité ni aux attaques contre l'erreur des formes propres à tuer la conscience au lieu de tuer l'erreur elle-même, des formes propres à blesser dans son prin-

cipe de vie le germe des convictions sérieuses, et à pousser vers l'imitation prématurée des actes, ceux en qui l'on n'a pas encore produit la conformité des sentiments. Paul ne respecte aucune opinion fausse, la distinction des jours et des viandes est nettement condamnée par lui ; il est vrai qu'il ne respectait pas davantage l'esprit tracassier, vaniteux, faisant montre de ses lumières, jugeant le prochain, tourmentant et scandalisant à plaisir, multipliant les manifestations extrêmes afin de mieux étaler sa liberté chrétienne. Cet esprit-là régnait un peu à Corinthe et à Rome... ne le connaîtrions-nous pas aussi ? ne le découvririons-nous jamais dans nos propres cœurs.

Il y a dans le livre des Rois une parole que nous avons besoin de méditer. C'est la réponse d'Élisée à Naaman : « Va en paix. » — Va en paix ! Et Naaman vient de lui dire : « Quand mon maître entrera dans la maison de Rimmon pour se prosterner là, et qu'il s'appuiera sur ma main, je me prosternerai dans la maison de Rimmon ! » et Naaman a dit encore : » Ne pourrait-on point donner à ton serviteur de la terre d'Israël la charge de deux mulets ? car ton serviteur ne fera plus de sacrifices ni d'holocaustes à d'autres dieux, mais seulement à l'Éternel. » A quoi pense Élisée? A-t-il oublié la déclaration solennelle : « Tu ne te prosterneras point devant un autre dieu, parce que l'Éternel se nomme le Dieu jaloux ? » A-t-il oublié la défense positive d'offrir des sacrifices ou des holocaustes à Dieu hors du temple et par d'autre mains que celles des fils d'Aaron ? Non, Élisée n'a rien oublié. Non, Élisée ne sanctionne rien, ni la participation au culte idolâtre, ni les sacrifices offerts en violation de la loi, ni même la superstition soi-disant innocente qui attribue une sainteté particulière à la terre d'Israël. Mais Élisée sait que Naman, païen il y a une heure, est à présent adorateur du vrai Dieu : « L'Éternel, s'est-il écrié, est le seul Dieu qu'il y ait sur la terre. » Or, Élisée pense qu'une révélation comme celle-là suffit à remplir et à occuper une âme pendant un jour. Il pense que le lendemain prendra soin de ce qui le regarde, et que Celui qui a commencé cette œuvre merveilleuse daignera l'achever. Il pense que les bons principes sont féconds, pourvu qu'on ne veuille pas leur demander tous

leurs fruits à l'instant même où ils ont été semés. Il pense que Dieu ne veut pas résoudre toujours à l'avance nos difficultés de conduite et nous donner *la provision de solutions* que nous voudrions avoir. Il pense que nous avons à sentir notre dépendance, même sous ce rapport, et à vivre de notre pain quotidien. — *Va en paix,* dit-il à Naaman, c'est-à-dire, ne t'inquiète pas aujourd'hui d'autre chose que de ce que l'Éternel vient de t'accorder. Va en paix, c'est-à-dire marche en avant avec foi, avec confiance, les regards fixés sur celui qui t'aime, qui te l'a prouvé, qui a été te chercher au travers de ton idolâtrie, de tes grandeurs mondaines et de ta lèpre. Va en paix, tu as bien plus à apprendre et bien plus à sacrifier que tu ne l'imagines aujourd'hui. Si je levais un de tes doutes, j'en soulèverais cent, j'ébranlerais ta résolution, j'effrayerais ta foi naissante : le moment viendra ; il n'est pas venu.

La Bible désavoue également l'infidélité qui retranche quelque chose à la vérité, et l'impatience qui veut l'introduire tout entière le même jour dans la même âme. Sachons faire quelquefois la réponse d'Élisée. Un homme qui vient de se convertir nous déclare qu'il restera peut-être dans l'Église officielle dont nous sommes séparés : « Va en paix, lui dirons-nous, cher frère ; nous verrons cela plus tard. Occupe-toi maintenant du Sauveur qui t'a fait goûter combien il est bon. » Cet homme est disposé à admettre la succession épiscopale comme les anglicans, ou l'abolition des sacrements comme les quakers, ou l'abolition de l'Église comme les plymouthistes : « Va en paix, lui dirons-nous encore. Ces questions sont graves ; nous y reviendrons. Toi-même, tu seras conduit à rejeter tes opinions actuelles. Dieu t'a donné et te donnera. Quant à présent, savoure la grâce qu'il vient de t'accorder. »

SIXIÈME ARGUMENT : « Si les apôtres n'ont pas recommandé les concessions, ils en ont fait eux-mêmes, aux dépens des droits absolus de la vérité. Paul n'a-t-il pas consenti à se purifier et à circoncire Timothée ? »

Il ne peut y avoir que deux manières d'envisager les actions qu'on nous cite.

Ou elles étaient contraires à la volonté de Dieu, telle

que Dieu l'avait révélée au moment de la purification de Paul et de la circoncision de Timothée ; ou elles étaient conformes à cette volonté.

Les deux interprétations ont des partisans ; toutes deux s'appuient sur des arguments qui ne manquent pas de gravité. Quoique nous inclinions vers la seconde, nous ne nous sentons pas le droit de transformer une préférenee en certitude. Il est permis de douter quelquefois, et quand on doute, il faut savoir le dire, il faut savoir dire qu'on ne sait pas. Un ton plus tranchant serait-il mieux accueilli ? nous ne voulons pas nous en informer. Puisse-t-il, en tout cas, n'être jamais le nôtre ! Il y aura peut-être des lecteurs aux yeux desquels nos sincères aveux d'hésitation et d'ignorance donneront du poids à nos affirmations.

Quelle a été la conduite de Paul d'après l'un et l'autre système, et quelle conclusion doit-on en tirer ?

Le premier système est bien simple.

Paul agit d'une manière opposée à la volonté de Dieu telle qu'elle était révélée dès lors, telle qu'elle lui était spécialement révélée à lui, auteur de l'Épître aux Galates. Paul savait que la circoncision et les cérémonies légales étaient abolies. En écrivant aux Églises de Galatie ou de Rome, il n'avait indiqué aucune distinction entre les chrétiens-gentils et les chrétiens-Juifs qui en faisaient certainement partie.

Paul a cédé à un entraînement qui s'explique sans peine. — Pour Timothée, il voulait l'adopter comme son compagnon d'œuvre, comme son disciple, son fils bien-aimé. Préoccupé du désir d'écarter, dès l'entrée, les obstacles qu'on pourrait lui opposer, il s'est décidé à accomplir sur lui le rite de la circoncision qu'il n'avait accompli ni sur les autres païens convertis, ni même sur Tite, qu'il ne s'associait pas aussi complétement. — Pour la purification, il importe de se représenter la vivacité des craintes et des répugnances en présence desquelles Paul se trouva lors de son arrivée à Jérusalem. Le peuple est irrité contre lui : on l'accuse auprès des disciples eux-mêmes ; sa prédication sera entravée ; l'œuvre générale est menacée d'un grave échec ; une petite complaisance, et tous les dangers sont

écartés ; les autres apôtres, moins éclairés que lui au sujet de l'abolition définitive de l'économie légale, le pressent de faire taire tant de bruits. Et Paul se détermine à voiler un moment la connaissance qu'il a reçue, à subordonner, du moins il le croit, les petits intérêts au grand. Paul se laisse pousser vers le temple, où il va chercher, non une purification qu'il sait accomplie par le sang de Christ, mais la suppression des divisions et des scandales.

Si les choses se sont passées ainsi, que sommes-nous autorisés à en conclure ?

Que Paul a commis deux fautes ; rien de plus, rien de moins. Jusqu'à ce qu'on nous ait montré dans l'Écriture une approbation formelle, ou qu'on en ait effacé la sentence contre ceux qui disent : « Faisons du mal, afin qu'il en arrive du bien, » il restera démontré que celui qui accomplit sciemment un acte illégitime *a tort.*

Paul, qui avait écrit contre la circoncision, a circonci par faiblesse ; Paul, qui avait prouvé l'abolition des cérémonies légales, a participé aux cérémonies par faiblesse ; exactement de la même manière que Paul, qui a écrit le treizième chapitre de la première Épître aux Corinthiens, a manqué de charité et de douceur envers Marc et Barnabas.

Que l'Écriture rapporte sans réflexions les fautes de Paul, rien de plus ordinaire. Elle a raconté de même les mensonges de Jacob. — Et ne peut-on pas penser que la faute commise par Paul à Jérusalem a été punie par ses conséquences, ainsi que l'avaient été celles de Jacob ? C'est afin d'éviter l'orage que Paul se purifie, et voilà que l'orage éclate avec dix fois plus de force : la concession devient profanation.

Quoi qu'il en soit, il demeure évident que nous ne saurions argumenter des torts de Paul pour justifier les nôtres, que ses chutes ne sont pas meilleures à imiter que celles de Pierre, et que sa faiblesse à Jérusalem ou à Lystre n'est pas plus sainte que sa colère à Antioches (Actes XV, 38, 39.)

La seconde interprétation tend à établir que Paul, lorsqu'il se purifiait à Jérusalem, lorsqu'il circoncisait Timo-

thée, agissait en conformité parfaite avec la volonté de Dieu, telle qu'elle était révélée alors et à Paul et aux autres apôtres.

Comment croire en effet à l'hérésie collective, persistante de tous les apôtres et de la grande Église de Jérusalem, de l'Église que décrit le chapitre quatrième des Actes, de l'Église vers laquelle affluent les contributions et les preuves d'amour des autres Églises, de l'Église que l'on consulte et qui condamne avec éclat l'erreur des judaïsants ? — Or, voici vingt-sept ans que cette Église est fondée ; voici vingt-sept ans que ses membres persévèrent d'un commun accord dans le temple (Actes II, 46, 47), qu'ils sont tous zélateurs de la loi, qu'ils font tous circoncire leurs enfants et suivent tous les coutumes (XXI, 20, 21) ; et le Saint-Esprit, qui dès l'origine a si puissamment signalé le devoir de soustraire les gentils aux prescriptions légales, le Saint-Esprit aurait laissé subsister jusqu'alors l'erreur qui les faisait peser sur les Juifs convertis ! N'est-il pas évident que Dieu lui-même distinguait entre les chrétiens grecs et les chrétiens Juifs, tolérant pour un temps parmi ces derniers le maintien d'usages dont il interdisait formellement l'introduction chez les premiers ?

Il ne me répugne pas moins d'admettre dans le ministère de Paul deux chutes aussi profondes que le seraient en réalité celles-ci, deux chutes que l'apôtre n'aurait jamais déplorées plus tard, tandis qu'il enregistrait avec tant de soin celle de Pierre !... Pourquoi supposer que Paul ait fait *par entraînement* à Lystre et à Jérusalem ce qu'il a fait *spontanément* à Cenchrée ? y avait à Cenchrée des Juifs à ménager, lorsque, plusieurs années auparavant, Paul s'y était fait couper les cheveux en vertu d'un vœu, suivant, lui aussi, les coutumes légales que l'Évangile n'avait pas nécessairement abolies, et ne soupçonnant pas encore qu'il eût cessé d'être juif parce qu'il était devenu chrétien ? Sa bonne foi n'est-elle pas évidente ?

Le récit de ce qui se passa à Jérusalem semble aussi mettre cette bonne foi dans tout son jour. — Paul vient d'arriver. Les frères se réjouissent des choses merveilleuses que Dieu a accomplies par son moyen. Mais un bruit, bruit faux et calomnieux sans doute, s'est répandu parmi les

Juifs de Jérusalem. « On leur a souvent dit de toi, que tu enseignes la défection à l'égard de Moïse à tous les Juifs qui sont parmi les nations, en disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni suivre les coutumes ! » Comment prouver la fausseté d'une telle imputation ? « Fais ce que nous te disons : nous avons quatre hommes qui sont sous un vœu ; prends-les et te purifie avec eux, et paie pour eux, afin qu'ils se rasent la tête ; et tous sauront qu'il n'est rien de ce qu'on leur a souvent dit de toi, mais que tu marches aussi toi-même en gardant la loi. » Or Paul ne leur répond pas, n'essaie pas un instant de leur répondre que, loin de desavouer sa propre doctrine, il est forcé de dénoncer l'erreur profonde, la grossière infidélité où vivent depuis un quart de siècle tous les apôtres et tous les chrétiens de Jérusalem ; que, loin de faire lui-même ce qu'il a interdit aux autres de la part du Seigneur, il prêchera la grâce à ses frères égarés, leur déclarant que ceux qui exécutent des œuvres de loi sont sous la malédiction, Paul se tait ; bien plus, il consent! Il va accomplir un acte que sa conscience désavoue, et l'accomplir *afin de prouver qu'on l'a calomnié en lui attribuant l'intention d'attaquer la circoncision et les coutumes légales !* — Il y a des impossibilités morales comme des impossibilités physiques. Paul croyant que ses paroles contre les cérémonies s'appliquaient aux Juifs, et consentant à démentir son ministère entier, n'est-ce pas une de ces impossibilités ? Imaginez qu'au lieu de lui proposer de se purifier, lui Juif, on lui eût proposé de faire purifier un païen converti, Trophime, par exemple, qu'il avait amené à Jérusalem, ne voyez-vous pas de quel air il aurait repoussé une semblable proposition ? Ne voyez-vous pas reparaître l'homme qui a tenu tête aux frères descendus de Judée à Antioche, aux envoyés de Jacques et à Pierre ?

Il en est de même de la circoncision de Thimothée. — Paul a écrit aux Galates : « Quant à Tite, quoiqu'il fût Grec, il ne fut pas contraint d'être circoncis... Nous ne leur cédâmes par conviction pas même un moment, afin que la vérité de l'Évangile demeurât chez vous... Voici moi Paul, je vous dis que, si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien... » — Et Paul consentirait à *circoncire !* mais il ne s'agirait pas seulement d'une *concession*, il s'agirait

d'un *reniement*; il s'agirait de *se séparer de Christ;* il s'agirait de *déchoir de la grâce.* Paul a prononcé d'avance sa propre condamnation. — Il y a donc quelque différence entre Timothée que Paul circoncit et Tite qu'il a refusé de circoncire, et tous les gentils auxquels il déclare que, s'ils se font circoncire, Christ ne leur sert de rien. Timothée était fils d'une *femme juive* et d'un *père grec*, double circonstance qui explique tout. Sans la seconde, Timothée aurait été circoncis dès son enfance, et il n'y aurait pas eu de décision à prendre; sans la première, il n'y aurait pas eu de décision à prendre non plus, car le fils d'un père grec et d'une mère grecque n'aurait jamais pu être circoncis, Paul avec les autres apôtres l'aurait défendu contre les prétentions des judaïsants. — Restait à résoudre une question *de fait*, non *de dogme.* Que, dans sa solution, l'apôtre ait tenu compte de la susceptibilité des Juifs, d'autant plus excitée « qu'ils savaient que le père de Timothée était Grec, » et qu'ainsi ce jeune homme — l'un des leurs par sa mère — n'avait pas été circoncis, nous sommes prêts à l'admettre. N'admettra-t-on pas aussi que Timothée, devenu chrétien sous l'influence de sa mère et de sa grand'mère (2 Timothée, 1,5) pouvait bien être devenu juif auparavant sous les mêmes influences, et que Paul en conséquence a pu avoir un motif nouveau de le traiter comme juif?

Il aurait donc existé à cette époque une différence pleinement voulue ou du moins pleinement tolérée de Dieu, entre les chrétiens Juifs et les chrétiens gentils. — D'où vient-elle? D'une autre différence fondamentale et qu'il importe de bien saisir, si l'on veut avoir la clef de beaucoup de difficultés et de contradictions prétendues. — *Israël a été élu en qualité de nation.* Par une exception unique dans l'histoire du monde, c'est la nation que Dieu a prise à lui, c'est la nation que Dieu a châtiée, la nation qu'il rappellera dans la terre promise; enfin, c'est la nation qu'il convertira un jour : « *Tout Israël* sera sauvé. » — De là, des conséquences faciles à concevoir. Les pratiques établies par les livres de l'Ancien Testament n'avaient pas seulement pour Israël le caractère qu'elles ont pour nous : elles avaient le caractère d'institutions nationales; elles étaient le signe de ralliement d'un peuple, du peuple choisi par Dieu même ; il est

naturel dès lors que les Juifs convertis aient attendu un ordre formel, avant de rejeter entièrement ces signes d'une adoption permanente et spéciale.

L'ordre formel n'est pas venu sur-le-champ : pourquoi? la signification *nationale* de la circoncision et des autres rites leur ôtait aux yeux des Juifs chrétiens la signification *dogmatique*, seule dangereuse. Autre était la conservation de certains usages attachés à la qualité de Juif, autre leur adoption par les gentils qui manifestaient ainsi, non l'intention d'appartenir à la nation juive, mais l'intention de se justifier devant Dieu. Distinction essentielle et qui fait comprendre que les déclarations des premières épîtres de Paul, loin d'attaquer le maintien des usages juifs parmi les Juifs, s'appliquaient essentiellement à la fausse doctrine qui voulait les imposer aux gentils *comme un moyen de salut*. Même l'Épître aux Galates, si péremptoire, a soin de dire : « Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui *vous justifiez* en la loi. » Il semble que tout revienne à cette déclaration de la première Épître aux Corinthiens : « Quelqu'un fut-il appelé étant circoncis, qu'il ne ramène point l'incirconcision ; quelqu'un fut-il appelé dans l'incirconcision, qu'il ne se fasse pas circoncire. La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien... » Dieu n'avait pas encore donné le commandement de détacher de la circoncision les Juifs qui, au péril de leur vie, reconnaissaient Jésus pour leur unique Sauveur ; Dieu voulait qu'on se tournât uniquement contre ceux qui disaient aux gentils : « A moins que vous ne soyez circoncis selon la coutume de Moïse, *vous ne pouvez être sauvés* » (Actes XV, 1).

Au reste, la tolérance de Dieu à l'égard de la conservation des coutumes juives parmi les Juifs, devait avoir un terme. Un événement ne pouvait suppléer une revélation, et la ruine de Jerusalem, la destruction du temple, la cessation du culte juif ne suffiraient pas à justifier l'abandon ultérieur des usages que la parole expresse du Seigneur n'aurait pas proscrits. — La parole qui les proscrit se trouve dans l'Épître aux Hébreux. Les autres épîtres, adressées à des Églises où dominait l'élément gentil, écrites en présence de la sanction donnée par tous les apôtres aux pratiques juives des chrétiens de la Palestine, ne pouvaient avoir la

portée d'une lettre adressée *à ces Juifs-Chrétiens*, Épître où se trouvent des textes : IV, 14 et suivants, VII, 11 et suivants, VIII, 2-6, X, 1-13, qui réduisent la sacrificature, l'ordre lévitique et le temple de Jérusalem à n'être que l'*ombre* des célestes réalités manifestées par Jésus-Christ ; VIII, 7-13, où l'ancienne alliance entière est déclarée caduque : « ce qui vieillit est près de s'évanouir » ; IX, 1-15, où toutes les cérémonies de la loi sont presque constamment rappelées au passé, où il est parlé « des ordonnances charnelles imposées *jusqu'au temps du redressement* » ; XII, 18 et suivants, où il est dit *aux Juifs* qu'ils ne se sont pas approchés de la montagne de Sinaï, qu'ils ont dit adieu à la loi pour se tourner vers la grâce ; enfin XIII, 9-14, où l'enseignement entier de l'apôtre se résume et se termine par la conclusion pratique : « Sortons donc vers lui, hors du camp, en portant son opprobre. » — On est d ailleurs assez d'accord sur l'époque tardive de la rédaction de l'Épître aux Hébreux, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en rappeler les preuves, empruntées en partie aux versets 19, 23 et 24 du dernier chapitre.

Quant à ceux qui n'acceptant pas l'idée d'un progrès dans la révélation de Dieu entre la Pentecôte et la clôture du canon sacré, ne pourraient croire que Dieu ait voulu tolérer pour un temps parmi les juifs-chrétiens ce qu'il devait supprimer plus tard, il suffira sans doute de leur rappeler que l'assemblée de Jérusalem dirigée par le Saint-Esprit défendait absolument aux gentils les viandes sacrifiées aux idoles; or la première Epître aux Corinthiens venait plus tard réduire cette défense aux festins publics dans le temple des idoles et aux viandes au sujet desquelles un avertissement exprès était donné. Nous pensons l'avoir établi, les usages juifs étaient pleinement autorisés parmi les juifs-Chrétiens au moment où Paul accomplit les deux actes si souvent invoqués. — Parce que Paul a fait des actes *légitimes*, aurons-nous le droit d'en faire d'*illégitimes ?* Parce qu'il a procuré la paix sans abandonner aucune portion de la vérité, aurons-nous le droit de procurer la paix en abandonnant la vérité ? — Singulière logique que celle-là !

En résumé, de deux choses l'une : ou Paul a fait ce que

Dieu ne permettait pas, et sa faute ne justifie pas les nôtres ; ou Paul a fait ce que Dieu permettait, et sa soumission ne justifie pas nos désobéissances.

On le voit donc, quand on n'a pas étudié de près certains passages de la Bible, ils offrent une excuse indéterminée, et d'autant plus commode, à toutes les infidélités. On se dit en termes généraux : « Les droits de la vérité ne sauraient être absolus, car Paul se faisait tout à tous, car il voulait qu'on ménageât les faibles, car il accordait aux préjugés des juifs sa propre purification et la circoncision de Timothée. »

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir. La méditation attentive des textes cités ne conduit pas au même résultat, Dieu merci, qu'une lecture superficielle.

Elle nous conduit à respecter de plus en plus, et sans en sacrifier un atôme, les droits absolus de la vérité.

IV

— « *Ce n'est pas renier la vérité que de donner la première place à l'édification et de préférer la vie au dogme.* »

Nous avons déjà signalé ceci plusieurs fois ; passons vite.

Mais ne passons pas sans avoir mis en lumière ce qu'il y a réellement au fond d'une théorie dont rien n'égale, semble-t il, la haute spiritualité.

Est-elle dirigée contre la théologie qui n'est que théologie, contre la dogmatique qui n'est que dogmatique ? On le dirait. Regardez-y de plus près cependant. — Où sont les partisans du dogme sans vie et de la foi sans amour ? Le dogme sans la vie n'est pas la vérité ; la foi sans l'amour n'est pas la vérité. Ceux qui défendent les droits absolus de *la vérité* sont donc adversaires déclarés de ces deux erreurs ;

leur but est précisément d'empêcher qu'on ne sépare ce que Dieu a uni, qu'on ne distingue entre le dogme et la vie, qu'on ne dise : « Choisissez entre les deux moitiés de la vérité divine ; il faut préférer l'une ou l'autre ; il faut sacrifier l'une à l'autre : il faut oublier un peu le dogme pour avoir la vie, ou bien oublier un peu la vie pour s'occuper du dogme ; il faut se rallier à la tendance dogmatique ou à la tendance pratique. »

S'il était absolument nécessaire de trouver des représentants de la tendance *pratique*, ne devrait-on pas les chercher parmi les hommes qui adhèrent aux réformes ecclésiastiques entreprises au milieu de nous ? Qu'est-ce qui séparait les pasteurs démissionnaires vaudois de leurs collègues demeurés dans l'église officielle ? une question de dogme ? Non. Les uns et les autres tenaient à l'orthodoxie. C'était une question de pratique, de conduite, d'application. — Qu'est-ce qui sépare les pasteurs démissionnaires français des chrétiens demeurés dans l'Église officielle ? une question de dogme ? Non, les uns et les autres font la même profession personnelle. C'est encore une question d'application.

Et qui donc marche peut-être vers l'orthodoxie séparée de la vie, sinon les églises de multitude ? — Nous l'avons plusieurs fois remarqué : une de leurs chances — nous osons à peine dire la meilleure — est d'aboutir à la restauration des formulaires ; or, des formulaires irréprochables derrière lesquels, en dépit d'une discipline impuissante, *le monde* vient se ranger, c'est le règne du dogme sans vie. Il n'y a pas de despote plus farouche, plus dur et plus hostile parfois au vrai christianisme, que la fidelité dogmatique des églises mondaines. L'Allemagne en a fait la triste expérience ; elle a vu jusqu'où une église nationale peut pousser le zèle orthodoxe et la haine du réveil.

Nous nous sommes souvent demandé pourquoi les chrétiens qui condamnent le mouvement ecclésiastique prennent contre nous le parti de la vie, de l'amour, du progrès intérieur. La masse incrédule à laquelle ils veulent demeurer associés serait-elle plus vivante qu'orthodoxe, plus pénétrée *d'amour* que de foi, plus accessible au *progrès intérieur* qu'aux convictions dogmatiques ? Non : cela n'est pas ; cela

ne peut pas, cela ne doit pas être ; les œuvres sont au niveau des croyances.

Serait-ce que, de notre côté, on arborerait le drapeau d'une sèche théologie, et que, mutilant ainsi l'Evangile, on en prendrait ce qui s'adresse à la tête en négligeant ce qui s'adresse au cœur?—Nous répondons encore : Non, sans hésiter. Nous savons, hélas, quelle distance énorme sépare notre obéissance de notre connaissance, combien notre conduite est loin de glorifier celui que nous confessons des lèvres. Nous sommes de tristes chrétiens. Ne veut-on affirmer que cela, nous l'avouerons en gémissant. — Mais, quant à adopter une théorie qui supprime ou subordonne une portion quelconque de la parole inspirée, nous nous sentons nets d'un tel péché. Avons-nous prononcé une parole qui tendît là ? Lorsque nous avons couru au plus pressé en rappelant l'importance du dogme, n'avons-nous pas rappelé par cela même l'importance de la vie qui ne se relève qu'avec lui ? Et le dogme dont nous parlions, était-ce moins ce qui s'adresse à la tête que ce qui s'adresse au cœur, si tant est qu'il y ait un dogme qui n'intéresse pas le cœur, une vérité qui ne sanctifie pas ?

Nous voudrions que ceux qui se forgent de telles idées au sujet du mouvement ecclésiastique vissent de près les églises auxquelles il a donné naissance, dans le canton de Vaud par exemple. — Ils reconnaîtraient que nulle part peut-être l'équilibre des vérités n'est plus scrupuleusement maintenu, que nulle part on ne s'attache davantage à mettre les âmes, les consciences en jeu, que nulle part on n'est plus éloigné de s'enfermer dans la répétition des formules ou dans la démonstration des dogmes que nul ne conteste; on y sent le besoin de s'approcher de la personne même du Sauveur, de s'approprier les grâces du Saint-Esprit, de goûter les joies de la communion fraternelle, de veiller sur la fidélité du témoignage qu'est destinée à rendre la conduite des Chrétiens.

Chose étrange! si la discussion purement dogmatique doit se conserver quelque part, *c'est au sein des églises mondaines*. Comme les dogmes y sont attaqués, ils y sont aussi défendus. Les pasteurs fidèles qu'elles renferment ne sauraient mieux faire, et plaise à Dieu qu'ils ne se laissent ja-

maïs séduire par la théorie spiritualiste qui leur conseille de laisser là des points contestés, pour se jeter dans le christianisme sentimental que tout le monde accepterait! Les pasteurs d'une Église véritable peuvent quelquefois interrompre, sinon l'enseignement, du moins le combat au sujet de la saine doctrine; les pasteurs pieux d'un établissement multitudiniste n'ont pas ce droit.

Ainsi les querelles théologiques dont on voudrait nous attribuer le monople, sont au contraire l'attribut nécessaire des chaires officielles.

Ainsi la réaction spiritualiste manque de prétexte, et, tandis que *personne* ne songe à exagérer le dogme aux dépens de la vie, il se trouve des chrétiens qui cèdent plus ou moins à la tentation de s'occuper d'édification, de vie, d'amour, en voilant un peu le dogme et sans trop sonder les divergences dont il est l'objet.

Il y a là le principe d'une révolte bien dangereuse contre les droits de la vérité. Ou plutôt, la notion même de *vérité* est détruite, dès qu'on se permet de distinguer entre les éléments qui la composent, entre le fruit et l'arbre, entre la conséquence et le principe, entre la vie et le dogme. La vie est un dogme; le dogme est une vie. Le langage même qu'on est forcé d'employer en discutant la théorie mystique est déjà une atteinte portée à la vérité. Où s'arrête le dogme, et où commence la vie? La révélation de Dieu contient-elle quelque chose qui ne soit propre à édifier? Que penser d'une connaissance qui ne produirait pas l'amour? Que penser d'un amour qui ne serait pas basé sur la connaissance? Distinctions subtiles et malsaines, que nous avons besoin de désapprendre et que nous regrettons d'avoir employées un moment, fût-ce pour les combattre!

Effacez de la loi de Dieu l'ordre de la respecter *tout entière*, et la loi de Dieu n'existe plus. Aussi l'Éternel a-t-il dit: « Vous n'ajouterez *rien* à la parole que je vous commande et vous n'en diminuerez *rien*. » Aussi Jésus a-t-il dit: « Vous serez mes amis, si vous faites *tout* ce que je vous commande. » — Sans doute, nous ne faisons pas tout ce qu'il commande, bien s'en faut; sans doute, nous sommes toujours des chrétiens incomplets, penchant vers la droite ou vers la gauche, donnant à notre insu plus d'importance

à tel côté de la vérité qu'à tel autre, grossissant les choses qui nous préoccupent et diminuant celles qui demeurent en dehors des débats du moment ; mais de la révolte inconsciente à la révolte systématique il y a loin. Le jour où l'on ose avouer le dessein de choisir dans la révélation divine, de mettre en lumière certaine portion de la vérité, et de laisser dans l'ombre certaine portion de la même vérité, on entre dans un chemin qui mène beaucoup plus loin qu'on ne veut aller.

Ceux qui tiennent les premiers ce langage n'ont que d'excellentes, que de pieuses intentions. Ils maintiennent pour leur propre compte la vérité tout entière ; ils la professent ; ils ne renoncent assurément pas à l'enseigner. Seulement, ils ne veulent plus appuyer autant sur ce qui est nié par un grand nombre de docteurs et de membres de leur Eglise, sur ce qu'ils nomment plus particulièrement DES DOGMES, sur la divinité de Jésus-Christ par exemple, sur la personne et l'action du Saint-Esprit ! ils préfèrent insister sur ce qui est ou semble être unanimement admis, sur ce qu'ils nomment plus particulièrement *le l'édification et de la vie.* — Eh bien, la masse ne tardera pas à développer leur pensée, à en tirer même ce qu'ils n'y avaient point mis. La masse raisonnera ainsi : « Comme c'est au nom du principe de conciliation que des orthodoxes réagissent contre les tendances dogmatiques, nous pouvons en conclure que les dogmes sont de vains sujets de querelle qu'il faut abandonner pour avoir la paix. Comme c'est à l'instant où l'Église a refusé de confesser le dogme que des orthodoxes réagissent contre les tendances dogmatiques, il est évident que le dogme n'a pas à leurs yeux la valeur immense qu'il semblait avoir ; autrement ces orthodoxes auraient adopté une conduite absolument contraire : ils auraient donné une couleur plus dogmatique que jamais à leurs prédications ; ils auraient éprouvé le besoin de montrer qu'en s'associant aux faux docteurs, ils avaient l'intention de continuer à leur faire bonne guerre. Puisqu'ils parlent de se tourner vers la pratique, vers la spiritualité, vers l'édification, soyons certains que les disputes dogmatiques sont oiseuses, ou peu s'en faut ; que chacun en pense ce qu'il voudra, pourvu qu'on ne nous en fatigue plus les oreilles ; soyons ortho-

doxes, pourvu qu'il n'en soit plus question et que les discussions théologiques prennent fin. Laissons cela aux savants, aux docteurs. Qu'on cesse d'apporter à l'Église ce qui doit être réservé à l'école ! Il est si doux d'échapper aux dissentiments et de s'unir dans l'édification ! »

De là, une théorie proprement dite qui se formule peu à peu dans toutes les âmes mondaines et qui se cache même inaperçue au fond des âmes les plus croyantes, une théorie qui mutile de propos délibéré la vérité révélée, théorie audacieuse qui, portant la main sur la Bible et en faisant deux parts, s'écrie: « Je laisse celle-ci — au moins pour un temps — et je prends celle-là : *Tenons-nous-en à ce qui édifie.* »

Le principe d'une pareille option est jugé ; nous n'y reviendrons plus. Elle renferme ou la négation implicite des dogmes, ou ce qui est plus effrayant, la prétention de les mettre de côté en les déclarant vrais ! — Il ne sera pas inutile de dire quelques mots de ses *conséquences*.

Le quiétisme mystique a toujours été d'autant plus dangereux qu'il procède par réticences, par ménagements, par ajournements, n'attaquant de front aucune vérité, se contentant de voiler, d'amoindrir, de subordonner celles qui lui déplaisent, conciliant enfin notre foi personnelle avec le silence prudent et soi-disant charitable sans lequel nous ne pourrions demeurer unis aux incrédules.

Il égare d'autant mieux les âmes, qu'il flatte leurs secrets penchants, et qu'il les berce de la pensée intime de leur supériorité, de leur délicatesse, de leur tendance spirituelle et éthérée.

C'est lui qui s'est chargé d'assurer à toutes les erreurs successives l'appui d'excellents chrétiens, sans lesquels ces erreurs n'auraient pu s'établir. C'est lui qui s'est chargé d'assurer à toutes les Églises hérétiques, mondaines, persécutrices, le contingent d'excellents chrétiens sans lesquels elles n'auraient pu tromper, persécuter, et dont la présence faisait plus pour sanctionner ces pratiques infâmes, que ne faisaient pour les ébranler leurs répugnances, leurs protestations et leurs soupirs.

C'est lui qui a répété, de siècle en siècle, depuis Jésus-

Christ, la triste phrase que nous entendons si souvent aujourd'hui ; — « Laissons les questions *théologiques* ; revenons *à ce qui édifie* ; voilà du temps perdu *pour la vie des âmes.* »

A l'époque où commençait le culte de la Vierge et l'adoration des images, le quiétisme mystique tenait le langage de la conciliation et de la charité : — « Pourquoi tourmenter ces pauvres gens ? Si leur *théologie* n'est pas la meilleure, leur amour est sincère et fervent. Tous ceux qui croient au Seigneur ne sont-ils pas sauves, or ceux-ci ne croient-ils pas au Seigneur ? Une sèche dogmatique leur vaudrait-elle mieux que les naïves pratiques qui les *édifient?* En présence du monde à convertir, perdrons-nous notre temps et nos forces à discuter des erreurs nées d'un sentiment pieux ? Nous diviserons-nous ? Nous querellerons-nous ? Consacrons-nous plutôt à ce qui fait *la vie des âmes.* »

A l'époque où les premiers solitaires s'enfonçaient dans les déserts, où les premiers couvents se fondaient, le quiétisme mystique ne se montrait pas moins conciliant, pas moins charitable : — « Quel mal nous font ces dignes frères qui sacrifient leurs biens, qui se consacrent au jeûne et à la prière ? Quel mal nous font ceux-ci qui se réunissent pour méditer ensemble la Parole, pour accomplir en commun de bonnes œuvres, pour soigner les malades, pour soulager les pauvres, pour instruire les ignorants ? Que les *théologiens* examinent à la loupe le fondement scripturaire de leur conduite ; à la bonne heure ! Quant à nous, gens simples, qui ne comprenons pas les subtilités, qui n'aimons pas les disputes et qui ne croyons pas qu'on doive donner la première place à une dogmatique rigoureuse, il nous suffit de voir que ceux-là *s'édifient et qu'ils nous édifient.* Le temps que nous prendraient de sèches discussions. nous le réservons à ce qui est meilleur que les discussions, à ce que le Seigneur aime, à ce qui réjouit les anges, *à la vie intime des âmes.* »

Il n'existe pas une erreur, pas une seule, qui n'ait été protégée par un semblable plaidoyer. — Puis, quand l'œuvre du diable est achevée, avec le secours constant des chrétiens ; quand assez longtemps on a redit : « Songeons à l'édification et non au dogme ; renonçons aux disputes, respectons les

erreurs qui n'empêchent pas le développement de la vie évangélique, » il s'est trouvé que ces erreurs, tolérées sous prétexte de *vie*, étaient une source inépuisable de *mort;* il s'est trouvé que cette rigueur dogmatique tant décriée, sous prétexte *d'édification,* aurait pu seule empêcher le débordement effroyable des vices.

Ceux qui connaissent l'histoire ecclésiastique, savent si nous exagérons et si la responsabilité de la théorie sentimentale est moins lourde que nous ne venons de l'indiquer.

Ils savent aussi que, grâce à cette théorie, il s'est formé au sein même des églises les plus fidèles *un christianisme d'impressions* dont on mesurerait difficilement les ravages. — Au lieu de juger les sentiments personnels d'après la Bible, on juge en quelque sorte la Bible d'après les sentiments personnels. On n'adopte pas la marche la plus scripturaire, mais celle où l'on rencontre le plus de joie, où l'on goûte le plus d'émotions douces. A toutes les objections on n'oppose qu'une réponse : — « Que voulez-vous? vos raisonnements peuvent être fort justes, mais *je me sens béni.* » Et le témoignage intérieur se substitue à la Parole écrite.

On se sent béni ! — Dieu me préserve de nier les bénédictions réservées à tout chrétien ; les nier, nier le bonheur intime, la précieuse union fraternelle accordés aux membrer des églises de Christ, ce serait nier les promesses mêmes du Sauveur. Nous rappelons simplement qu'une impression ne doit jamais prévaloir sur un texte biblique ou en tenir lieu, que toutes les erreurs ont eu leurs joies spirituelles comme leurs miracles, qu'il n'y a pas d'illusion plus commune, et qu'une fois sortis du solide terrain de la Parole écrite — c'est-à-dire du dogme — nos inspirations secrètes, nos préférences et nos émotions ne peuvent que nous égarer.

Un dernier mot, avant de quitter ce sujet qui semble rebattu et qu'il faudrait cependant traiter de nouveau chaque jour, car, sous la réaction contre les tendances dogmatiques, se cachent nos plus perfides prétextes : les prétextes spiritualistes et sentimentaux.

Ce n'est pas assez de la spiritualité et du sentiment; la

modestie se met encore de la partie. Que de chrétiens — que de femmes en particulier — s'écrient : « Je laisse à de plus habiles les questions purement dogmatiques ; je leur laisse surtout les questions d'Église : Je m'en tiens humblement à ce qui nourrit mon âme, à ce qui me fait du bien. »

La modestie, lorsqu'il s'agit de vérité, par conséquent de devoir, n'est permise à personne. — Vous ne comprenez pas clairement ce que le Seigneur a révélé au sujet de tel ou tel dogme! Vous ne comprenez pas clairement ce qu'il a révélé quant à l'Église, quant au caractère individuel et sérieux de la profession, quant à l'importance de la saine doctrine, quant à la distinction de l'Église et du monde! Nous ne nous en étonnerons pas ; car, bien que ces vérités soient simples et destinées aux simples, « aux petits enfants » il s'est accumulé sur elles une telle masse de préventions, d'ignorance, d'opinions toutes faites, de mensonges historiques et d'habitudes héréditaires, que nous avons, nous protestants, à renverser *une tradition* avant de retrouver le type ecclésiastique des Apôtres. Oui, vous ignorez. Mais votre ignorance sera-t-elle un motif d'inertie et de sécurité, ou deviendra-t-elle un aiguillon de recherches, de prières, de chrétienne sollicitude?

Dans le cercle des intérêts qui se rapportent à la vie présente, l'homme qui sait, ou qui croit savoir, est tranquille. L'homme qui ignore est agité. Je ne sais pas ce qu'il faut faire pour sauver ma fortune, pour assurer le pain de ma famille! Je ne sais pas ce qu'il faut faire pour guérir mon fils malade! Cette pensée de mon ignorance me rassure-t-elle? Non, elle me ronge, elle ne me laisse aucun repos : il faut que je cherche, que je trouve ; mes yeux ne prendront aucun sommeil jusqu'à ce que j'aie trouvé !

Et lorsqu'il s'agit de notre obéissance envers Dieu, lorsqu'il s'agit de l'Église dont Jésus est la tête, les chrétiens se tranquilliseraient, s'endormiraient, parce qu'ils ont dit fort à la légère : « Je ne sais pas. »

Ah ! certes, il est permis d'ignorer, et nous ignorons tous, et les plus avancés sont ceux qui sentent le mieux leur ignorance. Il est très-permis aussi de s'abstenir quand on ignore. Mais, proclamer son ignorance, la poser en principe, en prendre, une fois pour toutes, son parti, s'en arranger un oreiller

de paresse, bâtir paisiblement sa conduite là-dessus... le fait a droit d'étonner.

On sent là je ne sais qu'elle infidélité de bon air, contente d'elle-même, qui n'a ni le courage des négations, ni celui des affirmations, ni celui des recherches. Le même motif qui fait dire *demain* fait dire aussi *peut-être :* — Demain je serai fidèle ; tranquillisons-nous aujourd'hui. Peut-être suis-je fidele, peut-être infidele, je l'ignore : n'approfondissons pas.

N'approfondissons pas ! Voilà le dernier mot, le mot vrai de ces théories qui, affectant une haute spiritualité, nous dispensent de prendre parti, d'agir, même de chercher. Rien n'exprime mieux la mollesse de nos convictions, bien moins hostiles à la vérité en soi, qu'hostiles aux droits de la vérité sur nous.

Répétons-le à satiété ; il y a plus de respect pour la vérité chez celui qui la nie, que chez celui qui dit : « Je la connais, mais je n'en prends que ce qui me convient! » Ou chez celui qui dit : « Je ne la connais pas, mais je m'en inquiète peu ; je m'arrange un petit asile d'édification paisible dans ce que je sais, sans m'occuper de ce que je ne sais pas ! »

V

— « *Ce n'est pas renier la vérité que de fermer les yeux sur les erreurs innocentes.* »

Les *erreurs innocentes* sont proches parentes des *dogmes qui n'édifient pas*. Tout se tient sur le terrain des théories relâchées qui sapent les droits de la vérité. En dehors de l'absolu, il n'y a plus que le variable ; en dehors du commandement obligatoire de Dieu, il n'y a plus que l'arbitraire humain; en dehors de l'autorité de toute la Bible, il n'y a plus que le choix à faire entre les devoirs. Or, le choix se

fait toujours en vertu des mêmes principes, ou peu s'en faut. Les chrétiens — et il ne sagit que d'eux — ne sauraient repousser une déclaration quelconque de l'Écriture, si ce n'est à la condition de croire qu ils gardent l'*essentiel*. L'essentiel, c'est la vie! L'essentiel, ce sont les dogmes fondamentaux! Le secondaire, c'est ce qui n'édifie pas! Le secondaire, c'est ce qu on peut rejeter sans autre péril que la naissance de quelques *erreurs inoffensives !*

Commençons par reconnaître la distinction qui existe entre la vérité fondamentale et les vérités secondaires. Cette distinction est de bon sens, car seule elle explique la communauté de foi et de salut qui unit les hommes dont les convictions sont identiques sur un point, diversement nuancées sur tous les autres, et qu'on nomme chrétiens. Elle est scripturaire, car l unité essentielle et les diversités secondaires apparaissent dès l'origine au sein des églises apostoliques, et le Saint-Esprit prend soin de nous parler lui-même du *fondement*. Oui, « quiconque croit au Fils a la vie éternelle. » Oui, nous pouvons nous écrier avec Paul : « Je n'ai voulu savoir *qu'une chose ;* Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. »

Mais de ce qu'une seule vérité est fondamentale, conclurons-nous que les autres vérités révelées soient sans importance ? De ce qu'une seule erreur est mortelle par elle-même, conclurons-nous qu'il y ait des erreurs inoffensives ?

Loin d'admettre une conclusion si peu justifiée, nous soutenons qu'aucune vérité révelée n'est sans conséquences graves, qu'aucune erreur n est innocente.

Rien ne nous répugnerait plus profondément, rien ne nous paraîtrait plus incompatible avec les sentiments que Dieu attend de nous, que de le supposer révélant aux hommes des vérités indifférentes, dont l acceptation et le rejet auraient à peu près les mêmes résultats. Dieu, qui n'a pas accordé un verset de la Bible à notre curiosité, n'a pas livré un verset de la Bible à notre caprice ou à nos dédains soi-disant spirituels. Avant de traiter certains dogmes comme on traite celui de l'Église, par exemple, avant de déclarer qu'on les néglige, parce qu'ils ne sont pas essentiels, qu'on les étudiera plus tard, qu'on en tiendra compte dans

des circonstances meilleures, il faudrait prouver qu'il y a dans la Bible quelque chose de trop.

On ne le prouve pas ; on ne l'affirme pas ; et cependant combien de chrétiens qui répètent : — « Mon salut est fondé sur la foi en Jésus-Christ, non sur la connaissance des questions d'Église ; *donc* je laisserai la question d'Église et je m'attacherai à Jésus-Christ ! »

La déduction ne brille pas par sa rigueur logique. Autant vaudrait dire : « Je crois en Jésus-Christ : *donc* je choisis parmi ses paroles et je me réserve de rejeter ou d'ajourner ceux de ses commandements qui ne me semblent pas importants ou opportuns. »

Nous nous étonnerions davantage d'entendre raisonner de la sorte, si nous ne l'avions fait longtemps nous-même. Nous ne contestions pas l'existence d une vérité relative à l'Église, nous en contestions l'importance et l'opportunité. Nous ne lui faisions pas l'honneur de nous informer sérieusement d'elle ; nous pensions avoir un emploi plus profitable de notre temps, et sans l'accepter, sans la nier, sans l'étudier, nous passions à côté, la réservant à l'époque où nous serions de loisir, nous sachant bon gré de notre froideur et imaginant que notre attachement aux dogmes fondamentaux augmenterait à proportion de notre mépris pour un dogme aussi secondaire !

Dans notre ignorance, en partie volontaire, nous confondions l'*Église*, qui est l'objet de tant de déclarations solennelles, et les *formes d'organisation*, au sujet desquelles Dieu nous a laissé tant de liberté.

Quand on a passé par de semblables sentiments, on n'a pas le droit de juger sévèrement les sentiments de ses frères ; ou plutôt,on n'a le droit de stigmatiser les principes funestes auxquels il importe de n'accorder aucune trêve, qu'en reconnaissant avant tout ses propres torts, et en évitant d'appliquer le blâme aux personnes et aux intentions.

Proclamons-le donc bien haut : on peut être sauvé sans croire à l'Église ; mais cela ne diminue en rien le devoir de croire à l'Église, le devoir de rechercher avec un zèle infatigable ce que l'Esprit-Saint nous révèle au sujet de l'Église.

Il n'est permis à personne de dire : — « J'aime les chrétiens. Après cela, je m'inquiète peu de savoir ce que devient cette église visible composée d'églises particulières et fondée par les apôtres. Est-elle une société de frères recrutée par la profession individuelle, ou une société mondaine recrutée par la naissance? Est-elle la colonne et l'appui de la vérité, ou le désaveu éclatant de la vérité? Est-elle un moyen d'attirer à Christ ou d'éloigner de Christ, une cause d'édification ou de scandale? Peu m'importe. »

Il n'est même permis à personne de dire : -- « Soyez, baptiste, pédobaptiste, plymouthiste, quaker, etc., pourvu que vous soyez à Christ. » Car, au même titre, il faudrait ajouter : « Soyez papiste, pourvu que vous soyez à Christ. » Défions-nous de ce qui nous fait plus tolérants que la Bible, et plus larges que le Saint-Esprit. Rien, absolument rien de ce que le Saint-Esprit a révélé n'est indifférent. Il n'est pas indifférent de trancher dans tel ou tel sens la question du baptême. Il n'est pas indifférent d'établir ou de ne pas établir des anciens. Il n'est pas indifférent de maintenir ou d'abolir les sacrements. Il n'est pas indifférent d'admettre ou de rejeter le mystère d'iniquité qu'on nomme le papisme. Qu'il y ait des chrétiens dans les diverses dénominations évangéliques, qu'il y en ait même dans les églises les plus corrompues, nous sommes les premiers à le reconnaître et nous en rendons grâce à Dieu. Qu il y ait des erreurs innocentes en fait d'Église, nous le nions complétement. Hélas! l'expérience le nie plus haut que nous ; si elle nous montre des frères au sein des sectes que l'Écriture condamne, au sein des églises de multitude et jusqu'au sein de l'Église romaine, elle nous montre aussi à quel point l'erreur secondaire discrédite la vérité fondamentale, à quel point elle la prive de sa puissance d'édification et de propagation, à quel point elle réduit le nombre des âmes que doit convertir cette vérité.

Il est triste, le sang-froid avec lequel on parle, non des différences légitimes d'organisation qui distinguent les églises locales, mais des différences basées sur les plus graves dissentiments dogmatiques : — « Ces églises sont les compartiments de la grande bergerie! Chacune d'elles représente une face de l'éternelle vérité! leurs erre urssont

utiles, et il serait déplorable qu'elles se confondissent dans l'unité complete de la foi! D'ailleurs, il ne s'agit pas d'erreurs qui ébranlent le fondement; il s'agit d'erreurs secondaires, d'erreurs *innocentes!* Il est bon qu'il y ait des luthériens et des calvinistes, des églises fondees sur la succession épiscopale et des Eglises supprimant toute charge ecclésiastique, des Églises croyant à l'action magique des sacrements et des églises où le baptême et la cene n'existent plus! »

L'argumentation qu'on applique à l'Église aura la même valeur contre toutes les vérités qui ne sont pas précisement le salut par le sang de Jésus-Christ: — « Nous ne sommes pas sauvés parce que nous croyons à l'institution de la cène. Nous irons au ciel sans admettre l'inspiration plénière de la Bible. La seconde venue du Seigneur n'est pas le fondement. Notre justification ne dépend pas de la foi aux rétributions éternelles. L'existence du diable a été mise en doute par des chrétiens qui reposent aujourd'hui dans le sein de Dieu. D'autres chrétiens soutiennent que le jour du Seigneur est aboli. » — Et ainsi de suite. On sait jusqu'où va l'enumération des dogmes *secondaires*. La personnalité du Saint-Esprit n'y a-t-elle pas figuré!

Nous répéterons ici ce que déjà nous avons accordé au sujet de l'Église: — Nous en convenons avec vous, au travers de ces erreurs, si énormes soient-elles, on comprend que des âmes aillent au Seigneur: elles l'aiment, elles croient en lui, elles regardent à la croix où le sang de Christ efface leurs péchés; cela suffit.

Mais nous répéterons également la réserve solennelle que déjà nous avons faite au sujet de l'Église: — Les erreurs qui peuvent quelquefois ne pas empêcher le salut, ne sont pas pour cela des *erreurs inoffensives*.

Leurs conséquences funestes, trop souvent mortelles, ne sauraient s'enumérer. Qu'on en prenne une au hasard: celle qui nie l'inspiration plénière de l'Écriture, par exemple, ou celle qui nie l'existence du diable, et qu'on essaye d'exprimer leurs ravages! — l'Écriture entière n'est pas inspirée: donc j'ai le droit d'élaguer une partie de ses déclarations. Le diable n'existe pas: donc je dois regarder comme de simples figures les textes qui me parlent de

« l'adversaire rôdant autour de nous comme un lion, des malices spirituelles qui sont dans les airs, de la necessité de résister au diable afin qu'il s'enfuie de nous! »

Rien ne serait plus effrayant et plus instructif que l'inventaire exact des résultats produits par une seule *erreur innocente.* Choisissez celle qui vous paraîtra mériter le mieux ce titre, vous frémirez en reconnaissant son inépuisable fécondité; l'erreur engendre l'erreur, qui engendre d'autres erreurs à son tour, et la déplorable famille va se propageant, se multipliant à travers les siècles; on la retrouve partout, partout elle corrompt, partout elle tue les âmes. — Que la glorification du celibat se fasse jour dans les églises, appuyée sur les préférences personnelles d'un apôtre et négligeant les protestations multipliées par lesquelles il distingue sa pensée faillible de l'infaillible révélation de Dieu : aussitôt une maladie subtile se répand, elle attaque successivement les divers membres, elle affaiblit le corps entier; les couvents vont paraître, et des couvents sortiront mille erreurs nouvelles qui ne peuvent éclore que dans ces serres chaudes, qui ne seraient jamais nées à l'air libre et naturel de la vie de famille.

Il n'y a donc pas *d'erreurs innocentes.*

Mais admettons qu'il y en eût, il n'en faudrait pas moins repousser *la théorie* des erreurs innocentes. C'est un point capital sur lequel il importe de revenir, quoique nous en ayons dit quelques mots.

Oui, certaines erreurs fussent-elles inoffensives, la théorie ne le serait pas. La théorie est, qu'on nous pardonne le terme qui semble exagéré et qui n'est que juste, la théorie est rationaliste.

Nous faisons du rationalisme, lorsque nous soumettons une portion quelconque de la vérité révélée, fût-ce un iota, au contrôle de notre raison. La vérité secondaire est la vérité de Dieu, comme la verité que Dieu lui-même proclame fondamentale. Autre chose est par conséquent la théorie très-biblique des vérités secondaires, autre chose la théorie très-antibiblique des erreurs innocentes. Aucune vérité révélée, si secondaire soit-elle, ne nous appartient. Chaque vérité révélée, si secondaire soit-elle, a des droits égaux, des

droits absolus sur nous. Aussi les seuls rationalistes ne sont-ils pas ceux qui disent en général de la Bible : — « Je prends ce qui est raisonnable, je laisse le reste. » Vous êtes rationaliste, vous qui dites : — « D'abord ce qui édifie! Réservons à un temps plus opportun ce qui semble moins favorable à la spiritualité. » Vous êtes rationaliste, vous qui dites: — «Négligeons les vérités secondaires,ménageons les erreurs innocentes. Dieu a parlé, mais je m'en inquiète peu. Je prêche Christ, et je mets ma gloire à dédaigner une partie de ses commandements. » Nous sommes rationalistes,nous tous qui disons: — «Voici des versets de la Bible qui blessent trop nos sentiments intimes, qui imposent de trop grands devoirs,qui établissent des doctrines trop inopportunes. Ne nous y arrêtons pas ; ne recherchons pas leur sens précis ; la foi chrétienne est assez riche sans eux, et notre salut ne tient pas à si peu de chose! »

Ce rationalisme-là est particulièrement dangereux, car on s'y abandonne sans remords; bien plus, avec une secrète satisfaction. On compare volontiers à Marthe les chrétiens qui se travaillent au sujet des volontés de Dieu encore négligées, dont l'accomplissement entraîne des actes, des sacrifices, du bruit peut-être. On se compare soi-même à Marie assise aux pieds de Jésus, parce qu'on demeure dans le silence et dans l'inaction, ou plutôt parce qu'on réserve son action et ses paroles aux devoirs universellement admis, à « la seule chose nécessaire ». — Mais, la chose nécessaire, c'est la soumission à tous les ordres de Dieu, c'est l'amour de toute sa vérité. Assise aux pieds du Sauveur et recueillant ses paroles divines, Marie ne choisissait pas entre elles; Marie ne se réservait pas d'accepter celles-ci et de rejeter celles-là; Marie ne se disposait pas à en dédaigner quelques-unes comme secondaires,à entretenir quelques opinions opposées, à titre d'innocentes erreurs. Si Jésus avait parlé de son Église à Marie, Marie aurait écouté avec autant de respect, obéi avec autant de zèle, que lorsqu'il lui parlait de pardon, de repentir, de vie éternelle. Profitons de l'avertissement donné à Marthe : « Tu te tourmentes et tu t'agites pour beaucoup de choses ; une seule est nécessaire. » Profitons-en; ne le détournons pas de sa signification. Éloignons-nous des soucis rongeurs de ce monde, éloignons-

nous du tracas inutile que nous apportons souvent dans les choses de Dieu. Mais ne nous éloignons pas de la moindre des déclarations scripturaires; n'attribuons pas au Seigneur un langage tel que celui-ci : « Une seule chose est nécessaire, et la chose nécessaire, tu la distingueras dans mes discours, dans les écrits inspirés de mes apôtres. Tu y prendras la chose nécessaire, la vérité fondamentale; quant aux vérités secondaires, fais-en ce que tu voudras.»

La théorie des erreurs inoffensives est aussi funeste qu'elle est coupable. Si elle est injurieuse à la sagesse de Dieu, qui nous aurait révélé des vérités sans importance et sans conséquences, elle est mortelle aux âmes des hommes qu'elle étouffe sous les mensonges et auxquels elle finit par cacher même ce dogme fondamental qu'elle a la prétention de maintenir exclusivement.

L'histoire de l'Église ne le montre que trop.

La théorie des erreurs innocentes a toujours prêté secours à la théorie mystique. Notre esprit français s'en était préservé plus qu'un autre. Faut-il qu'aujourd'hui nous renoncions gratuitement à nos priviléges, que nous nous laissions envahir par une tendance bâtarde qui nous pousse à copier les défauts de l'Allemagne sans nous approprier ses qualités! L'Allemagne s'enorgueillit du caractère subjectif de sa réforme; elle nous reproche d'avoir donné trop d'attention aux actes extérieurs, aux superstitions, aux pratiques; elle félicite les réformateurs allemands d'avoir songé au dedans en négligeant le dehors. Or, on sait si le dedans s'en trouve mieux. Les Églises d'Allemagne sont là pour en témoigner.

: — « Le dehors, misère! Les pratiques, puérilités auxquelles des esprits supérieurs ne s'arrêtent pas! Regardez au fond, et ne vous inquiétez ni des formes, ni des idées plus ou moins fausses, ni des superstitions plus ou moins grossières qui peuvent se glisser dans les âmes tendres et satisfaire aux besoins de l'imagination populaire! »

Nous avons entendu la théorie mystique tenir ce langage. La théorie des erreurs innocentes le tient à son tour.

Elle disait aux chrétiens des premiers siècles : — « Quoi! on s'indignerait, parce que quelques traditions édifiantes font revivre aux yeux des simples les personnages de l'É-

vangile! » Et, deux ou trois siècles après les apôtres, on avait les évangiles apocryphes, avec leurs fables monstrueuses: l'évangile de l enfance, l'histoire de Joseph, l évangile de la nativité de Marie!

Elle leur disait encore: — « Quoi ! on s'indignerait parce que nous conservons les images de nos martyrs, parce que nous honorons leurs restes, parce qu'une simple croix nous rappelle celui qui est mort pour nous! » Et des millions d hommes se sont mis à servir le bois et la pierre.

Elle leur disait: — « Quoi! on s'indignerait parce que la hiérarchie s introduit, parce que l'évêque de la grande ville gouverne les anciens des églises rurales, parce que le clergé est mis à part, parce que les nécessités de l'ordre reçoivent une juste satisfaction! » Et bientôt, les mêmes necessités ont appelé l'archevêque à dominer sur les évêques, le métropolitain à dominer sur les archevêques, le pape à dominer sur les métropolitains; et le clergé a été l'Église, et le pape a été le vicaire de Jésus-Christ.

Elle leur disait: — « Quoi! on s'indignerait parce que les multitudes inconverties sont introduites dans l Église où elles se convertiront, parce qu'en adoptant certains usages païens on facilite l'entrée des païens dans l Église qui les rendra chrétiens! » Et voilà que l Église devient le monde; voilà que l'héredité se substitue à la profession; voilà que la richesse, la puissance, l'emploi des armes charnelles remplacent l'humilité et les souffrances évangéliques; voilà que les rites païens s infiltrent partout; voilà que le christianisme s'est transformé en paganisme.

La même théorie fournit maintenant des arguments identiques aux erreurs qui se propagent parmi nous.

— « Quoi! on s'indignerait parce que ceux-ci attachent du prix aux idées inoffensives de succession, de tradition, d *Opus operatum;* parce que ceux-là se laissent entraîner à l'esprit sectaire; parce que d autres oublient un peu la loi et la sanctification! Qu'importe, pourvu qu ils soient croyants, pourvu qu'ils aiment le Seigneur Jésus! »

On va plus loin: — « Si des chrétiens foulent aux pieds les déclarations de la Bible relatives à l'Église, il n y a pas lieu de s en inquiéter! En sont-ils moins nos frères, en sont-ils moins des enfants de Dieu? »

On va plus loin encore :—« Si l'Église, non contente d'abdiquer son caractère et de se confondre avec le monde, renonce même à professer la saine doctrine ; si elle sanctionne les enseignements, les prédications contradictoires ; si elle consent à ce qu'on attaque en son nom les fondements de la foi, ne nous alarmons pas ! L'Église mondaine et sans doctrine, ne renferme-t-elle pas des hommes croyants, des prédicateurs fidèles ? n'est-elle pas l'instrument de la conversion de plusieurs ? »

Oui, on a été jusque-là ! Rien n'importe ! Toutes les erreurs sont en quelque sorte indifférentes, puisqu'elles n'empêchent pas absolument quelques âmes de venir à Jésus ! Oui, on a fait de l'*Église*, de la *saine doctrine*, des vérités secondaires !

C'est que nos vérités secondaires sont toujours celles qui réclament notre action, celles qui exigent nos sacrifices. Chacun de nous n'a-t-il pas certains textes, dont il redoute secrètement les conséquences pratiques, à l'égard desquels il agit comme les apôtres agissaient à l'égard de la parole de Jésus : « Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes ! » — « *Ils ne comprirent point cette parole..., et ils craignaient de l'interroger touchant cette parole.* »

Sous prétexte de haute spiritualité, on prend son parti de l'Église systématiquement mondaine et délibérément sceptique. Erreur innocente, à laquelle il est permis de n'opposer que de vaines protestations, et dont on peut accepter l'effective solidarité. — Nos erreurs innocentes sont et seront toujours celles avec lesquelles il nous est commode de pactiser. Nous nous montrons très-sévères envers les erreurs hypothétiques du passé ou de l'avenir ; quant aux erreurs réelles du présent, nous leur découvrons des droits à notre indulgence.

J'en ai dit assez pour faire voir que la théorie des erreurs innocentes couvrira tout, tout sans exception. Après avoir justifié l'abandon exprès de la doctrine, l'association expresse avec les ennemis de la vérité et l'assimilation expresse de l'Église et du monde, rien ne peut lui coûter désormais. N'allez pas signaler des institutions qui sont des réminiscences papistes ; elles font du bien ! N'allez pas en signaler d'autres qui secondent l'œuvre socialiste et remplacent la famille ; elles font du bien aussi !

Erreurs innocentes ! Erreurs *utiles,* dira-t-on bientôt !

Et le second pas sera plus facile que le premier ; car, une fois que les droits absolus de la vérité ont disparu, l'invasion du mal devient irrésistible. *La brèche est faite.*

VI

— « *Ce n'est pas renier la vérité que de s'associer aux adversaires déclarés de la vérité, et que d appartenir à une prétendue église qui refuse de maintenir, en fait, les fondements de la foi.* »

On se contente habituellement d'alléguer à l'appui d'un pareil acte les généralités de la théorie *de l'édification* ou de la théorie *des erreurs innocentes.* Cela est commode, mais insuffisant, et les hommes sérieux éprouvent le besoin de créer ici — vu la gravité du sujet — une théorie spéciale, la plus audacieuse peut-être qui soit née parmi les chrétiens, pour justifier leur relâchement au sujet des droits de la vérité. La voici en deux mots :

1° Sortir d'une église mondaine et sceptique n'est pas un devoir ;

2° Rester membre d'une église mondaine et sceptique, tant qu'on a la liberté d'y annoncer l'Évangile, c'est servir les intérêts de la vérité.

Examinons la partie négative et la partie positive de cette théorie.

1° La partie négative s'exprime ainsi : *Sortir d'une église mondaine et sceptique n'est pas un devoir.*

En d'autres termes, il n existe et ne peut rien exister qui mérite à un degré quelconque le titre d'église ! Car ce titre suppose nécessairement certains caractères distinctifs. Or, si nous sommes libres de rester membres d'une société qui a perdu ces caractères, la vérité ecclésiastique, quelle

qu'elle soit d'ailleurs, disparaît. En effet, la vérité ecclésiastique a cela de particulier, qu'elle ne subsiste que par la pratique. On ne *prêche* pas l'Église, on *agit* de manière à faire partie d'une église, et toutes les fois qu'on ne fait pas partie d'une église, on trahit aussi complètement la vérité ecclésiastique, qu'on trahirait la vérité relative à Jésus-Christ en attaquant en chaire sa divinité. Le devoir de sortir d'une société qui a abdiqué les caractères distinctifs de l'Église est le corollaire indispensable de la notion même d'Église.

Cela posé, et en rappelant — ce qui ne sera guère contesté — que les caractères distinctifs de l'Église consistent tout au moins dans la profession de la saine doctrine par l'Eglise elle-même et par chacun de ses membres, nous nous hâtons d'accorder à nos contradicteurs tout ce qu'il est possible de concéder sans sacrifier l'idée principale.

Ainsi, l'obligation d'être prudent, de balancer le chemin de ses pieds, de ne rompre de vieux liens qu'à la dernière extrémité. — Oui, ce qui a duré a des droits naturels à notre attachement. Jésus-Christ nous en avertit : « Personne, après avoir bu du vieux, n'en veut aussitôt du nouveau ; car il dit : *Le vieux est meilleur.* » Nous ne nous étonnons ni d'éprouver ni de rencontrer sur notre chemin un tel sentiment, et nos frères le rencontreraient bien plus énergique encore si, essayant de mettre du vin nouveau dans de vieilles outres, ils tentaient d'introduire dans une église mondaine la profession individuelle de la saine doctrine. On leur opposerait avec raison la déclaration positive : « Le vin nouveau rompra les vieilles outres, il se répandra, et les outres seront perdues. »

Ainsi encore, l'obligation de reconnaître, d'aimer des frères au sein de communions dont la Bible condamne les principes, et de ne pas réserver le titre de chrétiens à ceux qui suivent Jésus « avec nous ». — Rien de mieux, à condition que nous distinguerons entre les hommes qui appartiennent au Seigneur et les institutions que le Seigneur désavoue ; à condition que nous n'oublierons pas que, depuis la Pentecôte, il n'y a plus qu'une manière convenable « de suivre Jésus », c'est d'appartenir à ses églises.

Ainsi encore l'obligation de résister à l'esprit sectaire qui voudrait transformer toute différence d'opinion, toute erreur et tout péché de l'Église en cause légitime de rupture. Si la présence du mal qui ne détruit pas les caractères distinctifs de l'Église nous autorisait à sortir, nous sortirions toujours et de partout ; nous serions sur la route qui mène au fractionnement indéfini ; loin de respecter la vérité ecclésiastique, nous la foulerions aux pieds. La vérité ecclésiastique, qu'on ne fausse pas moins en l'exagerant qu'en la mutilant, nous ordonne d'appartenir *à une église*, non *à une église infaillible* ou *à une église pure*. L'exemple des chrétiens apostoliques le montre suffisamment.

Mais, ces concessions faites, ou plutôt ces axiomes proclamés, il faut se retourner contre la tendance égoïste qui nie l'Église en niant la solidarité et qui semble s'inspirer de la maxime favorite du monde: *chacun pour soi*, maxime déjà inventée au temps de Caïn : « Suis-je donc le gardien de mon frère ? » Prenons-y garde. Nous avons tous en nous un coin de Caïn, qui nous inspire à peu près le même langage. — *Je* suis dans la vraie foi ; suis-je donc le gardien de ceux que l'inconséquence de ma conduite en éloigne ? *Je* prêche la saine doctrine ; suis-je donc le gardien de ceux qui l'attaquent ? *Je* fais partie de l'église invisible ; suis-je donc le gardien de ceux qui s'en écartent, dégoûtés de l'Évangile par la vue de l'église visible à laquelle j'appartiens ?

On dit encore : — « Pourquoi n'y a-t-il pas eu de scission au temps des apôtres ? » Par le motif fort simple qu'aucune des églises apostoliques n'avait perdu ses caracteres distinctifs. S'il y a péche à rester membre d'une église mondaine et sceptique — quand on admet l'existence d'une vérité ecclésiastique — il y a péché à sortir d'une église digne de ce nom. Est-il bien surprenant que les apôtres n'aient pas invité leurs freres à commettre un tel péché ?

De leur temps, les deux points essentiels se sont constamment maintenus. — 1° La saine doctrine était conservée par les églises en leur qualité d'églises, car l'autorité suprême sur elles était encore aux mains des apôtres ou de leurs délégués, reprenant, corrigeant, châtiant. Une Église sans doctrine n'était possible alors qu'au moyen d'une rup-

ture préalable avec l'apostolat, et qui doute que les chrétiens n'en fussent sortis sur-le-champ? — 2° La profession individuelle se conservait également, puisqu'on n'entrait dans les églises que par la conversion, puisqu'on n'y restait qu'en affrontant la persecution.

Cherchez à vous représenter au temps des apôtres une seule église où la divinité de Jésus-Christ et le salut gratuit par la foi en son sacrifice fussent prêchés et attaqués avec un droit égal et sous la même sanction apostolique, une église confondue avec le monde, une église dont on ne pût faire partie sans s'unir aux ennemis déclarés de la vérité et sans se séparer des assemblées fidèles! Si vous avez assez d'imagination pour vous forger un pareil monstre, nous comprendrons que vous parveniez à découvrir aussi dans la Bible votre théorie : « Sortir d une église mondaine et sceptique n'est pas un devoir. »

Jusque-là, permettez-nous de répéter notre observation très-élémentaire : la séparation n'a jamais été prescrite au temps des apôtres, parce qu'elle n'a jamais été nécessaire, parce que ce qui se passe aujourd hui — la suppression absolue des caractères distinctifs de l Église — ne pouvait pas se passer alors.

Le jour où une église indigne de ce titre aurait apparu, la marche des enfants de Dieu était toute tracée. En leur disant qu'ils devaient appartenir à une église, en leur révélant les traits essentiels de cette église, l'Écriture leur avait assez clairement déclaré qu'ils ne devaient pas appartenir à une association religieuse qui en eût été la négation.

Dans cette hypothèse absurde et inadmissible, les chrétiens apostoliques n'auraient pas hésité. Ils n'auraient pas dit: « Nous regrettons un tel mal, mais qu'y faire! S'il ne tenait qu'à nous, les choses iraient autrement. » Ils auraient entendu les paroles solennelles de la seconde Épître aux Corinthiens (chap. VI) : « *Ne vous mettez pas sous un même joug avec les incrédules... C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux et vous en séparez.* » Ils auraient agi comme agirent plus tard tous les fidèles serviteurs de Dieu qui, dans la mesure de leurs lumières, ont successivement rompu avec l'Église romaine. Une fois convaincus qu'elle avait répudié

les caractères essentiels d'une église, ont-ils reculé devant la scission ? Se sont-ils contentés de dire : « S'il ne tenait qu'à nous, l'Église romaine serait une Église. Elle ne l'est pas. Elle est l'ennemie et la persécutrice des chrétiens. N'importe ; nous y restons. Sortir n'est pas un devoir ! »

Bien au contraire, tous ont compris que le devoir — non le droit seulement — consistait à se séparer d'une prétendue Église qui n'était ni l'assemblée du Dieu vivant, ni la colonne et l'appui de la vérité. Tous ont compris, les uns plutôt, les autres plus tard, que ces deux caractères fondamentaux manquaient à l'Église de Rome. Tous ont compris que, sans le devoir de la séparation, les ordres relatifs à l'Église seraient virtuellement abolis et que les autres vérités seraient elles-mêmes privées de leur principale sanction. Il ne s'agirait en effet que de mondaniser l'Église pour y emprisonner les chrétiens sous l'autorité du monde, pour les y emprisonner avec leurs désirs, et leurs soupirs, et leur impuissance volontaire.

Oui, *colonne de la vérité* et *assemblée du Dieu vivant,* voilà les deux caractères de l'Église. Le Saint-Esprit les a réunis dans un seul verset, afin de nous mettre en mesure d'apprécier du premier coup d'œil les cas où la séparation est *obligatoire* et ceux où elle devient *coupable.*

L'Église dont nous faisons partie est-elle une colonne de la vérité ? Consacre-t-elle la vérité ? Maintient-elle la vérité ? Réprime-t-elle, en qualité d'Église, les attaques dont la saine doctrine est l'objet ?

L'Eglise dont nous faisons partie est-elle une assemblée du Dieu vivant ? La profession de ses membres implique-t-elle une foi personnelle ? Se sentirait-on libre de lui adresser les salutations qu'on adressait aux assemblées apostoliques : « Saints et fidèles ? » Est-elle distincte du monde ; ou ne serait-elle au contraire que le monde sous la forme religieuse, comme l'armée est le monde sous la forme militaire et comme les colléges électoraux sont le monde sous la forme politique ?

Le fait est toujours facile à constater, et, une fois la constation opérée, nous éprouverons le besoin d'appartenir, non mystiquement, mais extérieurement, aux églises visibles de

Christ. Nous y serons poussés d'abord par le commandement exprès de notre Dieu. Nous y serons poussés ensuite par le même sentiment énergique qui, dans les choses du monde, dans les affaires politiques, ne nous permet pas de rester membres d'une association volontaire dont nous réprouvons les principes. Il est vrai que « les fils de ce siècle sont plus prudents que les fils de la lumière ».

Après avoir nié le devoir de sortir, la théorie que nous examinons affirme qu'il est utile de rester. A la partie négative succède la partie positive, qui s'énonce ainsi :

2° : — « *Rester membre d'une église mondaine et sceptique, tant qu'on est libre d'y annoncer l'Évangile, c'est servir les intérêts de la vérité.* »

Tant qu'on est libre d'y annoncer l'Évangile ! Nous n'insisterons pas longuement sur cette condition-là. Elle exprime un des sophismes les plus rebattus et, à notre avis, les moins soutenables qu'ait vus naître le débat actuel. Tout a des bornes, et on n'exigera pas que nous reproduisions *in extenso* les arguments que nous lui avons tant de fois opposés.

Vous n'aurez pas seulement *la liberté* de prêcher l'Évangile ; les adversaires de la saine doctrine *ont besoin* que vous la prêchiez. L'indifférence en matière de doctrines leur est plus précieuse aujourd'hui que les fausses doctrines, et leur seule chance pour la maintenir au sein des masses se trouve dans la prédication contradictoire. En présence du réveil religieux et ecclésiastique qui s'opère de toutes parts, ils sentent qu'une église purement hétérodoxe ne saurait vivre longtemps, malgré les secours du budget. Il y a d'ailleurs quelque chose qui les effraye plus que l'orthodoxie, c'est l'*Église*. Il faut l'éviter à tout prix. Si l'établissement officiellement sceptique succombait, ils accepteraient l'établissement orthodoxe, pourvu qu'il demeurât confondu avec le monde, sans foi réelle, sans profession individuelle, sans vie. Or, en tout cas, des chrétiens, et principalement des pasteurs chrétiens sont nécessaires ; ils sont nécessaires à leurs collègues latitudinaires ; les bonnes consistoriales sont nécessaires aux mauvaises, car la prédication uniformément hétérodoxe ne se supporterait plus, car un

synode exclusivement hétérodoxe ne se prendrait pas au sérieux.

Cela est vrai partout. Quels sont les principaux appuis de l'église officielle vaudoise et des mesures odieuses par lesquelles on cherche à la soutenir? Les pasteurs infidèles ou relâchés? Non, certes; mais les plus fidèles, les plus vivants, ceux qui désavouent le plus la persécution, ceux que nous sommes heureux de nommer nos frères. Les ennemis de l'Évangile ne l'ignorent pas. Ils sentent le prix de leur présence, qui consacre et autorise le mal, en dépit de leurs intentions élevées et de leurs vaines protestations.

Ne parlez donc pas du bien que fait votre prédication. — Oui, sans doute, elle porte, elle doit porter quelques fruits; la parole de Dieu ne retourne jamais à lui sans effet. Ajoutons seulement que votre exemple sera toujours plus éloquent que vos discours. Que cet exemple soit édifiant sous beaucoup de rapports, nous n'en doutons pas. Pourquoi faut-il qu'il enseigne aussi ce qu'il y a de plus propre à endormir les hommes au sein de mortelles illusions! — Quand nous voyons un prédicateur catholique annoncer le salut gratuit, nous nous demandons toujours s'il ne fait pas beaucoup plus de mal que de bien. Quelques âmes sont touchées et converties par ses discours; des milliers et des millions de pauvres ignorants sont confirmés dans les superstitions qui leur cachent l'amour de Dieu. On le cite au près et au loin; on le citera pendant des siècles. Un homme si evangélique! Il ne s'est pas cru obligé, lui, de rompre avec Rome, ou même de dénoncer ses erreurs! Donc les questions d'eglise sont indifférentes! donc... les masses qu'on prétend servir se perdent. Ah! sans les Fénelon, sans les Bridaine, il y aurait moins d'âmes prosternées devant les saints, privées de la Bible, ignorant le pardon complet par le sang de Christ.

Quand comprendrons-nous enfin que l'association la plus volontaire qui existe, l'Église, ne se soustrait pas à la loi des associations volontaires: la solidarité? Quand comprendrons-nous que, choisir entre les vérités révélées et prétendre annoncer les unes, tandis qu'on met les autres non moins claires au rebut, c'est autoriser et pratiquer le rationalisme? Vous prêchez la saine doctrine! Mais que répon-

drez-vous à votre collègue, qui, dans la même chaire, ou ce qui est exactement la même chose, dans une chaire ecclésiastiquement unie à la vôtre, traite *toute* la Bible comme vous traitez *une portion* de la Bible? — « J'en use, dira-t-il, à l'égard des textes qui concernent le Fils et le Saint-Esprit, de la manière dont vous en usez à l'égard des textes qui concernent l'Église. Lorsque, dans les seules épîtres à Timothée et à Tite, vous élaguez des versets tels que ceux-ci, 1 *Timothée* III, 15; 1 *Timothée* III, 9; *Tite* I, 9; je puis bien élaguer, moi aussi, quelques versets qui me gênent. Nous n'avons ni l'un ni l'autre de vérité strictement obligatoire. Nous tenons compte l'un et l'autre des circonstances et de l'utilité. Nous nous élevons l'un et l'autre au-dessus du système étroit qui voudrait établir l'autorité constante de l'écriture et les droits absolus de la vérité. »

Des chrétiens ne s'exposeraient pas deux jours à de telles répliques, si leur cœur, dévoué à Jésus, n'était séduit par la pensée de le mieux servir en enfreignant un peu ses ordres. Pensée que nous concevons d'autant mieux qu'elle a longtemps été la nôtre! Il n'est pas bien loin de nous, le temps où nous passions impatientés à côté des déclarations relatives à l'Église, où, fermant les yeux et préférant notre sagesse aux commandements du Seigneur, nous répétions la formule que nous réfutons aujourd'hui: « Rester membre d'une église mondaine et sceptique — justement parce que, étant mondaine et sceptique, elle a plus besoin de nous — *c'est servir les intérêts de la vérité.* »

Les intérêts de la vérité! Qu'est-elle, la vérité de Dieu, s'il devient nécessaire de la trahir pour la faire vivre, s'il faut l'associer à l'erreur pour qu'elle ne succombe pas sous ses coups? La vérité est faible! Celui qui nous la donne, celui qui en fut le grand témoin est faible! Qu'est-ce, qu'est-ce que la vérité?

La parole de Pilate vient ainsi se placer sur nos lèvres incrédules: « Qu'est-ce que la vérité? » Et cependant notre Roi se tient là, devant nous, lui, le Roi de la vérité. Nous l'avons contemplé en commençant cette étude; nous avons recueilli ses divines réponses: « Mon royaume n'est point d'ici-bas... Tu le dis, je suis roi, je suis né pour cela, et c'est pour cela que je suis venu dans le monde, afin de

rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité entend ma voix. »

Nous l'avons entendu, et nous avons une autre pensée que de marcher sur ses traces, que *d'être de la vérité !* Ah, la vérité complète, la vérité partout et toujours, la vérité dans les questions de dogme, dans les questions de morale, dans les questions d'église, la vérité principale et les vérités secondaires, voilà notre lumière, notre sanctification, notre force, notre habileté ; rendre témoignage à la vérité, voilà notre mission. Le succès est, Dieu merci, dans de meilleures, dans de plus puissantes mains que les nôtres.

Jésus mourant nous a-t-il appris à sacrifier une portion de la vérité,afin de sauver le reste ? —Quoi ! nous serions les premiers à nous indigner si des vérités que notre conscience reconnaît sans que la Bible les révèle en termes précis,formaient l'objet d'une transaction, et nous nous permettrions de semblables calculs dans l'intérêt de la vérité révélée !

Cet homme d'Etat croit qu'on peut,dans le but de sauver la cause de l'ordre et de la civilisation, corrompre, acheter des suffrages, s'adresser aux instincts ou à l'orgueil ; il fait un peu de mal afin qu'il en arrive beaucoup de bien. Notre âme se soulève à l'idée d'un tel marché ; nous nous écrions, en dépit de la prudence vulgaire, que la vraie sagesse concorde avec la parfaite droiture, que la grandeur du but ne justifie pas l'immoralité des moyens !

On propose aux Etats-Unis un compromis qui limite l'extension de l'esclavage. Nous nous récrions encore. En vain nous parle-t-on de la paix, de l'unité nationale, des chances de l'émancipation future. Notre réponse est toute prête : « On peut transiger sur des intérêts matériels, sur des droits politiques, sur des conquêtes ; sur la liberté personnelle, la dignité et l'âme de nos semblables, sur l'obéissance aux injonctions formelles de la conscience, on ne transige pas. Nous n'avons pas le droit de concéder à l'esclavage un seul pouce de territoire, une seule créature humaine. La force de la vérité est dans son caractère absolu et immuable. La vérité ne nous appartient pas; comment apporterions-nous dans un compromis ce qui n'est pas à nous ? La vérité triom-

phera plus vite en conservant, coûte que coûte, l'attitude inflexible qui lui convient !

Nous parlons ainsi, sans hésiter, lorsqu'il est question d'esclavage ou de corruption politique ; et nous hésiterions lorsqu'il s'agit d'une déclaration de la parole de Dieu ?

Rien n'est moins rare qu'une telle inconséquence.

Les uns reconnaissent que la Bible indique les caractères fondamentaux qui caractérisent une assemblée chrétienne, une église. — Mais il est *utile*, quant à présent, de ne pas s'attacher à ces prescriptions !

Les autres reconnaissent que la Bible condamne l'esprit sectaire, qu'elle nous ordonne de manifester aux yeux de tous l'union des frères et de supporter les faibles. — Mais il est *utile* de maintenir jusqu'à nouvel ordre le fractionnement et l'isolement des églises : des intérêts sacrés seraient compromis, si nous nous montrions trop obéissants !

Les Allemands reconnaissent que la traduction des Ecritures par Luther renferme, quoique excellente, des imperfections et même des contre-sens. — Mais il est *utile* de conserver sans altération une version dont la popularité est immense : mieux vaut respecter un préjugé que de donner à l'Allemagne la Parole de Dieu telle qu'elle est !

Ailleurs, on reconnaît que les tendances au célibat ne sont rien moins que scripturaires. — Mais il est *utile* et commode de confier certaines œuvres à des personnes non mariées ! Qui sait même si la pensée qu'il serait commode d'employer des évangélistes et des missionnaires célibataires ne s'est pas déjà présentée à quelques esprits ?

On s'arrête malaisément sur cette pente. Accordez aux intérêts prétendus de la vérité principale le sacrifice d'une seule vérité secondaire, et vous en viendrez vite à la théorie — fort plausible, confessons-le — des Jésuites en Chine ou des Nestoriens chez les Tartares. On sait comment ils avaient assuré l'influence de l'Evangile sous les prêtres-Jean, sous Gengiskhan et sous les grands Khans ses successeurs. Un mélange impie de cérémonies païennes, mahométanes et chrétiennes avait prévalu ; les bénédictions étaient prononcées à tour de rôle par les bonzes, par les imans et par les prêtres : et tout cela se faisait afin d'éviter la destruction com-

plète du christianisme ; tout cela, se faisait dans l'intérêt des âmes, *dans l'intérêt de la vérité.*

Soyez sûrs qu'ils pensaient aussi agir *dans l'intérêt de la vérité,* les prophètes complaisants dont parle le vingt-deuxième chapitre du premier livre des Rois. Il nous semble les entendre développer entre eux les arguments qui les déterminent à caresser les velléités belliqueuses du roi Achab, à fermer les yeux sur son idolâtrie : — « Combien la situation s'est améliorée depuis que nous sommes délivrés d'Élie, de cet homme à idées étroites et absolues, qui ne savait rien ménager ! Alors, le roi ne pouvait rencontrer un prophète de l'Éternel, sans s'écrier : « Je t'ai trouvé, toi, mon ennemi. » Alors, on massacrait les prophètes, à peine quelques-uns trouvaient-ils un asile dans les cavernes. Si Élie prenait une sanglante revanche au torrent de Kishon, il était forcé de fuir le lendemain. Jésabel exerçait un empire incontesté, et le culte de Baal excluait celui du Seigneur. — Aujourd'hui, Jésabel nous tolère, Achab nous consulte, nous pouvons annoncer le vrai Dieu au peuple ; nous sommes ici plus de quatre cents à la porte de Samarie, qui témoignons en faveur de la sainte loi. — Pourvu que l'obstination inintelligente de Michée n'aille pas tout gâter ! Il est homme à ne pas comprendre que la liberté de notre prédication et l'étendue de notre influence valent bien quelques flatteries sans conséquence au sujet de Ramoth de Galaad ! Il est homme à répondre : « Je dirai ce que l'Éternel me dira ! »

Je dirai ce que l'Éternel me dira. Je ferai ce que l'Éternel m'ordonnera. Je prendrai le livre de l'Éternel, et je m'efforcerai d'accomplir ses moindres commandements. Si l'Éternel me défend d'appartenir à une église mondaine et sceptique, je n'y resterai pas un seul instant, quand même je conserverais la liberté d'y annoncer l'Évangile, quand même je croirais y servir les intérêts de la vérité !

Voilà le langage qui convient aux enfants de Dieu.

VII

Présentons encore quelques très-courtes observations, sur la dernière des théories relâchées que les chrétiens inventent aujourd'hui afin de se soustraire aux droits absolus de la vérité.

Nous avons apprécié cette théorie au point de vue du *devoir* ; apprécions-la au point de vue de *l'utilité*. Nous savons déjà qu il y a une vérité ecclésiastique, qu il ne nous est pas permis de rester membres d une église mondaine et sceptique ; demandons-nous si les conséquences d'un tel acte sont aussi funestes que son principe est condamnable. Pour quiconque comprend la portée du mot, *vérité*, cette recherche paraît superflue ; cependant, les meilleurs mêmes sont tellement portés à se laisser séduire sans le vouloir par les calculs de leur sagesse, qu'il est bon d'en montrer quelquefois la folie après en avoir montré l'illégitimité.

Nous nous plaçons ici au nombre des coupables. Tous nous calculons, plus ou moins ; tous..... ce qui n'excuse personne. Au reste il nous est doux, en finissant, de rendre à nos critiques le caractère de généralité qu'elles avaient semblé perdre peut-être, quand nous les appliquions aux questions spéciales qui préoccupent notre conscience.

L'histoire nous a conservé deux phrases ignobles, qui sont aussi deux phrases célèbres, applaudies, et qui résument énergiquement la tendance que nous combattons. — *Paris vaut bien une messe*, disait Henri IV ; et beaucoup de protestants le disaient avec lui, espérant qu'ils seraient plus forts contre la messe quand ils seraient maîtres de Paris. — *Une messe ne vaut pas trois royaumes*, disaient les conseillers catholiques de Jacques II ; le dévot Louis XIV, le pape le disaient avec eux, se moquant à l'envi du monarque obstiné qui ne savait pas mentir à propos et assurer

le triomphe de la messe en demeurant maître de trois royaumes.

Ne vaut pas ! vaut bien ! expressions horribles dès qu'on les applique à la vérité. Ces évaluations de la vérité, cette pondération soi-disant habile, qui met les convictions dans un des plateaux de la balance, et dans l'autre plateau les avantages qu'on leur procurerait en les trahissant ; voilà ce qui devrait nous fait monter la rougeur au front.

Du moment où nous nous demandons *ce que vaut* une vérité, un atome de vérité, la notion même de la vérité et de ses droits a disparu de notre âme.

Alors les chrétiens allemands s'écrient:—«L'influence que nous exerçons *vaut bien* notre association avec les amis des lumières. »

Alors les chrétiens neuchatelois s'écrient : — « L'influence que nous exerçons *vaut bien* l'acceptation d'un rôle politique et d'une église constituée en démocratie mondaine. »

Les chrétiens vaudois s'écrient : — « L'influence que nous exerçons *vaut bien* notre complicité effective avec les persécuteurs. »

Les chrétiens genevois s'écrient : — « L'influence que nous exerçons *vaut bien* le sacrifice que nous impose notre présence au sein d'une église latitudinaire. »

Les chrétiens français s'écrient : — « L'influence que nous exerçons *vaut bien* la douleur de demeurer attachés à un établissement sans doctrine, livré aux prédications contradictoires et recruté par la naissance. »

Les chrétiens catholiques s'écrient : — « L'influence que nous exerçons *vaut bien* l'assentiment tacite donné par nous à quelques fables et à quelques mensonges. »

On sait si nous exagérons ! Les admirateurs de la conduite du curé Booz ont abondé parmi nous. Prêcher le salut gratuit en restant papiste, paraît une marche naturelle, excellente même. Combien de gens qui seraient fâchés qu'un curé évangélique *perdît son influence* en rompant avec l'hérésie romaine !

Ce genre de raisonnement s'étend à tout. Nous avons les chrétiens *larges,* qui pensent qu'il ne faut pas se montrer trop protestant, afin d'influer sur les masses catholiques. Nous avons les chrétiens *philosophes,* qui pensent qu'il ne

faut pas se montrer trop précis dans l'énonciation du dogme, afin d'influer sur les penseurs, sur les artistes, sur les savants, sur les politiques. Si nous tenons à influer sur un certain monde, gardons-nous de l'effaroucher en niant les évolutions qui attendent la pensée chrétienne, le christianisme de l'avenir !

Et à force de ménager notre influence future, nous nous privons de toute influence actuelle, car la vérité seule influe: la vérité proclamée et obéie comme vérité. Nous avons voulu gagner les incrédules, les persécuteurs, les catholiques, les mondains, et ils nous méprisent en exploitant nos complaisances; en nous imposant, en imposant à notre foi elle-même une écrasante solidarité.

Ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre devrait ouvrir les yeux aux plus aveugles. Là aussi se trouvent des chrétiens qui s'imaginent servir les intérêts de la vérité en immolant leurs consciencieuses répugnances. : « L'influence que nous exerçons, disent-ils, *vaut bien* notre adhésion aux erreurs du Prayer-book, notre consentement au patronage laïque et à celui de l'Etat, notre union ecclésiastique avec les docteurs d'Oxford. En effet, nous prêchons la vérité, nous combattons le puséisme, nous évitons de livrer à l'ennemi la grande église anglicane. »

Or, il se trouve que le puséisme avance et Rome à sa suite, grâce à l'union si prudemment respectée. Les évêques ne protestent pas ou protestent peu contre les nouvelles tendances ; quelques-uns même se rangent ouvertement du côté de l'*opus operatum*, de la tradition, des images, du surplis, de la confession ; l'évêque d'Exeter protége un établissement de sœurs de charité protestantes, où l'esprit de couvent et les pratiques romaines se développent jusqu'au scandale ; un évêque anglican publie un livre remarquable [1], accueilli avec faveur, parvenu rapidement à sa seconde ou à sa troisième édition, et qui expose hardiment les doctrines de la haute église : la succession épiscopale, le baptême régénérateur ne pouvant être valablement administré que par un prêtre régulièrement consacré, c'est-à-dire par un prêtre anglican, grec ou romain ! il établit ouvertement une

[1] Lectures on the catechism of the church of England.

doctrine en vertu de laquelle nous, protestants, nous ne serions pas même baptisés ! à l'entendre, on devrait nous administrer le baptême quand nous entrons dans l église anglicane, comme on y soumet nos ministres à une consécration dont les papes et les curés n'ont pas besoin !

Ce n'est pas tout. Cambridge cède à l influence papiste qui a déjà pris possession d'Oxford ; elle règne dans les colléges d'Eton, de Westminster, etc.; l'aristocratie est en partie conquise ; la classe moyenne est entamée ; un clergé puséiste ardent, zélé, visitant les pauvres, supérieur au clergé mondain et l'entraînant à sa suite, travaille incessamment à ruiner l'œuvre de la réforme.

Que les membres évangéliques de l'église anglicane hésitent plus longtemps à répudier toute complicité avec ces erreurs, et l'on verra le mal s'étendre immensément, moins encore par l'appui des évêques qui approuvent le mouvement, que par l'inertie et la fausse habileté des chrétiens qui le condamnent.

Reconnaissons-le donc : en matière d'église aussi, le seul parti prudent consiste à chercher la vérité biblique et à lui obéir. Nos désobéissances sont *funestes* au même titre et au même degré qu'elles sont *coupables*.

Je me répète. Mais comment ne pas se répéter quand on rencontre toujours, sous diverses formes, au service de théories diverses, l'argument unique de l'utilité ? Au fond et à y regarder avec soin, les chrétiens qui effacent ou ajournent une vérité quelconque, dont l'existence n'est d'ailleurs pas contestée par eux, ne peuvent invoquer qu'une maxime : « Faisons du mal afin qu'il en arrive du bien. » Ne nous lassons pas de leur répondre que lorsqu'on fait du mal, il en arrive *du mal*.

Ceci est une règle sans exception. On traite souvent d'esprits chimériques les hommes qui ont des principes absolus et qui les respectent ! Il y a là une erreur et une injustice qu'il importe de signaler. Les esprits chimériques sont ceux qui, en bâtissant leurs théories, *ne tiennent pas compte des faits*. — Eh bien, pour le succès des œuvres chrétiennes, le grand *fait*, c'est la bénédiction de Dieu. Si l'on est un esprit chimérique lorsqu'on se crée un système d'imagination,

on l'est également, et au plus haut point, lorsqu'on oublie la bénédiction divine dans ses calculs.

Esprits chimériques, que ces chrétiens soi-disant prudents, qui distinguent entre les vérités révelées, proclamant celle-ci, cachant celle-là, ou la réservant pour des temps meilleurs !

Esprits chimériques, que ces hommes soi-disant pratiques, qui apportent dans la gestion des affaires nationales la même défiance à l'égard des principes, le même oubli des droits absolus de la vérité !

Oui, le spectacle présenté par le monde fournit de précieux enseignements aux chrétiens. Que nous agissions en qualité de citoyens des Etats terrestres ou en qualité de bourgeois des cieux, nous n'avons qu'une conscience. Or, que se passe-t-il sur la scène politique ?

Les révolutions se succèdent ; et après chacune d'elles, nous entendons professer, nous voyons appliquer une doctrine qui est aussi commode qu'elle semble raisonnable. — Il faut se rallier ; ce qu'on a maudit, il faut le bénir ; ce qu'on a soutenu avec ardeur, il faut le renier ! Il le faut, sous peine de laisser disparaître les dernières chances de gouvernement régulier, de laisser tomber les hommes qui défendent les derniers retranchements de la société, de prêter force aux violents qui viennent après ! — Puis, quand les violents sont venus, le même argument se reproduit, toujours aussi frappant, aussi irréfutable. On a servi les Girondins par crainte de Danton ; on sert Danton par crainte de Robespierre ; on servira Robespierre par crainte des Hébertistes, et si les Hébertistes triomphent, on les servira encore, car il y a derrière eux des misérables qui vont plus loin qu'eux,

Ceci est de l'histoire. La doctrine que nous rappelons a prévalu et prévaut. Les hommes honorables qui s'y conforment, rendent, au moment même et abstraction faite des principes généraux, de véritables services. Ils aident au rétablissement de l'ordre ou des apparences de l'ordre ; ils préviennent des catastrophes imminentes.

Ils font un bien réel, quoique passager, soit ; mais ils font un mal durable. Ils donnent à plusieurs générations successives une immense leçon d'immoralité

La leçon portera ses fruits. Comme on sait que les meilleurs citoyens ont des dévouements tout prêts pour le succès quel qu'il puisse être ; comme on sait qu'il suffit de renverser un gouvernement et d'en fonder un autre pour obtenir leur appui consciencieux, on foule aux pieds les idées de justice et de droit: *le fait* seul est adoré et doit l'être. C'est l'admission anticipée de toutes les iniquités et de tous les crimes ; c'est le bouleversement érigé en état normal ; c'est la machine à révolutions la plus parfaite : machine inventée pour éviter les révolutions !

Ah ! rendez-nous la résistance *impolitique* de quelques hommes qui sachent rester fidèles à leurs convictions et à leurs serments, de quelques hommes qui n'en soient pas encore venus à dire aux adversaires dont ils stigmatisent les projets : « Du reste, si vous réussissez, vous nous aurez. » Sans eux, on ne saurait concevoir la possibilité même de l'équilibre ; car l'équilibre est impossible lorsque la masse entière se prononce toujours *dans le sens de l'événement.* Penche-t-il d'un côté, nous nous y précipitons aussitôt, et nous déterminons la chute.

Telle est la grande leçon que nous donne aujourd'hui le monde politique. Grâce aux violations *utiles* des principes, on en est venu à la négation universelle des principes. Personne ne croit plus à personne et à rien. A force d'être sauvés, nous nous sommes exposés à ne pouvoir plus l'être; car, avec un peuple dénué de foi politique, aucun gouvernement n'a de lendemain. Qu'est-ce que la loi ? en la foulant aux pieds, je l'abolirai. Qu'est-ce que le droit? sa valeur morale ne survivra pas une heure à son infraction matérielle. Qu'est-ce que les principes ? Qu'est-ce que la vérité ?

On comprend que le monde parle ainsi ; mais des chrétiens, tenir le même langage ! distinguer entre la vérité et le succès, entre l'obéissance à tout ordre divin et la bénédiction du Seigneur !

Ceux qui ont lu le travail de M. Vinet sur Chateaubriand n'ont pas oublié la noble vivacité avec laquelle il s'élève contre l'idée de calculer les inconvénients de la moindre vérité. Chateaubriand reprochait à Luther *de n'avoir saisi*

que le petit côté des choses, parce que celui ci avait refusé d'adopter quelques doctrines — fausses à ses yeux — *qui lui auraient donné la Suisse et les bords du Rhin.* Chateaubriand avait dit : « Un homme à grandes conceptions, désirant changer la face du monde, *se serait élevé au-dessus de ses propres opinions.* »

« Si, s'élever au-dessus de sa foi, s'écrie M. Vinet, est le propre des grandes conceptions, Jésus-Christ n'en a eu que de petites ; car, plutôt que de se mettre au-dessus de ses opinions, c'est-à-dire au-dessus de la vérité dont il était le depositaire et dont l'abandon lui eût valu des hommages et une popularité immenses, Jésus Christ aima mieux mourir... N'est-il pas possible que Jésus Christ, et Luther à son exemple, aient estimé que la plus grande des conceptions est de préférer la vérité à toutes choses ?... Ce principe de conduite est la gloire distinctive des âges chrétiens... M. de Chateaubriand abjurait-il son génie, lorsqu'il refusait la fortune plutôt que de la devoir à l'assassin du dernier des Condés ? Aucun de ses ouvrages, selon moi, ne renferme une plus grande conception... Luther, en renonçant au protectorat de l'Europe plutôt qu'à une seule de ses convictions, a fait œuvre de bonne politique en même temps que d'abnégation. »

Nous aimons à laisser le lecteur sous l'impression de ces belles paroles.

Il y a quelque chose de plus compromis que la vérité parmi nous, c'est sa valeur, ce sont ses droits. Nous sommes moins éloignés de trouver les mêmes dogmes dans l'Ecriture, que de leur reconnaître la même autorité sur nous ; et il est permis d'affirmer que les questions qui divisent les chrétiens seraient bientôt résolues, s'ils s'approchaient de la Bible avec l'intention de prendre au sérieux *toutes* les vérités que proclame la Bible.

Hélas ! pendant que nous la lisons, le diable murmure à notre oreille : « Tout cela n'est pas également urgent, également obligatoire ; il est ordonné d'avoir égard aux faibles : Paul se faisait tout à tous ; il consentait à se purifier et à circoncire Timothée ; d'ailleurs l'édification passe avant le dogme, le dogme principal passe lui-même avant les dogmes

secondaires ; imprudents amis de l'Evangile, que ceux qui ne savent jamais fermer les yeux sur les erreurs innocentes, qui ne savent pas demeurer membres des associations mondaines indignes du nom d'églises, qui ne savent pas voiler quelquefois la vérité, afin de la mieux servir ! »

On ouvre volontiers l'oreille à un langage qui semble plausible, prudent, qui semble n'attaquer aucune vérité, et qui n'en est que plus propre à les frapper toutes d'impuissance. On s'incline de loin devant chaque vérité ; mais que telle vérité se rapproche de nous, qu'elle exige des actes, des sacrifices, et aussitôt cette vérité, *la vérité actuelle* prend place parmi les vérités *inopportunes :* les réserves générales qui planaient sur l'ensemble des doctrines révélées s'appliquent directement à cette vérité-là.

J'ai cherché à combattre ces perfides réserves, à montrer que la vérité sans ses droits, sans ses droits absolus, n'est plus la vérité.

Être ou ne pas être, voilà la question.

1849

DANS UN TEMPS COMME CELUI-CI

— « Vous pouvez avoir raison ; mais ne sauriez-vous attendre une époque moins tourmentée? Osez-vous bien ajouter la révolution religieuse à tant d'autres révolutions ? N'avons-nous pas assez de divisions, assez de ruines? Ne saurait-on laisser reposer la réforme ecclésiastique *dans un temps comme celui-ci ?* »

Voilà l'argument que chacun répète. Voilà le procédé sommaire au moyen duquel chacun se débarrasse d'une question qu'il est assurément plus commode d'ajourner que de résoudre.

Ceux qui parlent ainsi croient exprimer un axiome, et nous aurons l'air d'avancer un paradoxe quand nous leur répondrons : « En admettant même qu'on eût le droit d'ajourner la question dans un temps ordinaire, on n'aurait pas le droit de le faire *dans un temps comme celui-ci.* »

C'est pourtant une vérité qui ressort éclatante du moindre examen de la Bible, du cœur humain et de l'histoire.

La Bible ne nous dit pas qu'il y ait un temps d'obéir et

un temps de désobéir, un temps d'appliquer à la rigueur les principes posés par notre Dieu et un temps d'en réserver l'application ; elle laisse cela aux faux sages dont les systèmes sont mis en scène par l'Ecclésiaste ; elle leur abandonne les prudentes maximes : « Il y a un temps de tuer et un temps de guérir..., un temps de chercher et un temps de laisser perdre..., un temps de se taire et un temps de parler, un temps d'aimer et un temps de haïr. » — La Bible nous apprend que la fidélité complète est *toujours* obligatoire et *toujours* utile. Elle nous apprend que l'Eglise telle que Dieu l'a voulue doit *toujours* produire un grand bien, et que sa suppression doit *toujours* produire un grand mal. Elle nous apprend que la protection du Seigneur, *toujours* accordée à ceux qui acceptent docilement sa parole, est *toujours* le premier élément de succès que la prudence chrétienne ait à faire entrer en ligne de compte.

Le cœur humain nous avertit en outre que, s'il est un moment où sa dureté naturelle se brise et où il s'ouvre à l'Evangile, c'est lorsqu'il a subi la douloureuse préparation des souffrances, des angoisses, de l'ébranlement universel, de la dépendance absolue. Alors, présentez-lui la vérité, la vérité entière, la vérité avec son sel, la vérité non démentie par le spectacle d'une église mondaine, la vérité soutenue au contraire par l'église véritable qui est sa colonne, et le cœur saisira avec avidité ce royaume, le seul qui ne soit pas ébranlé, cette paix que Jésus ne donne pas à la manière du monde, cette fraternité, mensonge dans les sociétés politiques, réalité précieuse dans les assemblées des enfants de Dieu.

L'histoire enfin complète la démonstration. Où nous montre-t-elle les hardis mouvements que nous aimons, dont nous rendons grâce chaque jour, et qui ont maintenu la protestation de la foi scripturaire contre la grossière tradition des hommes ? — Sans doute aux époques de calme ! sans doute le Seigneur n'aurait pas permis que ses témoins élevassent la voix au sein des tempêtes sociales et ajoutassent une révolution religieuse à tant d'autres révolutions ! — Eh bien, non. Les siècles de réforme religieuse ont *tous* été au nombre des siècles les plus sombres, les plus agités, les plus révolutionnaires dont les annales du monde fassent

mention. C'est aux époques de souffrance, de fermentation, de décomposition et de recomposition générales comme la nôtre, que s'accomplissent les crises religieuses qui apportent le remède après avoir accru la violence du mal. C'est dans le sol déchiré que Dieu jette sa semence. N'allons donc pas nous écrier avec tant d autres : « Pitié pour ces societés broyées par l'orage ! pitié ! ne leur infligez pas le surcroît de douleurs qu'entraîne le progrès ecclésiastique. Elles sont si malades, qu'il y aurait cruauté à les guérir ! Les principes d'ordre et d'obéissance sont tellement détruits dans l'ordre civil, qu'il y aurait imprudence à les restaurer dans l'ordre religieux ! Les garanties humaines sont tellement détruites, qu'il y aurait folie à nous replacer sous la bénédiction de Dieu ! » Ecrions-nous plutôt : « Rien qu'à la grandeur des événements politiques, on pressent une grande époque religieuse. Nous vivons dans l'atmosphère agitée des siècles réformateurs. — Et l'on voudrait ajourner la réforme, ajourner l'Eglise... *dans un temps comme celui-ci !* »

Ce que nous venons d'affirmer au sujet des siècles réformateurs est-il complétement vrai ? On en doute ; on nous soupçonne d'exagération. — A la bonne heure ! Ouvrons l'histoire ; laissons parler les faits. Aussi bien est-il utile de se retremper quelquefois dans la contemplation des voies de Dieu. Nous rêvons beaucoup trop pour l'Eglise les enfantements sans douleur ; et d'un autre côté, nous nous imaginons beaucoup trop que nous sommes seuls à souffrir, que notre génération est la seule qui ait connu les bouleversements, les misères, l'explosion des passions mauvaises ; la seule où les hommes aient été « comme rendant l'âme de frayeur. » Écoutons la voix des siècles passés, des siècles bénis entre tous, qui ont été les siècles agités entre tous.

L'énumération de ces siècles est facile quand on ne s'occupe que de notre Occident ; car, en laissant de côté la protestation permanente des Vaudois qui se trouve à la base de toutes les autres, il est évident que les attaques principales contre l'erreur dominante ont eu lieu au douzième siècle par Pierre Bruys, Henri et Valdo, à la fin du quator-

zième par Wicleff et Jean Huss, au commencement du seizième par les réformateurs.

En Orient, le problème est moins facile à résoudre. Y a-t-il eu là un seul mouvement évangélique qui ait mérité de faire époque ? Nos historiens ecclésiastiques le nient en général, parce qu'ils répètent servilement sur le compte des Pauliciens les accusations de leurs bourreaux.

Nous ne profiterons pas de cette circonstance ; nous ajouterons le septième siècle au douzième, au quatorzième et au seizième : nous verrons dans quelle situation se trouvait l'empire grec lorsque les Pauliciens y parurent, avant d'examiner l'état de l'Europe au moment où Dieu jugea bon de susciter les trois éclatantes réactions qui interrompirent parmi nous la prescription du papisme.

Nous tiendrons d'autant plus volontiers compte des Pauliciens que, sans les croire exempts d'erreurs, nous les croyons victimes d'une épouvantable calomnie. Jusqu'à quand nos écrivains évangéliques copieront-ils servilement les annales romaines, appelant *Église* ce que la Bible appelle le mystère d'iniquité, appelant *sectes* ce que la Bible appelle l'Église ? Jusqu'à quand tiendront-ils pour justement condamnés ceux que les persécuteurs ont pris soin de flétrir en les tuant, et en détruisant tous leurs écrits ? Ce que nous savons par les persécuteurs, c'est que les Pauliciens attaquaient le matérialisme de l'église régnante, l'adoration des images, l'invocation des saints, les reliques, les jeûnes, les couvents, le culte de Marie, les prétentions sacerdotales du clergé. Ce que nous savons encore, c'est que, pendant deux cents ans, ils versèrent leur sang pour leur foi, jusqu'au jour où eut lieu le massacre général, réclamé par le pape et ordonné par l'impératrice Théodora. Que les moines leur aient attribué — comme plus tard aux albigeois — des tendances manichéennes ; qu'ils aient voulu nous les faire voir cédant à un spiritualisme sans frein, rejetant l'Ancien Testament et même une partie du Nouveau, nous nous déclarons décidés à réserver notre opinion. Le plus simple sentiment d'équité exige que de tels témoignages rencontrent une absolue récusation. Que serait, nous le demandons, l'histoire des premiers chrétiens, si l'on n'avait conservé que les livres de leurs ennemis ? Faudrait-il les considérer comme

une société d'idolâtres et d'impurs, réunis pour adorer une tête d'âne et pour se livrer aux vices les plus infâmes? — Que serait l'histoire des réformateurs, si l'on n'avait conservé que les livres catholiques? Jamais monstres pareils auraient-ils souillé la terre de leur présence? — Que serait l'histoire du réveil religieux, si l'on ne consultait que les journaux rationalistes? Orgueil, sottise, haines et divisions! — Que serait l'histoire de l'église libre vaudoise, si elle se faisait sur les documents publiés par le conseil d'Etat? — Tous les documents écrits par les persécuteurs se ressemblent : ils mentent tous. Prenez les plus chrétiens d'entre les persécuteurs; prenez un Bernard, un Gerson, un d'Ailly; n'importe. Bernard mentira pieusement au sujet des albigeois, comme il a menti au sujet d'Abailard dont les doctrines — bien connues cependant — ont été faussées par lui, de l'aveu même de l'abbé Fleury, dans sa dénonciation adressée au pape. Gerson et d'Ailly mentiront non moins pieusement en écrivant dans un acte authentique, rédigé sous leur influence : — sentence de Jean Huss — *qu'il prétendait devenir la quatrième personne de la Trinité!*

Jean Huss a laissé des ouvrages qui ont répondu; les Pauliciens n'ont rien laissé. Il est donc permis de penser que leur mémoire a été calomniée et que leur apparition a marqué le seul retour considérable vers l'Évangile que signalent les honteuses annales de l'Orient.

Pour commencer par les Pauliciens, que durent penser les hommes *prudents*, lorsque le premier évangéliste des *sectaires*, Constantin, commença à prêcher cette parole de Dieu qu'il avait longtemps méditée en silence; lorsqu'il fonda, sous le nom de Sylvain, ses églises d'Arménie? Que durent penser les hommes lorsque Siméon, qui avait été chargé de faire lapider Sylvain, entreprit à son tour la même œuvre et accepta joyeusement la même mort? — Le moment est vraiment bien choisi! L'empire n'est pas assez ébranlé par les querelles religieuses et par les calamités nationales! Quelle époque que celle-ci! Les disputes du monothéisme troublent toutes les têtes et ébranlent la foi des simples; des empereurs méchants ou imbéciles se suc-

cèdent sur un trône ensanglanté ! Aux invasions des Chosroës de Perse succèdent les invasions des califes d'Arabie ; déjà Jérusalem a succombé, déjà la Syrie et l'Egypte sont conquises, déjà Constantinople est assiégée ! Voilà sept années que les musulmans entourent les murs de la capitale : nul n'est sûr du lendemain ; la dernière heure de l'empire, du christianisme peut-être, semble près de sonner... Et l'on vient nous prêcher des réformes ! et l'on vient ajouter aux divisions, aux ruines, aux douleurs de notre agonie ! On songe à restaurer la saine doctrine et la véritable Eglise *dans un temps comme celui-ci !*

Les sages de l'Europe occidentale eurent-ils moins raison contre Pierre de Bruys, contre Henri et contre Pierre Valdo, au douzième siècle ?

Une partie de la population est aux croisades, et n'en reviendra pas. L'autre partie est agitée par des secousses dont rien aujourd'hui ne peut faire comprendre la violence. — En Sicile, en Angleterre et ailleurs, des révolutions royales ; en Italie et en Allemagne, la querelle des investitures, les guelfes et les gibelins, des guerres, des ruines, des bouleversements inouïs ; partout la lutte de l'Etat et de l'Eglise : c'est Barberousse qui saccage Milan, c'est Henri II qui assassine Thomas Becker !

Pendant ce temps, les schismes se succèdent, les antipapes se combattent, s'anathématisent et menacent de ruiner dans l'esprit du peuple les dernières notions de respect pour le christianisme.

La fièvre des esprits est ardente. La scolastique vient de naître ; Abailard, son plus brillant et son plus imprudent champion, vient de pénétrer au nom de la raison dans le domaine de la foi et de la pratique traditionnelle. Il entraîne des multitudes sur ses pas, à Melun, à Corbeil, à Paris, à Saint-Denis, et jusque dans ses déserts où sa présence créé le Paraclet. En le comparant à Goliath, Arnold de Brescia à l'écuyer qui porte ses armes, Bernard ne fait qu'exprimer la gravité réelle du combat et l'effervescence des esprits. Qu'on rie tant qu'on voudra des universaux, des nominaux, des réalistes selon Platon et les réalistes selon Aristote ; sous cette forme, tous les problèmes

se posaient, et l'émotion intellectuelle du siècle explique seule la passion d'un peuple entier, d'Héloïse elle-même, pour le vaniteux égoïste, mais puissant remueur d'idées, qu'on nomme Abailard.

Arnold de Brescia valait mieux que lui. Il aimait la Bible; au lieu de vaines spéculations, il y avait puisé un ardent désir de réforme. Condamné, lui aussi, par des conciles et par des papes, il réussit un moment à faire faire aux Romains de 1143 ce que Mazzini, par d'autres motifs, a fait faire aux Romains de 1849. La supression du pouvoir temporel des papes dut alors ébranler l'Europe bien autrement qu'elle ne l'ebranle aujourd'hui.

Et c'est au milieu d'une pareille situation, c'est quand les cendres du bûcher d'Arnold de Brescia ne sont pas encore froides, quand les arnoldistes agitent l'Italie, quand les esprits sont tiraillés en mille sens par mille doctrines contraires, quand les troupes armées d'un fanatique Tanquelin épouvantent les Pays-Bas, quand d'autres troupes suivent Eude de Stelle en Bretagne et en Gascogne, l'adorant comme celui qui doit juger les vivants et les morts, c'est à ce moment qu'un Pierre Valdo vient remuer, lui aussi, cette vase en fermentation ! Ne voit il pas ce qui en sort ? Quelles folies ! quelles impiétés ! Est-ce ici l'heure paisible qui convient aux vraies réformes ? Que veut-il donc faire, ce marchand de Lyon, bien digne en effet du surnom de *Vaudois* ? Les provinces de la langue d'oc n'ont-elles pas assez souffert de l'ébranlement causé par la double campagne de Pierre Bruis et d'Henri contre la messe, contre les images, contre les crucifix, contre l'*opus operatum* sous toutes ses formes ? Quand Pierre le Vaudois se ferait déchirer à Saint-Gilles comme le premier Pierre, quand il se ferait emprisonner à Reims comme Henri, aurait-il assez expié le zèle intempestif et coupable qui jette des aliments à un tel incendie, qui jette la Bible traduite à un tel peuple, qui choisit un tel moment pour troubler de ses predications la France, l'Aragon, l'Italie, l'Allemagne et la Bohême ? Apôtre malencontreux, ayez pitié du siècle le plus tourmenté de l'histoire ; et si nos maux intérieurs ne vous touchent pas, considérez au moins les infidèles qui vous menacent : au Nord les païens, au Midi les Maures, à l'Est les

Turcs, et bientôt les Tartares de Gengiskan ! Le retour au pur Évangile est chose excellente ; mais non *dans un temps comme celui-ci.*

La fin du quatorzième siècle voit paraître deux hommes dont nous sommes habitués à bénir le nom et à admirer les travaux ; deux hommes qui attirent, quoique à des titres divers et inégaux peut-être, l'amour et l'affection des chrétiens. — Détrompons-nous. Wicleff et Jean Huss ont été des fous qui n'ont pas compris que la réforme de l'Église doit se réserver aux époques tranquilles... où elle ne s'opère jamais.

Il n'a pas compris cela, ce Wicleff, qui, cent cinquante ans avant Luther, va à Rome, y prend l'horreur de la papauté et revient écrire en Angleterre contre l'antéchrist, ce Wicleff qui traduit la Bible et montre en elle la source unique de la foi, ce Wicleff qui rejette la confession et la transsubstantiation, ce Wicleff qui, condamné par l'archevêque de Cantorbéry, à demi protégé par la couronne, met au jour jusqu'à la fin une masse de vérités qui rappellent la pure lumière vaudoise, et dont les disciples, réformant l'Angleterre avant la Réforme, illustrent par leurs innombrables martyrs le nom vénérable de *Lollards.*

L'intelligence lui a manqué également, à ce Jean Huss, dont la noble figure est entourée d'une si pure et si sainte auréole. Né dans un pays où Pierre le Vaudois a trouvé son dernier asile et laissé les semences de la saine doctrine, fortifié par la lecture des ouvrages de Wicleff et par le courant d'idées qui unit l'université de Prague à l'université d'Oxford, appuyé sur son ami Jérôme, disciple des lollards, continuant l'œuvre évangélique de Milicz, Huss s'élève contre le trafic des indulgences que le pape fait vendre à l'occasion de sa croisade contre le roi de Naples. Excommunié, il en appelle à Jésus. Chassé de sa chapelle particulière de Bethléem, il prêche en plein air. Il dénonce le matérialisme catholique dans son livre sur l'Église. — On sait la fin. Condamné, maudit par le concile de Constance, consolé par un serrement de main du brave chevalier Jean de Chlum, consolé surtout par celui qu'il venait de confesser devant les hommes, Jean Huss meurt humblement, doucement, courageusement.

L'insensé ! n'entend-il pas l'habileté chrétienne qui l'accuse d'avoir mal choisi son heure? L'heure sombre où tout s'affaisse et périt, est-elle bien celle d'une réforme ? Voyez ! L'Église est ruinée et le christianisme aussi ; l'université de Paris bat la papauté en brêche, le concile national de France se soustrait à toutes les obéissances ; Clémangis écrit son traité de *ruinâ ecclesiæ* ; nous avons eu la papauté prisonnière à Avignon pendant plus d'un demi-siècle ; puis, le grand schisme : deux papes, trois papes à la fois, s'anathématisant l'un l'autre, des papes nommés par le roi de France, des papes nommés par l'empereur ; nous avons eu un ébranlement profond, aussi effrayant par ses accès de repentance que par ses accès de vice ou de révolte : des armées de flagellants, demi-nus, parcourant l'Europe entière jour et nuit, ensanglantés et faisant retentir les villes et les campagnes des accents solennels du *Dies iræ;* des armées de danseurs, hommes et femmes, qui tombent écumant par terre, qui se relèvent et poursuivent leurs rondes immenses, sans rien voir et sans rien sentir, jusqu'à ce qu'ils succombent à l'épuisement. L'épidémie est telle, la puissance d'attraction est si grande, que les spectateurs sont entraînés ; la folie gagne de proche en proche ; vraiment « la terre chancelle comme un homme ivre. »

Quelle nuit ! quel cahos ! Nous cherchons en vain dans l'Europe entière un pays, une province qui jouisse encore de quelque repos.

En France, Crécy, Poitiers, la destruction de la noblesse, les misères incomparables du royaume, la captivité du souverain à Londres ; puis, Marcel et ses assommeurs, et la jacquerie auprès de laquelle le socialisme est pâle, la terreur de 1793 anodine ; puis, les massacres des juifs ; puis, les grandes compagnies, dont les pillages achèvent de détruire les dernières ressources du peuple ; puis, un roi fou, et les luttes impitoyables des Armagnacs et des Bourguignons, et les assassinats de Montereau et de Paris, et les Anglais au cœur du royaume, et cet abîme de misères au delà duquel l'imagination ne conçoit plus rien.

En Allemagne, l'empire offert à quatre princes, et la ligue des villes de Souabe, et les défaites des Autrichiens par

les Suisses, et Venceslas déposé, et le règne calamiteux de son frère Sigismond.

En Italie, les effroyables révolutions de Naples, Jeanne d'Anjou tuant son mari, Charles Durazzo tuant Jeanne, Charles tué à son tour ; et le massacre des Français à Gênes, et une seconde révolution à Rome, Rienzi reprenant au nom de la politique l'œuvre religieuse d'Arnold de Brescia ; et Venise aux prises avec Gènes, et toute l'Italie aux prises avec toute l'Italie.

En Espagne, Charles le Mauvais, Pierre le Cruel, et la révolution qui élève au trône Henri de Transtamare, et la guerre de l'Angleterre et de la France transportée sur ce terrain par le Prince Noir et Duguesclin comme elle l'a été de nos jours par Wellington et le maréchal Soult.

Dans les Flandres, Artevelle et ses révoltés.

En Angleterre, l'usurpation d'Henri, la déchéance et l'exécution de Richard II, la lutte séculaire des deux roses qui se prépare à dépeupler le royaume.

Enfin, à l'Orient, la lutte contre l'islamisme qui prend des proportions encore inconnues ; non-seulement les principautés chrétiennes de Syrie ont péri, non-seulement l'empire de France, de Constantinople, a succombé, mais les Turcs ont passé l'Hellespont, ils occupent Andrinople, ils détruisent la chevalerie chrétienne à Nicopolis, ils assiégent Constantinople.

Et voilà que ce grand désastre est absorbé à son tour par un désastre plus gigantesque ! Tamerlan arrive avec ses Mongols, il rase les cités, il élève ses Pyramides de têtes coupées, il entasse les dépouilles du monde dans sa ville tartare de Samarcande.

Et ce n'est pas tout. Ce siècle lamentable a été marqué par le plus terrible fléau qui ait jamais moissonné les hommes : *la peste noire* a visité l'Europe entière ; elle la ravageait au moment même où Wicleff commençait son œuvre, et Wicleff ne s'est pas arrêté !

Oh, pitié ! pitié ! n'ajoutez pas à tant de ruines, à tant de divisions, à tant de douleurs. Ne comblez pas la mesure des souffrances de l'humanité, en parlant de réforme *dans un temps comme celui-ci.*

L'époque de Luther n'est pas aussi sombre que celle de Wicleff et de Jean Huss ; elle n'est pas aussi sombre que celle de Pierre le Vaudois et de Pierre de Bruys ; mais elle est bien autrement, bien plus profondément *révolutionnaire.*

Les calamités et les périls extérieurs, immenses encore, s'effacent en présence de l'agitation intérieure, de la dissolution rapide de l'ancienne société. — Auprès de cette fermentation universelle, auprès de ces secousses du volcan qui annoncent une éruption redoutable, que sont les longues guerres d'Italie, ou les ambitions rivales de François Ier et de Charles-Quint, ou la prise de Constantinople par les Turcs, ou le déploiement de leur puissance agressive sous Sélim et sous le grand Soliman ?

Certes, c'était le cas ou jamais d'ajourner la réforme. Il nous semble entendre d'ici les lamentations des chrétiens *sages*, le jour où le moine de Wittemberg publia ses thèses.

Réformer l'Église quand la société n'est que souffrante, passe encore : c'est une imprudence, une dureté, rien de plus. — Quand la société a la fièvre des révolutions, c'est un crime. — Or, cette fièvre, nous l'avons ; elle est dans l'air que nous respirons ; notre vieille Europe porte en elle une Europe nouvelle ; une transformation mystérieuse se prépare, transformation qui ne s'accomplira qu'au prix de périls que personne ne peut mesurer. Il ne s'agit pas seulement du catholicisme ; ses chefs semblent avoir juré de le perdre et d'arracher du cœur des peuples les dernières racines de respect et de foi, laissons-les ; laissons Sixte IV qui fonde ses revenus sur l'exploitation du vice, Innocent IV, père de seize enfants et geôlier soldé par Bajazet, Alexandre VI, dont le nom ressort abominable entre tant d'abominables ; laissons Jules II, ses ambitions et ses guerres : laissons Léon X, le fastueux, l'artiste, cardinal à treize ans, et ne croyant pas en Dieu sous la tiare. Il y a quelque chose de plus grave aujourd'hui que les turpitudes de Rome, que les luttes des conciles de Pise et de Latran, que la guerre déclarée à la papauté par un roi de France. Le *Perdam Babylonis nomen* est déjà effacé des monnaies de Louis XII ; une sentence plus menaçante et plus générale

est gravée partout. Ne voyez-vous pas l'orgueil humain qui s'élève, l'homme qui s'adore lui-même et qui déclare la guerre à Dieu ? Ne voyez-vous pas l'émancipation croissante des esprits et l'incrédulité croissante des âmes ?

L'homme a découvert des mondes, l'homme a inventé l'imprimerie, l'homme est entré en possession des trésors de l'antiquité classique. L'insurrection artistique et scientifique qui balaye la tradidion, s'arrête-t-elle devant le christianisme ? Ne sont-ils pas païens, ces beaux-arts qui nous rendent les merveilles essentiellement matérielles de l'antiquité ; ne sont-ils pas païens, ces émigrés que la Grèce envahie verse sur notre Occident? Les plus sincères l'avouent ; Pléthon annonce à Florence que la religion universelle — le véritable humanisme — s'avance, et qu'elle ressemble aux cultes païens. Bessarion écrit aux fils de Pléthon après la mort de leur père : « Il a pris son vol vers les pures régions du ciel, pour s'unir aux danses mystiques de Bacchus, parmi les dieux de l'Olympe. » Le même langage retentit sans cesse dans l'académie platonique de Florence ; il retentit dans le collége des cardinaux ; il pénètre dans tous les pays, dans toutes les classes. On fait brûler des lampes devant les images de Platon ; les derniers instincts religieux de l'esprit humain, on les trompe en se précipitant vers la cabale et la sorcellerie ; les sorciers donnent autant de travail à l'inquisition que les hérétiques.

Voilà l'ennemi contre lequel il faut s'unir, au lieu d'introduire de nouvelles divisions. Chrétiens, serrons-nous autour du christianisme menacé ; nous viderons plus tard nos querelles intestines ; vivons d'abord, nous réformerons ensuite. N'est-il pas évident qu'aujourd'hui, sous l'influence du génie de destruction et de nivellement qui détourne tout mouvement à son profit, les attaques même les plus sincères contre le papisme aboutissent à un accroissement du désordre général ? Il y avait du bon chez *les frères du libre esprit;* et cependant ils ont produit les *turlupins* et les *adamites !* Il y avait beaucoup de piété véritable chez Savonarole ; et cependant le dominicain s'est transformé en démocrate, le chrétien n'a pas restauré la foi, il a établi la république ! En présence de sa théocratie populaire

de Florence, il n'est personne qui ne pressente un danger prochain et qui n'applaudisse aux paroles d'Alexandre VI : « Quand il serait Jean-Baptiste, il devrait périr.

Et en effet, qu'allez-vous fonder, réformateurs aveugles ? le règne de l'Évangile ? Non, mais le règne des saints d'abord, le règne de la multitude incrédule ensuite. Tout cela n'a pas été consumé avec le bûcher de Savonarole. Vous achevez de déchaîner l'esprit humain ; vous achevez de démuseler le monstre. L'orgueil moderne n'avait pas besoin de l'aliment nouveau que vos discussions lui apportent ; la révolte des intelligences était assez complète, sans que vous vinssiez briser les derniers liens d'habitude qui la retenaient. Réservez votre réforme à une époque moins émue, qui en profitera sans en abuser. N'ajoutez pas la révolution à la révolution, *dans un temps comme celui-ci.*

Nous ne nous trompons pas maintenant sur la valeur de ces objections ; nous félicitons les réformateurs de ne s'y être pas arrêtés. — Et cependant, elles étaient plus fondées encore qu'on ne pouvait le supposer au commencement du seizième siècle. On ne prévoyait pas alors que le soulèvement général des paysans marquerait les premiers pas de la réforme, que les anabaptistes de Munster les suivraient de près, qu'une guerre de trente ans dévasterait l'Allemagne, que la guerre religieuse éclaterait en Suisse, en France, en Prusse, dans les Pays-Bas, en Angleterre, partout. On ne prévoyait pas l'enfantement de l'Europe actuelle s'accomplissant au milieu de ces convulsions, et les révolutions produisant des révolutions nouvelles, dont les conséquences ne sont point épuisées.

Nous savons tout cela ; mais nous savons aussi « qu'un bon arbre ne porte pas de mauvais fruits. « Le mal qui travaillait la société européenne au commencement du seizième siècle venait du papisme et de l'incrédulité sa fille. Loin de le créer, la Réforme l'a combattu. Que serions-nous devenus sans elle ? de quelle nature vraiment satanique auraient été dans ce cas les révolutions successives ? à quel genre de décomposition l'humanité aurait-elle été soumise ? L'imagination s'épouvante à le rechercher. — Et, d'un autre

côté, combien de misères n'auraient pas été évitées, si la Réforme avait osé être complete, si elle n'avait pas transigé avec le monde, avec les traditions indestructibles du paganisme naturel.

Ah ! n'attribuons jamais, à aucun degré, une influence funeste à la vérité. Ce serait, dans un certain sens, « attribuer quelque chose de mal convenable à Dieu. » Ne disons jamais, par conséquent, d'aucune époque, qu'elle ne comporte pas le rétablissement de la vérité.

Il nous est d'autant moins permis de le dire, que nous venons de reconnaître la coïncidence constante établie par la sagesse du Seigneur entre les mouvements bénis de la Réforme et les époques les plus calamiteuses ou les plus révolutionnaires de l'histoire.

Nous touchons à une de ces époques-là ! raison de plus pour agir avec fidélité. Si le devoir de rétablir la vérité complete n'était pas absolu à tous les moments, il le serait aujourd'hui. Heure décisive que notre lâcheté peut laisser perdre et qui ne se retrouverait plus! — Que Dieu nous préserve du malheur d'hésiter, d'ajourner... *dans un temps comme celui-ci.*

RÉPONSE
A LA BROCHURE DE M. ADOLPHE MONOD

1849

I

Enfin, après de long retards, la brochure de M. Adolphe Monod est parvenue entre nos mains. Nous venons de la lire avec respect, avec sympathie sous beaucoup de rapports, et, s'il plaît à Dieu, avec fruit. Oui, avec fruit. Il est impossible que des paroles sérieuses, écrites en priant, ne fassent pas du bien à ceux même qui ont le plus de réserves à présenter contre la thèse qu'elles soutiennent. Nous ne dirons pas que M. A. Monod ait donné le premier l'exemple d'une discussion charitable, car nous avons eu la ferme intention de discuter ainsi, et nous n'avons pas été les seuls assurément ; mais il a donné un exemple plus éclatant, par conséquent plus utile. On respire à l'aise en parcourant ces pages où tout est sincère, scrupuleux ; et, n'était la douleur du dissentiment qu'elles font ressortir — sans l'aggraver il est vrai — on se féliciterait de rencontrer un adversaire qui sait rendre justice aux convictions qu'il ne partage pas,

et qui ne cède jamais à la tentation de mettre un peu de mauvaise foi dans sa polémique.

Ne faut-il pas profiter d'une telle bonne fortune ? Nous contenterons-nous d'insérer ici un simple compte rendu ? Quand retrouverions-nous l'occasion de débattre contradictoirement la grande question que les chrétiens de nos jours ont à résoudre ? M. Monod a réfléchi plusieurs mois ; il a publié ensuite d'une manière développée le résultat de ses réflexions. Il est permis de penser qu'on ne dira ni plus, ni mieux dans ce sens, et nous serions impardonnables si nous négligions de nous placer en présence des arguments formulés par lui, au lieu de réfuter ceux que nous formulons nous-mêmes. On est suspect lorsqu'on fait à la fois les objections et les réponses.

Nous n'allons donc pas examiner *le livre* de M. Monod, son style, son talent. — Il s'agit bien, entre nous, de talent, de style ! Il s'agit bien de nos livres et de nos articles ! M. Monod a bien besoin de nos éloges ! — Non ; le débat est plus grave, et M. Monod aussi a le droit d'être traité plus gravement, c'est-à-dire d'être suivi sur le terrain où il s'est placé. Là, du moins, là seulement, la partie sera égale ; une conscience chrétienne en vaut une autre.

Prêts à nous exprimer franchement et complètement, comme M. Monod l'a fait, nous n'oublions pas plus que lui que cette franchise complète est un des priviléges de la charité, et nous aimons à lui emprunter une prière qui, souvent déjà, s'était échappée de nos lèvres : » Ne permets, pas, Seigneur, que je m'égare, ni surtout que j'égare les autres ! fais que je n'aie point de puissance contre la vérité, mais seulement pour la vérité ! — Ne permets pas non plus qu'il se glisse dans cet écrit une seule ligne qui soit contraire à la charité, une seule parole qui blesse l'amour fraternel ! »

Il fait bon avoir affaire à un esprit net et lucide. Un tel esprit simplifie les questions, rien qu'en les touchant ; son instinct logique le pousse irrésistiblement vers le point central, vital ; il le marque du doigt, et s'écrie : « La solution est là, non ailleurs. »

Ainsi agit M. Monod. Il reconnaît dès l'abord que, s'il y avait une vérité révélée, un ordre de Dieu au sujet de l'É-

glise, toutes les considérations secondaires s'effaceraient devant le devoir absolu. En vain invoquerait-on une prétendue utilité, une prétendue prudence, la seule utilité serait de se soumettre, la seule prudence serait d'obéir. Supputer les conséquences d'un principe scripturaire, ce serait une impiété.

Mais y a-t-il un principe scripturaire? La question entière réside là, et M. Monod ne peut la résoudre affirmativement. Il croit certaines formes meilleures, plus conformes peut-être au modèle apostolique ; il ne croit pas certaines règles obligatoires. Il admet des préférences ; il n'admet pas de commandement. — La notion d'Église, dit-il, n'est pas éclaircie pour lui ; il accepte si peu une vérité en cette matière, qu'il va jusqu'à opposer la voie ecclésiastique à la voie spirituelle, jusqu'à faire de l'adoption de l'une ou de l'autre une affaire de goût libre et presque de tempérament.

Un moment nous avons eu la pensée de nous renfermer dans l'unique question d'où tout dépend, et de dire à M. Monod : « Puisque, de votre aveu, l'existence d'une vérité divine et obligatoire au sujet de l'Eglise ferait tomber les arguments empruntés aux circonstances, n'examinons que cela. Oublions la situation particulière des protestants français, l'intérêt des masses, la puissance de la prédication, les progrès de la saine doctrine, l'appréciation du synode de septembre, de la confession de La Rochelle et de l'Église de l'avenir. Allons droit à la difficulté. Dieu nous a-t-il révélé les caractères de son Église et le devoir de nous y rattacher, ou bien nous a-t-il laissés dans l'ignorance et dans la liberté, n'ayant rien de mieux à faire que d'imiter les prophètes, Jésus-Christ, les apôtres les réformateurs dont la conduite — assure-t-on — se réduirait à ceci : Rester dans l'Église où l'on est né ; y parler et y vivre fidèlement ; n'en sortir que lorsqu'on en est chassé !

Notre marche eût été rapide, saisissante et parfaitement légitime ; mais elle eût semblé contraire aux sentiments d'affection et de déférence que nous inspire M. Monod. Nous avons repoussé un procédé sommaire qui eût pris dix pages de son livre, et en eut négligé quatre-vingts. N'y

a-t-il pas d'ailleurs, dans ces quatre-vingts pages étrangères au problème fondamental, des remarques utiles à recueillir, des erreurs secondaires à relever? Et ne faut-il pas penser aussi aux esprits si nombreux que les petites raisons frappent autant que les grandes, et qui, loin de se rendre avec M. Monod lorsqu'on leur aurait démontré le devoir en matière d'Église, insisteraient encore sur les inconvénients pratiques de l'obéissance?

Mieux vaut suivre fidèlement les pas de M. Monod; nous ne saurions qu'y gagner, et nos lecteurs ne s'en plaindront pas. Seulement, il nous sera permis d'aller un peu vite tant qu'il ne s'agit que des arguments rebattus auxquels sa plume a seule pu rendre quelque éclat, des arguments utilitaires dont l'importance tout hypothétique s'effacerait entièrement le jour où apparaîtrait la vérité ecclésiastique obligatoire.

C'est là que doit se concentrer notre principale discussion. Nous y viendrons après avoir déblayé le terrain, et nous espérons prouver alors à quel point est dépourvue de fondement biblique et historique la théorie qu'on veut étayer de l'exemple des prophètes, de Jésus-Christ, des apôtres, des réformateurs, théorie que M. Monod résume ainsi : « Ne sortir qu'expulsé. »

Notre premier besoin est de répondre à un appel qui nous a singulièrement émus.

M. Monod vient d'exposer les motifs de sa détermination. Il l'a montrée sérieuse, consciencieuse, douloureuse même : « Voilà, s'est-il écrié, la persuasion à laquelle je suis arrivé devant Dieu. Tant qu'elle n'aura point été ébranlée, l'infidelité, quant à moi, serait de ne pas la suivre ; aussi suis-je bien résolu de la suivre à travers la bonne et la mauvaise réputation. » — Puis il conclut ainsi : » On pourra dire : Je ne partage pas vos vues, et je sortirais à votre place ; mais on devra ajouter, et l'on ajoutera, si l'on n'a pas le jugement rétréci par l'esprit de secte ou aveugle par l'esprit de système : Vous pouvez rester très-fidelement et très-saintement. »

Oui, vous pouvez rester très-fidèlement et très-saintement. Nous pensions l'avoir déjà dit souvent, avoir souvent

distingué entre les actes que nous condamnons parce que nous les croyons contraires aux commandements de Dieu, et les personnes que nous honorons parce qu'elles désirent et croient s'y conformer. — Puisque nos déclarations n'ont pas suffi, nous les reproduisons avec plus de solennité. Nous disons à nos frères : « Non-seulement vous *pouvez* rester tant que votre persuasion actuelle n'aura pas été ébranlée, mais vous *devez* rester. Non-seulement vous serez fidèles *en restant*, mais vous ne serez fidèles *qu'en restant.* Nous désirons que vos convictions changent, mais nous n'avons jamais désiré que le changement de votre conduite précédât celui de vos convictions. Ne savons-nous pas tous que ce qui ne vient pas de la foi est péché ? et pour citer un exemple extrême, ne regarderions-nous pas tous comme un péché l'acte d'un idolâtre qui, cédant à l'entraînement, briserait les idoles auxquelles son cœur croit encore ? Loin de vous engager à agir contre votre persuasion actuelle, nous serions tentés de vous donner — si vous en aviez besoin — l'avertissement que Dante place dans la bouche de Thomas : *« Que ceci te rende attentif et te soit comme une semelle de plomb aux pieds, pour que tu n'ailles que bien lentement vers le oui ou vers le non des choses que tu n'as pas entendues du premier coup. »*

Accuser M. Monod d'infidélité, ce serait manquer à la fois de justice et de mémoire. Y a-t-il si longtemps que nous pensions ce qu'il pense, que nous disions ce qu'il dit ? Quoique le synode de septembre soit un grand fait selon nous, à titre de mise en demeure, de signal, de constatation éclatante d'un état que Dieu condamne, cependant le mal existait auparavant, nous le connaissions, et nous l'acceptions, et nous nous retrouvons nous-mêmes dans les arguments que nous combattons aujourd'hui : « Il n'y a point de principes absolus. L'Église n'est pas l'Évangile ; l'Évangile va avant l'Église. Prêchons Christ ; et laissons les querelles ecclésiastiques. Restons où Dieu nous a mis ; restons avec les masses; ne les livrons pas aux faux docteurs! »

Celui qui écrit ces lignes se souvient d'avoir tenu un tel langage, et il s'en souvient sans éprouver de remords, parce qu'il l'a tenu avec une sincérité parfaite, ainsi que le font encore des frères respectés. Il ne comprenait pas alors ce

que Dieu nous a révélé au sujet de l'Église ; bien mieux, il l'ignorait, l'idée d'Église ne tenait aucune place appréciable dans sa foi. — C'est dans le canton de Vaud que les écailles sont tombées de ses yeux : la vue de l'Église lui en a plus appris en quelques mois que l'étude des livres en plusieurs années. — Comment donc calomnierait-il les intentions des chrétiens auxquels un semblable privilége n'a pas été accordé et dont les convictions au sujet de l'Église n'ont pas pu se former à la grande école de la pratique ? S'il le faisait, il serait forcé de s'arrêter, ainsi que s'arrêta Cicéron dans son plaidoyer pour Ligarius. Il parlait des maux de la guerre civile ; il blâmait les partisans de Pompée... Tout à coup ; « J'insiste trop. Pensons à moi. J'ai porté les mêmes armes. » Qui de nous aurait le droit de blâmer outre mesure les doutes et l'abstention de M. Monod, sans s'écrier aussitôt : « *Nimis urgeo, ad me revertar, iisdem in armis fui.* »

Voilà notre pensée ; elle est nette, large, et nous paraît étrangère aux inspirations de l'esprit de secte ou de l'esprit de système. — Mais en allant jusque-là, nous nous sentons incapables d'aller plus loin ; nous ne saurions pousser la largeur jusqu'où la pousse M. Monod, lorsqu'il écrit : « Je n'ose prononcer que les frères sortants soient dans l'erreur, » et ailleurs : « entre ces deux voies, je crois les enfants de Dieu rigoureusement libres de choisir. »

Il semble émettre ici, à son insu et sous l'influence d'un vif sentiment de charité, une théorie véritablement sceptique et latitudinaire. Autre chose est le respect des consciences qui reconnaît qu'on peut conserver saintement et fidèlement une position anormale, autre chose la théorie qui ne reconnaît aucune position comme normale. — Hâtons-nous d'ajouter que la brochure entière de M. Monod proteste contre ces concessions excessives de son cœur, et qu'en affirmant que la règle biblique consiste à *ne sortir qu'expulsé*, il a condamné l'acte de ceux qui sortent avant d'être expulsés, condamné sans rien ôter à leur fidélité personnelle.

Ce que nous venons de dire achève d'indiquer le côté par lequel M. Monod est vraiment supérieur, et prend une

position à lui parmi les chrétiens restés membres des églises établies.

Malgré la contradiction où il s'est laissé entraîner un moment, M. Monod *a un principe.* Il conteste nettement l'existence d'une vérité obligatoire au sujet de l'Église ; il déclare non moins nettement que, si elle existait, ceux qui sortent auraient raison. Enfin, à défaut d'un commandement relatif à l'Église, il proclame la règle de conduite qui consiste à ne sortir qu'expulsé.

Voilà qui est simple et sensé. Si les arguments habituels sur la valeur légale des confessions, sur les liturgies, sur l'abandon des masses, sur les progrès de l'orthodoxie, sur le développement historique, sur la voie de patience, occupent encore une place et une place trop considérable dans son écrit, ils n'en sont pas moins retirés et désavoués d'avance pour le cas où la vérité ecclésiastique apparaîtrait.

On ne se donne pas en général la peine d'être si logique. On ne se croit pas tenu de nier la vérité ecclésiastique ou de déclarer au moins qu'on la met en doute, qu'on ne l'a pas encore découverte. On laisse supposer qu'elle existe, et qu'il est permis de la mépriser ! qu'elle existe, et que les églises établies la réalisent ! Les uns disent : « Dieu a révélé les caractères qui doivent distinguer ses églises ; mais nous ne nous arrêtons pas à si peu de chose qu'un commandement de Dieu ; nous prêcherons l'Evangile, sans nous inquiéter des questions d'Eglise. » Les autres disent : « Dieu a révélé les caractères qui doivent distinguer ses églises ; mais nos églises nationales portent ces caractères. Elles ont la saine doctrine ; elles ont la profession. »

M. Monod ne procède pas ainsi. Faites-lui voir un ordre de Dieu, il se gardera de recommander *la voie de patience ;* il aimera mieux *sauter* — ou plutôt *courir* — que *marcher*, car il sait que Dieu approuve ceux qui courent dans ses commandements ; il n'opposera plus la voie *spirituelle* à la voie *ecclésiastique;* il cessera de calculer les avantages de la première.

M.Monod le déclare en termes exprès : « Si, comme mes frères démissionnaires,je croyais blesser, en demeurant, des principes absolus,*je ne ferais pas toutes ces réflexions*,ni ne me

laisserais retenir par les conséquences de ma retraite, quelque graves qu'elles dussent être : l'utilitarisme spirituel serait encore de l'utilitarisme. *Mais je l'ai dit, ces principes absolus, je ne les vois point.* »

Avec un tel contradicteur, la discussion est possible et utile. Nous sommes heureux de penser que M. Monod n'a pas été seul à sentir la nécessité d'appuyer sur un principe ou sur la négation expresse d'un principe — ce qui revient au même — une cause qui avait trop longtemps paru se contenter des banalités empiriques ou utilitaires. C'est ce que nous apprennent les premières pages de la brochure :

« Plusieurs pasteurs de nos églises ; et de ceux qui ont le plus d'autorité sur mon esprit, ont la bonté de me reprocher mon silence. Émus des discussions de septembre et du déchirement qui les a suivies, frappés de la ferme et noble conviction avec laquelle ont parlé les démissionnaires, *peu touchés des réponses qui leur ont été faites, et qui, disent-ils, ne vont pas au fond des questions et ne rendent pas assez d honneur aux principes*, ils tiennent à connaître mon sentiment, *parce qu ils présument, à bon droit, qu'il ne doit pas se confondre avec celui des frères qui ont approuvé l'œuvre de septembre, et que je dois avoir, pour rester, des raisons qui n'ont point encore été présentées* [1].

Cependant, M. Monod donne aussi des raisons que d'autres ont déjà présentées.

Il en est sur lesquelles son sens si droit l'avertit de glisser. Ainsi celles qui se rapportent au synode de septembre.

Convenons-en, quelle qu'ait été l'importance du synode comme manifestation, il n'a rien changé au fond même des vérités et des devoirs. Si les commandements de Dieu ont été violés par le synode, ils l'étaient avant. Le synode n'a pu ajouter à la révolte ancienne que la gravité nouvelle d'une sanction expresse, délibérée, voulue par les représentants des églises et acceptée par nous-mêmes. Or, on a bien le droit, à la rigueur, de nous dire que la question de principe reste ce qu'elle était, abstraction faite du synode. M. Monod a bien le droit de trouver que le synode à lui seul ne suffit pas à

1. C'est nous qui soulignons, ici et ailleurs.

justifier sa retraite, qu'il lui faut « des raisons d'une autre nature. »

Laissons donc l'assemblée de septembre ; laissons la question de savoir si l'on prévoyait avant septembre la retraite des membres démissionnaires qui prévoyaient avec tout le monde ce que devait faire l'assemblée ; laissons la question de savoir si ces mêmes membres auraient agi sensément, loyalement même à leur point de vue, en sortant de l'assemblée sans sortir de l'Eglise, en distinguant entre les représentants et les représentés, en faisant consister le scandale, non dans le vote des délégués des églises, mais dans l'acte qui le transformera en loi. — M. Monod pense que les raisons morales de rompre étaient les mêmes avant le vote du synode qu'après. A la bonne heure! Il a cependant écrit un peu plus loin cette phrase : « Autre chose est d'accepter, historiquement et transitoirement, la réunion avec des docteurs étrangers à la foi ; autre chose de constituer, librement et de parti pris, une alliance avec les mauvaises doctrines.» Satisfait par cet aveu, nous n'insisterons pas. M. Monod ne nous accorde que le *statu quo!* Nous nous en contenterons ; car, avec nos convictions au sujet de l'Eglise, nous aurions été, en tout cas, coupables de le supporter, et nous reconnaissons « que les raisons ecclésiastiques n'existent pas plus après le synode qu'elles n'existaient avant. » Elles doivent suffire.

Les raisons qui n'ont de valeur que contre nos personnes sans en avoir aucune contre notre thèse, sont écartées plus complètement encore par M. Monod.

Les pasteurs démissionnaires ont différé leur retraite de plusieurs mois ; ils ont continué à exercer leur ministère et introduit des catéchumènes dans l'église établie! Nous avons soutenu au sujet de l'Eglise d'autres doctrines que celles dont nous sommes aujourd'hui les faibles champions!

Hélas ! cela est vrai. Nous n'avons su ni arriver d'emblée à la vérité complète, ni en accepter sur-le-champ toutes les conséquences rigoureuses. — Ne le comprendrez-vous pas, vous qui avez si éloquemment dépeint les sacrifices de ceux qui sortent... et de ceux qui restent ? Est-il surprenant que la coupe amère dont vous parlez n'ait pas été vidée d'une seule haleine ?

Mais ce que vous avez dit aussi, et nous vous en remercions, c'est qu'il ne faut pas s'armer contre une doctrine de ce qu'il y a eu de successif et de défectueux dans la profession et dans la pratique de ses partisans. Laissez-nous citer vos belles paroles : « Dans les discussions de principes, on n'a réellement triomphé que lorsqu'on l'a fait en donnant à la cause adverse tous ses avantages, et, si je puis ainsi dire, en l'idéalisant... Si nous n'y prenons garde, nous serons entraînés insensiblement dans cette polémique étroite et personnelle qui cherche sa principale force dans la faiblesse des autres, et où la charité est d'autant plus inévitablement compromise, que chacune des blessures qui lui sont faites passe pour autant de services rendus à la vérité... Laissons tout cela : faisons-nous les uns aux autres toutes les concessions que la vérité autorise, et bénissons Dieu qui nous a placés dans cette heureuse nécessité de rendre notre discussion charitable, ne fût-ce que pour la rendre solide. »

Oui, « laissons tout cela. » Laissons les hommes et leurs misères ; laissons même les hommes et leurs approbations ou leurs blâmes, pour ne regarder qu'à la parole de notre Dieu.

M. Monod affirme « que l'on se tromperait, si l'on pensait que tous les frères du dehors blâment la voie où il croit devoir s'arrêter ; qu'il en est beaucoup qui l'approuvent. » Il affirme aussi « que plus d'un frère, démissionnaire dans le canton de Vaud, a déclaré qu'il ne le serait pas en France. »

Et qu'importe ! les hommes, même les plus pieux, ne sont-ils pas sujets à l'erreur ? Qu'aurons-nous prouvé, quand nous aurons rangé en bataille des témoignages humains ? M. Monod sait, comme nous, qu'en renonçant à cet argument, nous renonçons peut-être à l'un de nos moyens principaux de succès et de popularité. Il sait combien sont nombreuses les sympathies qui nous ont été accordées en Europe et en Amérique. Elles nous ont été et nous sont précieuses : elles ont fortifié notre faiblesse, consolé notre affliction, relevé notre humilité ; nous avons pu céder au désir de nous en parer un peu à l'heure de l'abandon et des pénibles débuts. Mais il vaut mieux ne pas abuser d'un

tel moyen ; la cause de Dieu veut être défendue par la seule parole de Dieu. Que de fautes on aurait évitées, si l'on avait su toujours consulter la Bible au lieu de consulter les chrétiens !

Un mot, néanmoins, sur un point de fait.

Quelques pasteurs démissionnaires vaudois déclarent qu'ils ne le seraient pas en France ! Nous osons dire qu'aucun de ceux qui se sont attachés au service actif de l'Église libre, aucun de ceux qui ont goûté les grâces accordées aux assemblées de professants, ne ferait une pareille déclaration. Nous osons dire aussi que plus d'un pasteur demeuré dans l'Église officielle vaudoise a déclaré qu'il serait démissionnaire en France, n'admettant aucune comparaison entre les prétentions usurpatrices de l'Etat et le reniement solennel de l'Église elle-même, reniement qui consacre le scepticisme théorique et pratique en vertu duquel ceux qui posent le fondement et ceux qui le sapent sont ecclésiastiquement associés.

Parmi les raisons utilitaires déjà présentées, celle que M. Monod développe avec le plus d'amour, celle qu'il fait le plus réellement sienne par le soin qu'il met à la produire, c'est la raison qui se tire *des progrès* accomplis et à accomplir dans les églises établies telles qu'elles sont.

Voyez combien la saine doctrine a gagné de terrain depuis 1819, époque où le réveil a commencé ! combien le nombre des pasteurs orthodoxes s'est accru ! combien le chiffre des chrétiens a grandi ! combien de sociétés religieuses sont nées ! Et les plus populaires sont celles qui ont arboré franchement les couleurs orthodoxes. Voyez, comparez, « et dites, *ingrats que vous êtes*, si Dieu vous a laissé manquer d'encouragement ? »

Nous ne sommes pas ingrats. Aussi attribuons-nous tous ces progrès *à Dieu ;* non *à nos fautes*. Nous reconnaissons que Dieu nous a bénis, *malgré* l'état de désobéissance où nous vivons, et non *à cause* de notre désobéissance. Nous ajoutons que si Dieu a pu pardonner beaucoup à une désobéissance inconsciente, il n'accorderait pas les mêmes grâces au maintien volontaire d'un état de choses que nous saurions mauvais. — Nous ne voudrions pas raisonner comme un homme qui s'écrierait : « Ne voyez-vous pas les

progrès que depuis un an, j'ai faits dans la connaissance de la vérité ? Cependant j'avais conservé toutes mes habitudes, toutes mes relations mondaines. Je serais un *ingrat* si je changeais ma manière de vivre, si je renonçais aux pratiques que je sais à présent mauvaises. » Enfin, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que le *reveil* dont on parle a été précisément accusé de diviser les églises, de partager les familles, d'ignorer les situations intermédiaires, de ne connaître que des chrétiens et des non-chrétiens, d'arrêter les âmes qui s'avancent vers la vérité, de mettre à part des hommes qui, en évitant de se singulariser, auraient exercé une véritable influence, de rendre suspects les enseignements qu'une conduite moins irritante aurait fait accueillir. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que *les sociétés franchement orthodoxes* — qui sont les plus populaires, de l'aveu de M. Monod, et dont la fondation, il est juste de le dire aussi, ne se rattache pas, en général, aux églises établies — ont été accusées à leur tour de repousser une grande partie des protestants, et de les rendre hostiles aux œuvres chrétiennes, au lieu de les gagner en les y associant. Si la conduite tranchée a été jugée imprudente, et s'est trouvée la seule utile quand il s'agissait du retour à la doctrine, pourquoi ne serait-elle pas jugée imprudente et ne se trouverait-elle pas seule utile quand il s'agit du retour à la profession et à l'Eglise ?

M. Monod, il est vrai, pense trouver dans l'établissement officiel lui-même les éléments du progrès dont il a parlé. La confession de La Rochelle n'y a-t-elle pas conservé une valeur légale, et en outre, une valeur morale tout autrement importante ? N'est-ce rien de pouvoir dire : « Nous sommes les enfants et les héritiers des vrais protestants ? On confond la *doctrine* et la *discipline*. Au fond, notre doctrine subsiste ; que notre discipline renaisse, et la doctrine renaîtra avec elle ! »

Nous le croyons bien, en vérité, et que la situation sera autre quand elle aura été radicalement changée ! Mais M. Monod a-t-il mesuré la révolution énorme renfermée sous ces simples mots : « que notre discipline renaisse » ? La discipline — nous la supposons sérieuse ; M. Monod ne peut rien vouloir qui ne soit sérieux — c'est en effet la renaissance

de la doctrine, c'est de plus, l'exclusion immédiate d'une partie des membres de l'Église, tout au moins l'exclusion d'une partie de ses docteurs. On n'a pas encore inventé une discipline qui tolère sciemment l'enseignement des fausses doctrines, et, pour l'honneur de notre temps, nous espérons qu'on ne l'inventera pas.

Or, voici ce qui se passe. Nous nous écrions : « La saine doctrine est abolie ou ajournée ; l'Église en qualité d'Église ne l'admet plus ; ses représentants ont solennellement décidé que la saine doctrine continuerait à être attaquée dans son sein et en son nom ! » et l'on nous répond : « Lorsque nous aurons rendu à la doctrine sa sanction, lorsque l'Église l'admettra, lorsque l Église interdira les attaques dirigées contre elle, vos reproches n'auront aucun fondement ! Quant à la valeur morale de la confession de la Rochelle, l'Église la conserve indépendamment de son maintien légal ou effectif. On ne l'effacera pas de l'*histoire ;* l'histoire à la main, vous aurez toujours le droit de dire à vos auditeurs : Nous sommes les enfants et les héritiers des vrais protestants. » — Puissions-nous avoir surtout le droit de dire : Nous sommes les héritiers des vrais chrétiens ! Puissions-nous fixer moins nos regards sur des symboles que sur la parole inspirée, et substituer à la répétition traditionnelle des vieilles formules historiques la profession vivante du peuple chrétien actuel !

M. Monod, s'il était contraint d'abandonner le point de vue de l'Église, pourrait-il se placer encore *au point de vue missionnaire ?* Il a l'air de le dire ; mais en fait, il ne s'y place pas. Un sentiment secret l'avertit sans doute, qu'admettre l'idée étrange d'une mission, ce serait admettre l'idée plus étrange — nous employons un mot radouci — de missionnaires qui commenceraient par déclarer membres de l'Église les pauvres gens qu'ils vont chercher à convertir, et qui traiteraient de collègues les ministres de leur fausse religion ! M. Monod ne s'arrête pas à une telle hypothèse ; cependant il emploie, avec une sorte de prédilection, les arguments que le point de vue missionnaire semble seul comporter. « Le désordre même qui règne dans l'église établie dit-il, met en rapport avec nous un grand nombre de personnes qui ne connaissent pas le Seigneur, et auxquelles la

position que Dieu nous a faite nous fournit l'occasion de parler de sa grâce. Si nous nous retirons tous, nous livrons à l'erreur nos chaires... » Suit l'exposition des motifs tirés de la difficulté de créer de nouveaux auditoires et des auditoires nombreux, des efforts du monde qui cherche à retenir les prédicateurs chrétiens et qui ne saurait concevoir leur retraite, du danger de rejeter en arrière telle âme en marche vers l'Evangile, des ménagements à garder envers les personnes qui sont encore dans un état intermédiaire entre l'incrédulité arrêtée et le christianisme décidé, des espérances que donne la situation et de la folie qu'il y aurait à se démettre quand on touche au but.

Tout cela suppose qu'il n'y a point de vérité biblique au sujet de l'Église. M. Monod le rappelle, et il est bon de le rappeler avec lui de temps en temps ; car nos appréciations de dangers et d'avantages, de ménagements et de succès, ne justifieraient pas la violation d'un commandement de Dieu.

Cette réserve exprimée, et à ne nous placer que sur le terrain de la sagesse humaine, sur celui de l'expérience, est-il vrai qu'il faille accepter l'association de l'erreur afin de mieux prêcher la saine doctrine, est-il vrai que nous n'agissions sur les gens qu'à la condition d'appartenir à la même église qu'eux ? — Si cela était vrai, il n'en faudrait pas seulement conclure qu'on doit rester dans les églises protestantes établies, il faudrait en conclure qu'on doit rester dans l'église romaine, tant qu'on est libre d'y prêcher Christ ; bien plus, qu'on doit *entrer* dans l'église romaine afin d'y prêcher Christ, car c'est l'unique moyen d'atteindre les masses : or le Seigneur nous ordonne d'employer toutes les voies légitimes qui facilitent la prédiction de son Evangile.

M. Monod repousse assurément de semblables conséquences. Il veut bien avoir pitié des masses, s'associer à l'erreur, se ménager un accès auprès des incrédules ou des faibles, *mais dans une certaine mesure seulement.* — Et même, il prétend restreindre encore cette mesure autant qu'il dépendra de lui. — Il prétend rétablir *la discipline,* qui excluera sans doute quelqu'un. — Il prétend introduire *la profession,* qui sans doute ne sera pas universelle, héréditaire et nulle en fait. M. Monod aimerait mieux le désordre

sincère tel qu'il existe, que l'organisation du mensonge. — Voilà donc bien des âmes incrédules avec lesquelles il désire ne plus rester en rapport direct, bien des âmes hésitantes qu'il se résigne à froisser ! Voilà des troupeaux qu'il se prépare à livrer aux faux docteurs !

C'est que sa foi, sa raison, l'entraînent à son insu loin du lieu commun qu'il semble recommander et qu'il devrait abandonner aux sceptiques qui, depuis dix-huit siècles, s'en font une arme contre le christianisme vivant. C'est qu'il sent instinctivement ce qu'il y a de périlleux à acheter l'évangélisation des masses au prix de graves concessions pratiques, à donner des actes pour des paroles.

Oh ! prêchez en temps et hors de temps ; prêchez et croyez que les auditoires ne vous manqueront pas. Nous ne vous dirons pas que, quand on s'appelle Adolphe Monod, on est certain d'en avoir : nous aimons mieux, et vous aimez mieux aussi, que nous fixions nos regards sur Dieu, sur les bénédictions qu'il accorde à la fidélité de ses serviteurs, indépendamment de leur force ou de leur faiblesse.

Prêchez, mais n'oubliez pas que notre action prêche plus haut, plus loin, plus longtemps que nos discours. Il nous est dit d'Abel « que, quoique mort, il parle encore ! » et il ne serait pas vrai de dire d'un pasteur éminent, populaire, immolant sa position enviée et sa popularité, que, quoique réduit au silence — et il ne le serait pas — il parle encore ! et son sacrifice ne serait pas le plus éloquent de ses sermons !

N'accomplissons que les sacrifices que Dieu demande ; à la bonne heure ! Mais n'établissons pas en règle générale que renoncer à être le pasteur en titre des masses mondaines, ce soit renoncer à leur prêcher l'Evangile. C'est peut-être *commencer à leur prêcher l'Evangile.*

Qu'a-t-on fait jusqu'alors ? On a porté en chaire, avec de magnifiques exhortations à la foi, un encouragement involontaire au latitudinarisme. Plus les protestations en faveur de la saine doctrine étaient vigoureuses, plus ressortait l'indifférence apparente qui acceptait la solidarité ecclésiastique des faux docteurs. Cette protestation secrète : « Si les opinions opposées étaient aussi irréconciliables qu'on le dit,

leurs partisans ne seraient pas collègues, » cette inévitable protestation venait s'élever au fond des cœurs. Si quelques-uns ne s'y arrêtaient pas et saisissaient l'Evangile qui leur était présenté, il fallait l'attribuer à la grâce du Seigneur dont la parole, en dépit des fautes de ceux qui l'annoncent, ne retourne jamais à lui sans aucun effet.

« Le monde — M. Monod a écrit cela — le monde, loin de nous repousser, *fait tout ce qu'il peut pour nous retenir.* »

Comment une telle réflexion n'a-t-elle pas achevé de l'éclairer ? — Est-ce afin d'être converti que le monde retient les pasteurs orthodoxes ? Est-ce afin d'être *combattus* que les adversaires de l'orthodoxie les retiennent pareillement ? — On ne veut pas « livrer les chaires aux faux docteurs ? » Or, il se trouve, de l'avis des faux docteurs, que le jour où nous leur livrerions les chaires, elles leur deviendraient inutiles. Ils ont besoin de nous, besoin de nos attaques — qui sont un concours et une sanction — pour ruiner la vérité qui nous est chère, ou du moins pour retarder, pour affaiblir son triomphe.

Ils savent que désormais le temps de l'hétérodoxie est passé, que celui d'un vague latitudinarisme commence : latitudinarisme plus dangereux peut-être que l'hétérodoxie, et qui rencontre d'utiles auxiliaires dans les théories de haute spiritualité, dans le dédain des principes absolus, dans le rejet du point de vue dogmatique, surtout dans l'association des contraires au sein de la même église, dans la négation implicite ou explicite de l'Eglise.

L'Eglise devait être et doit être *la grande prédication.* Elle est la colonne et l'appui de la vérité. Son témoignage arrive à tous, à ceux qui sont près et à ceux qui sont loin, à ceux qui sont de Christ et à ceux qui sont du monde, à ceux qu'elle évangélise et à ceux qui n'entendent pas sa voix. Il leur arrive par les yeux, sinon par les oreilles, et pénètre souvent jusqu'au cœur. Jésus a dit de la manifestation extérieure de l'union des frères ce qu'il n'a pas dit de la simple prédication : « Qu'ils soient un en nous, *afin que le monde croie.* » La conversion des âmes dépend moins de nos discours, que de la simple vue de la société unie, fidèle, aimante des chrétiens. Et l'on propose de supprimer l'Eglise ! Et, pour conserver la faculté de parler dans cer-

taines chaires, d'adresser des discours évangéliques à un certain monde, on consent à maintenir aux yeux du monde le pêle mêle d'enseignement, l'assemblage de chrétiens de naissance, sans foi et sans œuvres, sans amour de Dieu, sans cet amour fraternel qu'on nomme église ! — La prédication la plus habile et la plus fidèle coûterait bien cher, s'il fallait l'acheter à ce prix, et le monde ne fait pas un mauvais marché, quand il cherche à *retenir* les pasteurs orthodoxes.

Il y aurait trop à dire. — D'ailleurs, ce n'est pas à M. Monod qu'il faut apprendre qu'on prêche aux masses, lorsqu'on s'en sépare au nom du Seigneur. A quelle époque a-t-il fait le plus de bien aux âmes — aux âmes mondaines — quand il s'adressait aux vastes congrégations du temple officiel de Lyon, ou quand il ouvrait, par conscience, une petite chapelle indépendante ? De laquelle de ces deux enceintes, sera sortie l'action la plus bénie et la plus *étendue ?*

Nous aimons à nous arrêter sur ce souvenir.

Réservons à un second article, la partie la plus importante de l'écrit de M. Monod, celle où nous aurons le plus à louer et le plus à combattre, celle qui renferme seule la solution du problème.

Nous n'avons fait aujourd'hui que débarrasser les abords de la grande question, en discutant des arguments secondaires, subordonnés, qu'on peut entasser, mais qu'on ne peut élever à la hauteur d'un principe ; arguments un peu rebattus d'ailleurs, et que M. Monod lui-même, a quelque peine à rajeunir.

Existe-t-il une vérité biblique — par conséquent obligatoire et absolue — en matière d'église ? Ou bien, M. Monod a-t-il raison d'opposer la voie pratique et la voie spirituelle à la voie ecclésiastique ? a-t-il raison de réduire notre devoir à rester où Dieu nous a mis, à y annoncer l'Evangile, et à n'en sortir que chassés ?

Voilà ce qu'il nous reste à examiner.

II

Nous voici en présence de la grande, de la seule question : *Y a-t-il un commandement de Dieu au sujet de l'Église.*

S'il y en a un, nous devons sortir, quoi qu'il advienne et sur-le-champ, d'un établissement qui n'est pas digne du titre d'église.

S'il n'y en a point, nous devons rester, quoi qu'il advienne et jusqu'à ce qu'on nous chasse — si ce n'est plus longtemps encore — dans l'établissement ecclésiastique où Dieu nous a mis.

En effet, M. A. Monod a raison de le déclarer, avec sa précision ordinaire : « La retraite ne m'est permise que si elle m'est commandée. »

Or, elle n est pas permise à M Monod, car il épuise, contre l'idée d'un commandement, tous les genres d'argumentation.

Il commence par l'attaquer directement. — Il n'y a pas de commandements ; aucun du moins qui soit clair, aucun qui frappe son esprit et sa conscience.

Puis, il conteste le commandement d'un manière indirecte ; car il veut qu'on ne procède en matière d'église que d'une façon successive, en tenant compte des circonstances et de l histoire. Il ne traiterait pas ainsi, il n'a jamais traité ainsi un ordre de Dieu.

Bien plus, il oppose la voie spirituelle et pratique à la voie ecclésiastique. Une telle opposition implique la négation absolue de l'ordre de Dieu, sur lequel reposerait la voie ecclésiastique.

Enfin, il établit formellement qu'il faut rester où l'on est, sauf expulsion, et il croit pouvoir invoquer à l'appui de sa conviction l'exemple des prophètes, de Jésus-Christ, des apôtres, des réformateurs. Impossible de mieux dire que

l'ordre de Dieu n'existe pas, ou plutôt qu'il en existe un, absolument contraire ; que Dieu nous interdit le choix, l'action propre en fait d églises, et qu'il se charge de nous tirer lui-même, par l'expulsion, des établissements où nous ne devons pas séjourner plus longtemps.

Essayons d'examiner les quatre arguments de M. Monod.

La négation directe du commandement se trouve partout dans sa brochure ; nous allons en fournir la preuve.

— M. Monod a des préférences en fait d'église ; il se range en faveur de certaines *théories*. Ce qu'il ne voit pas, dans la Bible, c'est un *ordre*. Encore, est-il juste d'ajouter qu'il ne le voit pas *aujourd'hui ;* il reconnaît que l'étude de la question pourra lui amener de nouvelles lumières. Il agit selon ses lumières actuelles, et il fait bien.

Ses préférences penchent de notre côté : « Ce n'est pas, dit il de nous, que je ne tienne leur théorie ecclésiastique pour vraie, en général. » « Au surplus, j'adopte presque dans son entier la théorie ecclésiastique actuelle des frères démissionnaires. »

C'est une préférence, rien de plus. Écoutez en effet M. Monod : « La retraite pourrait m'être commandée par des principes absolus. Si je trouvais l'Écriture aussi nettement et aussi fermement opposée à l'ordre actuel de notre église, qu'elle l'est à l'incrédulité et au péché.... je sortirais sans balancer, sans attendre. Mais je n'ai pas cru cela jusqu'ici, et je ne le crois point encore. »

En d'autres termes, il n'y a pas de commandements dans l'Écriture ; car l'Écriture n'a pas de demi-commandements ; tout ce qu'elle ordonne, elle l'ordonne *fermemnt* et *absolument*. Dans les choses que la Bible ne décide pas — et certaines formes extérieures d'organisation nous semblent être du nombre — nous admettons des préférences, car il ne s'agit que de théories. Dans les choses que la Bible décide, qu'elles aient trait à l'être collectif ou à l'individu, à un acte ou à un sentiment, à l'Église distincte du monde ou au chrétien luttant contre le péché, il n'y a lieu ni à discuter, ni à ajourner, ni à classer selon les proportions et le degré relatif d'importance des ordres de Dieu.

M. Monod le pense comme nous : « Si je croyais les questions ecclésiastiques aussi clairement résolues que les questions spirituelles par la Parole de Dieu, et la profession individuelle ou la solidarité, telles que les entendent les frères démissionnaires, aussi bien établies que la défense de tuer ou de mentir, je romprais avec l'église établie à l'instant même, comme on rompt avec un péché que l'on vient d'apercevoir pour la première fois. »

Ces questions ecclésiastiques sont si peu résolues aux yeux de M. Monod, qu'il ne se croit pas responsable pour les docteurs que le malheur du temps a jetés, sans droit de cité, dans la communion visible de son église, « pourvu qu'il se tienne *personnellement* éloigné de toute alliance avec les doctrines étrangères à la foi de l'Évangile et de son église. » Il admet donc qu'aucun ordre de Dieu n'est violé, lorsque l'église accueille elle-même les faux docteurs, une majorité de faux docteurs, et qu'elle consacre par une décision solennelle, la continuation de leur enseignement ! Il admet qu'on est une église chrétienne à de telles conditions.

Cela est si vrai, que « les raisons dont il devait appuyer sa démission seraient bien peu lumineuses. Loin de la faire comprendre au monde, il ne pourrait pas même espérer de la rendre intelligible pour les frères. » Et plus loin : « Si je demeure à mon poste, c'est moins par des raisons positives que par des négatives..... *Je l'avoue, la notion d'Église, dont on parle tant aujourd'hui, n'est pas bien éclairée pour moi* ; la théorie de l'Église telle qu'elle doit être ne m'est pas encore découverte... En reconnaissant que la théorie de l'Église ne m'est point encore révélée, oserais-je ajouter qu'elle ne l'est pas au peuple de Dieu. »

C'est une question à l'étude, et bien qu'il se défie beaucoup de l'importance qu'on lui donne, M. Monod ne prétend pas l'écarter : « Ce serait une chose vaine que de vouloir échapper à un mouvement qui entraîne toute l'Église, et le siècle avec elle ; ce serait, d'ailleurs, une chose injuste que de méconnaître dans ce mouvement un progrès qui veut être, non entravé par l'indifférentisme ecclésiastique, mais secondé par l'étude approfondie de la matière. »

Les nombreuses citations que nous venons de faire et que les lecteurs pourront compléter, car ils possèdent tous

assurément le travail de M. Monod, permettent d'apprécier son opinion avec une entière exactitude. Quant à présent, il ne voit pas de commandement dans la Bible ; ce qu'on a dit pour le démontrer ne lui a pas paru décisif, lumineux; mais il est loin de repousser l'étude de la question et de désespérer du succès. En attendant, il prend le sage parti de s'abstenir de tout changement.

On se tromperait, si l'on supposait que la lecture de ces passages ait excité en nous un sentiment qui ne soit pas respectueux. Nous *admirons*, c'est le mot, la candeur d'un homme éminent qui ne craint pas de dire : « Je ne sais pas. » — Puis, faisant un retour sur nous-même, nous nous demandons compte de notre foi ; nous éprouvons une sorte d'inquiétude causée par notre assurance. Comment est-il possible que nous sachions, lorsque M. A. Monod ne sait pas? Comment est-il possible surtout que le commandement, quoiqu'il ne soit pas dans la Bible, nous paraisse, à nous, si formel et si évident ?

Eh bien, après avoir examiné de nouveau les bases de notre conviction, elle demeure plus claire à nos yeux qu'elle ne l'était. N'est-il jamais arrivé que les ignorants et les faibles, reçussent par certaines expériences pratiques, des lumières qui manquent encore à leurs frères plus excellents ? N'est-il jamais arrivé que des vérités éclatantes de simplicité, révélées en termes exprès, fussent longtemps méconnues par les chrétiens? La liste en serait longue, et pour ne citer qu'un exemple, voici quelle est l'interprétation qu'une multitude de *fidèles*, ont sincèrement donnée aux paroles suivantes : « Mon règne n'est pas de ce monde ; les armes de votre guerre ne sont pas charnelles ; le disciple n'est pas plus grand que son maître ; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ; aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent et qui vous persécutent. » On a tiré de là, le pouvoir temporel des églises, l'emploi des armes charnelles pour les protéger, la persécution des dissidents ! Nos pères, les réformés du seizième siècle, étaient aussi éloignés de voir dans ces textes la condamnation de telles pratiques, que nous l'étions hier et que vous l'êtes aujourd'hui, de voir dans des textes non moins formels, la condamnation des églises mondaines.

M. A. Monod n'exige pas que les commandements de Dieu soient tous rédigés dans la forme directe : « Tu ne tueras pas ; tu ne mentiras pas. » Ce serait en réduire étrangement le nombre. Le Saint-Esprit n'a écrit nulle part : « Tu ne persécuteras pas ; tu ne défendras pas la vérité par l'épée. » Le Saint-Esprit a révélé des principes d'où le commandement se déduit d'une manière incontestable ; cela suffit.

Il en est ainsi du commandement relatif à l'Église. Le Saint-Esprit n'a pas dit : « Tu sortiras de tel établissement ecclésiastique pour entrer dans tel autre. » Il a simplement révélé deux principes : 1° le chrétien doit faire partie d'une église ; 2° une église se reconnaît à certains caractères. — De là le commandement. Ce commandement nous semble aussi clair que : « Tu ne tueras pas, » ou du moins que : « Tu ne persécuteras pas. »

1° *Le chrétien doit faire partie d'une église.* Ce point n'étant pas débattu entre nous, il nous paraît superflu de le démontrer. L'association, le culte en commun, les assemblées, les églises, ont été dès le premier jour la manifestation la plus universelle de la dispensation évangélique. Personne n'admet qu'il soit permis d'être chrétien pour soi seul, et de faire abstraction des églises visibles, sous prétexte qu'on appartient à l'église invisible de Christ. Partout l'Ecriture nous présente la vie *en églises*, comme la vie normale des chrétiens. C'est d'une église réelle, visible, agissante, que Jésus-Christ entend parler quand il nous donne l'ordre : « Dis-le à l'Église. » Ce sont des églises visibles que désignent incessamment les Actes et les Épîtres, en sorte qu'il est impossible d'imaginer un frère, sans penser aussi à l'église particulière dont il est membre, et à l'église générale visible dont cette église est une fraction.

2° *Une église se reconnaît à certains caractères.* Ici encore, il n'y a pas, au fond, de contestation. Personne n'admet qu'une assemblée quelconque soit une église. Les limites varient, mais chacun a la sienne. Les hommes qui défendent les théories ecclésiastiques les plus relâchées, refusent le titre d'église à une assemblée qui ne maintient pas, au moins, la Parole et les sacrements. A leurs yeux, le *commandement* existe donc. Il y a un point où commence le *devoir*

de sortir, et ce point est exactement celui où la notion d église disparait.

Nous avons par conséquent, non à prouver le commandement — il existe pour tout chrétien — mais à prouver que l'application du commandement a lieu, relativement à l'église établie de France. C'est une question différente, mais qui n'est pas moins nettement tranchée par la Parole de Dieu.

Parmi les caractères essentiels, en l'absence desquels la Bible ne nous laisse pas concevoir une église, nous n'en citerons que deux. Ils suffiront.

1° *Une église professe et propage la saine doctrine.* Ses anciens doivent « retenir la parole fidèle selon la doctrine. » Ses diacres doivent « garder le mystère de la foi dans une conscience pure. » Elle-même doit être « l'assemblée du Dieu vivant, colonne et appui de la vérité. » Si la saine doctrine y est compromise, les apôtres, surveillants de toutes les églises, signalent le mal et le répriment. Si le mal s'aggrave, Dieu menace de supprimer l'église elle-même, « d'ôter son chandelier de sa place. »

Ce premier caractère s'est-il conservé dans l'église établie? Qu'a-t-elle fait de la saine doctrine? N'a-t-elle à déplorer que quelques déviations locales que son synode a réprimées, ainsi que le faisaient les apôtres? Non. Son synode lui-même a longuement délibéré, pour dispenser ensuite ses anciens de retenir la parole fidèle, pour dispenser ses diacres de garder le mystère de la foi, pour la dispenser elle-même — au moins jusqu'à nouvel ordre — d'être l'appui de la vérité! Ses représentants réunis ont décidé que les attaques contre la saine doctrine sont, quant à présent, autorisees dans son sein, que ses chaires continueront à être ouvertes indifféremment à la verité et à l'erreur.

2° *Une église est distincte du monde.* Le monde hait les chrétiens, et ne cesserait de les haïr que s'ils cessaient d'être chrétiens; le monde hait les églises, et ne cesserait de les haïr que si elles cessaient d être des églises. « Si vous étiez du monde, le monde vous aimerait. » Le monde persécute les églises: « J'ai persécuté cette secte jusqu'à la mort. » « Ils vous persécuteront. » — Les églises, qui ne peuvent être haïes et persécutées par le monde que parce

qu'elles ne sont pas le monde, ne peuvent aussi réaliser leur vie intérieure que parce qu'elles se distinguent profondément du monde. Prenez *tous* les traits relatifs aux églises dans le Nouveau Testament, essayez de les appliquer aux églises qui sont le monde ! Leur adresserez-vous les salutations apostoliques : « Aux sanctifiés dans le Christ Jésus ? » Y concevez-vous l'édification *mutuelle :* « édifiez-vous tous l'un l'autre ? » Y concevez-vous la répréhension fraternelle : « avertissez les déréglés ? » Y concevez-vous la discipline exercée par l'Église elle-même : « vous n'avez pas plus tôt été dans le deuil, afin que celui qui a fait cette œuvre-là fût ôté du milieu de vous ? » S'adressera-t-on à une église mondaine, pour la réparation des offenses : « si ton frère a péché contre toi... dis-le à l'assemblée... ? » Une semblable église jugera-t-elle les procès entre frères : « si vous avez à prononcer des jugements sur les choses de la vie, faites siéger ceux qui sont les moins estimés dans l'église ? » Comparerez-vous une semblable église à un corps où tous les sentiments sont communs : « si un membre souffre, les autres membres souffrent avec lui ? » En présence de ces traits, direz-vous que l'église établie est distincte du monde ? Signalerez-vous entre elle et le monde une seule différence appréciable ? Ne se recrute-t-elle pas comme la société civile ? Ses membres ne sont-ils pas exactement ceux de la société civile ? N'est-ce pas là son principe fondamental, et n'a-t-on pas déclaré avec raison, que la doctrine multitudiniste était la base même des églises dites nationales ?

S'il en est ainsi — or qui le nierait ? — si Dieu nous ordonne de faire partie d'une église, et si l'établissement ecclésiastique légal en France, n'a pas les caractères essentiels d'une église, n'est-ce pas comme si Dieu nous disait : « Sortez de cet établissement » ?

Cela est-il beaucoup moins simple que « tu ne tueras point » ?

N'est-ce pas là un *commandement,* et un commandement qui n'a rien de collectif, car il nous oblige *personnellement.* C'est à moi, non à d'autres, à voir si je veux faire partie d'une église ; comme c'est à moi, non à d'autres, à voir si, lorsque Dieu me dit : « Détournez-vous de ceux qui causent

les occasions de chute au préjudice de la doctrine », je veux répondre en les traitant de collègues dans le ministère de la parole de Dieu.

Après la négation explicite d'une vérité biblique actuellement certaine au sujet de l'Eglise, nous trouvons, dans la brochure de M. A. Monod, plusieurs formes très-remarquables de négation implicite.

Et d'abord, M. Monod repousse, au nom du développement historique et de l'église de l'avenir, l'application immédiate d'une théorie qui d'ailleurs lui paraît plausible. On agit de la sorte à l'égard d'une *théorie ;* on n'agirait pas de la sorte à l'égard d'un *commandement.*

M. Monod n'admettrait pas la violation, même *transitoire,* d'un commandement de Dieu. Il écarte donc l'idée d'un commandement, quand il écrit : « L'état actuel est un désordre organisé... *Je ne le tolère que comme une position anormale et transitoire.* »

M. Monod n'admettrait pas qu'on dût attendre les occasions, et observer l'ordre d'un progrès historique, dans l'obéissance à un commandement. Il écarte donc l'idée d'un commandement quand il écrit : « *Il faut qu'une organisation ecclésiastique s'adapte au caractère de l'époque et au développement de l Église.* Il n'y a guère moins de péril à se mettre en avance sur le mouvement, qu'à demeurer en retard... Ce mot d'un théologien allemand m'est toujours resté : *On ne peut pas faire abstraction de l'histoire...* Tout cela fait, des grandes réformes ecclésiastiques, un travail à la fois si étendu, si profond et si délicat, *que Dieu semble les avoir réservées pour quelques époques de renouvellement et pour quelques serviteurs d'élite.* »

L'observation de M. A. Monod ne fera « hausser les épaules » à personne, comme il semble le penser. Une fois qu'on éloigne l'idée d'une vérité, d'un commandement, d'un devoir, il est parfaitement sensé de tenir compte de l'histoire et de laisser les organisations « se dégager spontanément de la vie propre de l'Église. » Il est même permis, quoique parfois dangereux, d'attendre les grandes epoques et les serviteurs d'élite, et de s'écrier : Nous ajournons, faute d'un Luther ou d'un Calvin.

Mais, si nous avons pleine confiance au sens que M. Monod donne à son observation, nous nous défions un peu plus du théologien allemand qui lui a dit : « On ne peut pas faire abstraction de l'histoire. » Il y a en Allemagne — et ailleurs, depuis quelques temps surtout — des chrétiens qui tendent à substituer *la révélation historique à la révélation écrite,* et qui, en présence d'un commandement formel, n'en ajourneraient pas moins l'obéissance, sous prétexte « de respecter l'histoire » et de « ne pas marcher plus vite que Dieu. » Il y a des chrétiens qui soutiennent que telle erreur *a été bonne* en son temps, que telle autre est encore *utile*, parce qu'elle donne une physionomie particulière à telle église, qui représente ainsi *un côté* de la vérité divine. Il y a des chrétiens aux yeux desquels une nouvelle Pentecôte et une réapparition des églises apostoliques serait une calamité, parce qu'elle appliquerait des principes absolus, détruirait les diversités nationales, et renierait l'histoire. M. A. Monod leur est aussi opposé que nous. Il le pense comme nous, Dieu se montre dans les ordres immuables de sa Bible, plus clairement et plus certainement que dans les faits successifs de l'histoire. Il le pense comme nous, ceux qui marchent à la clarté des commandements bibliques marchent avec Dieu, et sont plus sûrs de n'aller ni trop lentement ni trop vite, que celui qui cherche la colonne de lumière dans les événements. Eux aussi, eux surtout, « ils ne présument pas marcher plus vite que Dieu... et précéder ce guide infaillible. » Eux aussi, eux surtout, « ils tiennent les yeux fixés sur Lui ; ils le suivent quand il marche, ils l'attendent quand il s'arrête. »

Notre remarque, très-inutile vis-à-vis de M. A. Monod, est très-nécessaire vis-à-vis de l'école qui oppose — et souvent préfère — l'histoire à la Bible.

Cette école dira avec M. Monod, mais dans un autre sens que lui, et en présence comme en l'absence d'une vérité scripturaire : « Nous n'en sommes encore qu'à la période de fusion... ni les esprits ne sont prêts, ni les temps ne sont mûrs... Nos raisons sont puisées, non dans la notion d'église, mais dans les plans de la Providence et dans la tâche qu'elle assigne au moment actuel... Quand Dieu est en travail, l'homme doit être dans l'attente... Ni l'église

où nous demeurons, ni l'église qui se fonde à côté de nous, ne répond aux conditions de *cette église de l'avenir* que nous pressentons tous, et au-devant de laquelle nous marchons tous. »

Nous déclarons, quant à nous, que *nous ne la pressentons pas le moins du monde.* Nous voyons bien que Dieu est en travail ; nous contemplons le mouvement profond qui se propage au sein de toutes les églises ; nous admirons les voies par lesquelles Dieu impose la question ecclésiastique à notre légèreté, à notre prétendue spiritualité et à nos dédains. Nous croyons à un grand siècle chrétien, destiné à compléter l'œuvre de la réforme ; mais nous ne croyons pas du tout à une église de l'avenir qui ne soit pas l'église du passé ; nous ne croyons pas du tout aux découvertes futures, qui servent à ajourner le devoir actuel ; nous croyons que les ordres de Dieu, au sujet de l'Eglise, sont très-simples, très-courts, que l'histoire n'a pas à les commenter ou à les compléter, que les églises apostoliques sont et seront toujours le modèle auquel nous n'avons ni à ajouter ni à retrancher. Nous croyons enfin que, sans l'histoire mensongère qui a décoré du nom d'*églises* les hérésies dominantes et persécutrices, nous apercevrions dans les destinées, dans les croyances, dans l'organisation même des églises de tous les temps, beaucoup plus de ressemblances et d'unité, beaucoup moins de développement successif et de progrès qu'on ne le dit. Voulons-nous être fidèles ? ouvrons notre Bible, cela vaudra mieux que d'ouvrir les annales ecclésiastiques, et de supputer les infidélités transitoires et provisoires, par lesquelles il convient d'arriver à ce but mystérieux qu'on nomme : l'*église de l'avenir*.

Ce grand mot appelle de grandes choses. C'est encore un inconvénient à ajouter à celui qu'il présente, en aidant à ajourner l'obéissance, et en nous rassurant sur ce que nous sommes, au moyen de ce que nous serons. — On rêve de *grands* mouvements, de *grandes* masses entraînées. On méprise les petits commencements ; on voudrait conquérir *des nations,* ainsi que les réformateurs, et l'on oublie que cette grandeur-là a été leur misère, que ce succès-là a été leur perte.

Consultez l'homme distingué, l'homme pieux qui le pre-

mier a sérieusement traité ce sujet, et peut-être inventé ce mot : *église de l'avenir*. M. de Bunsen, dans l'écrit qu'il lui consacrait il y a quatre ans, indique avec loyauté la nature de l'église qu'il nous appelle à constituer. Il veut l'union des églises. Et desquelles? *Des églises d'Etat*. Il veut faire reposer leur union sur un principe, Et lequel? *Des formes d'organisation, non des doctrines*. Les formes que préfère M. de Bunsen sont plus catholiques qu'évangéliques, et l'union des *églises d'Etat* protestantes, semble en annoncer une autre avec le papisme.

Quand on rêvera une église de l'avenir, une église grandiose, on ne pourra guère la rêver autrement.

La fidélité tout unie a bien sa grandeur, elle a son ambition, elle a ses vastes perspectives ; mais elle se résigne à débuter humblement ; elle attend tout de Dieu, non des hommes ; elle ne veut pas savoir si les temps sont mûrs, si elle sera comprise et suivie : le commandement lui est apparu, il ne lui en faut pas plus.

Une partie importante de la brochure que nous examinons, est destinée à contester ce commandement par une voie où bien des âmes chrétiennes aimeront à suivre M. A. Monod. Les belles pages qu'il a écrites pour opposer la voie spirituelle et pratique à la voie ecclésiastique et dogmatique, seront généralement applaudies ; nous le comprenons et nous le craignons.

Avant tout, mettons à part nous-mêmes ce que nous avons le bonheur d'admirer sans restriction.

Lisez de la page 55 à la page 59. Nous ne pouvons citer, on le sent ; à quoi bon, d'ailleurs, citer ce que tout le monde a lu et relu? Il y a là de hautes leçons pour les simples fidèles comme pour les pasteurs. S'il est vrai que les pasteurs ont laissé encombrer leur vie, qu'ils ont livré leur temps aux comités, n'est-il pas vrai que tous nous avons subi plus ou moins l'envahissement de l'activité extérieure? Qui de nous n'aurait pas à méditer ceci : « Le temps de bien diriger nos propres maisons, que sais-je? le temps de prier, c'est-à-dire, le temps de faire *notre œuvre*, nous a manqué » !

Lisez encore de la page 38 à la page 41. Nous admettons

sans hésiter la tendance au rapprochement, telle que la définit M. Monod. Oui, il existe une conciliation vraie, s'il en existe une bien dangereuse et bien fausse. Oui, nous n'avons pas toujours assez rendu justice aux hommes en combattant les doctrines, pas assez compris parfois à quel point certains adversaires de nos convictions ont avancé vers elles. Ce sentiment était né dans notre cœur au synode même de septembre, et nous l'avons exprimé sur-le-champ avec joie. Nous avons vu là des hommes sincères, avides de vérité et la cherchant par le bon chemin, des hommes que nous avons appréciés et qui peut-être nous ont appréciés aussi, qui peut-être conçoivent mieux qu'on ne l'imagine la marche que nous avons adoptée. Nous connaissons, ainsi que M. Monod, des H et des O[1] qui sont près de se rencontrer : des H qui vont être orthodoxes, et des O dont la foi, directement tirée de la Bible et non empruntée aux formulaires, est devenue plus large, plus pratique, plus subjective. Ce que nous connaissons aussi, et il est bon de l'ajouter, c'est que, parmi les causes qui ont agi sur les H, qui ont contribué à vaincre leurs hésitations, à hâter leur marche vers la saine doctrine, il faut placer au premier rang la nette articulation de cette saine doctrine. Les demi-vérités, les dogmes voilés et comme honteux d'eux-mêmes, n'ont jamais fait faire un pas aux indécis. M. Monod le pense avec nous lorsqu'il s'agit de dogmes ; pourquoi ne le penserait-il pas lorsqu'il s'agit d'actes, de positions ecclésiastiques ? Quant à nous, nous avons toujours espéré qu'il plairait à Dieu de bénir pour quelques âmes encore hostiles ou hésitantes, la retraite de nos pasteurs démissionnaires.

M. Monod n'est pas aujourd'hui de cet avis ; il a contre *la voie ecclésiastique* des griefs sans nombre : Nous permettra-t-il de prendre un peu sa défense, et de lui présenter quelques-unes des raisons qui nous la font regarder comme la véritable *voie spirituelle et pratique*, qui nous font penser qu'il n'y a qu'une seule route, et non deux routes divergentes, ayant chacune ses avantages : deux routes entre lesquelles on peut choisir !

1. On sait que M. Monod désigne ainsi l'*hétérodoxe* et l'*orthodoxe* dont il raconte la touchante histoire.

Nous ne prenons pas notre parti de voir la spiritualité, la vie intérieure et la pratique chrétienne, mises en opposition avec l Eglise, par un homme qui parle si excellemment de la pratique, de la vie et de la spiritualité. Pauvre Eglise! quel est son crime? Nous concevons qu'elle ait beaucoup perdu à être défendue par nous; cependant nos apologies, mêlées de sentiments charnels et de péché, ont-elles bien pu la défigurer au point que des chrétiens dont la foi nous humilie, se croient obligés de chercher la voie pratique et spirituelle en s'écartant de la voie ecclésiastique!

Selon M. A. Monod, la voie ecclésiastique a été la voie dogmatique à l'époque du réveil. — Depuis, une tendance superieure s'est manifestée. Sans déserter le dogme, cette tendance s'est dirigée vers la vie, vers la vie cachée avec Christ en Dieu : retourner à la tendance dogmatique transformée en tendance ecclésiastique, ce serait retourner en arrière, ce serait faire un *anachronisme*.

Lorsque M. Monod définit les deux systèmes, l'un qui poursuit l'accroissement de la vie spirituelle par la réforme ecclésiastique, l'autre qui poursuit la réforme ecclésiastique par l'accroissement de la vie spirituelle, il semble d'abord ne rien dire qui implique la moindre opposition entre la question d'église et le progrès spirituel. Toutefois, en préférant la seconde méthode, il témoigne clairement qu à ses yeux, la réforme ecclésiastique est — dans certaines circonstances du moins — un *obstacle* au développement de la vie. N'a-t-il pas écrit d ailleurs : « Je ne reconnais point aux principes ecclésiastiques ou collectifs cette valeur prépondérante, cette nécessité suprême qui est propre aux principes spirituels ou personnels» ?

Les pages 65 et 66 mettent sa pensée en saillie : « Je vois le réveil contemporain de plus en plus occupé, agité des questions ecclésiastiques... La polémique de l Eglise et la controverse de l Eglise menacent d'absorber celles de la foi... Ce danger est peut-être le plus redoutable auquel le réveil général ait été exposé depuis bien des années; qui voudra s'en convaincre n'a qu à se proposer cette sérieuse question, que je le supplie de s'appliquer surtout à lui-même : Depuis que le débat, pour ne pas dire la querelle

de l'Eglise a pris une si large place, y a-t-on gagné en spiritualité ou perdu?... *Dans la proportion où la voie de démission fait prédominer les matières ecclésiastiques, elle refroidit inévitablement notre intérêt pour les choses de la foi et de la vie chrétienne...* » Et plus loin : « Que d'heures, que de journées, que de forces de corps et d'esprit n'ai je pas dépensées, depuis septembre, dans l'examen de la question qui fait l'objet de cet écrit ! *Eh bien ! cette préoccupation nuit à mon ministère, ainsi qu'à ma vie chrétienne ; je suis persuadé que le diable y trouve plus son compte que Dieu* ».

Nous commencerons par répondre très-sérieusement à la sérieuse question que nous adresse M. A. Monod ; nous y répondrons « en nous l'appliquant à nous-même. » — Non, en ce qui nous concerne, il n'est pas vrai que depuis septembre, la prédominance de la question ecclésiastique ait refroidi notre intérêt pour les choses de la vie et de la foi. Non, il n'est pas vrai, grâces au Seigneur, que le diable y ait trouvé son compte plus que Dieu. Jamais, au contraire, nous n'avons mieux senti notre responsabilité, notre faiblesse, notre dépendance, le besoin de sonder l'Ecriture, de prier. Jamais nous n'avons mieux goûté combien notre Maître est bon. Jamais — quoique nous ne sachions encore ni méditer, ni prier, ni agir, ni aimer — nous n'avons entendu plus distinctement la voix du Saint-Esprit, qui nous appelle à nous approcher de la personne de Jésus.

Et en écrivant ceci, nous croyons parler des autres autant que de nous-même. Qui donc aurait été distrait de sa foi, par des actes si graves et si propres à y ramener ? Qui donc aurait été refroidi par une discussion qui s'adressait aux consciences, et à laquelle on donne, bien gratuitement selon nous, le nom de « querelle ? » — M. Monod lui-même, dans sa parfaite loyauté, n'a-t-il pas pris soin de se réfuter quand il a dit : « Celui qui pèse les cœurs sait que ce moment douloureux — notre retraite — est celui où je me suis appliqué, autant, si ce n'est plus qu'à aucune autre époque, à marcher avec Dieu et à me séparer du mal. »

Si nous l'osions, nous lui renverrions une de ses paroles ; nous lui dirions : « *Ingrat que vous êtes*, vous méconnaissez les grâces que Dieu a mises pour nous tous dans la crise que nous traversons. Chacun de nous a ou aura à prendre

une résolution solennelle. N'est-ce rien? N'est-ce pas aux époques où les responsabilités sont en jeu, que la foi se mûrit et s'approfondit rapidement? N'est-ce pas sous l'influence des passions qui nous impatientent, nous irritent, et dont nous voudrions en vain nous débarrasser, que nous apprenons à considérer les choses de Dieu comme des affaires vraiment personnelles, au lieu de les traiter comme des affaires d'intelligence et d'enseignement, extérieures à nos âmes et à nos voies? »

Ceci me conduit à une considération importante. — M. Monod oppose *la pratique* à la question d'Église! Il lui tarde d'échapper aux discussions, aux théories, aux tendances essentiellement dogmatiques, pour entrer dans la vie et dans l'action! — Mais le mouvement ecclésiastique dont il se défie ne fait tant de bruit, n'excite tant de répugnances, *que parce qu'il est vie, action, pratique*. Qu'y a-t-il au fond de l'émotion actuelle? Des livres? des brochures? des articles de journaux? Tout cela serait oublié depuis longtemps, ou plutôt tout cela serait aisément pardonné: on nous passerait de professer l'Eglise, on ne nous passe pas de la pratiquer.

Or, la vérité biblique relative à l'Eglise a cela de particulier, qu'elle ne se professe pas, elle se pratique. Dieu ne nous a pas commandé de disserter sur l'Eglise, mais d'*appartenir* à une église, et par conséquent d'agir. Nous avons agi; nos frères vaudois avaient agi avant nous. Et lorsque l'action est la seule cause du trouble actuel, du trouble béni des consciences, on vient nous dire qu'il est temps de laisser les discussions théoriques, d'échapper aux tendances sèchement dogmatiques, de revenir à la vie et à l'application!

Mais peut-être, les actes qui prennent leur source dans le principe de l'Eglise, ont-ils pour résultat de faire prédominer le dogme sans vie et d'arrêter les progrès de la spiritualité?

Quant au premier point, venez voir les églises indépendantes vaudoises. Tandis que les pasteurs orthodoxes des établissements nationaux, sont forcés de conserver à leur prédication une couleur dogmatique et polémique nécessitée par les attaques de leurs collègues et la nature même de leurs trou-

peaux, les pasteurs de la vraie église sont libres de faire un pas de plus, de surveiller le travail de la sanctification et les rapports directs des âmes « avec Jésus-Christ lui-même, pris dans sa personne médiatrice et dans son œuvre expiatoire ».

Quant au second point, il se lie étroitement au premier. Si la spiritualité se développe dans les vraies églises et ne se développe guère que là, il n'est pas probable que leur présence et l'émotion qu'elles excitent, soit de nature à l'arrêter ailleurs. Quoi ! la vue des sacrifices accomplis par des pasteurs qui se dépouillent, eux et leurs familles, voulant attendre de Dieu seul leur pain de chaque jour, cette vue détournerait les esprits vers un christianisme moins spirituel? Quoi ! la vue des églises vaudoises dont les membres confessent Christ par leurs paroles et par leurs souffrances, la vue de ces églises où circule une sève de vie et d'amour, nuirait aux progrès de la spiritualité?

Qu'il y ait des chrétiens plus portés aux formules dogmatiques et au mouvement extérieur, d'autres plus enclins à la vie intérieure, nous ne le nions pas. Mais cette distinction n'a rien de commun avec le débat actuel. Des chrétiens très-dogmatiques sont restés dans l'établissement officiel, en Suisse et en France. Il est question du dogme parmi nous! Oui, à titre de profession individuelle et collective : c'est *un acte*. — Il est question de la théorie de l Eglise ! Oui, à titre de retraite : c'est *un acte* encore.

Lorsque *les actes* seuls nous agitent, lorsqu'on nous reproche bien moins notre *théorie* de l'Eglise que l'*application* que nous en avons faite, lorsqu'on nous crie de tous côtés : « Il fallait exposer vos idées qui sont justes, mais il ne fallait pas *sortir* ! » lorsque les crises ecclésiastiques donnent évidemment à la foi engourdie la plus énergique impulsion qu'elle ait reçue depuis 1819, lorsqu'elles ouvrent la seconde phase du réveil, il est un peu dur de lire dans l'écrit d'un frère qu'on aime et qu'on respecte profondément : « C'est un anachronisme, qu'on me propose... c'est revenir à la première phase du réveil... *le temps des théories est passé, il me tarde d en venir à la pratique.* »

M. Monod nous pardonnera notre vivacité. Il nous pardonnera même de faire ici quelques réserves contre ce qu'il

a dit du réveil et de sa tendance dogmatique. Il est de bon goût aujourd'hui d'intenter au réveil son procès. M. A. Monod s'en garde bien ; cependant, plus d'un lecteur inattentif risque d'abuser de ses paroles. On oubliera volontiers les éloges qui terminent la page 35, pour ne se souvenir que du grand acte d'accusation qui les encadre. M. Monod rappelle le tableau que le livre des Actes trace de l'église primitive « où la doctrine, dit-il, a sa place, mais non la plus considérable. » Puis il ajoute ; « Or, supposez qu'on fasse l'histoire de notre réveil religieux, n'est-il pas vrai que l'historien sera obligé de renverser les proportions des Actes, et de nous peindre bien plus par notre nouvelle croyance que par notre nouvelle vie?... Ce mal cst grand en soi, parce qu'il trouble l'ordre et l'équilibre divin du salut qui est en Jésus-Christ... Chacun le sent aujourd'hui ; de là ce travail profond, au sein duquel se prépare comme un second réveil qui s'applique à être plus spirituel que le premier...»

A notre avis, celui qui ferait l histoire de notre réveil n'aurait point à renverser, mais à amoindrir les proportions du livre des Actes. Moins de foi, moins de vie ; moins de vérité, moins de sanctification. Le Sauveur n'a-t-il pas dit : « Sanctifie-les par la vérité ? » Une sanctification plus complète naîtra d'une vérité plus complète, et assurément la vérité complète n'a pas été saisie chez nous dès le premier jour, au milieu d'une lutte ardente, quand il s'agissait de restaurer avant tout les grands dogmes foulés aux pieds.

Cependant, qu'on nous permette de signaler quatre points.

En premier lieu, les fruits du réveil n'ont pas été à mépriser. Outre les œuvres extérieures, qui n'en sont pas moins spirituelles, pour se rattacher au dogme et à sa propagation auprès et au loin, bien des œuvres cachées, que Dieu seul connaît, sont venues attester la profondeur avec la sincérité du mouvement. Il est permis de penser d'ailleurs, que les crises ecclésiastiques, les démissions, les sacrifices qui les ont accompagnées, sont au nombre des plus nobles fruits que la prédication de la doctrine ait produits dans aucun temps : ces pasteurs n'ont-ils pas apporté leurs biens aux pieds des apôtres, ou plutôt de Jésus-Christ, comme les

premiers fidèles de Jérusalem qu'on voudrait leur opposer?

En second lieu, les conséquences ont été en rapport exact avec le principe. Le principe est la foi au dogme, les conséquences sont les actes de la vie et les sentiments du cœur: « J'ai cru ; c'est pourquoi j'ai parlé. » — On pourrait dire aussi : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai aimé, c'est pourquoi j'ai agi. » — Atténuer ou subordonner le dogme en quoi que ce soit — M. Monod est loin de le vouloir — sacrifier le caractère exact et entier de la vérité sous prétexte de sentiment et de vie, c'est essayer de mettre les conséquences avant le principe. Aucun réveil n'a marché ainsi; ni le nôtre, ni ceux de l'Angleterre ou de l'Allemagne, ni le beau développement moral de l'Eglise de Jérusalem.

Troisièmement, le nouveau réveil dont parle M. Monod : l'intelligence profonde du dogme, la possession vivante de Jésus-Christ vivant, n'est le monopole de personne. Bien plus, s'il était permis de faire voir où se sont principalement produites les tendances spirituelles, s'il était permis de rechercher où l'ancienne conception du dogme s'est maintenue, au contraire, à son état apologétique et polémique, on arriverait à un résultat peu favorable aux établissements officiels, qui écartent la question d'église en haine de la dogmatique et par amour pour la spiritualité.

Enfin, les chrétiens qui se sont dévoués à la vérité ecclésiastique — avant et après 1845 en Suisse, avant et après le synode, en France — ont contribué plus que personne à imprimer à notre réveil la tendance spirituelle qu'on regarde avec raison comme un progrès. Un progrès en a engendré un autre; or, sans nier ce qu'avance M. Monod, que la spiritualité produit et produira l'Église, nous affirmons surtout que l'église a produit et produira la spiritualité ; nous protestons contre l'assertion qui ajourne l'Église, parce que l'Église ferait maintenant obstacle à la foi spirituelle.

M. A. Monod place un trait d'union entre le réveil dogmatique de 1819 et le réveil ecclésiastique d'aujourd'hui : c'est à merveille. Nous voudrions seulement qu'il plaçât un nouveau trait d'union entre le réveil ecclésiastique et le réveil pratique et spirituel, au lieu de nous montrer deux routes distinctes, que suivraient séparément les hommes de l'Eglise et les hommes de la spiritualité.

Il y a plus d'unité que cela dans les voies de Dieu. Dieu n'a pas mis le dogme et l'Eglise ici, la piété et la vie là. Tout se tient. Vous aurez de la piété et de la vie en proportion de votre foi au dogme et de votre fidélité ecclésiastique ; ce qui n'empêchera pas les conséquences de réagir à leur tour sur le principe, en sorte que les développements de la vie et de la piété, vous aideront à pénétrer toujours mieux la nature ou l'importance du dogme et de l'Eglise.

Séparer ce que Dieu a uni, inviter les hommes spirituels à ne pas trop s'occuper maintenant de l'Eglise, c'est faire courir à notre réveil — nous employons les termes de M. Monod — « le danger le plus redoutable auquel il ait été exposé peut-être, depuis bien des années. »

Pour nous, loin de concevoir l'Eglise sous une forme sèchement dogmatique, orgueilleuse, fière de sa science, méprisant les autres, nous voyons en elle une école d'humilité, d'amour, de patience, de pratique et de vraie spiritualité. Nous dirions volontiers avec Luther : « Je veux être de l'église des petits, des faibles, des malades, qui sentent leurs péchés, leur faiblesse, leur misère, qui soupirent sans cesse, et crient à Dieu pour obtenir grâce et consolation ».

Cette église-là, serait-ce l'église établie ?

Nous venons de nommer Luther. Ce nom nous rappelle le dernier argument de M. Monod. — En l'absence d'une vérité biblique au sujet de l'Eglise, il nous presse de suivre l'exemple des réformateurs, qui, suivant eux-mêmes celui de Jésus-Christ, des apôtres et des prophètes, auraient, dit M. Monod, adopté une règle de conduite bien simple : « Ne pas donner sa démission, et ne sortir qu'expulsé ».

La théorie de l'expulsion est si populaire, elle repose sur une erreur historique si générale et conduit à des conséquences morales ou dogmatiques si sérieuses, que nous croyons devoir lui consacrer un dernier article.

Nos lecteurs savent, d'ailleurs, que la brochure de M. Monod nous impose l'obligation de sonder à nouveau nos convictions ecclésiastiques. Nous n'aurons pas deux fois l'occasion d'entendre exposer, avec une telle force,

une telle élévation de pensée et de langage cette thèse : « Pourquoi des frères éminents demeurent dans l'église établie ».

III

Abordons le dernier argument considérable, que M. A. Monod dirige contre la voie ecclésiastique.

Il faut, à l'exemple des réformateurs, des apôtres et des prophètes, éviter toute initiative en pareille matière : Restons où nous sommes ; prêchons l'Evangile ; peut-être les établissements mondains ne nous supporteront-ils pas ; peut-être « le joug sera-t-il rompu à cause de l'onction ; » alors, expulsés pour le nom du Seigneur, nous sortirons avec le Seigneur !

On voit combien ceci se lie naturellement à l'argument précédent. Le même esprit qui nous pousse à établir quelque opposition entre la voie ecclésiastique et la voie spirituelle, nous pousse aussi à laisser agir Dieu, à nous récuser, à attendre qu'un acte d'autrui — qui sera, pensons-nous, un ordre du Seigneur — vienne déterminer notre conduite.

« Si je procède par la voie spirituelle, je me trouverai avoir suivi Dieu pas après pas... ou la réforme ecclésiastique nous arriverait par la route excellente de la réforme spirituelle..., ou l'accroissement de la vie spirituelle, n'ayant pas réussi à régénérer l'organisation actuelle, la briserait... Quand le mal serait sans remède et la scission inévitable, encore faudrait-il procéder de la sorte, pour constater la nécessité de la retraite et pour en régler le caractère... Par la voie de démission *on choisit ;* par la voie de patience — d'expulsion — *on accepte...* D'ailleurs, la voie de démission exalte l'*élément ecclésiastique* au préjudice de l'élément personnel,

et l'*élément dogmatique* au préjudice de l'élément spirituel[1]. »

La transition de la spiritualité à la passivité est dans ces lignes, dont nous voudrions ne voir que l'inspiration touchante. S'il ne s'agissait que de M. A. Monod lui-même, nous ne verrions que cela. Il n'y a pas une seule page de son livre où l'homme, où le chrétien, ne se fasse aimer et respecter. Mais il s'agit de ceux qui liront M. Monod, de ceux qui tireront les conséquences de son principe. Or ces conséquences peuvent être funestes.

En posant sa règle de conduite, M. Monod l'appuie d'un côté sur une doctrine, de l'autre sur une assertion historique. Suivons-le sur ces deux terrains.

1° La doctrine se rattache étroitement à la règle de conduite, telle qu'elle est posée.

Voici la règle de conduite : « *Ne pas donner sa démission et ne sortir qu'expulsé.* » M. Monod la développe ainsi : « Je suis fermement résolu de m'appliquer désormais à faire, *où je suis*, le bien que je puis. Si j'étais né dans une église indépendante, je n'en sortirais pas plus que je ne sors aujourd'hui de l'église établie ».

Voici la doctrine : « Ou l'on amènera — en cherchant à développer la vie spirituelle — une organisation qui, née de la vie, s'adaptera exactement aux besoins et à la mesure de la vie ; ou bien, *si le mal est sans remède, on se rendra impossible dans l Église, et on s'en fera expulser...* Si l'Eglise est assez corrompue pour ne devoir pas être tolérée par nous, elle le sera assez aussi pour que nous ne soyons pas tolérés par elle... *Les voies de la providence divine m'ayant conduit auprès de ceux-ci, je ne puis les quitter pour ceux-là qu'avec un congé du Seigneur...* Dans cette obscurité générale, je croirais me rendre coupable d'une étrange présomption, si j'allais, sans une obligation manifeste — comme le serait, par exemple, celle qui résulterait de l'expulsion — mettre ma petite main à cette entreprise immense... On a dit que saint Paul ne supporterait pas six mois la position

1. Faute de pouvoir tout citer, nous sommes forcés quelquefois de changer un mot ou deux. Le style de M. Monod y perd ; le sens demeure.

où nous sommes: la question ne serait-elle pas plutôt de savoir si la position supporterait saint Paul ? On nous aurait rejetés depuis longtemps peut-être, si nous avions eu sa fidélité ».

M. Monod complète sa pensée, en rappelant sa conduite à Lyon, et le conseil que lui donna M. Cellérier père. Ce conseil, nous le lui donnerions encore aujourd'hui. Du moment où la question d'église n'est pas posée — et elle ne l'était ni dans l'esprit de M. Monod, ni dans celui de M. Cellérier — un abandon de l'Eglise, précédant la destitution, ne se justifie pas. Bien plus : est-il certain que la destitution, qui ne supprime que l'exercice du ministère, autorise de plein droit, à un tel point de vue, l'abandon de l'Eglise elle-même ?

Autant en dirons-nous de l'opinion exprimée par Wesley. Aucun doute ne s'élevait chez lui sur la légitimité de l'Eglise anglicane ; il y trouvait ce qu'on regardait depuis la réforme comme les caractères essentiels de l'Eglise : les sacrements, la predication de la parole, le maintien officiel de la saine doctrine. — Sous quel prétexte s'en serait-il séparé ? Si la séparation n'est pas un devoir, n'est-elle pas un péché ? Avec les opinions ecclésiastiques de Wesley et de Witefield, avec les opinions de Spener en Allemagne — ajoutons : avec les opinions actuelles de M. Monod — on aurait *le plus grand tort* de se séparer, car on ne pourrait pas appuyer la séparation sur un devoir absolu, sur un commandement de Dieu. Les deux Wesley ont eu raison de ne fonder que des organisations édifiantes, un *méthodisme* au sein de l'Eglise ; Spener a eu raison de ne créer que des réunions pieuses, un *piétisme* au sein de l'Eglise. Ces chrétiens illustres ont fidelement suivi les lumières que Dieu leur avait départies ; nous ne le leur reprocherons pas. Nous reprocherions bien plutôt à Wesley, d'avoir violé en Amérique, la règle fort sage qu'il avait adoptée en Angleterre, et d'y avoir consacré un éditice, lui, simple révérend !

M. Monod n'est que conséquent, lui aussi, lorsque, refoulant un moment au fond de son cœur ses sentiments pour les personnes, il pèse à la balance de ses principes les actes de ceux qui se séparent, et qu'il s'écrie : « Aujourd hui, rien de plus commun que d'entendre des pasteurs parler de

se démettre ; rien qui rencontre plus de sympathie dans le monde religieux et chez les chrétiens, même les plus éminents. »

M. Monod est moins conséquent, lorsqu'il écrit : « Il ne résulte pas de là que je ne veuille quitter l'église établie dans aucun cas..... Mais il en résulte que je ne dois la quitter que pour des raisons si claires à la fois et si décisives, qu'elles ne me laissent pas le droit de rester ; » et lorsqu'il explique ainsi sa pensée : « L'état actuel est le désordre organisé..... *Si je le croyais devenu la condition normale et définiti e de l'Église, j'en sortirais* ».

Quoi ! sans être expulsé ! Nous avons relu deux fois ces phrases, qui renversent absolument la règle posée. N'est-ce plus un devoir de rester dans l'église au sein de laquelle on est né, d'y agir fidèlement, d'y détruire le désordre ou de s'y rendre impossible ? Victorieuse ou intolérable, n'est-ce plus la glorieuse alternative de la vie chrétienne dans l'église visible ? Que serait une alternative qui comporterait un troisième terme ? Que serait une règle de conduite qui comporterait une pareille exception ? A la place d'une question de principe, il ne resterait qu'une question de mesure, de limite ; M. Monod redescendrait au point de vue empirique qu'il avait si noblement répudié.

Il ne l'a pas fait sans doute. En invoquant l'exemple des apôtres et des réformateurs, il a entendu établir une maxime sérieuse, non une maxime illusoire,qui nous permît de substituer à la circonstance précise de l'expulsion, le jugement que nous porterions nous-mêmes sur des probabilités de réforme. — Aussi,n'aurions-nous pas pressé les paroles que nous venons de citer, si nous n'y avions trouvé une nouvelle preuve de la lutte intérieure qui existe encore, grâce à Dieu, dans la conscience scrupuleuse de M. Monod. Des protestations involontaires s'émeuvent en lui contre son système ; elles lui échappent sans qu'il s'en rende compte, et nous les enregistrons avec soin. Une nouvelle conviction vit en germe sous la conviction qu'il exprime ; quand elle sera formée, il agira ; il n'a garde d'agir avant, et déjà nous l'en avons félicité.

C'est un avertissement bien grave, que l'impossibilité où se trouvent les frères attachés à l'église officielle, de formu-

ler rien qui ressemble à *un principe*. On s'imagine qu'ils en ont trouvé un : « ne sortir qu'expulsés ; » et puis, en approfondissant, on découvre que la plupart sortiraient *sans être expulsés*, sortiraient malgré les instances de leurs troupeaux, malgré la liberté de leur ministère, malgré l'intérêt des masses, si l'église établie repoussait trop longtemps certaines mesures, ou si elle en adoptait certaines autres ! — Ne nous a-t-on pas déclaré au synode qu'on sortirait peut-être, si la Confession de La Rochelle était expressément abolie, si l'indifférence dogmatique était promulguée en termes formels ?

Discutons maintenant la théorie de l'expulsion. Elle se trouve dans toutes les bouches et demanderait à être réfutée, alors même qu'elle n'aurait que la valeur d'une tendance, au lieu d'avoir celle d'un principe.

Notons-le, cette théorie n'a pas été aussi universellement reçue qu'on se plaît à le supposer. Ambroise vivait au quatrième siècle, à une époque où les droits de l'unité étaient plutôt exagérés qu'affaiblis par les catholiques. Or, l'évêque de Milan, qui n'est rien moins qu'un sectaire, ne craint pas d'écrire ceci : « Si l'on voit dans l'Église un peuple corrompu et de faux docteurs, on doit absolument les fuir *et se séparer d'elle*, parce qu'elle a abandonné la foi de l'Évangile et la doctrine des apôtres. » (*In Luc, I. c. 9.*)

Remarquons ensuite que la distinction établie entre *accepter* et *choisir*, n'est pas aussi évidente qu'on le croit. En acceptant, vous choisissez ; en demeurant dans l'église établie, vous faites, bon gré mal gré, acte de préférence en sa faveur. Demeurer chrétien, n'est-ce pas choisir chaque jour Jésus-Christ pour sa portion ? Demeurer incrédule, n'est-ce pas rejeter chaque jour l'Evangile qui nous est offert ? — Aucun de nous ne prétend échapper à la responsabilité du *choix* qui l'associe à la communion évangélique, parce qu'il n'a eu qu'à *accepter* le privilége que lui conférait sa naissance.

La théorie qui nous recommande une attitude expectante et passive, qui semble nous décharger du mal de certaines situations dans lesquelles nous avons toujours vécu, et nous promettre de la part de Dieu qu'il nous en retirera de force,

une telle théorie est propre à fausser en nous le sentiment du devoir. Dieu nous ordonne *d'obéir* dès que nous savons sa volonté, *de cesser nos révoltes* dès qu'elles nous sont révélées. Dieu ne nous dit pas *d'attendre qu'il nous contraigne d'obéir*. Dieu nous promet des lumières, des secours ; mais l'action de la bride et du mors, il la réserve à notre coupable résistance. « Je te rendrai avisé, je t'enseignerai le chemin, je te guiderai de mon œil. — Ne soyez pas comme le cheval ou comme le mulet, desquels il faut emmuseler la bouche avec un mors ou un frein. » Nous avons donc l'initiative entière de notre obéissance et la responsabilité entière de notre persistance dans une erreur connue. L'abdication de notre faculté de vouloir et d'opter, qui nous paraîtrait inadmissible pour les affaires de cette vie, n'est pas plus autorisée pour les choses du royaume de Dieu.

Il importe de signaler la portée dogmatique du système, si tranquillisant d'ailleurs et si commode, qui érige notre passivité en vertu. A l'insu des chrétiens qui le soutiennent, et contre leur intention, l'hérédité religieuse est là en germe. Le fait de la naissance dans telle ou telle église prend une importance dominante, qui risque d'exclure la spontanéité et par conséquent le sérieux de la profession. A côté de l'acte providentiel qui m'a mis là, que devient mon misérable acte individuel ? L'église-société n'a guère place auprès de la mère-église. Si la contrainte seule peut me faire sortir d'une église que ma foi désavoue, que signifiera l'assentiment que je lui donnerai ? Si demeurer n'est pas entrer, si accepter n'est pas choisir, que signifie la démarche par laquelle j'y demeure et par laquelle je l'accepte ?

La négation de l'idée même d'église est au fond de la théorie de l'expulsion. — Ou l'Eglise n'est rien, ou elle a des caractères distinctifs. Ou le devoir d'appartenir à une église n'existe pas, ou il a pour corollaire le devoir de quitter les assemblées auxquelles manquent ces caractères distinctifs.

: — Mais, s'écrient nos frères, les assemblées auxquelles manquent ces caractères distinctifs, nous expulseront certainement ! Se faire chasser, c'est aussi une manière de sortir, une manière de choisir !

Ces assemblées, quoiqu'en puissent dire quelques-uns de leurs membres, se garderont bien de vous expulser ; et la meilleure preuve, c'est qu'elles ne vous ont pas expulsés quand vous étiez en petit nombre, faciles à écraser, odieux aux masses. Aujourd'hui, on vous retient ; on a besoin de vous ; en présence du réveil ecclésiastique, les églises mondaines veulent se parer d'un peu d'orthodoxie et de vie ; les expulsions étaient bonnes pour le temps où l'on se sentait fort, où l'on n'avait rien à craindre. L'église romaine elle-même, laisserait prêcher la justification par la foi, sans oser sévir. Soyez tranquilles ; vous prêcherez librement l'Evangile.

Le seul moyen de vous faire expulser, nous allons vous le montrer. — Passez de la théorie à l'application. Les églises mondaines tolèrent la théorie ; elles sont très-chatouilleuses sur la pratique. On peut leur *dire* en termes généraux que leurs membres ne sont pas tous chrétiens ; on ne peut pas *agir* en conséquence de ces paroles. Le monde sait très-bien distinguer entre ce qui le menace et ce qui le sert. Prononcez des discours orthodoxes, mais ne touchez à aucun point de discipline ; car le jour où le monde se sentirait véritablement frappé, il frapperait à son tour, et M. A Monod, qui prêchait à Lyon sans empêchement, a été destitué dès qu'il a protesté par un acte, contre la profanation de la cène et la mondanité de l'Eglise. — La même conduite, amènerait probablement aujourd'hui le même résultat.

Refuser la cène à Lyon, c'était s'exposer, nous en convenons ; louer la liberté religieuse à Lausanne, c'était s'exposer aussi. Quant à prêcher les saines doctrines dans l'église établie, ce n'est assurément courir aucun risque d'expulsion, et nos frères auraient de la peine à trouver, aujourd'hui, une église où ils parvinssent à « se rendre impossibles ».

Supposons cependant qu'il y ait une église semblable : une église organisée, et non désarmée comme l'église établie ; une église ouvertement hostile à l'Evangile, et non latitudinaire comme l'église établie. Encore faudra-t-il reconnaître que la théorie de l'expulsion, qui peut fournir une règle de conduite aux pasteurs, est sans application

possible en ce qui concerne les simples fidèles. Or, ces *laïques* — comme on les nomme à tort — ont aussi des consciences. Eux aussi, ils sont nés dans une église ; eux aussi, ils y ont une mission à remplir. Pourquoi leur donneriez-vous le droit de quitter plus aisément, plus légèrement que les pasteurs, la situation providentielle qu'ils ont reçue ? Et cependant, on ne les expulsera pas ; ils ne seront atteints d'aucune destitution. Que devront-ils faire ? Rester toujours, puisqu'on ne saurait les chasser ? Sortir sans s'appuyer sur l'appel visible d'une contrainte presque matérielle ? Abdiquer aux mains des pasteurs, en vrais laïques qu'ils sont : rester quand leurs pasteurs restent, sortir quand leurs pasteurs sortent ?

Ou nous nous trompons fort, ou la dernière solution serait adoptée, même par ceux qui conçoivent le rôle des laïques aussi largement que M. Monod. Les pasteurs appartiendraient à l'Eglise; les laïques appartiendraient aux pasteurs ; et lorsque les pasteurs, érigés en directeurs véritables, auraient reconnu le signal qu'ils sont seuls aptes à reconnaître, ils marcheraient les premiers et seraient suivis aveuglément.

Mais laissons encore cela. Supposons que la théorie de l'expulsion offre réellement une règle de conduite aux pasteurs et même aux laïques. Restera toujours la question de savoir si cette règle est bonne ; s'il est juste, s'il est permis — au point de vue où se placent nos frères — de faire scission parce qu'on a été révoqué. — Autant nous comprenons qu'on sorte de ce qui n'est pas une église, autant nous comprenons peu qu'on sorte d'une église parce qu'on a eu personnellement à s'en plaindre. Elle n'acceptait pas la saine doctrine ; nous le savions, et nous avons pensé qu'elle n'en conservait pas moins le caractère d'église, et nous sommes restés. Elle était identique au monde ; nous le savions, et nous avons pensé qu'elle n'en conservait pas moins le caractère d'église, et nous sommes restés. Maintenant, elle agit conformément à son incrédulité et à sa mondanité avouées ; elle révoque un pasteur fidèle, en en respectant beaucoup d'autres peut-être ; est-ce plus grave que de confirmer et d'installer les faux docteurs ? Nous ne saurions le penser.

M. Guillaume Monod, destitué pour sa noble conduite à Lausanne, reste attaché néanmoins à l'église officielle vaudoise. Il sent que sa destitution ne change rien à la position d'une église qu'il avait consciencieusement servie jusque-là.

Voilà une conduite que nous comprenons. Qui nous autorise à mettre notre révocation au lieu et place du commandement que nous ne voyons pas dans la Bible? Qui nous autorise à fonder une église nouvelle, à côté de celle que ne condamnerait aucun ordre positif du Seigneur? C'est bien ici, que *la voie de patience* semblerait indiquée. La Bible ne nous dit pas que les frères chassés d'une église par Diotrèphe aient fait scission, car elle ne nous dit pas que cette assemblée, un moment dominée par un faux frère, eût perdu les caractères essentiels de l'église: la profession de la doctrine, la distinction d'avec le monde, et la sanction disciplinaire, dirigée alors par l'apostolat. A défaut de la Bible, invoquerons-nous l'histoire? Où les prendrons-nous, les hommes de Dieu qui sont sortis parce qu'on les expulsait? Les apôtres, chassés, compromis, n'ont pas rompu avec les pratiques juives. Luther, comdamné, excommunié, n'a pas rompu avec l'église du pape. Aux yeux d'aucun homme de Dieu l'expulsion n'a été le signal de la scission. L'heure de l'expulsion et celle de la scission, n'ont jamais sonné à la fois!

Mais nous empiétons sur l'examen de l'assertion historique. Il est temps de l'aborder.

2° La règle de conduite posée par M. Monod s'appuie en second lieu, avons-nous dit, sur une assertion historique.

Voici quelques-unes de ses paroles:

« Une dernière réflexion achève de confirmer la justesse des précédentes, dont on peut dire qu'elle fait l'épreuve. *La voie de démission n'a point été celle des serviteurs de Dieu qui nous sont en exemple à tous;* ni celle des réformateurs, ni celle des prophètes, ni celle des apôtres, ni celle de Jésus-Christ lui-même. Luther, qui peut être considéré comme le type du réformateur énergique, ne s'est point démis de son ministère. Il a accompli sa tâche, comme docteur, comme prédicateur, comme chrétien, dans le sein d'une

société religieuse bien autrement corrompue que la nôtre, jusqu'au moment où il a été séparé de la communion de l'Eglise, non de son propre choix, mais par la sentence de Rome..... La synagogue était bien aussi déchue pour le moins, quand Jésus-Christ vint au monde, que peut l'être l'église réformée de France..... Un seul des principes aujourd'hui mis en avant comme unique espérance de l'Eglise, plus spécialement celui de la solidarité, devait suffire pour conseiller, pour commander la retraite. Et pourtant, Jésus-Christ ne s'est pas retiré..... Les apôtres, chargés de constituer l'Eglise, et venant après le Saint-Esprit répandu, suivent la même marche. Il n'est pas plus question de démission dans leur histoire que dans celle de leur maître ; ils ne sortent de la synagogue que violemment rejetés... Saint Paul ne brise avec l'ordre établi que lorsque la vérité qu'il prêche et la sainteté qu'il pratique l'ont rendu insupportable à l'Israël déchu... Que dis-je ? Même alors, il ne brise point; il continue d'observer personnellement la loi. »

Il faut lire, de la page 70 à la page 75, le développement de l'opinion de M. Monod, qui ne peut que perdre à être exprimée par nos citations nécessairement incomplètes. Au reste, ce qui nous rassure à cet égard, c'est qu'il s'agit moins ici d'une opinion véritablement propre à M. Monod, que d'un de ces aphorismes historiques toujours répétés, jamais vérifiés, que nous avons certainement acceptés, peut-être colportés nous-mêmes, et que les chrétiens les plus éminents reproduisent sans examen. Examine-t-on un axiome ?

Il ne sera donc pas inutile d'y regarder une fois de plus près.

Ecartons d'emblée ce qui tient à la prédication dans les synagogues. Nous aussi, nous nous sentirions libres d'y prêcher comme le faisait Paul, annonçant aux Juifs comme Sauveur et comme Juge, *ce Jésus qu'ils avaient crucifié*. Entrez dans un temple idolâtre, et prêchez-y contre l'idolâtrie ; entrez dans une mosquée, et prêchez-y contre Mahomet ; vous agirez exactement à la manière de Paul ; vous accepterez exactement la même solidarité. Quel rapport y a t-il entre cela, et prêcher dans une église en qualité de pasteur adopté par elle et attaché à elle ?

Ajoutons une seconde observation, plus importante, et que nous avons déjà indiquée. — Il n'y a eu aucun rapport, ni chez les apôtres, ni chez les réformateurs, entre l'expulsion et la scission. On les chassait, et ils restaient.

M. Monod a soin de le reconnaître : « Même expulsé, saint Paul ne brise point..... Ma conclusion se tire moins *des faits* que de l'*esprit* de l'action de Jésus-Christ, des apôtres et des prophètes.. » — Mais, comme il ne manque pas de chrétiens qui croient trouver la théorie de l'expulsion véritablement appliquée par les apôtres et par les réformateurs, comme il n'y a rien de plus commun que d'entendre dire : « Nous sortirons, à l'exemple des apôtres et des réformateurs, quand on nous chassera ! » force nous est d'insister un peu et de montrer que, si nous voulons suivre — sans le comprendre — l'exemple des apôtres et des réformateurs, nous devons rester membres d'une église qui, par son organe suprême nous destitue, nous chasse, nous anathématise, nous livre au bras séculier. Quand le synode général de l'église établie ferait tout cela, nous devrions demeurer attachés à l'église établie.

On prétend voir dans les révocations de pasteurs une cause suffisante de scission ! — et les apôtres ne l'ont pas vue dans la mort de Jésus-Christ, rejeté par les chefs réguliers du peuple juif, livré aux gentils en qualité de blasphémateur ! et lorsqu'eux-mêmes sont « chassés des congrégations » selon la parole du Sauveur; lorsqu'ils sont traités par le sanhédrin en ennemis de la religion nationale ; lorsque le souverain sacrificateur et ceux de la race sacerdotale anathématisant leurs doctrines, « leur enjoignent de ne point enseigner du tout au nom de Jésus ; » lorsqu'ils les font déchirer de verges ; lorsqu'ils lapident leurs évangélistes ; lorsqu'ils dirigent une grande persécution contre leur église ; lorsqu'ils envoient des lettres aux congrégations pour les mettre à mort ; lorsqu'ils les emprisonnent ; lorsqu'ils accusent « cette secte » devant les gouverneurs romains, les apôtres ne sortent pas ! Ils restent Juifs : nous les trouvons trente ans après, fidèles encore aux coutumes de leur peuple ! — Avouons-le, la théorie de l'expulsion serait bien peu *patiente* au yeux des apôtres, et M. Monod a eu raison de chercher dans l'histoire un *esprit* plutôt qu'un *fait*, qui n'aurait

guère eu d'analogie avec une destitution de pasteur.

Autant en dirons-nous des réformateurs. Que l'expulsion consiste dans la condamnation de leurs doctrines ou dans celle de leur personne, elle n'a nullement suffi à déterminer leur retraite. La doctrine de Luther est anathématisée par une décision du pape, indépendamment de l'anathème fulminé depuis longtemps par les décrets des conciles et qui l'atteignent de plein droit ; la personne de Luther est anathématisée par une bulle, qui ordonne de détruire ses écrits ; des martyrs de la vérité sont morts au milieu des flammes, que Luther est encore catholique. Il en appelle *au concile général* du catholicisme. Il écrit *au Saint-Père*. Il reste *moine*.

Le fait posé, et en notant bien qu'une théorie beaucoup plus patiente que celle de l'expulsion semblerait seule pouvoir s'emprunter aux exemples que l'on nous cite, examinons ces exemples.

L'exemple de Jésus-Christ suffirait, est-il besoin de l'affirmer ? Nous rougirions d'opposer ou de joindre un argument à celui-là, s'il était permis de l'invoquer. Mais cela n'est pas permis, et M. Monod a presque dit pourquoi. « Jésus-Christ n'a pas organisé son église ; il n'a pas même formé d'église proprement dite. » — Nous n'avons rien à ajouter.

L'exemple des prophètes est également étranger à notre débat, et par la même raison. M. Monod l'a encore compris : « Je ne perds pas de vue, écrit-il, la différence considérable qui existe entre nous et l'Israël de l'Ancien Testament. » — Oui, tout rapprochement est impossible. Les prophètes, comme Jésus-Christ, comme les apôtres, ont été *Juifs*, ils ont appartenu à une nation mise à part, *en qualité de nation*. Or, les principes propres à la société volontaire qu'on nomme Eglise — le principe de la solidarité en particulier — ne sauraient s'appliquer à la société forcée qu'on nomme nation.

L'exemple des apôtres n'est pas plus concluant. Sans parler de la circonstance loyalement signalée par M. Monod, et qu'il définit ainsi : « La différence considérable qui existe entre notre position et celle de l'Eglise apparaissant dans le monde, » il est évident que les apôtres et les autres chrétiens d'entre les Juifs n'ont entendu, ni renoncer à leur

nationalité et à leurs pratiques nationales, ni tenir aucun compte du culte juif dans la fondation ou l'organisation de l'Eglise. Comme individus, comme Juifs, ils ont continué à circoncire leurs enfants, à observer les coutumes en dépit des anathèmes et des persécutions du sacerdoce juif qui les repoussait ; ils ont continué, jusqu'à l'heure où Dieu leur a déclaré par une épître adressée aux chrétiens hébreux ; « qu'il n'y a plus d'offrande au sujet du péché. » — Comme église, ils n'ont rien eu de commun ni avec le temple, ni avec la synagogue ; ils ont formé sans hésiter une *secte*, que le sanhédrin nommait par la bouche de son orateur ; « la secte des nazariens. »

Une rupture pouvait-elle se produire entre deux institutions, la nationalité juive et l'Église, qui n'avaient jamais eu le moindre rapport ? A-t-on ménagé la transition en plaçant d'abord l'Eglise dans la synagogue, en l'unissant par un point quelconque à la synagogue ? Les chrétiens gentils ont-ils été mis en demeure d'accepter quelque chose du culte et des usages juifs ? Non. La nationalité juive et l'Église, ont été placées dès le premier jour dans une relation d'indépendance et de simultanéité. Elles n'avaient rien de commun, rien à démêler. Les Juifs chrétiens, y compris les apôtres, ont eu à se dégager personnellement plus tard des rites nationaux ; l'église chrétienne n'a jamais eu à s'en dégager, elle n'a eu ni à s'affranchir ni à rompre. L'église chrétienne a été complète et étrangère au judaïsme, dès la minute même de sa fondation. Quelques-uns étaient chrétiens en restant juifs : pourrait-on être protestant en restant catholique ? Quelles analogies prétend-on trouver, sur un terrain où il est aussi superflu de chercher l'union primitive que la scission ultérieure ? Quand on aura prouvé que les églises chrétiennes et les apôtres — en qualité de représentants des églises — aient eu jamais quelque chose de commun avec la synagogue et le culte juif, on aura le droit de nous citer la lenteur d'un déchirement imposé par la seule nécessité. Le déchirement n'a pas été lent, parce qu'il n'y en a point eu ; il n'y en a point eu, parce que l'Église n'a jamais eu la moindre relation avec le judaïsme.

Reste l'exemple des réformateurs.

Nous allons l'apprécier, commençant par constater qu'à

le supposer même tel qu'on le donne, il n'y aurait pas grande conclusion à en tirer qui pût s'appliquer au cas actuel. Attendre l'expulsion pour sortir d'une église *qui expulse,* ce n'est pas le même acte qu'attendre l'expulsion pour sortir d'une église *qui est incapable d'expulser.* On concevrait Luther disant. « Je connais les vices de l'église romaine ; mais je connais aussi sa rigueur. En dénonçant les premiers, je m'expose évidemment à la seconde. En m'écartant d'un enseignement infaillible, je me place sous l'anathème. Eh bien, j'attendrai un arrêt qui ne saurait tarder. » On ne concevrait guère un pasteur de l'église établie disant : « Je connais ses vices ; mais je connais aussi son impuissance. Ma prédication ne m'a exposé à nul péril. Eh bien, j'attendrai un arrêt qui ne saurait venir dans aucun cas, quelle que fût l'infidélité de l'Eglise et ma propre fidélité ».

Allons au fond des choses. En quoi a réellement consisté l'exemple si souvent cité des réformateurs ?

Les réformateurs, dit-on, sont restés dans l'église romaine jusqu'au moment où ils en ont été chassés ! — *Les réformateurs !* Il faudrait d'abord les retrancher tous, excepté Luther et ses collaborateurs immédiats, auxquels il convient de joindre aussi un ou deux proches voisins, tel que Bucer, Capiton et Œcolampade.

Quant à la réforme de la Suisse, des Pays-Bas, de l'Ecosse, de l'Angleterre, *de la France,* l'assertion est complétement inexacte.

Nous n'entendons pas mettre de patriotisme dans une telle question. Cependant, il est étrange que nous, réformés français, nous proclamions comme marche suivie *par les réformateurs,* commme marche essentiellement chrétienne, la marche qu'aucun de nos réformateurs n'a suivie ! Loin de nous la pensée de vouloir habiller toutes les âmes à la française et de ne pas rendre justice à cette noble nature allemande qui, si elle conçoit et déduit moins vite que nous les conséquences logiques d'un principe, si elle subordonne un peu les fait et la pratique aux idées et aux sentiments, nous est bien supérieure sous d'autres rapports ! Mais loin de nous aussi, plus loin encore la pensée de jeter la pierre à notre réforme française, de lui reprocher, ainsi que le font

certains esprits germaniques, la promptitude et la décision qu'elle a mises, d'une part à reconnaître l'autorité unique de la Bible en brisant la chaîne historique, de l'autre à rejeter Rome et toutes les erreurs soi-disant innocentes ou secondaires de Rome.

Ils auraient été bien surpris, les ouvriers de Meaux et tant d'autres réformateurs *anonymes* qui ont combattu en France pour l'Evangile, si on leur avait dit qu'ils devaient rester une seule heure unis à l'église abominable qu'ils nommaient une Babylone et dont ils bravaient les bûchers ! La prudence d'un Briçonnet n'était pas à leur usage, grâce à Dieu !

En Suisse, la question se posa vite entre Rome et l'Evangile. Personne ne songeait à attendre une expulsion ; on sortait ; on pressait le peuple de sortir, et le peuple, après les disputes publiques, se déclarait pour la Bible ou pour la messe. Nous n'entendons pas louer cette méthode ; nous disons simplement que l'antagonisme entre les deux églises se manifesta sur-le-champ, que la réforme ne fit pas de stage catholique avant de se produire, et que les cantons catholiques le comprirent bien, car ils tirèrent l'épée. Zwingle, avec son intelligence nette, logique, est le point de contact, de transition, entre la réforme allemande et la réforme française. Un moment il agit comme Luther, il prêche au couvent d'Einsiedlen, il conserve le titre de vicaire ; mais ses lumières se complètent vite, et la scission ne se fait pas attendre. Déjà ses thèses de 1524 répudient l'église catholique ; déjà, à la même époque, il est marié. Zwingle sort sans avoir été chassé ; Luther a été chassé et reste. — Quant à Calvin, il n'eut pas même à prendre parti. Fuyant les persécuteurs français, il ne se donna pour catholique, ni à la cour de Navarre, ni à celle de Ferrare, ni à Bâle, ni dans la ville de Genève déjà réformée par Farel. On ne prétendra pas que son *Institution*, écrite à Bâle dès 1535, manifeste une hésitation quelconque à rejeter sur-le-champ et absolument l'église romaine. Les diverses églises presbytériennes qui se sont organisées sous son influence, portent l'empreinte d'un génie qui rompt d'emblée avec l'hérésie, sans attendre qu'elle lui signifie son congé.

En Angleterre, il y eut bien des ménagements, des tran-

sactions, des efforts pour établir un moyen terme entre l'erreur et la vérité ; une seule chose fut prompte, nette, complète : la rupture avec la papauté et par conséquent avec l'église romaine. On ne citera pas la réforme anglaise à l'appui de la théorie de l'expulsion.

En Ecosse, on sait si les premiers prédicateurs de l'Evangile, qui furent aussi les premiers martyrs, les Hamilton, les Wishart, mettaient en doute le devoir d'abandonner sur-le-champ l'église romaine. Ils le proclamaient, ils le prêchaient ; l'idée d'attendre une bulle d'excommunication ne leur venait assurément pas. Inutile d'ajouter qu'il en fut de même pour Knox.

Dans les Pays-Bas, la scission ne fut guère moins prompte ; malgré Charles-Quint et les persécutions sanglantes qui semblaient faire une nécessité de la dissimulation, les mouvements populaires contre les images, et — ce qui valait mieux — les protestations des nombreux martyrs sur les bûchers, ne permettent guère de supposer qu'ils aient suivi » la voie de patience » ou de les comparer aux apôtres retournant dans le temple juif, après avoir été battus de verges par le sanhédrin.

Nous avons parlé de la persécution. Ne suffirait-elle pas à expliquer, quand elle est immédiate et terrible, la timidité qu'on remarque dans l'attitude des réformateurs de certains pays ? N'y a-t-il pas là une *petite circonstance* dont il faut tenir compte et qui explique la conservation des apparences catholiques dans quelques pays, sans qu'il faille recourir à la théorie de l'expulsion ? Nous n'affirmons pas que la crainte de mettre les princes et les peuples contre lui, ait contribué à accroître la patience de Luther envers Rome ; nous n'affirmons pas que la crainte des supplices, ait contribué à empêcher ailleurs, que la séparation expresse ne fût affichée par les premiers prédicateurs de la vérité ; mais nous disons que l'action d'un tel sentiment se manifeste clairement en Italie et en Espagne. L'inquisition, croyez-le, entra pour quelque chose dans la position équivoque des réformateurs italiens et espagnols. Occhino, le fameux capucin, n'ose quitter l'église de Rome qu'en quittant l'Italie. Pierre Martyr, moine aussi, n'ose quitter l'église romaine qu'en quittant l'Italie. Vergerio, évêque, n'ose quit-

ter l'église romaine qu'en quittant l'Italie. — Qui s'étonnera dès lors, si Rome eut plutôt à frapper dans les deux péninsules des protestants secrets, un esprit de réforme, qu'une dissidence déclarée, effectuée à tout prix ?

Force est donc de se rabattre sur Luther et sur les réformes septentrionales, opérées par lui ou par ses disciples immédiats.

On nous parlait de l'exemple de Jésus-Christ. — Nous avons montré qu'il ne pouvait être invoqué.

On nous parlait des prophètes, des apôtres. — Ils n'ont absolument rien à voir dans la question.

On nous parlait des réformateurs. — Il se trouve que la théorie de l'expulsion n'a été ni connue, ni soupçonnée, ni pratiquée par les réformateurs de notre France, de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Écosse, des Pays-Bas, de l'Espagne et de l'Italie.

S'appuiera-t-on avec plus de raison sur Luther, sur la réforme de Bâle ou de Strasbourg ? — Voyons ! et, en attendant, qu'il nous soit permis de faire d'avance une ou deux réserves.

Et d'abord, si la théorie de l'expulsion a réellement présidé à la réforme de Bâle, de Strasbourg, de l'Allemagne, de la Suède et du Danemark, nous n'en conclurons rien de favorable à la voie de patience et de spiritualité. Cette voie a la prétention de produire des églises plus vivantes, plus abondantes en œuvres et en amour. — Or, il est impossible de ne pas remarquer que, de toutes les églises de la réforme, les plus grossièrement mondaines, les moins avancées dans les œuvres d'évangélisation et de mission, les plus sèchement dogmatiques dans le maintien des formulaires et les plus déchues cependant sous le rapport du dogme, ont été les églises qui procèdent de Luther. L'histoire passée et l'état actuel de l'Allemagne n'en témoignent que trop, malgré les efforts des chrétiens d'élite qu'elle renferme, et malgré les résultats bénis qu'ils commencent à amener. Placez à côté de ces églises celles d'Angleterre et d'Amérique qui n'ont mis tant de prix, ni à rester unies au pape le plus longtemps possible, ni à user de patience envers les ennemis de l'Evangile, vous reconnaîtrez qu'un principe moins spirituel — dit-on — a produit des conséquences

plus spirituelles. Le dogme de l'amour, la vérité, la vie, des missions qui couvrent le monde, la Bible imprimée dans toutes les langues, une charité qui multiplie ses manifestations, tels sont leurs titres, auxquels nous serions bien tentés de joindre les longues souffrances des presbytériens de France et d Ecosse.

Seconde réserve. — Si Luther a réellement attendu qu'on le chassât, il n'en a pas été de même des milliers et des millions d hommes qui ont suivi Luther. Que penser d'eux? Serait-il permis, parce qu'on n'est pas curé, moine, pasteur ou docteur, de renoncer à la voie de patience? Voilà des disciples de Luther, un Amandus, un Olaüs Petri, qui *sans être chassés*, vont révolutionner contre Rome la Suède, la Prusse, le Danemark! Voilà des multitudes, qui, *sans être chassées*, sortent de l'église où Dieu les avait fait naître! Luther, ses compagnons d'œuvre, recommandent-ils un instant à leurs auditeurs de rester catholiques, de demeurer soumis au pape, jusqu'à ce qu'il les chasse? Vous-mêmes, quand vous évangélisez des communes catholiques, dites-vous à vos auditeurs : « Votre position dans l'église romaine est providentielle; restez-y; soyez fidèles, et ne sortez qu'expulsés! » Ah, la théorie de l'expulsion renferme la condamnation la plus sanglante de la réforme entière, non-seulement parce qu'elle a été étrangère *à la plupart des réformateurs,* mais aussi, mais surtout, parce qu'elle a été étrangère *à tous les réformés*. Doit-on rester où l'on est né? Doit-on respecter l'Eglise-mère? Doit-on n'en sortir que par contrainte et attendre le signal de l'expulsion? Alors, le protestantisme a eu tort; la scission des masses n'a pas été justifiée, par ce fait qu'un anathème, écrit depuis des siècles dans les décisions infaillibles du catholicisme, a été appliqué à deux ou trois prédicateurs.

Mais Luther lui-même a-t-il pratiqué la théorie d'expulsion? Non, Luther n'est pas resté dans l'église romaine par patience, attendant qu'on le chassât. Luther était tout simplement un des plus fervents et des plus sincères catholiques de son siècle. Il a eu plus de peine que personne à cesser de l'être. Il est demeuré attaché à l'église romaine, non par patience, mais par ignorance. Il a agi en chrétien, selon ses lumières. Tant que son esprit croyait à la légiti-

mité de l'église romaine, il ne s'en séparait pas et ne devait pas s'en séparer. Voilà tout le mystère. Il n'y a point de théorie de l'expulsion là-dedans. Luther, sachant sur l'église romaine ce que sait aujourd'hui le moindre d'entre nous, l'aurait répudiée sur l'heure. Il n'en était pas là au début, tant s'en faut. Il n'en était pas là, même à la fin de sa vie, car rien n'est frappant comme la ténacité avec laquelle *sa conscience* restait attachée au catholicisme et s'obstinait à en conserver le plus possible, *à titre de vérité.* Ses luttes au sujet de la parole, « ceci est mon corps, » ses efforts pour maintenir les images et une sorte de messe, les regrets que lui inspirait la hiérarchie, ses appels persévérants à un concile général, le prouvent de reste. On ne communiait pas, dans les églises luthériennes, sans s'être confessé au pasteur !

Ne faites pas de Luther un homme qui sait que le papisme n'est pas une église selon la Bible, mais qui attend qu'on l'en mette dehors. Montrez-le tel qu'il était, naïvement attaché au catholicisme, ne se détachant que peu à peu, malgré lui, à mesure que Dieu lui envoyait de nouvelles clartés. Il n'en sera pas moins grand, au contraire. Seulement, on ne pourra pas nous citer Luther, à nous qui savons que l'église établie n'est pas une église selon la Bible ; on ne pourra pas nous dire : « Restez, attendez qu'on vous chasse ; vous agirez comme Luther. » Luther agissait suivant ses lumières ; nous agirions contre les nôtres !

M. Herzog a fort bien défini Luther quand il a écrit : « Il ne voyait pas lui-même où il allait. Il désirait opérer des réformes dans l'Eglise, mais il était loin de prévoir qu'il se trouverait bientôt à la tête d'une église nouvelle. »

Luther était si peu l'homme des temporisations prudentes ; il était si peu disposé à écarter le principe de la solidarité et à accepter l'union ecclésiastique — sauf expulsion — avec une hérésie nettement caractérisée à ses yeux, qu'il disait à Mélanchton au sujet des conférences sur la présence réelle : « L'homme qui tient sa doctrine pour vraie et certaine, ne peut rester dans la même bergerie que ceux qui soutiennent une doctrine opposée. »

Voilà le noble principe de Luther. S'il n'a pas rompu plus vite avec Rome et ses erreurs, c'est que longtemps il a tenu Rome pour l'Eglise et ses erreurs pour des vérités. — Suivez son histoire. Luther va en Italie, et du plus loin qu'il aperçoit Rome, il s'écrie : « *Sainte* Rome, salut ! » Catholique fervent, il monte à genoux l'escalier de Pilate, en dépit des protestations intérieures que lui faisait entendre cette parole à moitié comprise déjà : « Le juste vivra de la foi. » Luther écrit ses thèses contre les indulgences ; et il y admet très-sincèrement, d'une part, la légitimité des indulgences, de l'autre, celle de la papauté. Plus tard, il écrit au pape : « Que Votre Sainteté décide. *Je ne veux savoir qu'une chose, c'est que la voix de Votre Sainteté est la voix de Christ.* » Plus tard encore, lors de sa comparution devant le cardinal Cajetan, il invoque sérieusement *les Décrétales* et en appelle au pape mieux informé. En 1519, il publie son *Instruction sur quelques articles*, et il soutient l'invocation des saints, le purgatoire, la papauté ; il y déclare *qu'aucune raison ne peut justifier une séparation d'avec l'église romaine.* Cependant, la même année ses lumières augmentent, et il attaque la papauté comme institution divine, à la dispute de Leipzich. En 1520, lorsque Eck a obtenu et publié la bulle qui le condamne, Luther fait un pas de plus. Son livre *De captivitate babylonicâ ecclesiæ* sape plusieurs dogmes papistes ; il y remercie ses adversaires — et c'est le mot de sa vie entière — *de ce que leurs attaques l'ont forcé d'aller plus loin dans la recherche et la découverte de la vérité.* Aussi, de quel ton différent ne s'adresse-t-il pas cette fois à Léon X ! Il le nomme encore *saint père ;* mais sa cour est le siége de l'Antechrist ! — Cependant tout cela ne dépassait guère la limite que plusieurs docteurs très-catholiques, Bernard entre autres, avaient atteinte. L'écrit même de Luther « contre la bulle de l'Antechrist » parle encore du *saint père* et en appelle au *concile général.* Mais voici que, traduisant sa connaissance en actes et sa conviction subjective en enseignements objectifs, Luther *brûle avec la bulle le droit canon des papes !* Devant la diète de Worms, *il va jusqu'à récuser l'infaillibilité des conciles généraux.* On sait tout ce que Luther apprit, par le secours de Dieu, pendant sa solitude de la Wartbourg. Lorsqu'il en sortit pour apaiser les tumultes

de Wittemberg, il ne désapprouva guère que les procédés violents des partisans de Carlostadt. Quant au principe, il l'approuve, sauf ce qui concernait les images. Dès lors, la rupture était complète. S'il maintint dans l'organisation des églises de Saxe plus d'une pratique romaine, ce ne fut pas le désir de rester uni à Rome qui l'y poussa : ce fut tantôt ignorance sincère, tantôt dédain tout germanique envers les actes extérieurs et les erreurs soi-disant innocentes. — Il n'y a pas place pour la théorie de l'expulsion dans la vie de Luther.

Y en a-t-il davantage dans la vie d'Œcolampade? Ce représentant de la fidélité patiente et modérée, était-il plus disposé que le fougueux Luther a rester catholique, si le catholicisme l'avait supporté? Les actes de catholicisme qui ont marqué ses débuts étaient-ils dus à un calcul, ou à une conviction sincère? Toute la question est là. Grâce au beau travail de M. Herzog si bien interprété par M. de Mestral, nous sommes en état de la résoudre. Quelques mots suffiront.

Œcolampade s'est déjà déclaré ouvertement en faveur de Luther, lorsqu'il fait l'éloge public des couvents — pour lesquels Luther lui-même avait toujours eu du tendre. — Il dédie à une jeune demoiselle sa traduction d'un discours de Grégoire de Naziance, *afin de la déterminer à entrer dans la vie monastique.* Peu de temps après, il paye d'exemple; *il se fait moine.* Sorti du couvent, il tient encore à la messe, au culte des saints, à la confession auriculaire. Loin de songer à rompre avec l'église catholique, *il rêve un catholicisme épuré.* Son séjour au château d'Ebernbourg près de Kreuznach, marque dans sa vie un point décisif qui rappelle le séjour de Luther à la Wartbourg, mais tant s'en faut qu'il fût convaincu, comme nous le sommes tous, de l'illégitimité de l'église romaine! « Si Œcolampade s'en était détaché, dit M. Herzog; c'était en quelque sorte malgré lui, sans l'avoir cherché et même sans l'avoir prévu; il avait fait un pas après l'autre, sans se douter du résultat auquel il devait arriver. » Telle est bien la marche d'un chrétien qui s'instruit graduellement, qui avance dans ses actes au fur et à mesure de ses lumières, mais qui est à mille lieues d'attendre une expulsion, pour quitter l'église à laquelle *sa*

croyance l'attache encore. Cela est si vrai que, plus tard, établi à Bâle, éclairé par son contact avec Haller et surtout avec Zwingle et Farel, Œcolampade *invoque les traditions catholiques* contre les anabaptistes, en termes significatifs : « Votre doctrine, s'écrie-t-il, *est une nouveauté* ». Il cite les Pères,les conciles ! Il ne se dépouille des pratiques romaines qu'avec lenteur. Toutefois ce n'était pas un homme faible, cet Œcolampade qui se rendit sans crainte à la dispute de Bade, où Zwingle n'osait pas venir. C'était un homme qui croyait à l'église romaine, qui voulait éliminer de grossiers abus, qui entendait conserver un peu de messe, un peu de culte de Marie, un peu de confession, un peu de hiérarchie, un peu de papauté, et qui eut besoin de nombreuses leçons pour acquérir sur l'église du pape les convictions que nous avons aujourd'hui. Ses actes ne pouvaient et ne devaient pas devancer ses convictions. Il eut raison de rester longtemps prêtre, comme M, A Monod a raison de rester membre de l'église établie ; mais rester membre, le sachant et le voulant, d un établissement ecclésiastique qui usurperait le titre d'église, attendre le signal d'une expulsion ! Œcolampade n'eût pas fait cela... M. Monod ne le ferait pas non plus.

Veut-on toucher du doigt le vrai sentiment d'Œcolampade ? qu'on écoute sa réponse aux Vaudois de Mérindol, qui le consultent pour savoir s'ils doivent rester membres apparents de l'église du pape. Il ne leur répond pas : « Vous avez bien fait de recevoir les sacrements des mains des prêtres catholiques, que cependant, vous appelez membres de l'Antechrist ! Restez, continuez à répandre la vérité jusqu'à ce qu'on vous expulse ! » Il leur répond, qu'avec les convictions qu'ils ont au sujet de l'église romaine, *ils doivent s'en séparer sans retard :* « Par crainte de la persécution, vous dissimulez votre foi, vous allez à la messe qui renverse le mérite de Christ !... S'il est permis d'aller à la messe, on pourrait tout aussi bien aller s'incliner devant les autels de Jupiter et de Vénus. »

Tel est le doux Œcolampade, une fois au clair sur la messe et sur Rome. Il faut dire de lui ce que M. Herzog dit de Capiton : « On est surpris, au premier abord, qu'il ait pu continuer à célébrer la messe et à rester dans l'église romaine :

mais on sait que les convictions religieuses se modifient souvent d'une manière très-graduelle. »

La modification graduelle des convictions — et par conséquent des actes — n'est sensible, nous l'avons vu, que chez les réformateurs allemands. — Là même, elle est loin de fournir un argument à la théorie de l'expulsion. Les réformateurs allemands n'ont pas rompu avec l'église catholique *tant qu'ils sont restés catholiques*. Leur ignorance à cet égard explique leur conduite, comme leur ignorance explique leurs actes contraires à la liberté religieuse. Nous ne sommes pas plus autorisés à rester attachés à une eglise indigne de ce titre, parce que les réformateurs allemands l'ont fait consciencieusement, que nous ne sommes autorisés à persécuter, parce que les protestants du seizième siècle croyaient la persécution légitime. Parce qu'ils ont agi *selon leurs lumières*, nous n'avons pas le droit d'agir *contre nos lumières*. Qu'on nous trouve un réformateur qui, persuadé que l'église romaine n'est pas l'église de Christ, y demeure jusqu'à ce qu'on l'en chasse, et nous reconnaîtrons qu'un exemple peut être cité en faveur de l'expulsion. Jusque-là, nous maintenons qu'il n'y en a pas un seul, que les réformateurs allemands ignoraient ce que nous savons, et qu'ils se sont conduits en conséquence. Leur sentiment a été celui de Jean Huss, mourant pour la vérité, et attaché par sa conscience à l'eglise qui le tuait ; de Jean Huss qui, loin d'attendre une expulsion de cette église pour en sortir, y demeurait naïvement après l'anathème, au milieu des flammes du bûcher.

Ce sentiment, ne l'avons-nous pas éprouvé nous-mêmes ? Quand nous restions dans l'église établie, n'était-ce pas faute de lumières au sujet de l'Eglise ?

Les lumières manquaient au seizième siècle. Il faut se placer par la pensée à cette époque, pour comprendre à quel point il était difficile de concevoir sur-le-champ l'illégitimité radicale du catholicisme, de la grande église, de la seule église visible. Les Vaudois étaient peu connus, peu influents en Allemagne. Tout ce qui n'était pas catholique était flétri du nom de secte. Il y avait quelque chose de vraiment énorme, dans l'idée que l'église romaine n'etait pas voulue de Dieu. Aussi, les esprits ne s'y habituaient-ils

pas partout avec la même promptitude. Le mot même de *réformation*, indique le point de vue où tous, plus ou moins, s'étaient d'abord placés. Ce mot implique l'acceptation de l'église dominante et la simple suppression de certains abus. Or, la pensée fondamentale était alors si bien *catholique* en Allemagne, qu'en 1546, après une séparation de plus de vingt ans, on entre encore de très-bonne foi en conférence à Ratisbonne, pour voir si l'on ne pourra pas convenir d'une réforme unissant les catholiques et les protestants !

C'est le point de vue du seizième siècle ; ce n'est pas, ce ne doit pas être le nôtre, et nous ne dirons jamais assez combien tous nos sentiments sont froissés, quand nous voyons quelques écrivains protestants de nos jours, *regrettant la rupture*, exposer complaisamment les chances de rapprochement qui existaient alors : — « Quel malheur que les esprits absolus aient prévalu en Allemagne et à Rome ! Le *schisme* n'aurait pas éclaté ! Nous aurions eu une papauté raisonnable, un catholicisme raisonnable, le catholicisme de l'*exposition* de Bossuet » !

Les réformateurs allemands se seraient montrés aussi blessés que nous-mêmes d'un tel calcul ; ils n'ont jamais pensé à marier la vérité et l'erreur, à demeurer membres d'une église condamnée par la Parole de Dieu. Rien n'est beau, au contraire, comme la vue de leur marche forcée vers une scission qu'ils ne veulent pas. Sachons admirer cette lente progression des réformateurs allemands, avançant malgré eux, retenus par leur conscience, poussés plus fortement par elle, ne faisant aucun pas sans gémir, déplorant les ruines dont ils sément leur chemin ! Ce développement simultané des lumières et des actes, cette éducation du Seigneur, présente un des plus nobles spectacles qu il soit donné à l'homme de contempler.

Il n'y a pas ressemblance, mais contraste absolu, entre ce spectacle-là et celui que nous donnerions en maintenant ce que nous savons faux, en ne pratiquant pas ce que nous savons vrai, en attendant d'un acte d'autrui — l'expulsion — l'accomplissement de notre devoir personnel.

Qu'il y ait eu, d'ailleurs, chez les réformateurs, autre

chose que l'ignorance ; qu'un sentiment de faiblesse, qu'un désir de fausse habileté les ait entraînés à transiger quelquefois avec ce qu'ils savaient faux, nous ne pouvons pas, malheureusement, le nier. Œcolampade et Luther ont professé, au sujet des *erreurs innocentes*, des doctrines très-dangereuses ; ils ont maintenu des usages que condamnait leur conscience éclairée. Cranmer a été plus loin encore en Angleterre, et l'anglicanisme recueille les fruits amers de ce péché. Pécherons-nous, parce que quelques réformateurs ont péché ? Parce qu'ils ont dit : « Faisons le mal afin qu'il en arrive du bien, » le dirons-nous à notre tour? Dieu nous en garde !

En résumé, aucun réformateur n'a pratiqué la théorie de l'expulsion. Quelques-uns ont fait des concessions à l'erreur sur des points réputés secondaires, et leur conduite à cet égard ne trouverait point d'apologistes parmi nous.

Leur exemple si souvent cité se réduit donc *à rien.*

Il nous reste à exprimer deux sentiments, avant de quitter la brochure de M. Monod.

Une conviction profonde a seule pu nous déterminer à discuter avec lui. Nos frères nous pardonneront, si parfois, nous avons parlé d'une manière contraire à l'humilité qui nous convient vis-à-vis de tous et principalement vis-à-vis de M. A. Monod.

Nous avons été heureux de connaître les motifs pour lesquels M. A. Monod reste dans l'église établie, parce que ces motifs s'élèvent, ou cherchent à s'élever jusqu'à la région des *principes*. Or, ce terrain-là une fois accepté, nous sommes tranquilles ; M. Monod et les frères respectés dont à son insu, il a été l'éloquent interprète, ne tarderont pas à quitter leur situation actuelle. La conscience qu'ils mettent à la garder, nous est un garant de la conscience qu'ils mettront à en sortir.

Et alors, quelle magnifique prédication que la leur ! — Un seul homme a reçu du Saint-Esprit le grand titre de « prédicateur de la justice ». C'est Noé. A-t-il prononcé des discours? Nous l'ignorons. *Il a bâti l'arche.* Le prédicateur

par excellence est celui qui agit, celui dont les actes avertissent la multitude du danger de mort qu'elle court.

Nous disons donc avec M. Monod : A bientôt! « Peut-être la séparation des frères qui sortent d'avec ceux qui restent, ne doit-elle durer qu'un temps... Qui sait si un jour n'arrivera pas où les chemins viendront à se rejoindre? Quoiqu'il en soit, les cœurs n'ont pas besoin d'attendre les chemins.»

Non, les cœurs n'ont pas besoin d'attendre les chemins, et les cœurs ne les attendent pas. — Sans croire avec M. Monod que la séparation de Paul et de Barnabas ait été utile, que les églises particulières et les églises générales aient chacune leur rôle et leur destination; sans admettre enfin que l'erreur — et elle se trouve nécessairement d'un côté — ait jamais ses avantages, nous croyons autant que lui à la conscience de nos chers adversaires, et nous leur répétons : « Avec vos convictions *actuelles*, vous pouvez rester très-fidèlement. »

1853

LA CONVOCATION DE L'ÉGLISE ANGLICANE

I

Le mouvement puséiste s'accélère en Angleterre... et ailleurs. Le protestantisme multitudiniste, qui pressent la réforme ecclésiastique et qui veut l'éviter, se demande ce qu'il pourra mettre à la place de l'*Église* ; car il y a là un vide, et il faut absolument trouver quelque chose qui puisse le combler Or, ceux qui craignent de retourner au modele apostolique, n'ont d'autre ressource que de retourner vers le modèle romain. Ou l'Église selon l'Écriture, ou l'Église selon la tradition : ou l'Église distincte du monde et appuyée sur son Chef, ou l'Église identique au monde et appuyée sur des formes et sur un clergé ; voilà comment la question se pose et se posera de plus en plus, pour quiconque n'est pas résigné à se contenter brutalement de la suprématie spirituelle d'un prince, d'un grand conseil ou d'un peuple souverain.

Il n'est donc pas surprenant que l'on propose ici des li-

turgies, là des institutions cléricales, une autorité humaine en matière de foi. Il n'est pas surprenant que des corporations fondées sur le célibat couvrent déjà l'Allemagne, et qu'elles envahissent les autres pays protestants. Il n'est pas surprenant que l'Église mondaine la plus livrée aux tendances, aux doctrines et aux organisations catholiques, soit aussi la plus prompte à céder au courant des idées qu'elle couvait depuis longtemps dans son sein.

Certes, il eût mieux valu ne pas dénoncer au parlement les évêques du pape, et combattre les principes du pape, les alliés du pape dans le cœur même de l'anglicanisme. — Mais une église de multitude est-elle en état de combattre quelque chose? A-t elle une force qui lui soit propre? Le monde a-t-il jamais résisté au monde?

Pour le multitudinisme, il y a un clergé, il y a un État; il n'y a pas d'Église. A qui recourir quand le clergé est infecté de grossières erreurs? l'État seul offre une force à opposer aux hérésies cléricales. On tourne donc ses regards vers l'État, vers la nation, vers ses représentants, vers le prince qui la gouverne.

Tel est le spectacle profondément triste que vient de présenter la Convocation du clergé anglican. La résurrection de ces assemblées, supprimées en fait depuis plus d'un siècle, est le résultat d'une victoire remportée par le parti puséiste sur le parti évangélique, et voici quelle a été l'attitude des deux partis :

D'un côté, l'évêque d'Exeter et ses amis, pleins de confiance et d'ardeur , demandant la discussion, réclamant le retour aux assemblées représentatives de l'anglicanisme, obtenant la majorité, à Londres, pour le vote d'une adresse à la reine et pour la nomination d'un comité qui siégera jusqu'à la prochaine convocation ; de l'autre côté, l'archevêque de Cantorbéry et ses amis, craintifs, redoutant la discussion, cherchant à empêcher le retour des Assemblées, subissant un double échec, et tournant leurs regards suppliants vers la reine, *chef de l'Église !*

La reine a protégé les évangéliques, en faisant sonner bien haut « *sa prérogative.* » Les puséistes ont attaqué la prérogative, en faisant appel à l'autonomie de l'église anglicane.

Ont-ils raison de compter sur l'influence que leurs doctrines exercent au sein du clergé et sur l'influence que le clergé doit exercer dans une église de multitude? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'on ne les vaincra jamais, si l'on n'en appelle qu'à la suprématie de la reine, aux décisions dogmatiques des cours judiciaires, ou aux votes de la chambre des lords transformée en concile. Pour vaincre le puséisme, il faut que les chrétiens anglicans se résignent à reprendre pied sur le terrain de l'Écriture. Or ils ne le feront, — et Dieu veuille leur en donner le courage — qu'au prix d'une complète révolution ecclésiastique.

Sur le terrain de l'Écriture, ils trouveront la condamnation des traditions humaines, et les voilà mis en demeure de remanier leur liturgie. Plus de succession apostolique; plus de régénération baptismale. Ils sont forcés de biffer la fameuse formule du baptême : « A présent que cet enfant est *régénéré...* » et la fameuse réponse du catéchisme : « mon nom m'a été donné dans mon baptême, *dans lequel j'ai été fait membre de Christ, enfant de Dieu et héritier du royaume des cieux.* »

Sur le terrain de l'Écriture, ils trouveront aussi l'Église. L'Église seule assurera le triomphe définitif et durable de la vérité. En dehors, la vérité peut avoir des succès éphémères. L'État peut avoir intérêt à protéger l'orthodoxie; une mode orthodoxe peut même régner, comme au dix-septième siècle. Mais ce que l'état protège aujourd'hui, il l'abandonnera demain ; ce que la mode du dix-septième siècle a apporté, la mode du dix-huitième siècle l'emporte. Dominé par les princes, ou dominé par l'opinion publique, le multitudinisme n'a jamais que des convictions d'emprunt, des doctrines de circonstance! Corps inerte, balotté par tous vents de doctrines, il n'est guère plus chrétien quand le monde le fait orthodoxe par accident, que quand le monde le fait rationaliste ou clérical. C'est à l'Église, distincte du monde et hostile au monde, que Dieu a réservé la mission auguste de soutenir la vérité. (1 Timoth. III, 15).

1854

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

QUESTION DES JEUNES NATIONAUX

Comme rien, aujourd'hui encore, n'est moins connu que la vraie nature de l'Eglise, il est naturel qu'on ne connaisse guère non plus, les vrais rapports de l'Eglise et de l'Etat. Ignorés au sein des Eglises nationales, ils le sont même au sein des Eglises indépendantes. On y entrevoit le principe de l'incompétence du gouvernement civil en matière spirituelle ; on est loin de l'appliquer fermement, et d'en tirer toutes les conséquences.

Combien de chrétiens soutiendront aujourd'hui la sainte thèse de la profession individuelle, et raisonneront demain en se plaçant dans l'hypothèse d'une foi générale, d'une nation croyante, d'une nation qui prie, qui jeûne, qui rend son culte à Dieu ! Combien de chrétiens s'indigneront à l'idée que l'Etat s'attribue la décision des questions religieuses, et trouveront fort simple que l'Etat adresse aux Eglises l'invitation la plus religieuse de toutes, celle qui exige le plus de foi vivante, celle qui implique le plus de formalisme et d'hypocrisie, si elle ne naît pas d'un senti-

ment profondément sérieux : l'invitation de jeûner et de s'humilier !

Jeûner et s'humilier ! Oui, à un jour donné, toujours le même, tel gouvernement viendra parler de péché, de repentir, de retour à Dieu ; c'est une tâche comme une autre, comme les levées de la milice ou le recouvrement de l'impôt ; on s'y est obligé en acceptant son emploi, et, bon gré mal gré, fût-on voltairien ou panthéiste, on s'acquitte d'une tâche prévue, on épuise son répertoire de termes bibliques et de contrition officielle. Puis, à quelques semaines de là, le moment vient où un peuple entier, — ô profanation ! — un peuple inconverti en grande partie, s'associe aux formes les plus sacrées de la repentance évangélique. N'est-il pas convenu que, pendant ces vingt quatre heures, on courbera la tête à la pensée des péchés qui doivent recommencer le lendemain !

Nous n'examinerons même pas ici de quelle manière se pratiquent ces prétendus jeûnes ; nous nous refusons la triste satisfaction d'égayer, par des détails bien connus d'ailleurs, un sujet qui ne doit certes pas exciter notre rire ! Cela n'est pas comique, cela est profondément affligeant.

Et cependant, il y a des gens que cela ravit. Un gouvernement qui est forcé de parler de Christ ; une nation qui rend hommage, une fois l'an, aux grandes vérités habituellement méconnues, n'est-ce pas un beau spectacle, un spectacle plein de grandeur et d'édification ?

C'est un beau spectacle comme celui des quatre communions, où les plus incrédules viennent manger et boire leur condamnation ; comme celui des admissions générales de catéchumènes, où une génération entière de jeunes garçons et de jeunes filles s'avance en longues files, au milieu des larmes d'une commune, laquelle s'assure qu'il n'en manque pas un seul, et que tous ont bien éprouvé, à l'époque fixée, le besoin de se donner à Jésus-Christ ! C'est un beau spectacle comme celui des princesses, adoptant par leur mariage le culte de leur nouveau pays ; comme celui des magistrats et des gentilshommes du dernier siècle, y compris Voltaire, *faisant leurs pâques* et donnant le bon exemple au peuple ; comme celui de Louis XIV, suspendant

ses adultères afin de pouvoir remplir son office de roi, en célébrant, à la tête de ses sujets, la cérémonie la plus auguste de la religion du pays ! C'est un beau spectacle, comme tout ce qui se rattache de près ou de loin à la théorie païenne des croyances *nationales*.

Une seule fois, depuis que le monde existe, la croyance a dû affecter dans ses manifestations la forme d'une nationalité. Un peuple dont Dieu était le législateur et le roi, avait mission de transporter cette même qualité de peuple dans le culte rendu à l'Eternel : le culte national existait légitimement chez les Juifs. Le gouvernement des Juifs avait le droit de les inviter au jeûne, et le devoir des prophètes consistait à les défendre contre les illusions de ces repentances collectives, à rétablir les droits de la foi personnelle, au sein même de la théocratie.

Mais, dès l'instant où l'Eglise a été fondée, cet état de choses a disparu. Il y avait eu un peuple de Dieu ; il n'y a pas eu, légitimement, de peuples évangéliques : il n'y a eu ni Eglise du pays, ni Etat chrétien, ni gouvernement autorisé à convier au jeûne ou à la prière, ni un acte quelconque d'un culte national quelconque.

Ici on nous arrête ; on s'indigne du rôle humiliant que nous réservons à l'Etat ; on nous rappelle les promesses nombreuses que la Bible adresse « aux nations ; » on nous accuse d'exagérer l'individualisme et de nier les bénédictions sociales qui procèdent du Sauveur.

La réponse est aisée :

En quoi le rôle de l'Etat est-il humiliant, puisqu'il se renferme dans sa compétence ? L'Etat se plaint de ce qu'on lui ôte les âmes en ne lui laissant que les corps ! mais faut-il donc absolument que l'Etat gouverne l'Eglise et dirige les âmes, pour enfermer dans son domaine ce qu'il y a de plus important ici-bas ? Si la question est posée de la sorte, si l'Etat doit s'emparer de tout ce qui est considérable, il ne s'arrêtera pas à identifier l'Eglise et la nation, il gouvernera l'Eglise, il règlera la doctrine, il disposera de son enseignement. Tant qu'il existera quelque part un vestige d'action spirituelle indépendante de sa direction, l'Etat pourra dire qu'on lui laisse les corps et qu'on lui dérobe les âmes.

Cela peut mener très-loin, on le voit, et cela a mené très-

loin en effet. — Or, pense-t-on que l'Etat se soit agrandi en usurpant ainsi ? Pense-t-on qu'en dénaturant l'Eglise, il ait augmenté son propre rôle ? Non. Eglise, Etat, tout s'est abaissé en même temps. Chacun aurait été fort influent, respecté dans son domaine ; chacun est devenu misérable et méprisable, depuis que les domaines ont été confondus. L'Etat avait envahi le spirituel ; l'Eglise a envahi le temporel. Des luttes terribles, scandaleuses, ont troublé la paix du monde, ébranlé les restes d'une foi chaque jour plus corrompue. Après avoir semblé être partout, la religion a fini par n'être plus nulle part.

Le secret de la puissance, c'est sa légitimité. Le seul Etat qui influe sur les âmes, est celui qui ne prétend pas s'en mêler. Le seul Etat qui élève son rôle, est celui qui en accepte les limites et qui les maintient. — Oui, il est beau, ce rôle d'un Etat qui se tient dans sa sphère, d'un gouvernement qui se contente de gouverner. Gouverner, c'est quelque chose ; maintenir la sécurité de tous, faire respecter les droits de tous, procurer aux intérêts spirituels comme aux temporels les garanties législatives et judiciaires, assurer les libertés, même gênantes, écarter résolument les diverses formes du despotisme, ce n'est pas une mission à dédaigner. L'Etat qui s'en acquitte loyalement, peut se dire qu'il contribue plus à l'avancement de l'Evangile, que s'il prenait en main les intérêts d'une Eglise ou s'il essayait d'imposer des formulaires. En agissant ainsi, il fait une œuvre très-élevée et très-spirituelle, une œuvre bénie de Dieu, une œuvre de sainte propagande : et cette œuvre est bonne, elle est efficace, précisément parce que c'est bien la sienne. A chacun son métier ici-bas.

Après s'être apitoyé sur les humiliations de l'Etat, on s'apitoie sur le délaissement religieux auquel nous condamnons les nations. Les nations ne sont-elles pas l'objet de promesses magnifiques, et sans aller plus loin, n'a-t-il pas été dit : « Toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence ? » Comment veut-on dépouiller les nations de ce qui leur a été annoncé ? Si les nations sont bénies, comment ose-t-on soutenir qu'elles ne peuvent pas agir nationalement vis-à-vis du Seigneur, prier nationalement, inviter nationalement au repentir, jeûner nationalement ? N'est-il

pas évident que dénier la piété collective d'un peuple, c'est rompre le plus solide des liens qui le tiennent uni, c'est dessécher la plus abondante des sources qui lui apportent la vie spirituelle ?

Tous ces lieux communs du nationalisme religieux, bien connus de nos lecteurs, puisqu'on trouve, même dans les Eglises protestantes, des hommes intelligents qui les accueillent en partie, tous ces lieux communs sont fondés sur une pétition de principe. On suppose que les bénédictions destinées aux nations, ne peuvent pas passer par le canal des individus !

Or, elles doivent passer par là. Pour qu'une nation soit bénie, pour que l'Evangile s'y répande, pour qu'un grand nombre d'âmes y soient converties, pour que les masses inconverties y subissent elles-mêmes, autant que possible, l'influence de la vérité révélée, il importe que la distinction apostolique soit maintenue entre l'Eglise et le monde, entre la société des croyants et la société des citoyens. Dès que l'ensemble des citoyens apparaît et agit en qualité de croyant, l'idée de foi est radicalement faussée, les illusions naissent à l'envi, la nécessité de la conversion individiduelle s'efface, la nature de cette conversion reste inconnue. Membre d'un Etat chrétien, je suis toujours tenté de me dire que ma position à l'égard du Christ et de son Eglise, n'est pas celle d'un pauvre païen.

Et c'est ainsi que les bénédictions destinées aux nations sont repoussées, par cela seul qu'on veut leur donner, malgré l'exemple des apôtres, une forme nationale. — Encore, ne parlons-nous pas ici des nombreuses erreurs dogmatiques que l'intervention de l'Etat, que la domination d'une multitude incrédule entraîne nécessairement. Nous aimons mieux rester en deçà de notre thèse, que de paraître l'exagérer.

Les choses se passent autrement, lorsque les manifestations d'une croyance soi-disant nationale, se trouvent absolument supprimées ! Alors, tout est vrai, tout est simple ; il n'y a de mensonge et d'hypocrisie d'aucune sorte. Alors, les bénédictions destinées à la nation lui arrivent directement. Les magistrats impies ne seront pas entraînés à faire parade de piété ; mais les magistrats pieux donneront, à titre individuel, l'exemple d'une foi vivante et courageuse. Les mul-

titudes ne se croiront pas chrétiennes; mais les chrétiens adresseront aux multitudes, des paroles qui auront toute leur gravité. On ne récitera plus de prières officielles; mais la prière aura son vrai caractère aux yeux des hommes, et sa puissance vis-à-vis de Dieu. Il n'y aura plus de jeûnes généraux et périodiques; mais les fidèles jeûneront, et leur humiliation spontanée ne sera pas une vaine forme, un péché, une offense à l'Éternel: ils chasseront du pays ces démons « qui ne sortent que par le jeûne et par la prière. »

Ceci est un idéal, nous le savons bien. L'entière séparation de l'Église et de l'État n'est encore réalisée nulle part. Sans parler de la Prusse, où l'on se flatte de l'avoir amenée, tout en assurant de larges dotations aux Eglises et en conservant un ministère des cultes, il est malheureusement certain que les Etats-Unis eux-mêmes,ont maintenu certains usages qui supposent la profession du christianisme par le peuple entier. Obligation légale d observer le repos du dimanche ; proclamations évangéliques adressées à la confédération par le président; prières prononcées à l ouverture des séances par l'aumônier du congrès: autant d'actes collectifs, qui deviendraient excellents s'ils étaient inspirés par la foi personnelle de ceux qui les accomplissent, et qui sont abominables, du moment où ils imposent un mensonge à quelques-uns d'entre eux. — Aucun mensonge n'est bon; « aucun mensonge n'est de la vérité. »

Nous voilà ramenés à la question spéciale que nous désirions traiter, et dont la solution ne sera pas difficile à trouver maintenant.A la lueur des principes que nous avons rappelés, nous reconnaîtrons la nature sophistique des arguments qu'on a coutume de faire valoir.

— « Ne doit-il donc plus y avoir de foi nationale,de prière nationale, de culte national?» —Non. Jusqu'au moment où il y aura une nation croyante, où Jésus-Christ règnera sur la terre, jusqu'à ce moment, la prétendue édification de pareils actes constituera un horrible scandale.

— « Mais il ne s'agit que d'une simple invitation. Pourquoi ne répondrions-nous pas, nous chrétiens, à un appel qui se rapporte à un devoir? Peut-on trop se repentir?

Déplorer nos péchés devient-il une chose mauvaise, parce que l'Etat nous y convie? Jonas, le prophète, ne mit-il pas à profit l'avertissement du maître d'équipage : « Qu'as-tu, dormeur? lève-toi et crie à ton Dieu? » — Oui, certes, et quiconque lui eût alors replacé son crime et son engourdissement devant les yeux, eût obtenu le même résultat. La conscience de Jonas se fût réveillée à la voix d'un matelot, comme à celle du capitaine. Aussi qu'un homme, quel qu'il soit, agissant à titre individuel, nous engage à prier et à nous repentir, nous tâcherons de mettre ses paroles à profit, qu'elles viennent d'un simple citoyen, ou d'un prince, ou d'un magistrat. Mais que l'Etat, en sa qualité d'Etat, nous adresse le même langage, aussitôt nous sentons le devoir de repousser une usurpation funeste aux âmes et contraire à la Parole de Dieu. Si l'Etat peut nous inviter à jeûner, il peut nous inviter à prier, car la prière n'est pas moins bonne que le jeûne; il peut fixer nos jours et nos heures de culte, car il est bon de rendre culte à Dieu; il peut interpréter la Bible dans ses proclamations, car interpréter la Bible est chose excellente; il peut faire monter ses agents dans nos chaires, car prêcher Christ est un grand moyen d'édification. La limite de ces sphères une fois franchie, on ne sait pas où s'arrêtera la confusion.

— « N'importe, il était édifiant de voir ces grands rendez-vous : tout un peuple au pied du trône de Dieu! Quelle lacune dans la vie spirituelle, quand la contrition générale n'aura plus l'occasion de se manifester! » — Elle se manifestera, aussi générale qu'elle doit l'être, c'est-à-dire aussi générale qu'elle l'est réellement. Elle se manifestera, non à un jour fixe et constamment le même, mais quand surviendra quelqu'une de ces angoisses, de ces calamités ou de ces délivrances, qui signalent l'existence des nations. En de telles circonstances, les rendez-vous seront donnés. Si le gouvernement doit y demeurer étranger, rien n'empêche que les individus n'y contribuent de leur personne, dans la mesure de leur piété. L'exemple n'en sera pas moins efficace, pour n'avoir pas un caractère officiel. Des chrétiens jeûneront : des chrétiens inviteront au jeûne; des Eglises proposeront un jour de jeûne à d'autres Eglises; l'appel partira d'où il doit partir et arrivera où il doit arri-

ver. Tout ce qui sait prier priera; tout ce qui connaît et sent son péché le déplorera. Et l'effet produit sur les masses sera d autant plus puissant, qu'on n'aura tranquillisé aucun homme en lui donnant l'illusion de sentiments auxquels il est encore étranger. Et ainsi se répandront « sur la nation » les bénédictions promises aux nations.

Nous laissons au lecteur, le soin d'appliquer à d'autres questions le grand principe de l'incompétence spirituelle de l'Etat.

La prescription légale du repos aux jours de fête et aux dimanches, les prières solennelles à l'ouverture des sessions législatives ou à l'installation d'un gouvernement, la bénédiction solennellement appelée sur les nouvelles entreprises, rentrent, à des titres divers et avec un mélange plus ou moins grand de superstitions accessoires, dans la théorie que nous combattons. Ceux qui veulent les invitations au jeûne, seraient embarrassés de rejeter le reste. La théorie de la compétence spirituelle de l'Etat est tout d'une pièce. Il y a ou il il n'y a pas des nations chrétiennes, il y a ou il n'y a pas des cultes nationaux; l Ecriture s'est trompée ou ne s'est pas trompée en établissant une distinction, et même une opposition, entre le monde et l'Eglise. Nous aurons beau élargir autant que possible les portes de l'Eglise — et personne ne les fait plus larges que nous, car nous obéissons à la Bible, qui n'est pas étroite — nous ne parviendrons jamais à identifier les citoyens et les membres de l'Eglise; nous ne ferons pas cesser le mensonge, et par conséquent le péril, que renferme une invitation où chaque citoyen est considéré comme chrétien : comme chrétien de naissance, comme chrétien de plein droit.

Nous ne nous croyons pas plus insensible que d'autres aux émotions de certaines cérémonies. Nous savons ce qu'il y a de beau, dans un sens, à voir une armée agenouillée, qui prie tout entière avant de marcher à l'ennemi. Et cependant, nous résistons à nos propres sympathies, pour n'approuver que ce qu'approuve la Parole de Dieu. Or, depuis que l'Eglise est née, depuis qu'elle a remplacé la théocratie juive, nous ne pouvons voir ni peuples chrétiens, ni Etats chrétiens, ni armées chrétiennes; nous voyons des Eglises et des chrétiens. Entre la première et la seconde venue du Christ, la forme nationale de la religion n'existe pas.

Qu'il y ait donc des hommes qui prient sur le champ de bataille ; qu'il y ait des soldats, des officiers, des généraux à genoux ; nous le voulons bien, à moins que chacun n'ait préféré s'adresser à Dieu en particulier. Qu'il y ait des paroles, des invitations personnelles, des exemples de piété propres à toucher les plus endurcis ; qu'il y ait des prédications et des cultes auxquels soient conviés tous ceux qui veulent y assister, nous le désirons sincèrement. Qu'un mouvement spontané porte une armée entière à se prosterner au moment de combattre, nous sommes prêt à le comprendre et à l'admirer ; mais que l'armée ait son aumônier, que l'armée ait son culte, que l'armée prie et s'imagine posséder la foi chrétienne *en qualité d'armée*, voilà qui nous épouvante. C'est déjà beaucoup trop, qu'en temps ordinaire, on conduise les régiments à la messe ou au sermon, tambours battant et enseignes déployées ; c'est déjà beaucoup trop, qu'on s'efforce d'endormir de pauvres âmes, en leur donnant les illusions d'une croyance universelle, d'un christianisme sans conversion ; ayons au moins pitié d'elles, le jour de la bataille ! Voici, dans quelques heures, elles auront comparu par milliers devant le tribunal de Dieu ! ne leur ôtons pas leurs dernières chances de foi personnelle, de vraie repentance ; ne jetons pas le mensonge flagrant de notre prière officielle, entre ces soldats qui vont mourir et le sentiment sérieux qui, pour la première fois peut-être, s'est élevé dans leur cœur : — « Nous ne sommes pas chrétiens ; il faut le devenir ! » voilà ce que crie la conscience de plusieurs d'entre eux. Ne leur crions pas : «Vous êtes tous chrétiens ! »

Nous l'avons dit en commençant, nous le répétons en finissant : ce qui nous manque, c'est de bien saisir la doctrine de l'Eglise fondee sur la profession de la foi en Christ, c'est-à-dire de la conversion. Sous les rois de Juda, un culte national était légitime, car il exprimait une vérité : un Israélite inconverti n'en était pas moins un Israélite, membre de la nation élue, portant le sceau de la circoncision, uni par un lien extérieur sans doute, mais réel, à ces coreligionnaires qui étaient aussi des compatriotes, à ce Dieu qui était aussi un roi. Maintenant, le recrutement

héréditaire a cessé, et les hommes de bonne volonté sont convoqués en assemblée de toute langue et de tout pays. C'est donc mentir que de parler d'armée chrétienne, de peuple chrétien, et d'inviter nationalement la nation à un acte qui n'est que scandale, s'il ne part pas d'une contrition véritable ; qui tranquilise fatalement sur le péché, s'il ne procède pas du sentiment du péché ; et qui éloigne du Sauveur, s'il n'est pas dicté par la foi au Sauveur.

1855

L'UNION DES CHRÉTIENS ET LES VÉRITÉS SECONDAIRES

I

LA QUESTION D'ÉGLISE

Il se passe aujourd'hui quelque chose d'étrange. Au nom de l'union des chrétiens, on lance l'anathème contre les vérités secondaires ou soi-disant telles. On traite surtout avec le dédain le plus cavalier, les doctrines que Dieu a jugé bon de nous révéler au sujet de l'Église. Le langage qu'on emploie est tellement mélangé de vrai et de faux, que plusieurs chrétiens simples, ne sachant comment s'en tirer, sont entraînés à manifester leur esprit fraternel par la singulière voie du latitudinarisme ecclésiastique.

Nous, qui croyons aimer l'*union*, mais qui tenons aussi à la *vérité*, nous ne nous sentons pas libres de garder plus longtemps le silence. Des explications complètes sont devenues nécessaires, pour rétablir l'équilibre divin entre les deux termes que l'homme a toujours cherché à ruiner l'un après l'autre et l'un par l'autre. L'Écriture ne nous

donne pas à choisir entre l'amour et la vérité ; l'Écriture nous appelle à suivre « la vérité dans l'amour. »

C'est ce que nous allons essayer d'établir, par une exposition que nous rendrons péremptoire, pour la rendre moins longue et plus facile à saisir.

Un autre jour nous discuterons, s'il le faut ; aujourd'hui nous présenterons de simples thèses, une sorte de catéchisme sur le sujet.

I. Il est très-vrai qu'il y a des vérités fondamentales et des vérités secondaires. On pourrait même dire qu'il n'y a qu'une seule vérité fondamentale, puisqu'il n'y a qu'un seul fondement, Jésus-Christ ; et l'on pourrait ajouter qu'au-dessous de ce dogme des dogmes, les vérités révélées sont loin d'occuper le même rang et d'avoir la même importance. — Mais, si un tel classement est légitime, quoique dangereux, il n'est aucunement légitime de refuser l'attention ou l'obéissance la plus absolue à la moindre des doctrines révélées. Toutes sont divines, les secondaires aussi bien que les principales. Nous leur appartenons ; elles ne nous appartiennent pas.

II. Il est très-vrai que quiconque accepte la vérité fondamentale est chrétien, malgré ses erreurs sur les points secondaires. Un catholique-romain qui croit en Jésus-Christ est notre frère, complétement notre frère, bien qu'il reste soumis au pape, qu'il fasse la guerre aux saints, qu'il retire la Bible au peuple, et qu'il se prosterne devant des images taillées. Le rationaliste qui croit en Jésus-Christ — il y en a — est notre frère, bien qu'il rejette l'autorité de l'Écriture et qu'il mutile le canon sacré. — Mais, s'il est bon que nous tendions la main à ces rachetés du Sauveur, à ces membres de notre famille éternelle, nous n'avons pas le droit de dire à l'un : « Peu importent votre papauté, vos persécutions, votre défiance de la Bible, vos idolâtries, vos traditions humaines ! » et à l'autre : « Peu importent vos opinions impies sur la parole infaillible de Dieu ! »

III. Il est très-vrai que les membres d'une même Eglise et les associés d'une même œuvre chrétienne sont appelés à supporter leurs erreurs secondaires. Ils doivent se rappeler la grande parole : « Pensons de cette manière, et si en quel-

que chose vous pensez autrement, Dieu vous le révélera aussi ; cependant il faut marcher suivant une même règle, dans les choses auxquelles nous sommes parvenus. » — Mais, s'il y a péché à se séparer de quiconque diffère en quelque chose de nous et à transformer toute divergence en dissidence, il y a péché aussi et péché grave à déserter ou à voiler une seule vérité, quelque secondaire qu'elle paraisse. En restant à côté des frères qui se trompent, le disciple du Seigneur n'accorde jamais que leur erreur soit indifférente, et il l'attaque avec ces ménagements de la charité envers les faibles, qui n'impliquent jamais le moindre abandon de la moindre vérité.

IV. Il est très-vrai que les questions d'organisation ecclésiastique sont des questions secondaires. — Mais la question d'Eglise est profondément distincte des questions d'organisation ecclésiastique. S'il est permis de ne pas mettre les révélations infaillibles et obligatoires relatives aux formes du culte, de la discipline ou du gouvernement des assemblées, au même rang que les dogmes fondamentaux, il en va tout autrement du dogme même de l'Eglise. Profession individuelle ou recrutement héréditaire, Eglise distincte du monde ou Eglise identique au monde, ce n'est pas là une question de forme ou d'organisation. Il s'agit d'avoir ou de n'avoir pas l'Eglise visible ; et cette question de l'Eglise est si peu une question secondaire, qu'il est écrit : « l'Église est la colonne et l'appui de la vérité ! » La vérité de l'Église est aussi fondamentale, quant au christianisme collectif, que la vérité du salut par le sang de Christ pour le christianisme personnel, que la vérité de la théopneustie pour la garantie divine de l'un et de l'autre.

V. Il est très-vrai que les Eglises nationales, où tout citoyen est moralement et parfois légalement contraint d'entrer, servent néanmoins de canal et d'instrument à beaucoup de grâces précieuses ; qu'elles prêchent souvent le pur Evangile, qu'elles convertissent, qu'il leur arrive d'être la pépinière des Eglises mêmes qui les répudient. — Mais qu'est-ce que cela prouve? Une seule chose : que la connaissance du Sauveur et de la Bible porte des fruits, malgré le milieu où elle se trouve placée ; que l'Évangile conserve encore de la puissance, en dépit des obstacles que lui

oppose l'établissement mondain qui en a usurpé l'administration. Le réveil est sorti du sein du rationalisme; dirons-nous qu'il en soit le produit? La Réforme est sortie du sein de l'Eglise romaine; irons-nous en remercier le pape? Sachons de même distinguer, au sein des Eglises de multitude, entre l'institution, qui est mauvaise, puisqu'elle est contraire à la Parole de Dieu, et l'Ecriture que possède cette église, et l'amour de Christ qu'elle annonce, et les frères excellents qu'elle renferme.

VI. Il est très-vrai que l'institution dont il s'agit a occupé pendant bien des siècles la place de l'Eglise, et que pendant ce temps, l'Église a disparu. — Mais le Seigneur n'avait pas promis qu'elle ne disparaîtrait pas; il avait promis qu'elle finirait toujours par reparaître, car « les portes de l'enfer *ne prévaudront pas* contre elle. » Le principe de l'Église s'est montré dans l'histoire plus fréquemment qu'on ne l'imagine, car la persécution enfante la profession, et les chrétiens souffrants pour leur foi, n'ont pas pu ne pas être des professants. En tous cas, l'Eglise se montre aujourd'hui, et ses conquêtes croissantes prouvent que les portes de l'enfer n'ont pas prévalu. Ceux qui retournent à l'Eglise ne la créent ni ne la fondent, ils ne font que se rapprocher du Modele divin, vers lequel notre devoir est de remonter constamment et pour toute chose. Ils ne créent pas plus l'Eglise que Luther n'a créé le dogme; ils lisent ce qui est écrit, et ils obéissent. Maintenant, on verra combien est solidement assis le dogme soutenu par l'Eglise, après avoir vu, pendant tant de siècles, combien le dogme sans l'Eglise est aisément renversé.

VII. Il est très-vrai qu'un usage presque universel attribue le nom d'Eglise à toute société religieuse qui se réclame de Jésus-Christ. — Mais un usage non moins général attribue le nom de chrétien à quiconque est né en Europe. Qu'un Européen, fût-il disciple avoué de Feurbach, parcoure l'Asie ou l'Afrique, ce sera un chrétien voyageur au milieu des musulmans ou des idolâtres; personne ne le regardera autrement. Cela empêche-t-il que le mot de chrétien n'ait un sens sérieux, un sens biblique, le seul légitime? Ne disons-nous pas « les chrétiens, » en parlant des hommes dont la profession et la vie semblent indiquer une

foi réelle, par opposition aux hommes qui se montrent étrangers à la foi? Le mot Eglise a aussi ses deux modes d'application; l'application courtoise, qui dit : « l'Eglise protestante, l'Eglise catholique, l'Eglise grecque, les Eglises nationales, les Eglises indépendantes, » et qui ajoute, en parlant de leur ensemble : « l'Eglise; » l'application scripturaire, qui ne voit des Eglises que là où le caractère fondamental de ces sociétés spéciales existe, et qui ne voit l'Eglise que dans l'ensemble de ces mêmes sociétés.

VIII. Il est très-vrai que la prédication de la Parole et le maintien des institutions fondées par le Sauveur sont un des devoirs de l'Eglise. — Mais il ne faut pas se hâter d'en conclure qu'on soit Eglise, par cela seul qu'on prêche la Parole et qu'on maintient les institutions. L'Eglise se définit par ce qu'elle est, non par ce qu'elle fait. C'est une societé qui tient école; en me prouvant que l'école est tenue, tant bien que mal, vous ne me prouvez pas qu'elle soit tenue par la société. La question de société est tout ici, et d'ordinaire on l'omet.

IX. Il est très-vrai que les membres de l'Eglise invisible, ne se trouveront pas toujours compris tous, dans l'Eglise visible; que l'église locale ne contiendra pas tous les chrétiens de l'endroit; que l'Eglise générale ne comprendra pas tous les chrétiens vivant sur la terre à un moment donné. — Mais si les chrétiens manquent à un devoir quand ils ne se rattachent pas à l'Eglise, il n'est écrit nulle part que l'Eglise perde son caractère quand elle ne renferme pas tous les chrétiens. Les a-t-elle jamais renfermés tous? Même au temps des apôtres, n'y a-t-il pas eu de croyant qui soit mort sans recevoir le baptême et sans entrer dans une église? Quelle est la définition des Eglises locales et de l'Eglise visible qui puisse renfermer tous les chrétiens? L'une exclura ce qu'elle nomme les sectes, l'autre exclura les quakers qui rejettent la cène et le baptême, la troisième n'admettra pas les hommes que des parents baptistes ou des parents incrédules n'ont pas présentés au baptême, qui ont eu le tort de ne se déclarer membres d'aucune Eglise, et qui, cependant, croient au Seigneur Jésus.

X. Il est très vrai que le caractère essentiel de l'Eglise, l'adhésion individuelle, ne sera jamais entièrement à l'abri

des atteintes que lui portent, dans les temps faciles, les habitudes d'imitation et les souvenirs d'un christianisme heréditaire. — Mais il y aura toujours opposition radicale sur ce point, entre le multitudinisme qui nous suppose chrétiens et l'Eglise qui part de la supposition inverse ; entre le système qui confond la congrégation avec l'Eglise, et celui qui les distingue profondément; entre le système qui repose sur les admissions de catéchumènes, et celui qui repose sur la négation du catéchuménat ; entre le système où la position en dehors de l'Eglise est intenable passé un certain âge, et celui où la position de simple auditeur est consciencieusement acceptée par un grand nombre ; entre le système où il faut avoir du courage pour ne pas se déclarer chrétien, et celui où il faut éprouver le besoin de confesser son Sauveur pour se déclarer chrétien ; entre le système où une puissance presque irrésistible et plus forte que tous les avertissements nous pousse à la profanation de la cène, et celui où tout nous écarte d'une telle profanation, où tout nous invite à rester dans la congrégation, en attendant que nous ayons la foi. D'un côté sera toujours le monde, malgré les efforts les plus sincères pour réaliser l'Eglise. De l'autre sera l'Eglise, malgré les misères inévitables qui, sans le détruire, souillent son caractère social.

XI. Il est très-vrai que les Eglises, si elles prétendaient organiser l'Eglise visible et lui donner une représentation œcuménique, retomberaient bien vite dans l'erreur grossière d'où est né le catholicisme-romain. — Mais qui parle de conciles généraux ? Ce n'est pas nous ; ce sont ceux qui, organes du multitudinisme conséquent, se rattachent aux traditions, et placent le Symbole des Apôtres, les trois premiers conciles, les confessions du seizième siècle à côté de la Bible, comme objet de leur foi. Les Eglises sauront être unies, sans créer un gouvernement central que les apôtres n'ont pas institué après eux. A l'exemple des Eglises primitives, elles se connaîtront, elles s'aimeront, elles se concerteront pour certaines œuvres communes ; elles n'inventeront point de synode œcuménique, soyez tranquilles. La Mère-Eglise, au sens romain du mot, ne reparaîtra pas par leur fait. Il leur suffira de restituer au monde le magnifique spectacle de l'union pratique entre les Eglises, des

œuvres entreprises en commun, et par les Églises d'un même pays, et par les Églises de pays différents. Il leur suffira de montrer leur affection réciproque. L'Eglise visible n'avait pas d'autre manifestation au premier siècle; elle n'en doit pas avoir d'autre au dix-neuvième.

XII. Il est très-vrai que l'on a abusé de la question d'Eglise, et que, par une infirmité bien humiliante pour notre nature, nous sommes souvent entraînés à exagérer l'importance des points contestés, confondant le centre de notre lutte du moment, avec le centre même de la foi. — Mais ce n'est pas une erreur secondaire, que celle qui méprise une déclaration quelconque de l'Ecriture, qui nous entraîne à dire, en nous sachant gré de notre spiritualité et de notre largeur : « Je ne tiendrai pas compte de ce qui est écrit relativement à l'Eglise. Dieu a parlé; je ne lui obéirai pas. J'aurai même soin de ne pas m'informer de ses paroles, de les ignorer, de les oublier. Je secouerai ces vérités importunes, qui nuisent à l'union des chrétiens! » L'erreur que nous signalons là est tellement grave, que nous pouvons l'appeler mortelle. Une fois en révolte avouée contre un ordre quelconque de l'Ecriture, nous sommes en révolte contre tous. Nous croyons croire aux choses révélées que nous daignons conserver, et nous n'y croyons plus qu'à demi. Le doute, un doute général, a mordu au cœur notre foi. Le principe du triage ne réussit pas mieux aux orthodoxes qu'aux rationalistes; il ne devient pas moins funeste, pour être pratiqué dans l'intérêt prétendu de l'union et contre les seuls dogmes ecclésiastiques. Prenons y garde : c'est la maladie du temps.

XIII. Il est très-vrai qu'il n'y a pas d'Eglise parfaite, et que la prétention d'être l'*Eglise*, est le signe ordinaire de la secte. — Mais quel nom donnerons-nous à la prétention de ne tenir aucun compte des révélations relatives à l'Eglise? Il faudra bien avouer que c'est de l'incrédulité pure et simple : incrédulité partielle, qui s'imagine pouvoir repousser une fraction spéciale de l'Ecriture, sans ruiner par la base l'autorité de l'Ecriture entière. Le disciple fidèle du Seigneur sent les imperfections de son Eglise, il se garde bien de lui réserver à elle seule le titre d'Eglise; toutefois, il n'en est membre que parce qu'il lui reconnaît les caractères

essentiels posés par la Parole de Dieu ; il ne cesse de faire effort pour lui donner une ressemblace plus complète avec le modèle apostolique ; il ne cesse de tendre vers la réalisation parfaite de l'Eglise visible, telle que la lui montrent les Actes et les épîtres : réellement unie sans gouvernement unique et central. portant les mêmes traits essentiels sans uniformité, distincte du monde sans exclusion disciplinaire de tout élément mondain. En un mot, il croit à l'Eglise ; il croit à la révélation de Dieu relative à l'Église ; il croit cette révélation obligatoire jusque dans ses moindres détails, et, à plus forte raison, dans ses principes fondamentaux ; il sait que l'Eglise visible parfaite n'a jamais existé, n'existera jamais sur la terre avant le retour de Christ, pas plus que le chrétien parfait n'a existé ou n'existera. Seulement, pour l'Église comme pour le chrétien, il sait aussi que le devoir strict est de viser à la perfection : de ne jamais se dispenser en rien, de l'obéissance à ce qui est écrit.

XIV. Il est très-vrai que chaque Eglise doit tendre la main aux autres, malgré les diversités légitimes qui les distinguent sur les points que l'Ecriture n'a pas réglés, et même, malgré les erreurs réelles qui les séparent, sur des points que Dieu n'a pas abandonnés à notre libre détermination. — Mais aucune Eglise n'a le droit, ni de signaler une erreur des autres Eglises en la déclarant indifférente, ni de reconnaître leur supériorité sur un point, sans les imiter en cela. Où Dieu a prononcé, l'obéissance et la révolte ne peuvent être également bonnes, le oui et le non ne peuvent se valoir. Ceux qui se montrent si larges soutiennent au fond, à leur insu, que lorsque Dieu parle nous demeurons libre de choisir parmi ses paroles, adoptant ce qui est esssentiel, négligeant ce qui est secondaire, tenant compte des circonstances, examinant s'il ne serait pas plus utile de rejeter certaines portions gênantes de l'Écriture, au moins provisoirement et jusqu'à ce que la fidélité soit devenue opportune.

XV. Il est très-vrai que le mot « église visible » n'est pas scripturaire, et que la Bible emploie simplement le mot « église, » soit qu'il s'agisse de l'assemblée locale, soit qu'il s'agisse de la collection des assemblées locales, soit

qu'il s'agisse de l'assemblée des rachetés appartenant à tous les temps et à tous les lieux. — Mais,si le mot « visible » n'est pas scripturaire, la chose l'est certainement et l'église de 1 Timothée III, 15, n'est ni celle de 1 Corinthiens, I, 2, ni celle d Ephésiens, V, 27. Or, une détermination devient nécessaire, toutes les fois qu'on rencontre en face de soi l'opinion qui voudrait réduire à deux, ou même à une seule, les trois acceptions du terme église. Il faut bien alors maintenir avec force la réalité, l'importance, et des Eglises, et de l'Eglise qui paraît aux yeux, de l'Eglise qui impose des devoirs, de l'Eglise mêlée, de l'Eglise organisée, de l'Eglise ayant ses anciens et ses diacres, de l Eglise où l'on entre toujours par la profession et souvent par le sacrifice. Il faut bien rappeler alors que, quoique les trois acceptions se rapportent au même sens profond et éternel, quoique l'Eglise définitive, l'Eglise essentielle, l'Eglise par excellence soit celle du ciel, quoique l'Eglise visible ne soit que sa manifestation ou locale ou collective dans son contact temporaire avec les réalités d'un monde corrompu, ce n'en est pas moins elle qui remplit le noble rôle de colonne de la vérité.

XVI. Il est très-vrai qu'en se bornant à l'Eglise invisible, on échappe aux difficultés, car les saints sont toujours les saints, le corps de Christ est toujours le corps de Christ. — Mais de quel droit nie-t-on l'importance capitale de la forme que prend la manifestation — nécessaire ici-bas, personne ne le conteste — de l'Eglise des premiers-nés dont les noms sont écrits dans les cieux ? De quel droit semble-t-on soutenir que les Eglises les plus mondaines sont sanctifiées par les saints ; qu'elles sont toutes légitimes, puisqu'il y a toujours des saints quelque part ; que les saints eux-mêmes, ne fussent-ils membres apparents d'aucune Eglise, appartiennent, sans le savoir, à l'une de celles qui existent près d'eux, à l'une si ce n'est à toutes ? Il ne suffit pas d'échapper aux difficultés, il faut encore se soumettre à la Parole de Dieu. Or, d'après la Parole de Dieu, la manifestation de l'Eglise ici-bas a ses règles positives et son principe fondamental. D'après la Parole de Dieu, l'Eglise qui se montre sur la terre, pour soutenir la vérité, ne consiste pas dans les premières assemblées venues qui se réclament de Christ,

et qui ont des chrétiens dans leur sein ou dans leur voisinage ; elle consiste dans les assemblées qui ont le caractère essentiel de se distinguer du monde, et de se recruter parmi les hommes de bonne volonté. L'Eglise instituée par le Seigneur au milieu de nous n'existe pas plus sans la profession, que l'Eglise céleste n'existe sans la conversion.

XVII. Il est très-vrai qu'une indestructible unité repose au fond des diverses applications apostoliques de ce mot unique : « église ; » que l'Eglise considérée comme corps de Christ a exactement le même fondement, la même vie, le même chef que l'Eglise considérée comme institution ; il est très vrai que l'institution ne se conçoit pas isolée et en quelque sorte séparée du corps de Christ ; que la notion idéale et la notion empirique sont distinctes sans être le moins du monde contradictoires, et que le nom de l'Eglise mêlée étant celui de l'Eglise sainte — à la manière des chrétiens pécheurs qui sont nommés « les parfaits » — il en résulte que l'Ecriture ne nous montre pas le fait empirique sans nous rappeler aussi le fait idéal. — Mais nous n'établissons aucune antithèse entre l'Eglise définitive et sa manifestation temporaire ; nous rétablissons au contraire leur accord trop méconnu, quand nous disons : « L'Eglise organisée par le Seigneur sur la terre, et qui est appelée à remplir un rôle si grand et si saint, cesse d'être l'Eglise, quand elle prend le contre-pied de l'Eglise céleste. L'Eglise a dans ce monde ses règles que Dieu a posées, son caractère que Dieu a défini. Ces règles sont obligatoires. Ce caractère est de rigueur. S'il fait place à un caractère diamétralement opposé, le fait visible de l'Eglise disparaît, avec toutes les grâces qui y sont attachées. »

XVIII. Il est très-vrai que le mot d'église dans ses diverses acceptions se rapporte toujours à la même chose, et qu'on a introduit ici des distinctions théologiques qui scindent ce que l'Ecriture ne scinde pas. — Mais, tout en repoussant des procédés de dissection qui transforment le corps vivant en cadavre, tout en évitant de spiritualiser l'acception idéale jusqu'à faire abstraction de l'acception empirique, tout en s'abstenant de matérialiser l'acception empirique jusqu'à faire abstraction de l'acception idéale, il est permis de ne

pas réduire la différence entre les deux Eglises à une *différence de point de vue,* et de s'inscrire en faux contre la théorie commode qui la définit ainsi : « L'Eglise telle que Dieu la voit, et l'Eglise telle que les hommes la voient. » Rien n'est plus inexact. Au lieu de la différence de point de vue, sachons reconnaître une différence constitutive. La réalisation terrestre de l'Eglise a été organisée avec des éléments terrestres, pour vivre sur la terre, pour y tolérer un mélange, pour y exercer une discipline, pour y montrer une société *sui generis* : la société des hommes qui font profession d'avoir renoncé au monde afin de confesser Jésus-Christ. Ne dites pas que les membres du corps de Christ, apparaissant les uns après les autres aux yeux des hommes, assurent toujours aux établissements religieux dont ils font partie le titre d'Eglise, et qu'ainsi l'Eglise ne cesse point de frapper les regards, alors même qu'elle revêt la forme diabolique d'une armée levée contre le Sauveur et renfermant quelques saints entraînés par la foule ! Ne dites pas que l'établissement papal est l'Eglise, l'Eglise assassinant les chrétiens pendant des siècles, l'Eglise brûlant les Bibles, l'Eglises faisant la guerre à l'Eglise ! Ne dites pas que le multitudinisme est l'Eglise, que les nations sont l'Eglise, que le monde est l'Eglise ! Ne dites pas qu'entre l'Eglise mondaine et l'Eglise distincte du monde, qu'entre l'Eglise qui tue les saints et l'Eglise des saints, qu'entre l'Eglise qui proscrit la Bible et l'Eglise de la Bible, qu'entre l'Eglise de Satan et l'Eglise de Dieu, il n'y a que la distance du mieux au moins bien, de la réalisation scripturaire à la réalisation moins fidèle ! Il y a la distance du oui au non, de la lumière aux ténèbres. Ce qu'on nous donne pour l'Eglise — hélas ! toutes les histoires parlent ainsi — ce n'est pas l'Eglise, c'est son contraire absolu. Une de nos surprises auprès de Dieu, sera d'avoir pu prostituer à ce point un nom aussi sacré.

II

XIX. Il est très-vrai que notre langage est encore grossier, quand nous parlons de l'Eglise *visible* et de l'Eglise *invisible*, quand nous indiquons l'une comme la manifestation terrestre de l'autre, quand nous semblons faire de la première une dépendance de la seconde. — Mais, si nous avons tort, cédant ainsi aux nécessités de la discussion, de recourir à une expression qui n'est pas scripturaire, pour distinguer ce que les adversaires de l'Eglise cherchent à confondre, sous prétexte qu'un mot toujours le même ne saurait avoir plusieurs applications, il nous est facile de montrer que ce mot unique nous suffit au fond, sans addition d'aucune épithète. L'Eglise, c'est l'assemblée : l'assemblée des croyants. Voilà le sens unique ; nous n'avons pas besoin d'en chercher d'autres. S'agit-il du ciel ? l'assemblée des croyants ne pourra comprendre que les saints et comprendra tous les saints, à commencer par ceux de l'époque qui a précédé Jésus-Christ et la fondation de l'Eglise parmi les hommes. S'agit-il de cette terre? l'assemblée des croyants sera nécessairement la société de ceux qui font profession de suivre le Sauveur, c'est-à-dire la société que les apôtres ont fondée et réglementée à l'effet de se distinguer du monde, de protester contre lui et de travailler à le convertir. S'agit-il d'un lieu déterminé sur la terre ? l'assemblée, des croyants sera la même société constituée dans ce lieue sur la base posée par les apôtres. On voit donc que l'idét est constamment identique ; l'assemblée des croyants, c'est *l'assemblée* par excellence. Lorsque nous en serons revenus à des idées simples et bibliques sur ce sujet, nous n'aurons plus besoin de nous servir des désignations de visible et

d'invisible; l'*assemblée* nous apparaîtra aussi clairement qu'aux premiers chrétiens: assemblée triomphante dans les cieux; assemblée organisée, mélangée et militante sur la terre; assemblée locale; et partout la même assemblée, la même société des saints, le même corps de Christ, la même maison du Dieu vivant. Il en va des chretiens pris collectivement ou de l'Eglise, comme des chrétiens pris individuellement. A l'égard de chaque chrétien, la discussion peut me forcer à mettre en avant des adjectifs qui repoussent certaines erreurs et certaines prétentions; je puis être contraint de distinguer momentanément deux chrétiens: celui qui sur la terre, cède parfois au mal; celui qui là-haut, est affranchi du péché. Cependant il n'y a qu'un chrétien, déjà sanctifié dans la pensée de Dieu — puisque ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés — et, revenant au langage de l'Ecriture, je ne parlerai que de saints et de parfaits.

XX. Il est très-vrai que les opinions sont libres, que notre interprétation de l'Ecriture au sujet de l'Eglise n'est pas adoptée par l'universalité des hommes pieux. Beaucoup voient le multitudinisme dans le Nouveau Testament, tandis que d'autres, non moins respectables, hésitent et par conséquent s'abstiennent. — Mais nos observations ne s'appliquent pas à ces erreurs ou à ces hésitations consciencieuses. Se tromper ou hésiter ainsi, c'est encore se soumettre à l'Écriture. Pour ceux qui se trompent ou qui hésitent sérieusement, soit au sujet du dogme, soit au sujet de l'Eglise, nous avons de cordiales sympathies; bien plus, nous avons de fermes espérances, car, « celui qui cherche, trouve. » Ce qui excite nos craintes, ce que nous dénonçons à haute voix, ce qui nous affaiblit et nous ruine, ce que nous rencontrons sur le terrain du dogme comme sur le terrain de l'Eglise, c'est l'indifférence sceptique et hautaine qui ne se trompe pas, qui n'hésite pas, qui ne se donne pas tant de peine avec l'Ecriture, qui se contente de passer à côté. Le langage que nous relevons ici, ce n'est pas celui du nationalisme convaincu ou celui du doute plein de douleur et d'angoisses, c'est celui de la lâcheté moitié mystique, moitié utilitaire, qui, voyant certains passages dans l'Ecriture, se contente de les écarter en les déclarant ou contraires à

l'édification et à l'union, ou contraires aux intérêts actuels de l'Evangile. Négation explicite de ce qui est écrit sur l'Eglise, négation implicite de ce qui est écrit sur un sujet quelconque, indépendance du sentiment et du raisonnement humain vis-à-vis de la Parole de Dieu ; voilà ce qu'on trouve à la base des théories qui ont cours aujourd'hui : chaque Église a son rôle ; chacune représente un côté de la vérité ; il est bon qu'il y ait des luthériens, et il est bon qu'il y ait des réformés, et il est bon qu'il y ait des quakers, et il est bon qu'il y ait des anglicans, et il est bon qu'il y ait des darbystes ! nous regretterions qu'il n'y eût pas d'Eglises nationales, et nous regretterions aussi qu'il n'y eût pas d'Eglises indépendantes ! le principe multitudiniste doit avoir son expression, et le principe de la profession personnelle doit avoir aussi la sienne ! — C'est-à-dire qu'il n'y a rien de vrai, rien de faux, que l'Ecriture n'oblige personne, que personne ne croit à sa doctrine ; car croire à une doctrine, c'est nier et détester la doctrine opposée. Ah ! que le Seigneur nous donne *l'amour de la vérité,* nous en sommes étrangement dépourvus. Nous n'accepterons jamais, réellement, les vérités particulières, tant que nous n'aurons pas accepté la vérité en elle-même et ses droits absolus sur nous : avant de recevoir les vérités concrètes, il faut avoir soumis son âme à la vérité abstraite, à la vérité quelle qu'elle puisse être, à toute vérité révélée de Dieu.

XXI. Il est très-vrai aussi, pour revenir au point de départ, que l'union des chrétiens est un sujet de la plus haute importance ; que nous sommes loin de la chercher assez, de la pratiquer assez ; qu'elle nous demande de grands progrès dans la largeur véritable, dans l'amour, dans le support ; que les manifestations de l'union sont propres à confondre les adversaires, à renverser beaucoup de traditions haineuses et beaucoup d'exclusivismes purement charnels ; que là est une des œuvres principales de ce siècle, où les vieux formulaires tombent en ruines, en même temps que les vieilles barrières politiques sont réduites en poussière par le choc des locomotives lancées à toute vapeur. — Mais le mouvement vers l'union court un grave danger ; il risque de se tromper de route. Si nous allons chercher

l'union où Dieu ne l'a pas mise, nous ne la trouverons pas. Dieu l'a mise dans la vérité, et nous la cherchons dans le dédain de la vérité ! Fait inexplicable, où la contradiction des choses se révèle par la contradiction des termes, l'*union* et l'*Eglise* sont aux prises, et nous sommes à la veille, peut-être, de nous unir sur la base impie que voici : « Personne ne prendra au sérieux ni les instructions des apôtres ni leur exemple, en ce qui concerne l'Eglise visible ! » Frères, ce n'est pas en rejetant une portion de l'Ecriture que nous arriverons à l'union ; c'est en nous soumettant à tout ce qui est écrit. Ainsi, seulement, nous deviendrons très-larges et très-étroits ; très-larges envers les personnes et très-étroits envers les erreurs, sachant vivre avec ceux qui diffèrent de nous quant aux points secondaires, et sachant maintenir les vérités secondaires aussi fermement que les principales, car les unes et les autres sont divines. Là sera la vraie union, celle des chrétiens, celle des Eglises, la seule que la Bible ait prévue, la seule que Dieu approuve, la seule qu'il veuille bénir. Par cette voie, nous marcherons vers un idéal un peu plus élevé que celui qu'on s'obstine à nous présenter : idéal où l'invisibilité deviendrait le caractère essentiel de l'Eglise, idéal qui n'aurait rien de commun avec les temps apostoliques, idéal qui mettrait à l'unité des chrétiens la condition de l'hostilité des Eglises, idéal qui, pour montrer au monde notre amour fraternel et enlever au catholicisme l'argument de nos divisions, aurait soin de consacrer le fait de notre fractionnement historique et d'en assurer la durée, en calmant nos scrupules, en dirigeant toutes nos pensées vers la seule Eglise mystique !

L'idéal que nous poursuivons, sans regarder — ce n'est pas notre affaire — aux obstacles que peut rencontrer sa réalisation immédiate, c'est simplement celui de l'Eglise apostolique. Notre métier est de viser haut, aussi haut que Dieu l'ordonne. Nous n'avons pas le droit de nous créer des modeles intermédiaires, sous prétexte que nous ne saurions atteindre sur le-champ au modele définitif. Les quasi-vérités, les vérités de transition sont des mensonges. Les hommes qui nous poussent vers l'union aux dépens de l'Eglise se trompent, comme ceux qui, en matière dogmatique, crai-

gnent de trop entreprendre et sacrifient une vé ré pour en faire mieux accepter une autre. Pas tant de politique chrétienne ! Allons droit au but, c'est-à-dire à l'accomplissement de tout ce qui est écrit. Pour ce qui concerne l'union des frères et l'Eglise, aspirons nettement à n'avoir plus aucune de ces Eglises fondées sur la tradition, isolées à cause de la tradition : Eglises d'hommes et portant des noms d'hommes, Eglises de Luther, de Calvin ou de Wesley, « de Paul, d'Apollos ou de Céphas. » Sachons espérer un temps où l'autorité de Dieu étant tout, l'autorité des fondateurs d'Eglises ne sera rien ; où devant l'Ecriture théopneustique, les livres symboliques achèveront de s'effacer. Ne nous accoutumons jamais au mal présent comme à un état normal et définitif. Alors, quand nous désirerons autre chose que l'union purement individuelle d'un certain nombre de frères, dérobée en quelque sorte au travers de nos divisions désormais indifférentes ou sanctifiées ; alors, nous ferons des pas en avant. Nous ne viendrons pas à bout de toutes les dénominations, de toutes les sectes ; la liste des Eglises traditionnelles restera toujours longue ; il y aura peut-être encore longtemps des luthériens, des calvinistes, des presbytériens, des baptistes, des anglicans, des congrégationalistes, des wesleyens et des quakers ; cependant, il y aura aussi un nombre croissant d'Eglises qui, se plaçant sous la seule autorité de l'Ecriture, se sentant unies entre elles, unies avec celles des Eglises traditionnelles qui sont des Eglises de professants, entretiendront dans leurs diversités secondaires et dans leur indépendance locale les douces relations de fraternité, d'appui mutuel et de concours pour les bonnes œuvres qui caractérisaient les Eglises apostoliques. L'Eglise visible était cela au temps des apôtres ; elle doit être cela aujourd'hui. L'union des frères ne se séparait pas de l'union des Eglises au temps des apôtres ; elle ne doit pas s'en séparer aujourd'hui. Tâchons de ne pas nous faire plus sages que Dieu ; acceptons le but tel que Dieu le donne, employons les moyens tels que Dieu les a prescrits. Plus nous serons fideles dans la réalisation de cette union des frères, qui a pour forme les Eglises, l'union des Eglises, l'Eglise visible en un mot, plus nous nous sentirons libres de manifester avec éclat notre affection envers

tous les chrétiens qui, retenus encore au sein d'institutions que le siècle apostolique n'avait pas connues, demeurent attachés aux sectes, aux établissements nationaux, et n'appartiennent pas à l'Eglise visible, quoiqu'ils appartiennent à Jésus-Christ.

1857

UNE APOLOGIE DES EGLISES DE MULTITUDE.

Voici enfin une théorie ferme et conséquente, à l'usage du multitudinisme. En publiant le travail de M. Bastide, l'*Espérance* a donné un bon exemple et provoqué un débat sérieux dans lequel nous nous faisons un devoir d'entrer. Trop souvent la discussion de la question d'Eglise nous a été comme impossible, parce que nous ne trouvions devant nous que des déclamations sentimentales, ou des sophismes, ou des doctrines de circonstance, ou des systèmes imaginés à l'appui des situations, ou des arguments d'utilité placés en première ligne ; c'était le scepticisme qui prenait la parole, ce n'était pas la foi ; on contestait bien moins notre principe qu'on ne contestait en elle-même l'autorité des principes ; on attaquait bien moins l'Eglise de profession individuelle, qu'on ne proclamait en matière ecclésiastique le droit général de faire tout ce qui plaît, tout ce qui sert, sans tenir compte de l'Ecriture et du modèle apostolique. — Aujourd'hui, chose nouvelle et précieuse, nous nous trouvons en présence d'une conviction. M. Bastide croit à l'Eglise de multitude ; il la voit dans le Nouveau Testament, et il

n'y voit qu'elle ; il ne l'accepte pas comme un pis-aller, il ne la conserve pas en attendant mieux, il n'admet pas qu'on puisse avoir ici des Eglises de multitude et là des Eglises de professants, il ne pense pas que ces diversités fondamentales soient légitimes ou excellentes ; non, en homme grave et convaincu, il déclare que le contraire du bien est le mal, que le contraire du vrai est le faux, que le contraire de l'Eglise n'est pas l'Eglise.

Tel est le point sur lequel nous sommes pleinement d'accord. Ce point a sa valeur : on ne rencontre pas tous les jours des chrétiens ayant une croyance ecclésiastique. Fût-elle fausse, cette croyance n'en est pas moins une croyance: quelque chose qui donne prise à l'adversaire, et qui en soi, mérite le respect. Les hommes qui se trompent fortement nous consolent un peu de ceux qui ont raison par indifférence ou par légèreté, de ceux plus nombreux encore qui pensent que personne n'a tort ni raison, qu'il faut s'embrasser et se taire, que les questions ont assez duré, et qu'en fait d'Eglise, le grand principe est de n'en point avoir.

M. Bastide a un second mérite : il souligne la distinction qui existe entre la question d'Eglise d'une part, la question de dogme et de discipline de l'autre [1]. Il montre que, cette

1. Il va sans dire d'ailleurs que M. Bastide conteste l'infidélité dogmatique du protestantisme national en France. Ceci est une question tout à fait distincte, qu'il faut maintenir distincte, et que nous n'entendons pas traiter aujourd'hui. — Orthodoxes ou non, les Églises dont on parle sont multitudinistes, et cela nous suffit. On prétend qu'elles sont de vraies Églises selon la définition de Calvin, de Julius Müller ou de Schleiermacher ; par malheur, elles ne le sont pas selon la définition des apôtres, puisqu'elles suppriment le principe même de l'Église : l'admission individuelle des membres, faisant profession d'être convertis.

Nous nous contenterons donc d'exprimer ici la profonde surprise que nous font toujours éprouver ceux qui affirment sérieusement qu'une Église conserve la vérité dogmatique, lorsqu'elle souffre qu'on l'attaque dans ses chaires, et lorsqu'elle refuse par un vote formel de mettre un terme à ce prodigieux scandale. Les arguments n'ont pas beau jeu contre les faits ; la fidélité du passé et celle de l'avenir ne démontrent pas celle du présent. — Tantôt on nous invite à regarder en arrière : l'Église nationale a

seconde question fût-elle résolue, l'orthodoxie et l'action disciplinaire fussent-elles assurées quelque part, le problème n'en subsisterait pas moins en entier : Qu'est-ce que l'Eglise? Est-ce tout le monde ? Est-ce seulement la société de ceux qui font profession d'être convertis ?

Personne n'a posé ce problème en termes plus fermes et plus nets. Comme il croit parfaitement ce qu'il dit, M. Bastide ne se sent pas tenté de l'exprimer faiblement. Sa thèse n'a rien d'ambigu. — L'Eglise est destinée à « englober » les nations ; elle doit les envelopper d'un réseau d'institutions religieuses ; c'est ainsi qu'elle fait leur éducation et qu'elle les christianise. Le catholicisme du moyen âge, le catholicisme de Grégoire VII, a été le type, grossier sans doute, mais le type cependant, de ce que l'Eglise est appelée à être ; jamais mieux qu'alors, en effet, la société civile n'a été placée sous la main de l'institution ecclésiastique ; à part ses doctrines, qui étaient mauvaises, on a vu se réaliser surtout alors la théorie de Julius Müller, qui représente la société civile et la société religieuse par deux cercles concentriques, et qui veut que le cercle ecclésiastique s'élargisse jusqu'à ce qu'il égale le cercle politique et se superpose à lui. L'Eglise reçoit des peuples, et travaille à en faire des chrétiens.

« Ce n'est pas autrement, dit M. Bastide, que je me représente, par exemple, une tribu insoumise d'Afrique venant en masse faire sa soumission. Le gouvernement français n'a garde de la refuser, et n'exige pas, avant de

maintenu la vérité dans ses vieux symboles ! tantôt on nous invite à regarder en avant : l'Église nationale *maintiendra* la vérité dès que le parti rationaliste aura achevé de succomber ! Ce qui est certain, c'est qu'à l'heure qu'il est, l'Église nationale ne la *maintient* pas. Or le temps présent a son importance en matière de fidélité.

Dieu réclame une fidélité actuelle, et de plus une fidélité effective. Si la fidélité d'hier et celle de demain ne peuvent pas tenir lieu de la fidélité d'aujourd'hui, la fidélité des liturgies, voire des confessions de foi (supposons-la réelle), ne tiendra pas lieu de la fidélité des actes. L'Église qui permet qu'on nie ou qu'on altère en son nom les doctrines essentielles du salut, ne saurait se justifier en disant : Voyez mes liturgies et mes symboles !

l'annexer à l'empire, qu'elle soit française par ses mœurs et ses coutumes ; mais il l'annexe tout d'abord, et puis, par ses administrateurs, par son commerce, par ses réseaux de fer, la France fera arriver chez elle le courant bienfaisant de ses idées et de sa civilisation, de manière à se l'assimiler parfaitement. »

Voilà du multitudinisme sincère, et qui ne va pas se cacher derrière l'engagement des catéchumènes, en disant : nous aussi nous avons la profession ! ce n'est pas notre faute si elle est universelle, et si elle se produit régulièrement à un âge convenu ! — M. Bastide dédaigne de telles fictions ; il sait que le recrutement héréditaire est un recrutement national ; il sait ce que vaut, à titre d'admission libre, une déclaration de christianisme que chacun trouverait beaucoup plus difficile de refuser que d'accorder ; il sait ce qu'il faut penser d'une foi qui se manifeste chez tous, et chez tous au même moment de la vie, avec une exactitude administrative. Aussi n'essaye-t-il pas de nous faire prendre les Eglises de multitude pour des sociétés volontaires, unies par la croyance profonde dont chaque membre, pour son propre compte, serait venu faire profession ; ce sont de vastes cadres où les masses se trouvent introduites, avant d'avoir ou de prétendre avoir ces croyances-là. Avant d'annexer une tribu algérienne, exige-t-on qu'elle soit française par ses mœurs ? Avant d'englober une génération nouvelle dans l'Eglise, exige-t-on qu'elle ait les mœurs de l'Evangile, qu'elle soit ou se croie convertie ? Non, on annexe d'abord, on englobe d'abord ; puis viendra l'action lente qui fera ici des Français, là des chrétiens.

Le multitudinisme n'avait jamais posé sa thèse avec plus de précision, avec plus de bonne foi. Essayons de l'examiner, en suivant l'ordre excellent qu'établit M. Bastide lui-même : interrogeons d'abord l'Ecriture, ensuite les réformateurs, enfin les arguments d'utilité.

I

L'ÉCRITURE

L'Eglise est-elle le monde? La question se pose ici dans toute sa simplicité. — Ne nous indignons pas trop vite en la voyant ainsi formulée. Si l'Église est une école sans être une société, si elle reçoit les masses nationales afin de les façonner, de les christianiser, d'en convertir peut-être une partie, on ne comprend pas pourquoi elle exclurait quelqu'un de son sein ; les plus mauvais ne sont-ils pas ceux qui ont le plus besoin d'elle ? Me fermera-t-on les portes de l'hôpital, sous prétexte que je suis trop malade? — Disons-le : pour le multitudinisme conséquent, il n'existe point de distinction réelle entre le monde et l'Eglise ; en principe, le monde entier a sa place marquée dans l'Eglise ; en fait, le monde entier occupe cette place ; non-seulement l'Eglise peut être le monde, mais elle doit être le monde.

Maintenant, ouvrez votre Bible, et voyez ce qu'il faut penser de l'équation qui égale effectivement l'Eglise au monde, tout en réservant leur opposition, je le veux, au point de vue de l'idéal! L'Eglise aura un autre but, une autre destination, elle se proposera même de combattre le monde, mais elle lui sera semblable ; tous les hommes qui composent le monde seront membres de l'Eglise ; considérée sous un autre aspect, la société civile se trouvera être la société religieuse : considérés au point de vue des intérêts spirituels, les peuples seront les Eglises, les citoyens seront les croyants.

Telle était la théorie du paganisme ; or qu'est-ce que le

paganisme, si ce n'est la religion du cœur naturel? Cette religion-là, toujours a reparu et reparaîtra toujours; elle durera autant que notre révolte contre Dieu, autant que notre antipathie pour la foi personnelle, pour le don du cœur, pour la conversion. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le christianisme s'est fait païen à son tour, s'il a eu ses Eglises de multitude, ses Eglises nationales. Dès qu'on l'a pu, on a superposé les deux cercles concentriques de Julius Müller, et le moyen âge y est si bien parvenu, il a si bien identifié la société politique et la société ecclésiastique, que les défenseurs logiques du multitudinisme lui rendent hommage à cet égard. Hensgtenberg n'a-t-il pas découvert le millénium au moyen âge! Sans aller certes aussi loin, M. Bastide n'a-t-il pas écrit ceci: « La papauté, qui avait le pressentiment confus des destinées de l'Eglise, s'efforça d'établir une théocratie universelle dans le monde chrétien. Un moine de génie, Hildebrand, couronna cette œuvre. Seulement la papauté se méprit sur la nature et les moyens du règne de l'Eglise sur le monde. Elle poursuivit *igni et gladio,* par le fer et le feu, une œuvre qui n'appartient qu'à l'esprit. Mais l'Eglise du moyen âge a eu pourtant le sentiment de sa grandeur, et elle a été comme le type grossier de ce que doit être l'Eglise de Christ sur la terre. »

Grossièreté à part, moyens à part, ce type ressemble-t-il à celui des Eglises apostoliques? La question est si étrange, que j'éprouve quelque embarras à la traiter. Quand on a eu le bonheur de vivre au sein des Eglises de professants, il devient pour ainsi dire impossible de concevoir les arguments scripturaires des Eglises de multitude.

Que les Eglises apostoliques fussent formées par la libre adhésion, personne assurément ne le contestera: — « Mais, dit-on, il fallait bien commencer ainsi. Avant de se recruter par l'hérédité, il fallait bien recourir à la foi personnelle; avant de recueillir la seconde génération, il fallait conquerir la première; avant d'englober les nations, il fallait gagner les individus! »

On nous accorde donc que l'Eglise a commencé dans notre système, et l'on ajoute qu'elle a dû continuer dans le système de nos adversaires. A l'appui d'un changement

aussi complet, aussi radical, on apportera sans doute quelques preuves ? On nous montrera sans doute les apôtres avertissant leurs frères que le temps s'approche ou l'on appartiendra à l'Eglise par le seul fait de sa naissance, où l'Eglise ne sera plus la société des chrétiens, où l'Église deviendra une institution destinée à christianiser tous les habitants de chaque pays ? Nous attendons la citation des textes qui auraient annoncé et sanctionné d'avance cette inconcevable transformation.

A défaut de textes, nous indiquera-t-on au moins quelques usages, quelques pratiques apostoliques qui fussent plus ou moins propres à remplacer un jour l'adhésion personnelle par l'hérédité, l'armée des volontaires de Christ par les conscriptions officielles du multitudinisme, l'Eglise distincte du monde par l'Eglise identique au monde ? Si les apôtres ont baptisé les petits enfants, s'ils ont ensuite organisé leur introduction régulière dans l'Eglise par une sorte de catéchuménat, s'ils ont ainsi préparé, pour les générations nouvelles, le régime des admissions qui dispensent des adhésions, je reconnais qu'ils ont ouvert la porte au monde et que le multitudinisme peut invoquer leur exemple. Mais ces deux faits, qu'il importait d'autant plus de régler avec détail et de constater avec force, qu'il leur appartenait d'opérer la future transformation de l'Eglise, ces deux faits sont invisibles dans les écrits apostoliques. Il n'y a pas là une seule mention expresse, par voie d'allusion ou par voie directe, d'un seul baptême de petit enfant ; et quant au catéchuménat, quant à la confirmation du vœu du baptême, on sait s'il est possible d'en trouver une trace quelconque au premier siècle.

Une semblable lacune donne à penser, convenons-en. Supposez un moment l'hérédité religieuse admise par les apôtres, que de choses à organiser en ce cas, soit pour ces innombrables baptêmes d'enfants, soit pour les mesures qu'aurait reclamées cette classe particulière de membres de la communauté !

Nous n'avons donc pas le moindre motif de supposer dans la pensée des apôtres la prévision d'une révolution ecclésiastique dont ils n'ont pas dit un mot, et nous persistons à penser que l'Église telle qu'ils l'ont faite, n'est

pas le contraire exact de l'Église telle qu'elle devait être après eux. Le modèle qu'ils nous ont laissé, nous le tenons pour bon et pour définitif. — Leurs Églises étaient composées de ceux qui déclaraient croire en Jésus-Christ; nos Églises seront composées de ceux qui déclarent croire en Jésus-Christ. Les membres de leurs Églises étaient en conséquence appelés saints et enfants de Dieu; les membres de nos Églises seront appelés saints et enfants de Dieu. Il y avait une distinction profonde entre leurs Églises et le monde; nous ne nous permettrons pas d'identifier nos Églises et le monde. Le recrutement de leurs Églises s'opérait par le baptême des croyants — ceux qui sont baptisés « à la place des morts. » 1 Cor. XV, 29 — les vides que la mort fait dans nos Églises ne se combleront pas par des levées en masse d'enfants et de catéchumènes.

En vérité, je m'étonne que le mot Église ne suffise pas pour terminer le débat. — Ni le mot ni les choses ne sont connus avant Jésus-Christ. Les païens n'ont que des cultes nationaux. Les Juifs sont un peuple choisi, en qualité de peuple, pour conserver la révélation divine; mais pas plus chez eux que chez les païens la notion d Église n'apparaît. On nous parle souvent de « l'Église juive! » L'Ancien Testament proteste, d'un bout à l'autre, contre un pareil nonsens. Le recrutement héréditaire de la circoncision a lieu en Palestine, parce qu'il s'agit de recruter une nation et non une Église. Quant à confondre ces deux termes, une telle énormité est assurément fort étrangère aux écrivains bibliques.

Ce fut un grand jour que celui où naquit l'Église, cette société si nouvelle, cette incarnation magnifique du dogme de la conversion, non moins odieuse au vieil esprit païen que la conversion elle-même. Aussi se ligue-t-on contre elle; aussi s'empresse-t-on de la dénaturer, en appliquant à l'Église ce qui n'avait concerné que la nation choisie, en recrutant l'assemblée des croyants comme on avait recruté le peuple d'Israël, en assimilant ce qu'il y a de plus opposé au monde: le baptême et la circoncision.

Pour nous, tant qu'on ne nous aura pas prouvé que le principe de l'Église n'a été proclamé par les apôtres que pour céder après eux la place à sa négation absolue, nous

continuerons à lire dans le Nouveau Testament ce qui y est et non ce qui n'y est pas; nous prendrons l'Église telle qu'elle se montre dans les Épîtres: société de ceux qui font profession d'appartenir au Sauveur, société qui ne se laisse confondre en rien avec le monde, société dont les membres ont été tirés de tout pays, de toutes langues et de toute nation. Nous connaissons une Église dont Christ est le chef et dont on fait partie par la foi en Christ; nous ne connaissons pas une Église dont les ennemis de Christ feraient légitimement partie, et où ils devraient prendre peu à peu « les mœurs » du christianisme.

Ici, vient se placer une objection souvent reproduite par nos honorables contradicteurs. — Nous ne tenons pas compte, disent-ils, de la différence qui sépare le réel et l'idéal ! A les entendre, de même que les chrétiens sont nommés saints, quoiqu'il y ait encore beaucoup de péché en eux, de même l'Église nous est représentée par l'Écriture comme société des croyants, quoiqu'il y ait en elle un fort mélange d'incrédules et de mondains.

Qui donc en doute? Il serait certes aussi absurde de tendre à réaliser l'Église pure, que de supposer quelque part des chrétiens sans péchés. Oui, Dieu voit dans l'Église ce qui la caractérise : la foi des vrais membres, et c'est ainsi qu'il nous est parlé d'une assemblée « qui n'a ni taches ni rides. » Oui, Dieu voit dans chaque fidèle ce qui le caractérise : le principe de vie qui finira par tout absorber, et c'est ainsi que nous sommes nommés saints et parfaits.

Jusque-là nous restons d'accord. Mais si l'idéal diffère du réel, je n'ai jamais entendu dire qu'il lui soit contraire. La liberté n'est pas l'idéal du despotisme, l'ordre n'est pas l'idéal du désordre, la libéralité n'est pas l'idéal de l'avarice, le bien n'est pas l'idéal du mal; par conséquent aussi, la profession personnelle n'est pas l'idéal de la profession héréditaire, l'Église n'est pas l'idéal du monde, l'assemblée des premiers-nés n'est pas l'idéal du multitudinisme.

L'erreur fondamentale de M. Bastide consiste précisément à méconnaître le réel. Entre l'Église idéale et le contraire de l'Église, il n'aperçoit rien; là pourtant se trouve l'Église

réelle. — Ou l'Église pure, ou le multitudinisme! tel est le dilemme auquel M. Bastide semble toujours revenir. Nous ne nous y laisserons pas enfermer ; nous maintiendrons le réel, l'institution mélangée, telle qu'elle existait au temps des apôtres ; et c'est ainsi que nous résoudrons, sans peine aucune, toutes les difficultés que M. Bastide nous oppose en parcourant le Nouveau Testament.

1° Les apôtres ont introduit un jour trois mille personnes, un autre jour cinq mille dans l'Église ; donc, ils ont ouvert les portes à deux battants! — Nous prétendons bien les ouvrir à deux battants, nous aussi. Puissent un grand nombre d'âmes être touchées de componction, comme à la Pentecôte ? De quel droit en exclurions-nous une seule?

2° Mais on voit bien que les apôtres n'ont fait subir aucun examen à ces néophytes; le temps aurait manqué pour cela! — J'ajoute que, le temps n'eût-il pas manqué, il n'y aurait pas eu plus d'examen. Le principe des examens ne se conciliera jamais avec celui de la libre adhésion; l'admission ne sera jamais la profession. Partout où l'on s'ingère de juger et d'admettre, on travaille à mondaniser l'Église, tout en s'imaginant qu'on travaille à la séparer du monde, car l'admission diminue la responsabilité ; je me dispense d'examiner ma foi, si je sais que d'autres l'examineront. Et puis, l'admission se lie d'ordinaire aux premières communions, en sorte que le catéchuménat reparaît et avec lui le recrutement héréditaire. Toute Église qui *admet*, au lieu d'accepter simplement des déclarations spontanées, comme le faisaient les apôtres, finira par entrer à pleines voiles dans les eaux du multitudinisme, ou bien, se jetant dans un autre extrême pour éviter celui-là, elle tournera à l'étroitesse sectaire.

3° Mais la déclaration dont vous vous contentez ne renfermait qu'un article au temps des apôtres: la foi en Jésus-Christ! — Je ne sache pas qu'on prétende, parmi nous, ajouter un autre article à celui-là. Quiconque a pesé ces mots: croire en Jésus-Christ, sait qu'ils contiennent tout. Ceux qui font profession de croire en Jésus-Christ font profession d'être nés de nouveau, d'être passés de la mort

à la vie. Je ne connais pas de différence entre la conversion et la foi, et je tiens que les gens qui se déclarent convertis entrent de plein droit dans l'Église.

4° Vous avouerez du moins que les Églises apostoliques renfermaient bon nombre d'inconvertis; les épîtres aux Corinthiens et l'Apocalypse sont là pour en témoigner, et la parabole de l'ivraie, celle du filet, montrent que le mélange des croyants et des incrédules rentre dans la pensée même du Seigneur! — L'argument s'est trompé d'adresse ; c'est aux Églises triées qu'il s'applique, et non pas aux Églises de profession individuelle. Vouloir l'Église distincte du monde, ce n'est pas vouloir l'Église pure. Aux anges seuls le soin de séparer un jour les bonnes et les mauvaises choses que renferme le filet. Nous n'avons garde d'entreprendre une œuvre semblable; nous n'arrachons pas l'ivraie qui croît parmi le bon grain. L'adhésion libre et la discipline n'enlèveront pas du sein de nos Églises, cet alliage impur que contenaient les Églises primitives. Nous ne voulons ni le multitudinisme ni le triage, nous voulons l'Église.

5° Alors vous êtes exposés, comme nous, à communier avec des personnes étrangères à la foi! — Assurément, et la prétention de ne communier qu'avec des saints, ne saurait se produire chez ceux qui tiennent à ne pas s'écarter du modèle apostolique. Où était, au premier siècle, la discipline de communion? Dans quelle épître trouvons-nous l'ordre d'exclure de la cène, de suspendre de la cène, d'entourer la cène de précautions spéciales? Nos Églises mélangées ont des communions mélangées,et cela doit être.

6° Il reste certain, en tout cas, que vous n'évangélisez pas les masses, que vous n'obéissez pas au commandement du Maître, qui envoie ses serviteurs aux carrefours! — L'accusation a de quoi nous étonner. Si nous ne sommes pas multitudinistes pour l'Église, nous l'avons toujours été pour la prédication; ce qui le prouve, c'est la distinction qui sépare chez nous les membres et les auditeurs. Non-seulement les portes de nos lieux de culte sont ouvertes à tous,mais nous nous efforçons d'aller au dehors; les Églises de libre adhésion ne passent pas pour oublier la grande parole: « Va dans les chemins et le long des haies, et ceux que tu trouveras, contrains-les d'entrer, afin que ma mai-

son soit remplie. » Je ne pense pas que le multitudinisme se préoccupe autant que l'Église, d'exercer « le long des haies » cette contrainte évangelique.

II

LES RÉFORMATEURS

Les considérations qui précèdent ayant pris plus de développement que je ne l'avais prévu, je crois devoir abréger ce qui concerne, soit les réformateurs, soit les arguments d'utilité. Aussi bien, la vraie question n'est-elle pas là; aucun de nous ne reconnaît d'autre règle que l'Écriture, et l'Écriture, nous l'avons vu, ne sanctionne pas plus l'Église mondaine qu'elle ne sanctionne l'Église triée.

M. Bastide rappelle que les réformateurs ont suivi les procédés du multitudinisme ; il les félicite d'avoir entraîné ainsi les masses, d'avoir ainsi conquis les royaumes; il pense qu'en adoptant une autre marche, les réformateurs n'auraient fait qu'ajouter une nouvelle secte à la triste et longue liste des sectes ; il ajoute enfin que les réformateurs avaient aussi l'Esprit de Dieu.

Qu'est-ce à dire? Ceux qui ont l'Esprit de Dieu seraient-ils par hasard devenus infaillibles? N'est-ce pas précisément au chapitre septième de la première épître aux Corinthiens que Paul, qui vient de distinguer momentanément sa parole de celle du Seigneur, s'exprime de la sorte: « Or j'estime que j'ai aussi l'Esprit de Dieu? » Ne possédons-nous pas la même certitude d'avoir l'Esprit de Dieu, nous qui combattons le système des Églises nationales?

Nos discussions se trouveraient fort simplifiées, si l'exemple des réformateurs avait force de loi parmi nous. Grâce à Dieu,

il n'en est rien,et ceux qui croient avec nous que la réforme du seizième siècle, admirable en général sur le terrain du dogme, a totalement échoué sur le terrain de l'Église, sont parfaitement libres de croire en outre que les procédés multitudinistes, loin de la servir, l'ont compromise, qu'en « englobant » des nations elle a préparé les tristes défaillances auxquelles elle s'efforce maintenant d'échapper, que le nombre n'est pas tout en pareille matière, que la bénédiction de Dieu importe plus que la popularité, que l'Église est la vraie garantie contre la secte, et que l'influence sociale du christianisme, n'est pas en raison inverse de la fidélité ecclésiastique des chrétiens.

III

LES ARGUMENTS D'UTILITÉ

Ceci m'amène à dire quelques mots d'un raisonnement qui revient souvent sous la plume de M. Bastide. D'un côté il met les grandes masses, l'Église romaine au moyen âge, les Églises nationales des temps modernes; de l'autre il place les sectes particulières et les jeunes Églises indépendantes, puis il nous demande où s'est trouvé l'instrument le plus capable d'agir sur la société civile, de la discipliner, de la civiliser, de la christianiser? L'histoire ne prouve t-elle pas l'étroite corrélation qui a existé entre le multitudinisme et l'éducation morale de l'Europe?

Il me serait aisé de répondre que cette éducation a été bien lente et bien imparfaite, qu'elle ne fait honneur ni au précepteur ni à sa méthode, que l'humanité, mise aux prises avec l'Église de professants,avec la foi vivante et volontaire, aurait fait de bien autres progrès. Mais je me sens peu de

goût pour ces discussions en l'air où une hypothèse est chargée de combattre une hypothèse: — Si le christianisme n'avait pas suivi la voie multitudiniste où il s'est engagé, la civilisation de l'Europe aurait été compromise; voilà l'hypothèse de nos adversaires. — Si le christianisme avait persévéré dans la voie de l'Église, la civilisation de l'Europe aurait évité en partie les misères et les souillures qui l'ont déshonorée au moyen âge et de nos jours; voilà notre hypothèse à nous. Quoique celle-ci ait en sa faveur des arguments scripturaires qui nous semblent invincibles, nous éviteront d'opposer l'histoire telle qu'elle aurait dû être, à l'histoire telle qu'elle a été. Nous demandons seulement qu'on s'abstienne de nous présenter ce singulier argument: le multitudinisme a régné, donc nous lui devons ce qu'il y a de bon dans nos mœurs publiques!

Mettez l'Église à la place que le multitudinisme a occupée dans l'histoire, le résultat sera changé, d'accord. Sera-t-il plus mauvais? Voilà la question.

Si j'en juge par moi-même — et mon expérience est sans doute conforme à celle des autres hommes — rien ne nuit à l'action de l'Évangile,comme le mensonge qui nous place dans l'Église quand nous devrions être dehors. J'ai besoin de savoir que je ne suis pas chrétien, tant que mon cœur est inconverti. Lorsque vous « m'englobez, » vous créez en moi une illusion qui sans être absolument invincible, est cependant une cause de somnolence et de funeste sécurité.

En diminuant l'influence de la vérité divine sur les individus, l'augmenterons-nous sur les masses? On paraît le croire; on nous parle d'une société imposante, reconnue par le peuple, protégée par les lois « et peut-être inspiratrice des lois. » — Hélas! oui, et nous voudrions pouvoir oublier, pour la gloire de l'Évangile, quelles lois cette société a inspirées, de quel prix elle a payé cette protection! Ici les faits parlent. L'alliance entre l'État et l'Église a porté les fruits que chacun sait. Aurions-nous rétrogradé à ce point, qu'il fallût reprendre une discussion qui nous paraissait épuisée? La protection des princes aurait elle encore des partisans parmi nous? L'abaissement prodigieux du christianisme protégé, ses hérésies, sa dégradation morale, son intolé-

rance, son impuissance, tout cela aurait-il encore besoin de démonstration?

Si l'Église est le monde, le monde gouvernera l'Église; cela me semble aussi clair que la lumière du jour. — Et afin de ne pas rester sur le terrain de l'*à-priori*, j'ajouterai: l'histoire est là, qui prouve ce que le monde a fait du dogme, de la discipline, de la morale, depuis que le monde est l'Église.

Vous nous opposez le fractionnement qui prévaut aux États-unis et en Angleterre! — Nous le déplorons autant que vous, nous espérons qu'il finira par céder devant le principe même de l'Église. Il ne s'agit que de saisir le principe plus fortement, de se placer plus résolûment à l'école de l'Écriture, d'imiter plus fidèlement le modèle apostolique, de répudier plus complètement ce qui n'est pas lui: les confessions de foi, les dénominations, les traditions d'hommes, l'autorité quasi-divine qu'on attribue à des fondateurs ou à l'histoire; il ne s'agit que de retrouver l'indépendance universelle de l'Église locale et la domination universelle de la Parole de Dieu, pour revenir aussi à l'utilité vivante et vraie, à celle que le multitudinisme n'a jamais connue, à celle qui seule doit être désirée et poursuivie. Plus d'un signe annonce déjà que nous marchons dans ce sens.

Les Églises ont leurs défauts; qui donc en doute? Certains défauts, qui ne se manifestent qu'au sein de la vie, seront toujours étrangers aux établissements nationaux. On ne se sépare à cause des questions de foi, que quand on met de l'importance à la foi; on ne tombe dans les abus du sacerdoce universel, que quand les membres de l'Église ont cessé de se démettre aux mains d'un clergé. M. Bastide triomphe beaucoup, en comparant à la science des clergés les pauvretés de la prédication laïque! Il semble croire que les Églises indépendantes n'ont ni docteurs ni orateurs, que ceux qui les président et qui les édifient sont nécessairement au-dessous du niveau bien connu de l'homélie ou du sermon! C'est-à-dire, qu'ici encore, M. Bastide, généralisant quelques faits très-particuliers, a confondu ce qui est accidentel avec ce qui est essentiel.

Voilà pourquoi ses arguments tombent à faux. — M. Bas-

tide a vu des Églises triées, et il a pris le principe du triage pour le principe de l'Église de profession ; M. Bastide a entendu des explications bibliques dépourvues de force, d'originalité, de profondeur, et il en a conclu qu'en dehors du multitudinisme, on est nécessairement réduit à ce maigre régime. — Je tiens à le rassurer. Si le principe de l'Église tend, grâce à Dieu, à exclure toujours plus le principe clérical, s'il tend à développer toujours plus le deploiement du sacerdoce universel, il ne s'oppose en rien, tant s'en faut, ni à l'établissement régulier des charges, ni à la science, ni à l'éloquence, ni à l'exercice des dons.

Les faits en témoignent. Je pourrais, à mon tour, mettre en présence le groupe des Églises et celui des établissements nationaux ; je pourrais demander de quel côté se trouvent non-seulement la plus grande mesure de science et d'éloquence, mais la plus grande mesure de vie; je pourrais demander de quel côté se trouvent les plus grande œuvres de mission, d'évangélisation, de charité ; et, puisqu'on parle d'influence sociale, je pourrais demander enfin de quel côté cette influence se montre la plus forte. Quelles sont les Églises qui agissent le plus profondément sur les peuples, celles qui les englobent, ou celles qui demeurent fidèles au modèle apostolique? Quelles sont les Églises qui ont le plus d'action sur le monde, celles qui se confondent avec lui, ou celles qui s'en distinguent?

D'un côté, nous aurions l'Église anglicane, l'Église officielle d'Écosse, celle de Suède, celles d'Allemagne, de Suisse et de France. De l'autre, nous aurions les Églises indépendantes d'Angleterre, d'Écosse, d'Amérique, d'Allemagne, de Suisse et de France.

Où est la vie? où sont les sacrifices? où est l'influence? où est l'unité réelle? où est l'avenir?

Je m'en remets aux partisans impartiaux des Églises nationales, du soin de résoudre cette question.

1857

LE MULTITUDINISME ET L'EGLISE [1]

Une discussion loyale est toujours une discussion utile. Il fait bon discuter avec M. Bastide : comme il est parfaitement convaincu, il est aussi parfaitement sincère. Il croit ce qu'il croit, chose rare. Grâce à lui, le multitudinisme a enfin formulé sa véritable théorie ; *l'englobement*. Et il ne l'a pas formulée pour la retirer ensuite ; pourquoi en aurait-il honte ? La théorie est excellente à ses yeux. L'englobement a été le but essentiel et direct de l'Eglise, telle que Dieu l'a fondée ; l'englobement a été prescrit par le Seigneur, pratiqué par les apôtres, sanctionné par l'Ecriture. M. Bastide n'échappe pas à la question, soit en la déclarant indifférente ou secondaire, soit en inventant une Eglise-protée qui se transformerait selon les temps, selon les circonstances, selon les besoins ; il ne vient pas nous dire que ce qui était bon au premier siècle ne vaut plus rien au dix-neuvième. Non, sa parole est autrement digne et ferme. C'est au nom de la Bible, dont la souveraineté n'est pas contestée, c'est

[1] A propos de la réponse de M. Bastide *Ed.*

au nom du modèle apostolique obligatoire, que, repoussant l'Eglise société des convertis — de ceux qui font profession de l'être — il affirme l'Eglise-assemblage des gens à convertir.

Cela semble très-net : entre ces deux formules, aucun rapprochement ne paraît possible ; c'est le oui et le non, le jour et la nuit ; cependant, ici même se glisse une confusion étrange qu'il importe de signaler. Jamais je ne l'avais mieux comprise qu'en lisant la réponse de M. Bastide. Chez les esprits inconséquents et indécis, les confusions ne se distinguent pas ; chez les hommes qui savent ce qu'ils veulent et ce qu ils disent, de semblables taches sautent aux yeux : la disparate est trop choquante pour qu'on passe à côté d'elle sans la voir.

Toute la confusion repose sur un mot, mais sur un mot capital, sur un mot qui tient à ce qu'il y a de plus profond dans le christianisme et dans l'âme humaine. Des deux parts, on emploie également le mot *croire :* les deux théories prétendent également ne composer l'Eglise que de ceux qui *croient* en Jésus-Christ. Il faut bien qu'il y ait là un malentendu énorme, puisque nos *croyants* sont le petit nombre et que les *croyants* de nos adversaires sont tout le monde. Une expression qui tantôt laisse la multitude en dehors et tantôt la place en dedans, une expression qui tantôt distingue profondément entre la nation et l'Eglise et tantôt « englobe » la nation en l'assimilant à l'Eglise, une expression qui tantôt met les membres à part des simples auditeurs et tantôt métamorphose tous les auditeurs en membres, selon la méthode du catholicisme et du moyen âge, une telle expression doit être, on en conviendra, bien imparfaitement définie.

En nous attachant à la définir, nous ferons faire un grand pas au problème de l'Eglise. Je remercie M. Bastide, qui nous fournit ainsi l'occasion de replacer le problème sur son vrai terrain et à sa vraie hauteur. C'est en l'abaissant qu'on l'a compliqué. Rétablissons donc la connexité étroite, qui unit l'idée d'Eglise et l'idée de conversion.

Les deux idées sont connexes, parce que la conversion ne se distingue pas de la foi, parce que quiconque croit en Jésus-Christ est né de nouveau, parce que quiconque se donne

pour un croyant se donne pour un racheté et pour un enfant de Dieu. Lorsque M. Bastide aura saisi cette vérité centrale, il verra que la cause de notre dissentiment est beaucoup plus considérable qu'il ne l'avait supposé. Et cela doit être : il serait par trop scandaleux que, d'accord sur les grands principes, nous eussions laissé de simples nuances se métamorphoser en motifs de rupture ecclésiastique. Si nous n'étions que des « multitudinistes inconséquents, » nous serions des multitudinistes très-coupables. Comment M. Bastide lui-même, après avoir mesuré la distance qui sépare son Eglise de croyants ou de professants de notre Eglise de croyants ou de professants, après avoir comparé la doctrine qui exclut le monde et celle qui englobe le monde pour le convertir, ne s'est-il pas demandé si une divergence aussi immense pouvait avoir sa source dans un médiocre malentendu ? Je n'ai jamais cru aux petites causes des grands effets.

Ici, la cause est proportionnée à l'effet. Je n'aurai pas de peine à le prouver. »

Pour maintenir en même temps ces deux propositions : « L'Eglise est l'assemblée de ceux qui font profession de croire, » et « Tout le monde fait partie de l'Eglise, » il faut, ou avoir converti tout le monde, ou avoir imaginé une façon de croire qui n'ait rien de commun avec la conversion.

La conversion universelle n'étant proclamée par personne, l'englobement universel dans l'Eglise ne peut être obtenu que par le deuxième procédé. La notion de foi a été réduite à son minimum.

Qu'il y ait au-dessous de la foi qui nous sauve et qui fait de nous des membres de Jésus-Christ plusieurs degrés inférieurs, je suis loin de le contester ; que ces degrés inférieurs aient leur valeur réelle, que les âmes en marche vers la conversion soient dignes du plus sympathique, du plus sérieux intérêt, ce n'est certes pas moi qui le nierai. Mais que la foi qui nous fait membres de l'Eglise ne soit pas celle qui nous fait membres de Jésus-Christ, c'est ce que je ne saurais ni admettre, ni même concevoir.

Ce qui fait la différence entre l'Eglise idéale et l'Eglise visible, ce n'est pas que la foi qui introduit dans l'une diffère de la foi qui introduit dans l'autre ; c'est que cette foi, toujours identique, existe réellement chez tous les membres de l'Eglise idéale, tandis que la profession des membres de l'Eglise visible laisse une large place au mensonge et à l'illusion. En d'autres termes, il y a un mélange de faux membres dans l'Eglise visible; mais ses vrais membres ont la même foi que les membres de l'Eglise idéale. Comment n'en serait-il pas ainsi ? Les membres de l'Eglise idéale, c'est eux-mêmes.

Si nous voulons définir l'Eglise telle que Dieu la voit et telle qu'elle est constituée au milieu des hommes, nous sommes forcés de la caractériser ainsi :

L'Eglise idéale est l'assemblée des croyants ; l'Eglise visible est l'assemblée de ceux qui font profession d'être croyants. — L'Eglise idéale est l'assemblée des convertis ; l'Eglise visible est l'assemblée de ceux qui font profession d'être convertis. — L'Eglise idéale est l'assemblée des rachetés ; l'Eglise visible est l'assemblée de ceux qui font profession d'être rachetés. — L'Eglise idéale est l'assemblée des enfants de Dieu, par conséquent des frères ; l'Eglise visible est l'assemblée de ceux qui font profession d'être frères, d'être enfants de Dieu. — L'Eglise idéale est l'assemblée des membres de Jésus-Christ ; l'Eglise visible est l'assemblée de ceux qui font profession d'être membres de Jésus-Christ.

Je donnerai à cette définition le caractère de l'évidence, en ajoutant : L'Eglise idéale est l'assemblée des chrétiens ; l'Eglise visible est l'assemblée de ceux qui font profession

d'être chrétiens. — Serait-on, par hasard, membre de l'Eglise, sans être chrétien ? Serait-on chrétien, sans être converti ? Voilà la question dans sa simplicité presque naïve. Pour qu'elle prête au doute, il a fallu que l'invasion du monde faussât les idées les plus élémentaires. Pour changer le sens du mot *église*, il a fallu changer le sens du mot *chrétien*.

Il est changé en effet. Essayez de dire aux plus incrédules qu'ils ne sont pas chrétiens, vous verrez de quel airils accueilleront cette assertion ! Rien de si naturel. Les plus incrédules sont englobés dans l'Eglise. Membres de l'Eglise, ils se sentent des droits au titre de chrétiens. Au point de vue du multitudinisme, ils ont raison. Croyants, chrétiens, membres de l'Eglise, ces qualités se tiennent.

Encore un coup, je supplie nos honorables contradicteurs de mesurer, dans leur conscience si droite et si pieuse, les conséquences de leur système. La foi dont ils réclament la profession serait-elle réellement différente de celle qui fait les chrétiens, les enfants de Dieu, les membres de l'Eglise idéale ! Auraient-ils réellement habitué leur esprit à admettre deux natures de foi : celle de l'Eglise idéale, qui équivaut à la conversion ; celle de l Eglise visible, qu'on professerait sans se donner pour converti ! En seraient-ils venus à dire, parlant des vrais chrétiens : « Ils croient, *et de plus ils sont convertis !* »

Croire, croire en Jésus-Christ! rien n'est plus difficile, rien n'est plus contraire aux instincts du cœur corrompu. Il y faut l'action du Saint-Esprit ; il y faut une crise douloureuse, dont la marche et les symptômes, variant à l'infini, aboutissent enfin à cet état de l âme renouvelée qui sait qu'elle était perdue et qu'elle est sauvée, qui a un Père au ciel, qui appartient désormais à Jésus-Christ, qui, au travers de ses faiblesses, de ses chutes, de ses incrédulités, est cependant passée des ténèbres à la lumière et de la mort à la vie.

Que si, au lieu de réclamer la foi en Jésus-Christ, on ne réclame plus qu'une foi distincte de la conversion, oh ! alors, la chose devient aisée; si aisée même, qu'il est plus commode de l'accomplir que de la refuser. De quoi s'agit-

il ? De faire ce que tout le monde fait ; de se laisser enseigner, selon l'usage, par les hommes chargés de ce soin ; de s'associer aux pratiques reçues ; de donner une adhésion que chacun a toujours donnée au moment voulu ; de ne pas se singulariser, de ne pas se poser en impie ; de ne pas scandaliser le monde ; de ne pas se séparer du monde, qui le trouverait fort mauvais ; de revêtir la robe virile, d'entrer dans la vie commune, de devenir un citoyen complet.

Bien ou mal instruit, averti ou non du sérieux de la déclaration qu'il va faire, tout catéchumène se proclame chrétien. Cela est et cela sera. On est et on sera chrétien à l'âge de dix-huit ans, sans que personne y manque. — Oui, le sens du mot *chrétien* a été rabaissé jusque-là ! Et on nous demande en quoi nous trouvons que le multitudinisme compromet l'Evangile ? Et on nous invite à sacrifier de *petites* divergences !

Essayez donc de formuler ainsi la question posée à vos catéchumènes : « Quels sont ceux d'entre vous qui se déclarent croyants, c'est-à-dire *convertis ?* Quels sont ceux qui se classent dans l'infime minorité, *dans le petit nombre* des enfants de Dieu ? » Vous verrez, qu'en dépit d'un système inventé pour supprimer toute spontanéité religieuse, les réponses cesseront d'être unanimes.

Je sais bien que, le jour où elles cesseraient d'être unanimes, vous auriez tourné le dos au multitudinisme pour vous diriger vers l'Eglise. Qui dit multitudinisme, dit unanimité dans la profession de la foi ; qui dit englobement, dit suppression effective de tout obstacle qui pourrait empêcher un citoyen quelconque de se déclarer chrétien. — Tel est le système. Comment prétend-il cumuler l'universalité des professions et leur réalité ? Comment parle-t-il en même temps d'incorporer les masses dans l'Eglise pour leur donner les mœurs du christianisme, et de conserver à l'Eglise le caractère d'une société de professants, d'une société de chrétiens ? C'est ce que je ne parviens pas à concevoir.

En tout cas, la foi sans conversion n'était pas encore inventée au temps des apôtres. Cette découverte était réservée

à ceux qui devaient plus tard assimiler l'Eglise et le monde quant aux personnes, tout en s'efforçant de les maintenir distincts quant au principes et au drapeau.

Pour entrer par le baptême dans les Eglises apostoliques, il n'y avait sans doute ni examen à subir, ni temps d'épreuve à traverser ; mais il fallait déclarer qu'on croyait en Jésus-Christ. Ce n'était *que* cela, mais c'était *tout* cela. Croire en Jésus-Christ, ce n'était plus croire, comme plusieurs l'avaient fait pendant la vie terrestre du Seigneur, ou à sa puissance miraculeuse, ou à sa mission prophétique, ou à l'excellence de son enseignement ; c'était croire en lui, Sauveur. Les méprises sur ce point étaient impossibles alors; on était encore trop rapproché de la croix où le sang avait coulé pour nos crimes ; elle était trop récente encore, la parole solennelle : « Ceci est mon corps, qui est livré pour vous ; cette coupe est le nouveau testament en mon sang, qui est répandu pour vous. »

On ne se faisait pas admettre dans la société des chrétiens qui célébraient presque journellement la Cène, aux yeux desquels la Cène n'était pas seulement le centre du culte, mais celui de la vie, sans comprendre que la foi en Christ est inséparable de la certitude que son sacrifice a expié nos péchés. Or croire cela, qu'est-ce autre chose que d'être converti ? Qui donc a jamais pu croire cela, avant d'avoir senti sa misère, foulé aux pieds son orgueil, consenti à se dépouiller, à se courber, afin de passer par la porte étroite et basse du pardon gratuit ? L'idée de croire à Jésus-Christ en se réservant de croire plus tard à notre salut personnel par Lui,l'idée plus extraordinaire encore de considérer cette foi à notre salut personnel par Lui,comme distincte de la nouvelle naissance, tout cela est absolument étranger au siècle apostolique. L'Eglise ignorait de semblables théories ; le multitudinisme, qui en a besoin, a seul été capable de les enfanter.

Parcourez tous les textes relatifs à l'Église. Essayez d'y trouver un seul mot qui indique une autre différence entre l'Eglise idéale et l Eglise visible, que le mélange renfermé dans celle-ci ! Les apôtres voient-ils dans l'Eglise idéale des convertis et dans l Eglise visible, des gens à convertir ? Non, les deux Eglises se composent également de convertis;

mais comme Dieu seul lit dans les cœurs, il y a un certain nombre d'hommes qui ont reçu indûment le baptême. Et pourquoi ? remarquez bien ceci. — Parce qu'ils ont fait profession de croire au Seigneur Jésus, sans être réellement *convertis*. Donc, professer de croire et professer d'être converti, c'était absolument la même chose.

Personne alors ne songeait à imaginer deux natures de foi : celle qui équivaut à la conversion et qui introduit dans l'Eglise idéale, celle qui n'équivaut pas à la conversion et qui introduit dans l'Eglise visible. On ne méprisait pas plus alors qu'aujourd'hui les petits commencements, les acheminements vers la foi, la croyance à certaines vérités historiques de l'Évangile, les bonnes dispositions religieuses, les sentiments qui caractérisent un écolier attentif aux leçons de l'Eglise ; mais on ne baptisait pas les écoliers, mais on ne confondait pas les écoliers de l'Eglise avec ses membres; mais on n'admettait pas dans le corps des chrétiens ceux qui ne se déclaraient pas chrétiens, c'est-à-dire convertis.

Voulez-vous savoir ce que valait cette profession si simple et si courte qui précédait le baptême ? Relisez les déclarations apostoliques qui s'adressent aux baptisés :

« Ignorez-vous que nous tous, qui avons été baptisés en Jésus-Christ, avons été baptisés en sa mort ? Nous avons donc été ensevelis avec lui dans la mort par le baptême, afin que comme Christ se réveilla d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi, nous marchions en nouveauté de vie. » — « Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. » — « C'est en lui aussi que vous fûtes circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite par des mains.., Ayant été ensevelis avec lui dans le baptême, dans lequel aussi vous fûtes ressuscités avec lui, par le moyen de la foi..... » (Rom, VI, 3, 4 ; Gal. III, 27 ; Col, II, 11, 12).

Que faut-il penser, je le demande, de cette profession dont la conséquence immédiate était un tel baptême ! S'agissait-il de professer une foi *distincte de la conversion !*

S'il pouvait rester quelques doutes, j'invoquerais ici les

textes où le salut, où la régénération, nous sont présentés comme unis au baptême. N'en devons-nous pas conclure que le baptême d'eau supposait le baptême préalable de l'Esprit, qu'on ne venait pas faire profession de croire en Jésus-Christ et réclamer le baptême, avec la simple pensée d'entrer dans une école,et de se convertir peut-être quelque jour ? Voyez vous-même :

« Il nous a sauvés, non par des œuvres qui fussent dans sa justice et que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde, par l'ablution de la renaissance et par le renouvellement du Saint-Esprit. » — « Et l image correspondante nous sauve maintenant, nous aussi ; savoir, le baptême, non le dépouillement de la saleté de la chair, mais l'interrogation d'une bonne conscience au sujet de Dieu... » (Tite III, 5 ; 1 Pierre III, 21.)

Elle n'était pas longue, cette interrogation ; mais qu'elle était grave, qu'elle était décisive, la question que chacun devait se poser à soi-même : « Est-ce que je crois en Jésus-Christ ? » — Tout est là, et je n'imagine pas qu'on puisse y ajouter quoi que ce soit, pour savoir si l'œuvre profonde de la régénération s'est opérée en nous.

Supposons que les baptisés ne fussent pas tenus pour convertis, le langage qu'emploient les apôtres quand ils s'adressent aux membres des Eglises serait absolument inexplicable. On comprend que, n'ayant pas à juger les cœurs et considérant chaque profession comme un signe de la foi, ils fassent abstraction des faux membres et voient dans l'Eglise une assemblée de frères ; mais on ne comprendrait pas qu'ils pussent agir de la sorte si la foi différait de la régénération, si la profession de croire en Christ n'était pas la profession d'être né de nouveau, si l'on entrait dans l'Eglise pour se convertir, au lieu d'y entrer parce qu'on est converti. Essayez de concilier l'englobement, l'introduction des masses mondaines, le multitudinisme, le nationalisme, avec des expressions semblables à celles-ci :

« Paul... aux saints qui sont à Ephèse et fidèles en Jésus-Christ ; » — « Paul et Timothée... à tous les saints en Jésus-Christ qui sont à Philippes ; » — « Paul... aux saints et fidèles frères en Christ qui sont à Colosse ! » — Je ne veux

pas accumuler les textes ; je rappelle seulement que le même Apôtre écrivait à l'Eglise de Corinthe : « Nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit, pour être un seul corps. »

Une dernière réflexion. — Ceux qui pensent que la foi n'est pas la conversion, et que par conséquent, les professants ne se donnaient pas pour des régénérés, sont sans doute en mesure de nous montrer dans les Epîtres beaucoup d'invitations *à la conversion*. Vis-à-vis des Eglises telles que la théorie de M. Bastide les fait, le premier devoir des conducteurs est de répéter incessamment : « Convertissez-vous. » Si les apôtres n'ont recruté par le baptême que des écoliers, que des candidats à la régénération, ils ne peuvent manquer de les traiter en conséquence.

Or, les choses ne se passent pas ainsi. Quand les apôtres prêchent l'Evangile aux mondains, il ne se lassent pas de recommander la conversion ; quand ils écrivent aux membres des Eglises, leur langage change ; ce n'est plus de conversion, c'est de sanctification qu'ils leur parlent. Ceux qui voudront s'en assurer n'auront qu'à chercher dans un Testament grec les mots μετανοέω et μετάνοια. Bien que ces mots n'impliquent pas toujours l'idée complète de conversion, cependant ce sont ceux qui s'en approchent le plus ; et il est remarquable de constater, par l'emploi qu'en font les apôtres, à quelle distance ils sont de la doctrine multitudiniste, qui dit et doit dire aux membres de ses prétendues Eglises : « Vous avez déjà cru : il vous reste à vous convertir ! »

J'arrête ici cette partie de ma discussion : celle qui se rapporte au principe fondamental, au point décisif qui nous sépare. — Je m'en suis tenu à l'interprétation de l'Ecriture ; je n'ai pas voulu, y joignant des réflexions pratiques, montrer les conséquences de la distinction que je combats. Qu'on me permette d'en indiquer une seule :

Lorsqu'on distingue entre la foi et la conversion, on ne ravale pas seulement la foi, on donne en outre à la conversion un sens exagéré qui n'est pas le sien. Il arrive de là qu'on la confond plus ou moins avec la santification. Dans certaines bouches alors, cette déclaration : « Je suis converti, »

devient presque l'équivalent de celle-ci : « Je suis un juste parvenu à la perfection. »

Maintenez au contraire la valeur biblique des termes, et les chrétiens qui font profe sion d'être convertis le seront dans l'esprit qui convient à de pauvres pécheurs sauvés par grâce, exposés à mille chutes, qui tombent et retombent chaque jour, qui chaque jour aussi ont besoin d'être pardonnés et en quelque sorte convertis de nouveau, qui souvent se demandent avec angoisse s'ils croient à Jésus-Christ, s'ils lui appartiennent réellement, s'ils ne se sont pas bercés d'illusions ; qui redescendent ainsi jusqu'au fond de leur conscience, et ressaisissent la main toujours tendue de leur Sauveur. Ils sont à lui. Cette assurance, un moment obscurcie, repose cependant au fond de leur âme ; mais qu'ils sont éloignés de le déclarer d'un ton tranchant et hautain !

Dénaturer la notion de *foi*, c'est transformer la *conversion* en une prétention orgueilleuse, devant laquelle devrait reculer l'humilité des enfants de Dieu.

II

J'ai essayé de rappeler l'erreur fondamentale du multitudinisme : il altère profondément le sens du mot *croire*, il établit entre la foi en Jésus-Christ et la conversion, une distinction contre laquelle protestent d'un commun accord les paroles et les exemples des apôtres. Cette observation, déjà présentée, a dû être reproduite avec plus de force et de développements, parce que la réponse de M. Bastide a mis loyalement en évidence la confusion qui retient loin de l'Église tant de chrétiens fidèles et pieux.

Comment une telle confusion est-elle née? La réponse est

facile. Dans la profession de foi qui assurait l'entrée de l'Église visible, il y avait deux choses: la foi, et la manière de la professer. Pour arriver à corrompre la foi, l'Ennemi a commencé par corrompre la profession, et voici de quelle manière il s'y est pris.

Les apôtres avaient introduit les professants; on a trouvé bon de séparer ces deux actes : la profession et l'introduction. — « L'exemple des apôtres, a-t-on dit, s'applique à la première génération, mais il est inapplicable à la seconde ! Dès qu'il ne s'agit plus d'introduire dans l'Église des païens ou des juifs, la règle posée n'a plus de valeur! Les enfants des chrétiens ont droit à une situation différente, le nationalisme juif devient ici de plein droit la règle suprême de l'Église! Nous commencerons donc par introduire sans profession, et plus tard nous demanderons une profession aux personnes déjà introduites! »

Les conséquences ne devaient pas se faire attendre. — Lorsqu'on introduit sans profession, on introduit tout le monde; c'est le premier point. Lorsqu'on a introduit tout le monde, on ne peut plus guère demander une profession sérieuse; c'est le second point. Avec ces deux points-là, le triomphe du principe païen était assuré; il renversait à la fois l'Église et la vérité: l'Église et la vérité qu'on s'efforce de séparer, mais que Dieu a déclarées solidaires, et qui se maintiendront ou fléchiront toujours ensemble.

Je ne traite pas ici la question du baptême des enfants, au sujet duquel ma conviction n'a cessé de se mûrir et de s'affermir depuis bien des années. Je me contente de rappeler ce que peu de chrétiens contestent: qu'aucune parole de l'Écriture n'institue ce baptême; que partout, au contraire, l'idée de baptême et celle de profession se trouvent liées dans la pratique des apôtres. Et j'ajoute ceci: du moment où le christianisme s'est paganisé et où l'Église est devenue mondaine, le baptême et la profession, qui autrefois étaient *toujours* unis, ont rapidement tendu à ne l'être *jamais*.

De quelle façon les choses se passent-elles aujourd'hui? Personne ne l'ignore. L'enfant entre dans l'Église à son insu. Avant qu'il puisse avoir un sentiment ou une pensée, l'Église « le lie par ses sacrements, » c'est M. Bas-

tide qui s'exprime ainsi. Dès ses premières années, l'enfant se considère comme un membre de l'Église, comme un chrétien. Qu'il porte les yeux autour de lui, il voit que la société civile ne renferme que des chrétiens, que tous les citoyens de son pays sont membres, comme lui, de l'Église de Jésus-Christ. Arrivé à l'âge où la vie active va commencer, il devient catéchumène, comme tous ses contemporains: l'école, le collège, le catéchuménat se suivent pour tout le monde ; tout le monde passe par les leçons de religion ; tout le monde est interrogé à la fin du cours, et... tout le monde se déclare chrétien.

On aura beau faire, ce résultat est forcé. Les efforts les plus consciencieux, les avertissements les plus sévères ne sauraient prévaloir contre la force effroyable de ce mécanisme. Dès qu'on sépare la profession du baptême, la profession, tardivement réclamée, ne peut plus conserver sa valeur. Vous n'avez pu introduire les gens à leur naissance, pour les exclure à leur majorité. De toute nécessité donc, la profession s'efface, s'abaisse, se met à la portée du grand nombre; je ne dis pas assez: de tous.

Ira-t-on demander à de tels catéchumènes s'ils sont *convertis?* Non, certes; on leur demandera s'ils croient à Jésus-Christ, en ayant soin de leur expliquer que la foi dont ils vont faire profession n'a rien de commun avec la nouvelle naissance.

Et voilà comment tout se tient, comment on ne peut faire une Église mondaine sans faire une Église infidèle. L'Église mondaine — qui n'est plus l'Église — prêchera peut-être les grands dogmes de l'Évangile, mais sa pratique prêchera plus haut que ses sermons; en voyant que le monde est l'Église, on aura bien de la peine à admettre que l'amour du monde soit inimitié contre Dieu; en voyant que la foi en Jésus-Christ n'est pas la conversion, on aura bien de la peine à admettre qu'il soit nécessaire de se convertir, et que ce qui suffit pour être membre légitime de l'Église ne suffise pas pour être sauvé.

Sur le terrain du multitudinisme, le mal est sans remède; la restauration même de l'orthodoxie n'amènera pas les féconds résultats qu'en attendent beaucoup de nos frères nationaux. Je suis loin d'en dire autant de ceux qui,

sans renoncer au baptême des enfants, se placent résolument sur le terrain de l'Église. Ils négligent sans doute, à mon avis du moins, la solution la plus simple et la plus scripturaire du problème ; ils s'exposent au double péril de subir quelque jour une nouvelle invasion du monde, et d'exagérer aujourd'hui les moyens disciplinaires pour l'éviter. Néanmoins, il leur est permis, à eux, de reconquérir les deux termes de la profession de foi : la foi et sa profession.

Ils peuvent poser avec fidélité la question de la foi au Sauveur, et refuser de reconnaître comme membre de l'Église quiconque refuse de se présenter, humblement mais nettement, comme membre de Jésus-Christ.

Ce qu'ils font pour la foi, ils peuvent le faire pour la profession ; ils peuvent lui restituer son caractère individuel et supprimer le vieux mensonge du recrutement héréditaire. — A la condition de ne plus conserver ni catéchuménat, ni liaison d'aucun genre entre une instruction religieuse et une première communion, ni examens, ni appréciations pastorales substituées à l'action de la conscience personnelle, ni admissions publiques ou privées ; à la condition de maintenir dans leurs Églises l'élément essentiel des auditeurs qui ne sont pas membres, qui cherchent et n'ont pas encore trouvé, qui par conséquent ne participent encore nulle part à la Cène du Seigneur, ils auront de vrais *professants*.

Elles sont dignes de sympathie et de respect, ces Eglises distinctes du monde ! Il y a tout un avenir chrétien au fond de leur protestation contre le multitudinisme. Il leur reste assurément beaucoup à apprendre, et ce n'est pas un médiocre privilége : nous ne savons jamais jusqu'où Dieu nous mènera, sur le chemin de la vérité et de l'obéissance. Dussent-elles d'ailleurs s'arrêter à mi-route et garder le baptême des enfants, notre devoir serait de leur demeurer unis. L'Église est là, et qui donc aurait le droit de se séparer de l'Église ? Déplorer ses erreurs, c'est bien ; les combattre, c'est mieux ; mais l'abandonner, ce serait tomber dans l'esprit de secte, ce serait commettre un très-grand péché.

III

L'argumentation de mon honorable adversaire était fondée tout entière sur une illusion que j'ai dû m'attacher à détruire. Selon lui, les Églises de multitude sont aussi des Églises de *professants!* Elles sont par conséquent de vraies Églises! — Pressé par sa conscience, qui lui dit que l'Église ne saurait se composer que d'une assemblée d'hommes se donnant pour chrétiens; poussé par son système, qui exige que le monde soit englobé dans l'Église, il n'avait qu'une ressource: définir la foi chrétienne de telle sorte, que le monde ne refusât pas de la déclarer sienne. Entre ces termes, le monde et la foi chrétienne, il y avait un abîme; on a jeté un pont sur l'abîme: avec la foi distincte de la conversion, avec la profession collective et héréditaire, on est parvenu à rejoindre les deux bords. L'équation parfaite du monde et de l'Église a été ainsi établie.

Je sais bien que M. Bastide proteste, et rien ne l'honore plus que cette protestation. Il y a un aspect de son système qui lui fait peur, qu'il ne veut pas voir, qu'il n'admet pas. Il englobe le monde; mais qu'on ne lui dise pas que le monde est l'Église! Il réclame une profession que personne, en fait, n'a jamais refusée; mais qu'on ne lui dise pas que les Églises nationales n'ont point de professants! Voilà ce qu'il ne saurait accepter.

Posséder en même temps les multitudes et la réalité d'une profession de foi que le grand nombre repoussera toujours, c'est en vérité trop d'ambition. Les contraires ne se concilient pas ainsi. Il faut que le monde soit dehors ou dedans; il faut renoncer à quelque chose: ou aux masses, ou à l'Église.

Ce point capital une fois éclairci, examinons un à un les

arguments que renferme la réponse de M. Bastide. Leur base commune étant renversée, aucun d'eux ne reste debout; nous l'allons voir.

Le multitudinisme n'admet pas cette équation révoltante: l'Égtise et le monde. — Il ne l'admet pas; mais le fait subsiste. En quoi son Église, en tant qu'Église, en tant que société, diffère-t-elle du monde? Le but est autre, j'en conviens: il s'agit de la prière, du service de Dieu, de l'Évangile, et non plus des affaires, de la politique ou des plaisirs: c'est-à-dire qu'au lieu de la nation civile, nous avons la nation religieuse ; au lieu de la nation qui trafique, ou qui se bat, ou qui vote, nous avons la nation qui rend son culte. Toujours est-il que c'est la nation ; et jusqu'à ce qu'on ait établi une différence entre les nations et le monde, entre tout le monde et le monde, il demeurera avéré que le monde en personne forme l'Église, qu'il est l'Église, qu'il dirige ses intérêts, qu'il fixe sa croyance et sa discipline, qu'il nomme ses pasteurs, qu'il est là seul, qu'il y est tout entier, qu'il y est maître absolu. — Irai-je jusqu'à prétendre que pour être administrée par le monde et non par l'Église, la vérité divine perde complètement sa vertu ? Non, certes. En dépit du multitudinisme, l'Écriture peut toucher les cœurs; quoique contristé par une telle révolte, l'Esprit fera souvent de grands miracles. Rendons-en grâce à Dieu, non au principe païen, qui a supprimé l'Église en la rendant identique au monde.

Elle ne lui est pas identique. Pourquoi confondre l'hôpital avec les malades, et l'école avec les enfants? — C'est vous qui les confondez: vos malades dirigent l'hôpital, et vos enfants gouvernent l'école. En d'autres termes, tous les membres de la société civile sont englobés par vous dans l'Église, à titre de membres de celle-ci. Nous, au contraire, qui distinguons entre l'Église et le monde, entre les membres et les auditeurs, nous qui demandons cette profession que demandaient les apôtres et dont le cœur naturel a horreur, nous possédons seuls une véritable école, un véritable hôpital. Ceux qui entrent dans notre école, savent qu'ils ne sont encore qu'écoliers; ceux qui entrent dans notre hôpital, y viennent à titre de malades. Multitudinistes décidés

en matière d'évangélisation, nous nous adressons aux masses, mais nous ne commençons pas par les déclarer chrétiennes, pour les inviter ensuite à le devenir.

Les paraboles du Sauveur et l'exemple des apôtres, qui baptisaient quiconque avait déclaré croire en Jésus-Christ, consacrent la méthode de conquête par englobement. — Les paraboles du Sauveur prouvent que le triage nous est interdit; que nous ne sommes pas appelés à admettre ou à exclure; que tous ceux qui viennent, tant mauvais que bons, doivent être acceptés; qu'entre la profession de foi et le baptême, personne n'a le droit d'interposer un jugement. L'exemple des apôtres prouve que la porte de l'Église visible s'ouvre sur-le-champ à quiconque proclame sa foi en Jésus-Christ. Ce n'est pas nous qui l'avons jamais contesté.

Mais la seconde génération est née dans l'Église, et alors est apparu naturellement, légitimement ce qu'on a appelé: le recrutement héréditaire. — Où les apôtres ont-ils dit que la seconde génération doit être traitée autrement que la première? Où ont-ils ordonné d'adopter une marche inverse, de retourner au judaïsme, de séparer le baptême de la profession de foi? Où ont-ils établi les professions collectives et régulières? Où ont-ils réglementé le catéchuménat? Où ont-ils autorisé quelqu'un à annoncer que la foi en Jésus-Christ est distincte de la conversion? Le recrutement héréditaire suppose tout cela, et j'en conclus qu'il n'est pas la continuation, mais la négation absolue de la pratique apostolique.

Nierez-vous donc l'influence préventive et maternelle de l'Église? — Nous la nions si peu, que nous voyons là une de ses plus grandes, une de ses plus belles missions. Environner les enfants d'une atmosphère de vérité et de foi, créer en eux cette piété transmise et en quelque sorte impersonnelle qui prépare si souvent les voies à la conversion, les combler des priviléges du christianisme avant qu'ils aient accepté Jésus-Christ, les nourrir avant qu'ils sachent se nourrir, c'est l'œuvre commune de la famille et de l'Église. Voilà l'hérédité dans ce qu'elle a de légitime et de précieux. A Dieu ne plaise que, dans l'intérêt prétendu de l'individualité humaine, nous poussions à un sauvage isole-

ment, et que nous fassions recommencer le monde mo[illegible] à chaque génération ! L'Église-mère n'est pas plus contestée par nous que l'Église-école et que l'Église-hôpital ; seulement nous nous permettons de maintenir aussi et avant tout, l'Église-société. Où la société n'existe plus, il n'y a plus ni mère, ni école, ni hôpital. Or, pas plus que nous ne voulons transformer nos écoliers et nos malades en membres de l'Église, nous ne voulons faire croire à nos enfants qu'ils sont chrétiens parce que leurs pères l'ont été, qu'ils sont dans l'Église parce que l'Église veille sur eux. Il faut qu'ils sachent qu'entrer est quelque chose, une grande chose : qu'ils ont à se convertir, à devenir chrétiens, à tourner leurs âmes rebelles vers la foi en Jésus-Christ, à professer cette foi quand ils l'auront, non auparavant.

Cette foi cependant nous la professons aussi; nous possédons une profession. Il est par trop fort que M. de Gasparin nous prenne pour le contraire absolu de l'Église. — Est-il réellement nécessaire que j'explique ma pensée ? Serais-je encore si peu connu de mes frères, qu'on pût m'attribuer quelque idée malveillante envers une portion quelconque de notre protestantisme français ? — Je ne serais pas seulement aveugle et injuste, je serais ingrat si je méconnaissais tout ce qu'il y a, chez les chrétiens nationaux, de piété, de zèle, de travail persévérant et utile pour l'avancement du règne de Dieu. Sous ce rapport, croyez-le, Monsieur Bastide, je n'ai nul besoin qu'on me rappelle « à la mesure et à la modération ; » je n'ai nul besoin qu'on m'invite à ne pas confondre l'Église réformée officielle « avec une population de musulmans, d'Indous ou de fétichistes. » — Cela posé, je reproduis sans hésitation et sans modification la phrase qui m'est reprochée. Oui, au point de vue dont nous nous occupons, c'est-à-dire au point de vue du principe ecclésiastique, le multitudinisme est le contraire absolu de l'Église. Entre la doctrine qui distingue l'Église du monde et celle qui les confond, je ne vois pas une différence, je vois une opposition complète, radicale, une opposition telle qu'il m'est impossible de la concevoir plus grande. Si l'Église de multitude est le monde et si le monde est le contraire absolu de l'Église, l'Église de multitude est le contraire absolu de l'Église. Les

mathématiques ne contiennent pas de série de propositions plus rigoureusement liées.

Au reste, nous n'avons pas été médiocrement surpris de vos conçessions. — Ma surprise, à moi, a bien été autrement grande en m'apercevant qu'on prenait pour des concessions les principes mêmes que je n'ai cessé de proclamer en tout temps. Ouvrir les portes à deux battants, évangéliser les multitudes, procéder par voie d'adhésion spontanée et jamais par voie d'admission, ne réclamer que la foi en Jésus-Christ, accepter pour l'Église visible les conditions inévitables de l'imperfection et du mélange, reconnaître qu'à la table même du Seigneur on ne peut empêcher la présence des inconvertis, tout cela passe aux yeux de M. Bastide pour du multitudinisme inconséquent! Qu'il se rassure ; partout où l'on sera aussi exigeant que les apôtres, on pourra se dispenser de l'être plus qu'eux et d'inventer, par exemple, des disciplines de communion dont l'Écriture ne nous fournit pas d'exemples. Que la foi signifie la conversion, que la profession cesse d'être affaiblie par une introduction préalable, annulée par un catéchuménat, et nous pourrons imiter la largeur des apôtres sans craindre de devenir plus multitudinistes qu'ils ne l'ont été.

Ici je me trouve en face d'un dilemme formulé par M. Bastide: « Ou vous réussissez, ou vous ne réussissez pas. Si vous ne réussissez pas, vous ne comptez pas dans l'histoire ; si vous réussissez, votre succès vous perdra ; il vous fera une position exactement semblable à la nôtre. » — Toujours le même oubli de la différence fondamentale qui nous sépare. Nous aurions beau réussir, il n'en résulterait pas que le grand nombre fût jamais tenté de venir réclamer le baptême et se déclarer converti. Le contenu de la profession, la forme de la profession seront toujours un obstacle énorme au recrutement héréditaire. Ce qui est difficile chez vous, c'est de ne pas professer la foi ; ce qui sera toujours difficile chez nous — et il faut qu'il en soit ainsi — c'est de la professer. — A supposer même que le baptême des enfants soit conservé dans nos Églises, l'obstacle, quoique moindre, sera encore suffisant. L'Angleterre et l'Amérique en fournissent la preuve ; les Églises y « réussissent, » et cependant

nous ne voyons pas qu'elles aient cessé de conserver une classe considérable de simples auditeurs, de non-communiants.

Resterait à savoir ce qu'il faut entendre par ce mot: « réussir. » M. Bastide, qui me reproche d'avoir affirmé que les réformateurs avaient totalement échoué sur le terrain de l'Église, ajoute avec un peu de malice: « Nous ne disons rien, sinon que l'œuvre de M. de Gasparin et de ses amis, sur le terrain de l'Église, n'a pas totalement réussi. » Plus que personne nous sommes convaincus de l'imperfection de cette œuvre et humiliés à la pensée des péchés que nous y mêlons. Il faut toutefois nous entendre sur la nature du *succès* auquel les enfants de Dieu doivent prétendre. Auront-ils de vastes églises, de grands auditoires? Feront-ils des conquêtes étendues? Cela est dans la main de Dieu. Leur tâche à eux est plus modeste: il s'agit d'être fidèle, d'obéir à la Parole du Seigneur. Ont-ils obéi? ils ont réussi. Sous ce rapport, nous osons dire que, par le seul progrès des lumières évangéliques, et sans établir entre les hommes une comparaison ridicule, les chrétiens de nos jours « réussissent » sur le terrain de l'Église, et que les réformateurs y ont « totalement échoué. »

Je viens de parler de succès; ceci devrait m'amener à traiter la question d'utilité; mais j'ai beau faire, je ne parviens pas à prendre la question d'utilité au sérieux quand la question de fidélité est résolue. Y aurait-il quelque chose de plus utile que d'obéir? Servirait-on la cause de Dieu en s'écartant de ce que Dieu prescrit dans sa Parole?

M. Bastide revient sur ce beau chef-d'œuvre du multitudinisme: le multitudinisme a créé la chrétienté! — Je doute que personne lui dispute un tel résultat. Avoir eu dans ses mains l'Évangile, avoir englobé les nations, avoir possédé pendant des siècles l'autorité, les chaires, les écoles, tous les moyens d'influence, et avoir abouti à nous faire l'histoire hideuse et la chrétienté déplorable que nous connaissons tous; en vérité, il n'y a pas de quoi se vanter; il serait difficile d'imaginer un naufrage plus complet, un échec plus honteux. — M. Bastide proteste contre le mot d'hypothèse que j'avais employé; il se donne la peine de

me rappeler qu'il n'y a rien d'hypothétique dans le fait que le multitudinisme a christianisé l'Europe. Personne ne l'a jamais contesté; l'hypothèse consiste à prétendre que le multitudinisme seul pouvait christianiser l'Europe.

A cette hypothèse-là je n'ai pas voulu en opposer une autre, qui cependant possède pour moi tous les caractères de la certitude: je n'ai pas voulu — répétons la phrase — « opposer l'histoire telle qu'elle aurait pu être à l'histoire telle qu'elle a été. » Et cependant, si j'ai réussi à prouver que la Bible me donne raison, n'ai-je pas prouvé par cela même que les grandes influences civilisatrices auraient été de ce côté? Croyez-le : on n'a rien gagné à sacrifier d'un seul coup l'Église et l'Évangile.

Selon M. Bastide, on n'agit sur les multitudes qu'en les englobant, qu'en les déclarant chrétiennes; à moins de reconnaître qu'elles composent de plein droit l'Église, on s'en sépare, et en s'en séparant on les blesse! — Les apôtres n'étaient pas retenus par cette crainte, et c'est en se séparant du monde qu'ils l'ont vaincu, c'est en le blessant qu'ils l'ont remué. Aujourd'hui encore les vraies Eglises, celles qui prêchent aux multitudes mais qui ne les admettent pas dans leur sein, sont-elles les Églises qui exercent sur les multitudes l'action la moins étendue et la moins profonde? J'ai déjà rappelé les Églises de l'Angleterre et de l'Amérique. Inutile d'y revenir.

Ce qui n'est pas inutile, ce que j'éprouve le besoin de faire avant de poser la plume, c'est de serrer respectueusement et cordialement la main qui m'est tendue par mon cher contradicteur. Il y a dans sa discussion sans fausse habileté, sans réticence et sans embûches, quelque chose qui conquiert l'estime et qui gagne le cœur. On y sent une conscience et une foi. Avec M. Bastide, je sais que le débat servira, car M. Bastide cherche la vérité, car il l'aime, car il connaît le prix des principes, car il ne se range pas parmi ces hommes « qui veulent qu'on s'embrasse et qu'on se taise, et qui font du dieu *Silence* le dangereux gardien de leur indifférence ou de leur paresse d'esprit. »

Vous nous jugez sévèrement, très-honorable frère, vous condamnez sans réserve nos idées, nos actes, nos Églises; eh bien, je ne crains pas de vous le déclarer, entre vous

qui nous condamnez parce que vous croyez à quelque chose en matière d'Église, et ceux qui nous excusent parce qu'ils ne croient à rien et ne font cas de rien ; entre vous qui dites : « Ils ont tort » et ceux qui disent : « Tout le monde a raison ; » entre vous qui n'admettez que le multitudinisme, et ceux qui admettent indifféremment les Églises nationales et les Églises de profession ; entre votre conviction et leur scepticisme, notre sympathie n'hésite pas.

1858

LA THÉORIE MULTITUDINISTE SE COMPLÈTE

I

S'il est des discussions qui n'avancent pas, il en est d'autres qui font de rapides progrès. Nous citerons en particulier celle qui se rapporte au problème de l'Église. De plus en plus, elle se concentre autour d'une idée fondamentale : l'idée de conversion.

Pour nous, cette idée est rigoureusement corrélative à celle d'Eglise. — Croire en Christ, c'est être né de nouveau. L'Eglise est la société de ceux qui font profession de croire de la sorte en Christ.

Pour nos contradicteurs, l'Eglise est sans doute aussi la société de ceux qui font profession de croire en Christ — comment oserait-on rejeter une telle définition ? — mais la foi dont ils parlent n'est pas du tout celle qui sauve et qui régénère. Quiconque ne rejette pas expressément le fait historique du christianisme, est de plein droit membre de leur Eglise. Il n'entre pas dans l'Eglise parce qu'il se déclare converti ; il y entre parce qu'il ne refuse pas d'assis-

ter aux enseignements de la grande école qui pourra le convertir.

Cette théorie se précise en se débarrassant peu à peu des énormités qui la compromettaient et la compliquaient.

Ainsi,la plupart des multitudinistes sérieux n'hésitent plus à répudier la violence et la contrainte ; ils ne veulent pas qu'on devienne membre de l'Eglise de par la loi. Plusieurs même — ce ne sont pas les moins habiles — tendent à rejeter l'union de l'Etat et de l'Eglise, et nous ne serions pas surpris,si bientôt,nous voyions naître en plusieurs lieux des Eglises à la fois très-multitudinistes et très-peu nationales. — Enfin, il en est qui repoussent ce qu'on nomme le multitudinisme *grossier;* tout en ouvrant les portes au monde, ils tiennent à laisser quelqu'un dehors ; ils cherchent les moyens d'exclure les incrédules déclarés et les pécheurs scandaleux.

Reste donc un seul principe essentiel, invariable, sur lequel tous sont d'accord, et qui forme le fond même de leur doctrine : la foi qui crée le membre de l'Eglise n'est pas la foi qui sauve ; la profession qui nous rend aptes à communier n'est pas celle qui, lorsqu'elle exprime une réalité, nous met en communion avec Dieu ; en fait d'Eglise, la *foi préparatoire* suffit, il ne s'agit pas de conversion.

A cet égard, M. Bastide tient le même langage que M. Clément. Il le faut bien, car le multitudinisme est à ce prix. Quand on veut placer le monde dans l'Eglise, il faut supprimer la conversion, puisque le monde est inconverti.

Attachons-nous à écarter du débat les petites chicanes qui embarrassent les grandes questions.

Nous aimons, on vient de le voir, à considérer le multitudinisme non dans ce qu'il a d'accidentellement odieux, mais dans son essence, dans sa pureté, et pour ainsi dire dans son idéal. Nous écartons la contrainte légale, et même la domination de l'Etat ; nous supposons l'autonomie, la discipline qui pourraient exister chez lui jusqu'à un certain point.

De leur côté, nos adversaires sont trop loyaux pour nous attribuer des pensées et des pratiques contre lesquelles nous avons toujours protesté. — Nous parlons de conver-

sion, mais nous ne confondons pas la conversion et la sanctification ; nous considérons comme chrétiens, comme frères, comme membres légitimes de l'Eglise, les plus faibles parmi ceux qui sont nés de nouveau, qui se savent condamnés et rachetés, qui ont traversé la crise suprême et humilié leur cœur orgueilleux ; qui, en un mot, ont cru pour leur propre compte au Seigneur Jésus. Nous parlons de conversion, mais nous ne prétendons pas mépriser, Dieu le sait, ces premiers mouvements de l'âme et de la conscience qui précèdent la régénération. La foi transmise et enfantine, la foi historique, l'esprit de recherche, les pensées sérieuses au sujet du péché, du salut et de l'obéissance, l'étude des Ecritures, l'assiduité au culte, les habitudes de méditation et de prière, tout cela est bon et annonce quelque chose de meilleur ; seulement, la qualité de chrétien et de membre de l'Eglise est réservée à ceux qui ont fait le pas décisif, qui sont passés des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie. Nous parlons de conversion, mais nous n'avons jamais rêvé des Eglises pures, où il n'y aurait que des convertis, où l'on n'accepterait pas le mélange qui existait au temps des apôtres, où l'on entreprendrait d'arracher l'ivraie. Nous parlons de conversion, mais nous ne parlons ni de triages, ni de jugements, ni d'admissions ; chacun doit se juger soi-même ; la simple déclaration ouvre de plein droit les portes de l'Eglise, et quiconque annonce qu'il a fait sa paix avec Dieu, qu'il croit en Jésus-Christ, prend place, sous sa propre responsabilité, parmi les membres et parmi les communiants, quelles que puissent être d'ailleurs son hypocrisie ou ses illusions.

Tout se réduit donc, de part et d'autre, à ces termes infiniment simples :

Ou l'Eglise se compose de cette minorité, toujours faible, qui fait profession d'être convertie ; ou l'Eglise se compose de la multitude qui fait profession de recevoir le christianisme, qui n'entre pas en lutte ouverte avec la révélation, et qui ne refuse pas d'être instruite selon la croyance admise dans son pays ou dans sa parenté.

II

Cela posé, et le débat circonscrit de la sorte avec une précision que je sens loyale, avec une modération que je crois conforme à l'équité, j'aborde le sujet particulier qui m'a mis la plume à la main.

Je viens de lire dans l'*Espérance* les articles que M. Bastide a publiés sur le catéchuménat. Je l'y ai retrouvé tel qu'il s'était montré précédemment : hardi, sincère, sachant ce qu'il veut et pourquoi il le veut, acceptant les principes avec leurs conséquences, ayant la théorie du multitudinisme au lieu de n'en avoir que la déclamation. Or, il résulte de ces qualités mêmes que le multitudinisme prend sous la plume de M. Bastide un caractère provoquant qui ne permet pas le silence, et qui devrait, ce semble, rendre difficile l'hésitation.

Voici la thèse de M. Bastide :

En premier lieu, il aborde audacieusement un sujet devant lequel ses amis reculaient avec prudence : sujet scabreux entre tous pour la cause qu'il soutient. Loin d'avoir peur du catéchuménat, il l'adopte, il le glorifie, il proclame à haute et intelligible voix qu'entre le catéchuménat et l'Eglise de multitude, le lien ne peut se rompre ; les deux institutions sont solidaires ; elles subsistent ou succombent ensemble ; on ne conçoit pas une Église de multitude sans ces deux grands recrutements successifs : le baptême des enfants et les admissions de catéchumènes.

En second lieu, M. Bastide est trop étranger aux manœuvres de la fausse habileté pour dissimuler ou excuser les scandales qu'entraînent de semblables admissions. Il nous peint les jeunes gens « qui font *leur devoir,* » qui entrent dans l'Église afin d'entrer dans le monde, qui se déclarent chrétiens selon l'usage, au moment convenu et dans les

formes convenues, tous, sans qu'il en manque un seul, afin d'obéir à la coutume, de passer leur dernier examen, de quitter l'école, de commencer la vie d'hommes faits et de citoyens. (Voir l'*Espérance*, page 221.) C'est bien là le spectacle que nous avons annullement sous les yeux dans nos villages, et dans nos villes aussi, où, sous une forme plus raffinée, au milieu d'une émotion parfois sincère, l'acte énorme dont il est question conserve, quoi qu'on dise, son caractère de profanation, puisqu'il conserve son caractère d'universalité.

En troisième lieu, M. Bastide ne craint pas de rappeler les termes de l'engagement solennel qu'on impose à ces malheureux catéchumènes : « Nous renonçons au monde et à ses pompes, au diable et à ses œuvres, à la chair et à ses convoitises. Nous promettons de vivre et de mourir dans la foi chrétienne et de garder les commandements de Dieu tout le temps de notre vie. » Sa droiture s'effraye à la pensée de tant de faux serments, de tant de communions indignes, et pour dire le mot — car il l'emploie comme nous — de tant de profanations.

Mais en même temps, et c'est ici le point sur lequel nous appelons l'attention du lecteur, M. Bastide ne veut retrancher ni le catéchuménat ni le serment. De ces deux choses contradictoires : une profession admise par tous et une foi qui n'existe que chez quelques-uns, il ne veut sacrifier ni l'une ni l'autre. Ce serait sacrifier, en effet, le principe même du multitudinisme. Ce principe ne consiste-t-il pas à *englober*, à placer la profession de la foi avant sa réalité, à déclarer les gens chrétiens afin de les engager à le devenir, à les introduire dans l'Église afin qu'ils soient rendus dignes d'en être membres, à leur faire tenir le langage des convertis afin de préparer leur conversion ? Mensonge immense mis au service de la vérité !

M. Bastide exprime nettement sa pensée :

« L'institution du catéchuménat est une conséquence nécessaire de notre principe multitudiniste.

« Il est certain, pour quiconque réfléchit et ne s'imagine pas qu'il suffit de se jeter du haut du temple pour que Dieu vous porte dans ses mains, que si nos générations, mal conseillées, croyaient pouvoir se dispenser facilement de

ces liens ecclésiastiques par lesquels la mère prudente serre autour d'elle ses enfants, notre histoire en serait bientôt à sa dernière page. Si notre pauvre Eglise réformée, cédant à la pression d'un individualisme anti-ecclésiastique, rapportait ses statuts et dispensait ses membres de leur serment de fidélité, elle voterait son propre suicide ; elle se mettrait au sein le poignard. Que Dieu la garde de ce vertige ! Si le catéchuménat n'existait pas, il faudrait l'inventer. Si l'Eglise réformée n'avait pas eu la sagesse de l'établir, elle n'aurait été qu'une secte.

« Toutefois, l'Eglise réformée ne contraint personne... mais elle a bien le droit sans doute de montrer à ces catéchumènes qui voudraient s'échapper des bras de Dieu qui les poursuit, ce qu'il a fait pour les atteindre, ce Dieu d'amour... Voilà toute la contrainte que l'Eglise sait exercer. Puis elle laisse ses catéchumènes à leur conscience. Ils peuvent refuser. Qui donc les force à accepter ? Ils sont libres ! Ils sont libres aussi de n'aimer ni leurs pères, ni leurs mères. »

On sait ce qu'on doit penser de cette liberté *dont personne n'use jamais*. On sait de quelle énergie presque héroïque il faudrait être doué pour dire non quand tout le monde dit oui ; pour échapper à un mécanisme destiné précisément à introduire les générations successives, les générations entières ; pour refuser sa toge virile à l'âge où elle est revêtue, selon les rites, par l'ensemble des contemporains. — Mais passons, et écoutons encore M. Bastide :

« Ce n'est pas ainsi que l'entend l'empereur pour le service de l'Etat. Quand la patrie appelle chaque année de nouvelles recrues pour la défendre, elle inscrit d'office dans ses rôles tous les jeunes gens du même âge, en choisit le nombre qu'il lui plaît, les arme d'un lourd fusil, et les envoie, s'il y a lieu, offrir leurs poitrines aux balles de l'ennemi. Il serait par trop commode de n'avoir qu'à dire *non* pour être dispensé du service militaire !... Le membre indocile qui refuse de prêter, quand l'Eglise le lui demande, le serment de la milice chrétienne, sera noté comme déserteur et puni comme tel. »

Voilà qui est clair. M. Bastide, on le voit, est toujours ininvciblement ramené, par l'instinct logique qui le do-

mine, à ces rapprochements significatifs entre l'Etat et l'Eglise, entre le citoyen et le croyant, entre le recrutement militaire et le catéchuménat, qui manifestent d'un façon saisissante la nature du multitudinisme.

III

Mais les parjures! mais les profanations! — A cet égard, M. Bastide croit tout réparer en écartant quelques incrédules déclarés, en imprimant aux instructions religieuses une allure plus intime, en s'efforçant de faire naître chez les catéchumènes une conscience plus réelle du sérieux de l'acte qu'ils vont accomplir.

Comme je tiens à ne rien exagérer, j'admettrai volontiers que les moyens proposés pourront atteindre leur but. Oui, lorsque des pasteurs fidèles, ne se contentant plus d'une catéchisation collective, auront pris la peine de voir un à un les jeunes gens qui leur sont confiés; lorsqu'ils leur auront parlé souvent, affectueusement, en présence du Seigneur; lorsqu'ils auront prié à deux genoux avec eux, il arrivera que plusieurs catéchumènes seront touchés, que les uns prêteront leur serment en en comprenant un peu la nature, que les autres — ceci sera plus rare et serait plus beau — refuseront de le prêter.

Ainsi seraient écartés les gros scandales; je ne crois pas que le multitudinisme puisse faire mieux sans se désavouer et se renier lui-même. Aller plus loin, donner à l'engagement sa véritable portée, constater qu'on ne *renonce au monde*, qu'on ne *vit dans la foi*, qu'on ne *garde les commandements* qu'en tant qu'on est né de nouveau, ce serait proscrire le catéchuménat et prendre en horreur tout système qui a pour effet de placer devant chaque jeune homme arrivé à un certain âge la *tentation* de se déclarer chrétien. En effet, l'idée de conversion et l'idée de catéchuménat s'excluent réciproquement, car l'une repose sur le fait le

plus individuel qui existe et concerne le petit nombre, l'autre provoque l'acte le plus universel qu'on puisse concevoir et s'adresse à tous.

Or, on ne supprime pas le catéchuménat sans supprimer l'Eglise de multitude. M. Bastide nous l'a déclaré, et M. de Rougemont nous l'avait déclaré avant lui : « L'état actuel de l'Eglise, écrivait-il dans l'*Espérance* du 24 juin 1845, repose tout entier sur la confirmation du vœu du baptême, laquelle repose à son tour tout entière sur le baptême des enfants. Attaquer la confirmation et laisser subsister le pacte qu'il s'agit de confirmer est un vrai non-sens... Baptisme ou pédobaptisme? Telle est la question à vider entre les individualistes et les chrétiens réformés, et de la solution de cette question dépend l'existence de nos Eglises, qui, si nous sommes dans l'erreur, doivent cesser d'être nationales. »

IV

On ne saurait mieux dire. Il n'y a d'Eglise de multitude, d'Eglise nationale, cela est évident, qu'à la condition d'un recrutement qui se contente de très-peu en matière de foi, qui, en aucune façon, à aucun degré, ne pose l'équivalence de la foi et de la conversion. Ce qu'exige un tel système, ce sont des adhésions passives, impersonnelles, inévitables : celles des enfants à la mamelle d'abord, ensuite celles des enfants parvenus à un certain âge et appelés à *confirmer*, par un acte qu'il serait presque scandaleux de refuser, l'engagement déjà contracté en leur nom.

En constatant cela, je ne crains point de calomnier le multitudinisme, car il se glorifie précisément de cela. Le grand mérite auquel il prétend, consiste à s'emparer des masses avant de les gagner, à les mettre dans l'Eglise avant de les mettre dans la foi, à procéder, je le répète, par mesure d'*englobement.*

Il faut maintenir ce mot de M. Bastide, le seul qui rend avec justesse la théorie tout entière. Ceux qui en douteraient n'ont qu'à examiner de près le catéchuménat, et à se demander s'il est possible d'imaginer un engin d'englobement plus sûr, plus vaste et plus formidable.

Supposez-le aussi perfectionné que vous voudrez, il conservera toujours son efficacité irrésistible : avec lui, tout ce qui est entré sans le vouloir et sans le savoir par le baptême, entrera, le sachant et le voulant, par la première communion. Du moins, il s'en faudra de si peu, que ce ne sera pas la peine d'en parler. Tous les citoyens se déclareront croyants à l'âge voulu ; l'équation du monde et de l'Eglise sera fidèlement maintenue.

M. Bastide proclame cette vertu de l'institution, et cela l'amène à professer de nouveau, en termes qu'on ne saurait trop remarquer, la doctrine multitudiniste par excellence, d'après laquelle le vrai moyen de devenir chrétien, c'est de se croire chrétien quand on ne l'est pas, comme aussi le vrai moyen de se sentir obligé à l'obéissance, c'est de se donner solennellement à Dieu quand le cœur est encore éloigné de lui. — Ecoutez ses propres paroles :

« Quand les honorables adversaires de notre catéchuménat me demandent pourquoi, moi, pasteur évangélique, je reçois des catéchumènes, je leur réponds : je fais ce que fit Dieu en Eden, Moïse sur le Sinaï, Josué sur Hébal, Jésus sur la montagne. Je montre à mes catéchumènes la loi ; je la leur montre dans sa spiritualité chrétienne. Puis je la lie sur leur tête, sans avoir à m'occuper de savoir s'ils la violeront ou non plus tard, parce que la loi est la loi, qu'elle est de sa nature obligatoire... »

De telles paroles sont propres à nous faire mesurer la distance qu'il y a entre la doctrine du multitudinisme et celle de l'Eglise.

Pour les partisans du multitudinisme —je le constate avec un étonnement toujours nouveau —la loi de Dieu, les déclarations de Dieu, les jugements de Dieu semblent ne pas être *liés sur nos têtes*, tant que nous n'avons pas fait un faux serment et une communion indigne ! Ajourner le serment, refuser la communion jusqu'à l'heure où le pécheur se déclare converti, ce serait, que sais-je ? supprimer l'obli-

gation, voiler les menaces, dissimuler le péril, diminuer la loi !

Et qui donc propose rien de semblable ? Loin de diminuer la loi, nous lui conservons seuls, au contraire, toute sa redoutable majesté, lorsque nous montrons aux inconvertis qu'ils sont inconvertis, au mondains qu'ils sont mondains ; quand nous laissons bien nettement en dehors ceux qui sont en dehors. Les placer en dedans, serait-ce par hasard le moyen de les alarmer ?

La loi est là devant tout homme ; elle écrase, elle condamne. Et il n'y a qu'un refuge ; la foi au Sauveur, la nouvelle naissance. Dès lors, nécessité absolue de venir à Christ pour avoir la vie, de confesser le nom de Christ et de se consacrer à lui ; or, on confesse son nom en entrant dans son Église, en participant à la cène.

Il faut donc entrer dans l'Église, *il faut* donc communier ? — Sans doute, parce qu'*il faut* se convertir, se donner, choisir la voie royale de l'obéissance et de l'amour, la voie royale de la vie. Mais devenir membre de l'Église sans se convertir, mais communier sans avoir donné son cœur à Dieu, ce n'est pas seulement commettre une profanation effroyable, c'est encore courir risque d'oublier la nécessité de la conversion. On aura beau fausser la notion d'Église, on ne parviendra jamais à croire tout à fait qu'elle soit le monde et que ses membres aient à se convertir comme les mondains ; on ne pourra jamais prêcher la conversion à ceux qui sont dans l'Église, avec autant de puissance qu'à ceux qui sont en dehors.

M. Bastide déplore la situation de celui qui « vit sans serment, » qui « n'a pas promis de renoncer au monde. » Il le montre livré au mal, ne se sentant pas obligé, parce qu'il ne s'est engagé à rien, indifférent pour l'Église « à laquelle il n'a pas voulu être lié. » — Nous déplorerons bien plutôt la situation de celui qui vit avec un serment, qui a promis de renoncer au monde, qui est lié à l'Église, et qui n'est pas né de nouveau. Que d'illusions ! quelle sécurité ! que de mensonges à la suite d'un premier mensonge !

Plusieurs sans doute sont retirés de cet abîme par la grâce du Seigneur ; il en est chez qui le souvenir de leur

première communion, des émotions qui l'ont accompagnée, du remords qu'elle a fait naître, devient plus tard l'instrument d'un vrai réveil. Toutefois, ne jouons pas avec le feu. Le mal demeure mal, alors même que Dieu en tire le bien quelquefois. Combien d'autres s'assoupissent sur les bancs de leur Église, ne se sentant pas plus mauvais que leurs *frères*, cuirassés contre les appels les plus pressants par leurs communions régulières et par leur titre de chrétiens !

Ceux qui restent en dehors ne se convertissent pas tous, j'en conviens ; mais du moins ils ne peuvent pas se tromper eux-mêmes, ils se savent étrangers au salut ; vis-à-vis d'eux, les déclarations de l'Écriture conservent leur complète énergie, il s'agit d'opter entre la mort et la vie. Voyez avec quel sérieux la question se pose pour cette portion considérable des assemblées américaines qui suit le culte sans participer à la communion, et qui reconnaît ouvertement *qu'elle n'est pas chrétienne.*

V

Voulez-vous, selon l'expression de M. Bastide, « lier sur le cou du peuple sa responsabilité ? » Voilà le moyen, je n'en connais pas d'autre.

Il est vrai que pour employer ce moyen, il faudrait admettre qu'il y a quelque chose ici-bas qui s'appelle la conversion. Nos honorables adversaires ne le nient assurément pas ; mais à la manière dont ils s'expriment, on serait tenté d'en douter. Après les avoir lus, on se sent assailli de scrupules étranges ; on se demande si réellement on peut dire : j'ai maintenant un Sauveur, je sais en qui j'ai cru ! Il semble presque qu'en tenant un tel langage, on manque aux lois de l'humilité et qu'on s'attribue une sanctification parfaite !

C'est ici, nous l'avons vu, l'article fondamental qu'il

importe de maintenir avec fermeté. Ne souffrons pas qu'au nom de la foi préparatoire — qui a son prix — on retranche en quelque sorte la foi qui sauve, la foi en Christ. Ne souffrons pas qu'au nom de la foi transmise — qui a son prix également — on obscurcisse la foi personnelle. Défendons contre toutes les subtilités ce fait décisif de la nouvelle naissance. Les voies par lesquelles on y arrive peuvent différer : les uns sont convertis brusquement, les autres sont amenés par un progrès presque insensible et seraient hors d'état d'indiquer le jour où ils ont commencé d'appartenir au Sauveur ; mais tous savent qu'ils lui appartiennent, tous prononcent dans le sens apostolique les paroles les plus solennelles qui soient au monde : Je crois au Seigneur Jésus.

Quiconque prononce ainsi ces paroles est de plein droit membre de l'Église. Dieu seul juge la sincérité des professions ; quant à l'homme, il n'a qu'à les tenir pour bonnes, et tout en reconnaissant que l'Église renferme un mélange inévitable d'hypocrites ou de mondains, il doit considérer l'Église comme étant la société des « saints, » parce que personne n'y entre qu'en se déclarant converti.

VI

C'est dire que personne n'y entre par la porte du catéchuménat. Celui-ci nous offre le moyen le plus simple et le plus sûr de vérifier nos principes au sujet de l'Église. Désirons-nous savoir si les apôtres étaient ou non multitudinistes, examinons s'ils avaient ou non institué le catéchuménat. En effet, les deux choses se tiennent ; M. de Rougemont nous en a avertis, et avec raison. Il serait impossible de trouver, ou même de concevoir, une Église de multitude sans un mécanisme régulier d'introduction.

Mais ce qui ne serait pas moins impossible, ce serait de découvrir un mécanisme semblable au sein des Églises pri-

mitives. Il y avait cependant là des enfants, il y avait des jeunes gens; des générations nouvelles remplaçaient les premiers croyants pendant que les auteurs sacrés tenaient encore la plume. D'où vient qu'ils n'ont pas organisé des réceptions de catéchumènes ? D'où vient que rien, absolument rien chez eux ne rappelle, de près ou de loin, la confirmation du vœu du baptême? D'où vient que jusqu'au bout ils ne connaissent qu'un seul mode de recrutement : la foi personnelle, la foi qui sauve, la foi qui fait « le saint, » le chrétien, l'enfant de Dieu; la foi qui fait le membre complet de l'Église, baptisé et communiant?

Je prie le lecteur de répondre lui-même à cette question. Et je le prie aussi de jeter les yeux sur l'histoire ecclésiastique. Il y verra qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'enseignement des apôtres, le catéchuménat apparaît tantôt sous une forme, tantôt sous l'autre.

Cependant il se passe un temps fort long avant qu'on se risque à opérer la séparation incroyable sur laquelle repose le catéchuménat actuel : la séparation du baptême et de la cène. Même alors que le baptême des enfants avait achevé de prévaloir, on n'avait garde d'imaginer des baptisés qui ne fussent pas des communiants : la théorie des baptêmes incomplets et des membres imparfaits n'était pas encore inventée, Aussi avait-on grand soin de donner la cène aux petits enfants baptisés, et cet usage, qui subsiste de nos jours dans les Églises orientales, n'a cessé dans l'Occident catholique—au douzième siècle—que parce que la présence réelle y avait prévalu, et parce qu'on redoutait en conséquence certains dangers pour l'hostie, pour le corps de Jésus-Christ.

Quant à nous protestants, dont la gloire est d'en appeler à l'Écriture, nous avons simplement accepté en matière d'Église l'héritage du romanisme. Aussi avons-nous un catéchuménat, qui n'est pas même celui des premiers siècles où le baptême et la cène demeuraient unis. Le nôtre est devenu je ne sais quelle confirmation du vœu du baptême, un procédé pour parfaire ce qui est inachevé, pour introduire décidément ceux qui ne sont ni dedans ni dehors, pour rendre aptes à la communion ceux qui d'abord n'avaient été aptes qu'au baptême.

Ce grossier amalgame d'inventions et de pratiques anti-scripturaires, voilà l'institution qu'on ose vanter au milieu de nous! Il est vrai qu'on en trouverait avec peine un autre qui fût plus propre à mettre décemment, gravement, solennellement, le monde entier dans l'Église !

VII

— Bon gré, mal gré, nous dit-on, le monde entier y entrera toujours. Vous-mêmes, vous verrez vos enfants prendre place à leur tour sur les bancs de vos Églises de libre adhésion ! Vous-mêmes, vous ne cesserez pas d'avoir un recrutement héréditaire, une sorte de catéchuménat : cela est dans la nature des choses ! »

Je le conteste nettement, et voici pourquoi :

Nos enfants prendront place sur les bancs de nos églises. Oui, certes, cela est, cela sera, et cela doit être. Mais ils n'y viendront pas comme membres, ils y viendront comme auditeurs. La distinction capitale au sein de nos Églises est celle des auditeurs et des membres ; les premiers ne manifestent que leur adhésion à l'Église et leur désir de mettre à profit son enseignement ; les seconds font profession d'être convertis. Nos Églises seront toujours, grâce à Dieu, très-multitudinistes à titre d'écoles et très-peu multitudinistes à titre de sociétés. Elles répondront ainsi à ces deux mouvements qui se produisent au sein de l'âme humaine : l'un qui fait que tous ou presque tous, nous nous rattachons à un établissement religieux, l'autre qui fait que quelques-uns se donnent à Jésus-Christ. L'erreur du multitudinisme — elle est énorme — consiste à confondre ces deux mouvements, à transformer les auditeurs en membres et à prendre ainsi le contre-pied des apôtres.

La position des auditeurs sera telle chez nous — voyez ce qu'elle est en Angleterre et aux Etats-Unis — que rien ne

les entraînera à réclamer la position de membres, rien, sinon le cri d'une conscience atteinte par le glaive de la Parole de Dieu. Ils viendront un à un, ceux-ci dans leurs jeunes années, ceux-là dans leur vieillesse. Ils viendront sous leur seule responsabilité, personne n'ayant à les *admettre*, à leur délivrer, selon l'expression de M. Bastide, « des billets de conversion. » Ils viendront, sans que rien d'extérieur fasse dégénérer une démarche aussi décisive en vaine formalité. Non, aucun enseignement réservé à un certain âge et servant, qu'on le veuille ou non, de filière pour conduire à la cène, ne facilitera ce qui doit rester difficile, ne vulgarisera ce qui doit rester exceptionnel.

Le moment approche d'ailleurs, on me permettra d'exprimer cette espérance, où dans nos Églises de libre adhésion, la profession aura achevé de reprendre sa vraie forme et son vrai nom, où elle s'appellera le baptême. Alors on pourra affirmer vraiment que les derniers vestiges du catéchuménat auront disparu ; alors l'hérédité et la spontanéité seront rentrées chacune dans son rôle légitime ; alors nos enfants nous succéderont sans doute comme auditeurs sur les bancs de nos assemblées, mais aucune circonstance étrangère aux impulsions de la foi : ni âge convenu, ni enseignement *ad hoc*, ni fête solennelle, ni réception collective ou individuelle, ne les poussera à se déclarer chrétiens. Ils accompliront un acte sérieux lorsqu'ils réclameront à la fois ces trois choses inséparables : la qualité de membres de l'Église, le baptême et la communion.

858

LE MINISTERE

On a beau faire, la question d'Eglise se pose obstinément. Nous nous sentons appelé à la résoudre et à compléter sous ce rapport l'œuvre de la Réforme ; c'est la mission spéciale de notre temps. Je n'en veux pour preuve que ces discussions qui renaissent sans cesse et se font leur place en dépit de tout : la discussion sur le baptême et la discussion sur le ministère. La première vient de prendre une importance nouvelle, grâce au livre de M. Clément et au rapport de M. Bauty ; il faudra la traiter avec les développements qu'elle exige. La seconde, déjà abordée dans notre controverse darbyste, [1] vient de se présenter sous une forme plus précise et plus utile, par le fait de la publication de deux brochures genevoises.

Ecrites par deux membres de l'Eglise évangélique, elles indiquent les deux tendances qui existent parmi nous et déterminent ainsi d'une manière exacte le véritable point du débat. Elles le déterminent en le circonscrivant ; ce n'est pas leur caractère le moins remarquable. M. le pro-

1. Paraîtra dans le volume intitulé : *Questions diverses*.

fesseur Merle d'Aubigné et M. le colonel Charles Saladin s'accordent bien plus souvent qu'ils ne se séparent. Ils s'accordent contre le cléricalisme proprement dit, et personne assurément ne s'avisera de comparer la pensée de M. Merle d'Aubigné à celle de M. Matter. M. Merle d'Aubigné met en lumière le sacerdoce universel ; il repousse la notion presbytérienne au sujet des anciens, il ne veut pas que l'ancien soit un simple conseiller d'Eglise, il le veut pasteur véritable, avec le salaire et l'imposition des mains ; il déclare enfin, que les ministres ne doivent pas être exclusivement recrutés parmi les élèves des facultés théologiques. M. Saladin, à son tour, n'est pas moins vif que M. Merle d'Aubigné contre le radicalisme ecclésiastique, et l'on sait ce qu'il pense de la théorie de M. Darby. Entre M. Darby qui n'admet que des dons, et M. Saladin qui réclame l'établissement des charges, il y a plus qu'une différence, il y a un abîme ; aussi M. Saladin en appelle-t-il partout à l'Ecriture, tandis que M. Darby est forcé de se débarrasser de la première épître à Thimothée, en disant : « l'Apôtre ne donne qu'à Timothée seul, quand il lui envoye sa lettre, la connaissance de ce qu'il faut faire. » — « ...L'épître était adressée à un individu seul. Mais ce qui va plus loin encore, c'est qu'il n'y a aucun commandement quelconque d'établir des anciens, donné, même à cet individu. Timothée ne recoit point de commandement d'établir des anciens à Ephèse ; l'Apôtre enseigne à son bien-aimé disciple quelles étaient, dans le cas où quelqu'un aurait désiré d'être évêque, les qualités qui devaient le caractériser [1]... »

En citant ces paroles caractéristiques, j'ai répondu d'avance à ceux qui prétendraient découvrir des parentés et des analogies impossibles. Pour que le débat serve, il faut en écarter ces exagérations passionnées, qui sont les calomnies de la discussion. Le cléricalisme et le radicalisme sont ici hors de cause.—Voici la question réellement débattue entre les deux tendances qui luttent au sein des Eglises évangéliques, et qui font bien de lutter, car la lutte fraternelle

1. *Courte réponse au dernier article publié par M. le comte de Gasparin*, pages 10 et 12.

est un des symptômes de la vie et une des conditions du progrès.

Unis sur les points où la lumière s'est faite, où par conséquent, la lutte a cessé, il nous reste à éclaircir les points contestés, en ce qui concerne le ministère : — 1° Y a-t-il dans l'Église — indépendamment des diacres — deux charges, ou une seule? des anciens et des ministres, ou seulement des anciens? — 2° Ces pasteurs de l'Église doivent-ils vivre de la vie commune et peuvent-ils suivre des vocations temporelles, ou faut-il les mettre à part, afin qu'ils ne s'occupent que de l'administration de l'Évangile? — 3° Quel rapport convient-il d'établir entre les études théologiques et le pastorat?

Sur ces trois questions, sur les deux premières en particulier, je partage l'avis de M. Saladin [1]. Ceux même qui ne s'associeraient pas à sa manière de voir, ne pourraient que gagner à lire sa brochure, où l'on sent partout la foi d'un chrétien fidèle et l'expérience d'un *ancien* digne de ce nom. Si je n'adopte pas, dans leur forme un peu absolue, toutes ses remarques au sujet des études, je n'en reconnais pas moins que, là aussi, il a présenté bien des observations pleines de justesse et dont il faudra tenir grand compte.

Je n'ai qu'un motif pour me prononcer de la sorte : mon attachement à la Parole de Dieu. Je ne me suis pas demandé ce qui serait habile ou ce qui serait opportun ; je me suis demandé ce qui était conforme aux commandements de l'Écriture et au modèle apostolique. Que cela plaise ou non, que cela soit ou non dans le courant de la mode religieuse et des idées du jour, peu importe ; je sais que cela est bon, il suffit. Toutes les fausses doctrines se reconnaissent à une récusation de l'Écriture. Toujours, à l'endroit précis où commence l'erreur, vous voyez commencer aussi, ou les interprétations forcées, ou ces procédés d'élimination dont la découverte est déjà ancienne. Les questions d'Église sont des questions secondaires! Les questions d'organisations sont indifférentes!

1 *L'Ancien et son Ministère dans l'Église selon l'Écriture*, par C. Saladin, membre du presbytère de l'Église évangélique à Genève.

l n'ya pas de commandements, il n'y a que des exemples ! Les épîtres ne concernaient que ceux à qui elles étaient adressées, que l'époque pour laquelle elles étaient écrites ! Il est impossible de régler éternellement l'Église d'après le modèle apostolique! A chaque temps la forme qui lui est propre! L'Église a en elle un principe de transformation et de développement!

C'est avant tout par mon antipathie pour ces sophismes que je me sens uni à M. Saladin. A mes yeux comme aux siens, les questions grandes ou petites, dogmatiques ou ecclésiastiques, de principe ou d'organisation, de fond ou de forme, qui ont été résolues soit par les ordres, soit par les exemples des apôtres, ne comportent plus une solution différente. — « Il est écrit. »

Si jamais il fut nécessaire de se tenir sur ce ferme terrain de la conformité apostolique, c'est assurément aujourd'hui. Quelles tristes chutes nous ferions autrement, tantôt à droite, tantôt à gauche!

A droite se tient la religion cléricale, sorte de catholicisme inconséquent, où le ministre prend la place du curé. On croit ce que croit le ministre, on fait ce que prescrit le ministre; le christianisme, c'est ce que prêche le ministre, et si le ministre change, le christianisme change parfois avec lui. Le ministre est un être à part, qui ne doit ni travailler, ni vivre, ni se vêtir comme les autres hommes. Sa consécration lui a conféré une sorte de sacerdoce.

A gauche se tient la religion radicale. Si l'exemple des réformateurs, si la tradition, si l'habitude, si notre paresse naturelle nous ont donné cette chose que l'Évangile ne connaît pas et que le paganisme irrémédiable de nos cœurs a créée : un clergé; l'esprit de nivellement et d'orgueil tend à nous donner maintenant cette autre chose détestable : la suppression des charges, l'anarchie. Le danger est réel, et je comprends bien qu'un chrétien aussi clairvoyant, aussi fidèle que M. Merle d'Aubigné ait cru devoir pousser le cri d'alarme. « Les temps sont graves, dirai-je avec lui; un ébranlement menaçant a été imprimé à l'Église et au monde!» Oui, au sein de ce beau travail de rénovation ecclésiastique dont nous proclamons tous la nécessité, certains esprits

courent risque de dépasser la juste mesure. Les progrès se payent toujours par des excès, et c'est le rôle des amis du progrès, de le garder contre ceux qui l'exagèrent aussi bien que contre ceux qui le nient. Ainsi fit Luther, lors de l'apparition des fanatiques : il combattit l'inspiration comme il avait combattu la tradition.

Ni au delà ni en deçà, ni à gauche ni à droite de la Parole de Dieu et du modèle apostolique! Voilà notre mot d'ordre. — Un parti nombreux tire en arrière, vers l'imitation du principe romain, vers l'autorité de l'Église, vers l'autorité des symboles, vers l'autorité du ministre, vers l'abdication de l'individu, vers la négation du droit d'examen et du sacerdoce universel, vers la croyance héréditaire, collective, impersonnelle, vers l'organisation substituée à la spontanéité; nous résistons à ce parti, soit qu'il se contente de maintenir ou de perfectionner l'idée de clergé, soit qu'il donne sa mesure en introduisant des institutions fondées sur le célibat. — D'autres poussent au désordre ; la notion scripturaire du ministère leur est odieuse. Ne leur parlez ni de charges établies, ni de présidence régulière, ni de salaire fixe, tout cela n'est pas assez spirituel pour eux ! Il leur faut le libre gouvernement des dons, il leur faut le contraire absolu de ce que l'apôtre Paul déclarait excellent dans l'épître où il enseignait à Timothée « comment il faut se conduire dans l'Église du Dieu vivant, colonne et appui de la vérité. » A ces révolutionnaires dangereux nous résisterons aussi, ne concédant quoi que ce soit, ni peu ni beaucoup, à leur funeste tendance. La réforme dogmatique a eu ses niveleurs, la réforme ecclésiastique doit avoir les siens, cela est inévitable, et ceux qui s'en étonnent ou s'en scandalisent, n'ont guère réfléchi sur les leçons de l'histoire et sur les instincts du cœur humain. Mais le roc de l'Écriture tiendra bon; il ne s'agit que de s'y placer.

I

J'aborde la première des trois questions qui se débattent au sein des Églises évangéliques, entre chrétiens également sincères, également désireux de se conformer à ce qui est écrit:

Indépendamment de la charge des diacres et des diaconesses d'églises, charge sur laquelle tout le monde est d'accord[1], y a-t-il une charge, ou y en a-t-il deux? Les apôtres n'ont-ils établi que des anciens, dont quelques-uns sont plus spécialement chargés de la prédication, ou ont-ils, en outre, établi des ministres?

Des ministres! En bonne conscience, je ne sais pas ce que c'est qu'un ministre. La Parole de Dieu reconnaît *des ministères* et dans un sens général *le ministère*, c'est-à-dire l'ensemble des ministères; mais quant à donner à une charge particulière la dénomination distinctive de ministère, quant à donner à une classe particulière d'officiers de l'Église le titre exclusif de ministres, elle ne le fait nulle part. Autant vaudrait prétendre que *le service*, dans le langage des militaires, désigne autre chose que l'ensemble des services : qu'il désigne un emploi, un grade particulier!

C'est donc avec surprise que j'ai lu les assertions suivantes de M. Merle d'Aubigné[2]: « Deux charges se trouvent surtout dans les saintes Écritures, celle de l'*ancien* et celle du *ministre*. » — « Après avoir parlé de la charge de l'ancien, venons à celle du ministre. » — Je sais bien que M. Merle d'Aubigné ne détache pas le ministère de la classe

1. L'auteur entend ici les diaconesses telles qu'elles étaient au temps apostolique : sans règle, ni de célibat, ni d'obéissance, sans costume spécial, vivant de la vie normale, commune à tosu.

2. *L'Ancien et le Ministre.*

des anciens ; il parle même quelque part de « l'ancien-pasteur » et de « l'ancien-ministre; » toutefois, malgré cet hommage rendu à la vérité, il s'associe dans une certaine mesure à l'usage reçu, à la tradition protestante, qui établit une distinction profonde entre le ministre et l'ancien. Trop éclairé pour penser sur ce point comme le vulgaire, qui voit d'un côté des laïques et de l'autre des clercs, M. Merle d'Aubigné s'arrête à voir deux charges différentes au sein d'un même presbytère.

Elles sont si différentes à ses yeux, que leur origine n'est pas identique: « Tandis que les charges d'ancien et de diacre sont d'institution apostolique, le ministère de la Parole fut institué par le Seigneur lui-même! »

J'ai cherché les preuves d'une telle assertion, et qu'ai-je trouvé ? La grande parole de Jésus avant son ascension : « Allez par tout le monde, et prêchez l'Évangile à toute créature. » — Il est difficile de croire que cette mission donnée aux apôtres ait constitué *une charge distincte*, et que les *ministres* aient été institués ce jour-là. Assurément les apôtres, et leurs compagnons d'œuvre, et leurs disciples, ont rempli le ministère de la Parole, assurément chacun d'eux a dû bien considérer le ministère qu'il avait reçu du Seigneur; mais qu'est-ce à dire? nos évangélistes, nos anciens-prédicateurs ne sont-ils pas appelés à remplir aussi ce même ministère de la Parole ? En quoi sommes-nous autorisés à imaginer une charge spéciale, qui ne serait pas celle des anciens, et qui se rattacherait par Tite, par Timothée, par les apôtres, à l'institution directe du Seigneur?

Ouvrez les Épîtres, qu'y trouvez-vous? La mention des anciens et des diacres; pas un mot des prétendus ministres. Consultez les directions détaillées que Paul donne à Timothée et à Tite, vous y rencontrerez des instructions relatives aux anciens et aux diacres; pas un mot des prétendus ministres. Parcourez enfin, je ne dis pas la liste des dons ou des modes divers d'activité chrétienne (Rom. XII, 1 Cor. XII), mais l'énumération authentique des charges qui se rapportent à la nourriture des âmes (Ephés. IV) ; après y avoir vu les deux charges exceptionnelles et temporaires: *apôtres* et *prophètes*, après y avoir vu la charge mis-

sionnaire: *évangélistes*, vous y verrez une seule charge pastorale ainsi exprimée: « D'autres comme *pasteurs et docteurs*. »

— Pasteurs et docteurs! s'écriera-t-on. Il y a donc au sein de la charge unique des anciens, une distinction établie entre ceux qui sont plus particulièrement chargés de paître, et ceux qui ont plus particulièrement mission d'enseigner! —« Qui l'a jamais nié? J'adopte pleinement à cet égard les observations très-sages que présente M. Merle d'Aubigné en ce qui concerne les *anciens dignes d'un double honoraire*. Oui, à la condition que nous commencerons par mettre l'accent sur l'unité de la charge; à la condition que l'expression qui a échappé à M. Merle d'Aubigné, et qui ne saurait répondre à sa pensée définitive, mais qui répond à la pensée de beaucoup d'autres, sera retirée; à la condition, qu'on ne nous parlera plus de « deux charges, » à cette condition, nous serons tous d'accord et l'interprétation 1 Tim. V,17 ne donnera pas lieu à de longs débats. — « Que les anciens qui président bien, y est-il dit, soient jugés dignes d'un double honoraire, surtout ceux qui prennent de la peine dans la parole et dans l'enseignement. » Il ressort évidemment de ce verset que parmi les anciens, quelques-uns se consacraient d'une façon particulière à la présidence, à la parole, à l'enseignement, et que, pour cette raison, ils avaient droit à un salaire plus élevé. La distinction entre l'ancien-prédicateur — qui parfois était aussi docteur — et le simple ancien — ou ancien-pasteur — trouve là une base parfaitement solide. Tout ancien était pasteur; mais quelques-uns étaient de plus prédicateurs en titre, et les docteurs figuraient d'ordinaire parmi eux, car il y a un rapport direct entre la science et l'enseignement. Je suis si convaincu de ce fait, conforme d'ailleurs à la nature des choses, que je verrais volontiers dans les *anges* des Églises de l'Apocalypse, les anciens à double honoraire qui présidaient et enseignaient principalement ces Églises. Avec ce système, en dehors duquel je n'ai pu découvrir une seule explication supportable du mot « ange, » un des anciens-prédicateurs était ainsi désigné dans chaque Église: celui sans doute qui joignait la présidence habituelle à l'enseignement.

Je conclus donc avec M. Saladin que « l'apôtre Paul a

constitué une seule charge d'anciens, qui n'est pas divisible; » et j'ajoute avec lui: « Malgré l'égalité qui doit régner entre les anciens d'un même presbytère quant à la charge, il n'est pas possible qu'ils aient tous la même aptitude et la même mesure dans leurs dons. L'Église, qui est seule placée pour les apprécier, dirigera chacun d'eux vers la partie du service pour laquelle il est le plus spécialement qualifié. Mais elle n'établira pas une ligne de démarcation absolue entre des hommes qui doivent être propres à tous les services, à un degré suffisant »

Ces derniers mots nous mettent sur la voie des explications pratiques qui achèveront de montrer l'importance de notre principe: une seule charge, et non pas deux.

S'il n'y a qu'une seule charge, tous ceux qui s'en trouvent revêtus doivent être propres à s'acquitter de tous les devoirs qu'elle impose; il ne peut y avoir entre eux que des différences de degré dans les aptitudes, comme aussi de simples différences de degré dans l'attribution plus ou moins fréquente de telle ou telle fonction.

Tous les anciens, sans exception, sont appelés à paître le troupeau. Ceux qui se consacrent plus que d'autres à la parole et à l'enseignement, ceux qui peut-être méritent le titre de docteurs, ne cessent pas pour cela d'être essentiellement pasteurs. Sur ce point, aucune contestation à craindre.

Mais il n'en va plus de même, lorsque nous présentons la proposition inverse. Tous les anciens, sans exception, peuvent-ils être appelés à enseigner, bien qu'il y en ait parmi eux qui soient chargés d'une manière plus spéciale de l'enseignement? Réservera-t-on de telle façon la prédication proprement dite aux anciens à double honoraire, que leurs collègues ne puissent prendre la parole, sinon au sein des réunions d'édification mutuelle?— Il est impossible de trouver, soit dans l'Ecriture, soit dans les principes de bon sens et de bon ordre, la justification d'un tel règlement. Il n'y a là qu'un vieux préjugé, un souvenir de la tradition cléricale, une terreur semi-romaine de la prédication séparée du diplôme, séparée de la robe et du rabat. Or ces choses-là s'en vont, grâce à Dieu; rien ne les empêchera de disparaître. J'ai, pour mon compte, prêché plus d'une fois et présidé les

réunions de culte dans les Eglises dont je faisais partie. A plus forte raison, mes frères qui sont anciens, ce que je ne suis pas, peuvent-ils être appelés, tous, à édifier quelquefois l'Eglise par leur enseignement. C'est pour chacun d'eux une question de vocation personnelle et de mesure ; dans aucun cas ce ne doit être une question de principe et d'exclusion absolue, prononcée contre les anciens, simples pasteurs.

Que lisons-nous, en effet, dans les passages qui les concernent? (1 Tim. III ; Tite I) :

« Il faut que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, vigilant, prudent, décent, hospitalier, *propre à enseigner...* » — « Que l'évêque soit hospitalier, ami des gens de bien, prudent, juste, saint, tempérant, retenant la Parole, fidèle selon la doctrine, *afin qu'il soit capable, et d'exhorter par l'enseignement sain*, et de reprendre les contredisants. »

L'apôtre ne dit pas : « Certains évêques ; » il dit formellement : « l'évêque. » Donc, tout évêque ou ancien doit être propre à enseigner, doit être capable d'exhorter par l'enseignement. Cela n'empêchera pas qu'il n'y ait dans chaque presbytère un ou plusieurs évêques à double honoraire, qui se consacreront plus spécialement à la prédication de l'Evangile.

En rétablissant l'unité de la charge d'ancien, nous coupons court aux tendances cléricales. Pour avoir un clergé, il faut avoir un corps de ministres qui se distingue profondément du corps des anciens, ou si l'on veut, un corps d'anciens-ecclésiastiques qui se distingue profondément des anciens-laïques, —veuillez me passer l'expression. — Aux anciens-ecclésiastiques seuls le droit de prêcher, aux anciens-ecclésiastiques seuls le droit de distribuer la Cène, aux anciens-ecclésiastiques seuls l'imposition des mains, aux anciens-ecclésiastiques seuls le salaire ! Telle est la doctrine qui règne encore au sein du protestantisme, et dont le couronnement se trouve dans le costume distinctif dont l'ancien-ecclésiastique doit être revêtu.

M. Merle d'Aubigné s'élève fort au-dessus de ce point de vue nationaliste et vulgaire. Je ne pense pas qu'il tienne au

costume ; quant aux autres points, personne n'a plus fermement démontré que lui le devoir d'assimiler tous les anciens, sans exception, pour la distribution de la Cène, pour l'imposition de mains, pour le salaire. Ses doutes au sujet de la prédication n'iraient pas assurément jusqu'à conférer un monopole absolu aux anciens à double honoraire. Pourquoi faut-il qu'en cherchant à découvrir deux charges, là où il n'y en a qu'une, il ait semblé donner au parti clérical l'appui de son nom ?

J'insiste, en terminant ce premier article, sur l'importance du progrès qui s'accomplira lorsque, nous conformant au modèle apostolique, nous aurons achevé de rétablir l'unité fondamentale des fonctions d'anciens.

Tous alors recevront l'imposition des mains. Je ne comprends pas qu'en présence des déclarations de l'Ecriture, on ait pu hésiter jusqu'ici ; mais ce que je sais, c'est qu'en imposant les mains à tous les anciens ou évêques, on tuera dans son germe, et l'idée si fausse de *consécration*, et l'idée connexe de clergé.

Tous les anciens ou évêques recevront un salaire. Le langage de l'Ecriture n'est pas moins catégorique sur ce point. Nous ne lui aurons pas plutôt obéi, que nous verrons les préjugés cléricaux tomber comme par enchantement. Evêques à simple honoraire, évêques à double honoraire, tous seront également indemnisés par l'Eglise dans la mesure du temps dépensé à son service. Les premiers sentiront mieux leurs obligations, les seconds se croiront moins une classe à part. Là se trouve en partie le secret de cette transformation, qui doit enfin s'opérer un jour dans les forces régulières et dans l'activité des Eglises. — Ai-je besoin d'ajouter que le salaire sera refusé par ceux qui n'en ont pas besoin, que ceux-là se rangent au nombre des anciens à simple honoraire, ou au nombre des anciens à double honoraire ? Il est des choses qui ont le caractère de l'évidence, et auxquelles il ne faut pas s'arrêter.

Lorsque tous les membres du presbytère seront égaux par l'imposition des mains et par le salaire, l'égalité sur les autres points ne se fera pas attendre. La question de la Cène est déjà résolue, celle du costume se résoudra d'elle-même, et celle de la prédication ne soulèvera pas de longs

débats. Autant il importera de maintenir aux anciens à double honoraire cette mission habituelle de l'enseignement par la parole que leur attribue l'Ecriture, autant il importera de constater que ce qu'ils sont appelés à faire plus spécialement, ils ne sont pas seuls aptes à l'accomplir.

II

En établissant dans mon premier article l'unité de la charge des anciens ou évêques, en montrant que tous les membres du presbytère sont appelés à recevoir l'imposition des mains, à être indemnisés pour leur travail, à distribuer la Cène, à présider les assemblées du culte et à annoncer l'Evangile, en prouvant que les anciens à double honoraire sont chargés plus spécialement de la prédication sans en avoir le monopole et sans constituer une classe à part qu'on nommerait classe des ministres, je n'ai rien avancé d'étrange ou de nouveau ; je n'ai fait qu'analyser la constitution adoptée, sinon en propres termes, du moins quant au fond des choses, par plusieurs de nos Églises évangéliques. D'autres Églises évangéliques restent en arrière, je le sais ; elles en sont encore à la tradition du seizième siècle; au ministre seul prédicateur et même seul pasteur, aux anciens, simples conseillers, n'ayant ni l'imposition des mains ni le salaire, ne ressemblant en rien aux anciens ou évêques du premier siècle. Je ne puis m'en étonner ; la vérité met du temps à faire son chemin ici-bas, et il importe que la conviction précède l'application, car ce qui ne s'accomplit pas avec foi est un péché. Je n'espère donc ni ne désire que l'organisation apostolique remplace immédiatement l'organisation calviniste ; il est bon que la pensée des Églises achève d'abord de se fixer et de se mûrir. Soyons fidèles, mais soyons patients.

Ce double devoir de patience et de fidélité s'applique surtout aux choses qui me restent à dire. Plus certains prin-

cipes scripturaires sont méconnus, plus nous sommes tenus de les défendre avec vigueur ; et d'un autre côté, plus la transformation à opérer est considérable, plus nous serions coupables de la brusquer. Ce n'est pas en un jour qu'on renonce à de vieilles habitudes et qu'on s'éloigne des idées reçues ; or, nous savons que vis-à-vis des Églises de Dieu où existent à la fois la grande vérité dogmatique et la grande vérité ecclésiastique, aucune autre vérité ne saurait être une cause suffisante de scission : « Marchons suivant une même règle pour les choses auxquelles nous sommes parvenus. »

Et maintenant, essayons de résoudre notre seconde question : — Les anciens doivent-ils vivre de la vie commune, peuvent-ils suivre des vocations temporelles, ou faut-il les mettre à part, afin qu'ils ne s'occupent que de l'administration de l'Evangile ?

Si nous n'avions commencé par établir l'unité de la charge d'ancien, nous aurions ici la ressource dont usent plusieurs chrétiens excellents : ils admettent à l'égard des anciens ce qu'ils rejettent à l'égard des ministres, ils veulent que les premiers demeurent dans la vie commune et que les seconds en sortent. En d'autres termes, ils ont des anciens laïques, et un véritable clergé.

La tendance cléricale se reproduit ainsi, quoi qu'on fasse ; on sent que là est le point central de la discussion. Aurons-nous, ou n'aurons-nous pas des ecclésiastiques ? Aurons-nous, ou n'aurons-nous pas un clergé ?

Je n'ai garde de rien exagérer ; ces hommes mis à part, ces hommes intentionnellement et systématiquement séparés de toutes les vocations temporelles, formeront un clergé sans doute, ce qui ne veut pas dire néanmoins que le principe du cléricalisme sera poussé aussi loin chez eux qu'il l'est chez les prêtres romains revêtus d'un sacerdoce, et que le célibat achève de protéger contre le contact de la société civile.

Seulement, on peut soutenir avec M. Saladin, que les demi-clergés sont une inconséquence, qu'il faut avoir le courage d'aller jusqu'au bout, que si l'on craint pour les anciens ou évêques les préoccupations de la vie commune,

« il faut exiger le célibat, à l'imitation de Rome, car il est certain que les soins de la famille sont ceux qui absorbent le plus, et qui parfois sont les plus cuisants. »

Ce point de vue est aussi opposé que possible à celui que soutient M. Merle d'Aubigné : « Les anciens de Jérusalem, dit-il, ceux de Philippes, d'Ephèse, de Crète, n'étaient point des hommes attachés à quelque état, qui passaient leur vie dans des occupations séculières et donnaient seulement à l'Église de courts instants enlevés à leur office ou à leur métier ; ils étaient administrateurs de Dieu (Tit. 1, 7). Ils n'étaient pas premièrement magistrats, négociants, hommes de loi, peintres, industriels, ou adonnés à quelque autre vocation du siècle ; ils étaient pasteurs, et donnaient la majeure partie ou même la totalité de leur temps au soin du troupeau. »

Ailleurs, M. Merle d'Aubigné incline à croire que c'est « tout leur temps » que tous les anciens sans exception consacraient à ce soin. — Il s'élève enfin avec une force particulière contre le système qui, relevant l'idée apostolique de l'ancien-pasteur, refuserait de lui donner pour corollaire le retranchement absolu des vocations séculières. « Il me semble difficile de ne pas reconnaître, dit-il, que cette existence mixte, cet être de deux genres provenu de de deux espèces différentes, est un mélange des choses du monde avec les affaires religieuses... »

Comment n'a-t-il pas vu que ce mélange des choses du monde avec les affaires religieuses est précisément un des caractères essentiels de l'Evangile ? qu'à la différence des anciennes religions, qui mettent à part certains hommes, qui constituent une caste, qui font du culte l'affaire spéciale du prêtre, la religion de Jésus-Christ nous appelle tous à être sacrificateurs, à prier sans cesse, à faire toutes choses nouvelles en les accomplissant dans la foi ? Négociant, magistrat, peintre, industriel, le chrétien est toujours et partout chrétien ; la religion chez lui n'a pas ses heures ; elle ne s'enferme ni dans ses sanctuaires, ni dans ses affaires, ni dans ses ministres. La distinction du sacré et du profane n'a plus rien à voir ici ; ou plutôt, le profane c'est le péché, le monde c'est le péché. En ce sens, et en ce sens seulement, le mélange du sacré et du profane demeure monstrueux.

M. Merle d'Aubigné le sait aussi bien que moi. Forcé d'indiquer la divergence qui nous sépare sur un point, tandis que nous sommes d'accord sur tant d'autres, ce n'est pas moi qui chercherai à grossir l'importance de ce dissentiment momentané ; je voudrais plutôt l'atténuer et le faire disparaître, tant j'attache de prix à me sentir en pleine sympathie d'opinions avec un frère aussi digne d'affection et de respect. Mais il est évident que chez lui, l'historien domine parfois le théologien ; le siècle de la Réforme lui cache parfois un peu celui des apôtres. M. Merle d'Aubigné n'a vu les anciens de l'Église primitive qu'au travers des ministres de l'Église presbytérienne.

Nous qui sommes moins savants — il faut bien que l'ignorance serve quelquefois — nous ne pouvons pas même concevoir qu'on parvienne à découvrir dans l'Ecriture des anciens ayant répudié leurs occupations séculières. — Sans doute, ils avaient réservé une partie de leur temps à leur vocation d'évêques ; sans doute, cette portion ainsi réservée pouvait devenir considérable, surtout chez ceux qui recevaient un double honoraire ; sans doute, il y avait des vies d'anciens où le travail évangélique occupait toute la place ; mais en aucun cas le principe de la séparation entre les vocations temporelles et la vocation ecclésiastique n'était posé.

Or, là est le point essentiel. Moins que personne je ne voudrais contester en fait le droit — et parfois le devoir — de renoncer aux occupations ordinaires, quand l'œuvre pastorale réclame la vie entière. De tels cas peuvent se présenter, et il y aurait autant de formalisme à imposer uniformément aux anciens la conservation d'une carrière civile, qu'à la leur interdire uniformément. Ce que je maintiens, ce qui seul importe, c'est que la règle qui l'interdirait n'a jamais été posée par les apôtres.

Si une telle règle avait existé de leur temps, nous en trouverions la trace dans l'Épître à Tite, ou dans la première Epître à Timothée. Au contraire, il n'y a pas là un seul mot qui indique la renonciation à la vie ordinaire comme une des conditions imposées aux anciens. Il faut que les anciens soient vigilants, hospitaliers, propres à enseigner, irréprochables ; il faut qu'ils gouvernent bien leur propre maison : sont-ils

cultivateurs, marchands, médecins ou faiseurs de tentes Personne ne s'en informe.

Je reconnais là cette simplicité d'allures, cette largeur, cette liberté qui caractérisent l'Evangile. Les *anciens* auraient-ils été préservés du contact des occupations vulgaires, quand les apôtres ne l'étaient pas et s'en faisaient gloire ? Ce n'était pas le travail spirituel qui manquait à Paul, cependant le travail manuel occupe une place dans sa vie. Que personne ne soit obligé d'imiter son exemple, je le veux bien, pourvu qu'on m'accorde aussi que tout le monde a le droit de le suivre. Or cela suffit pour que le principe de la séparation entre la vocation ecclésiastique et la vocation séculière ne puisse pas être posé. Sous peine d'avoir un clergé, maintenons ceci.

N'y a-t-il pas quelque chose de profondément ridicule, même d'odieux, dans la crainte que nous éprouvons souvent d'être évangélisés par de simples artisans. L'horreur des mains calleuses nous va bien, à nous dont la religion a été fondée par des ouvriers et par des pêcheurs ! Soyons sûrs que lorsque Pierre prêchait à Jérusalem, les *messieurs* de la ville se détournaient avec dédain ; et quant à Paul, les raffinés de Corinthe se souciaient fort peu, sans doute, d'un docteur à vêtements grossiers, et qui sentait le cuir.

Me dira-t-on que les apôtres étaient soutenus, en dépit de tout, par les dons extraordinaires et miraculeux dont Dieu les avait revêtus ? Mais prenez, à côté d'eux, des vies que rien ne distingue, sinon l'activité chrétienne ; prenez un Aquilas, par exemple. Certes, il a joué un grand rôle dans la propagation de la vérité révélée, cet homme qui, secondé par Priscille, sa femme, fournit un centre et un abri au travail évangélique, tantôt à Ephèse, tantôt à Corinthe, tantôt à Rome ; certes, aucun ancien de notre temps ne se plaindrait d'être comparé à cet homme qui donnait asile à l'apôtre Paul et qui, au travers de sa vie errante avait toujours une Eglise dans sa maison ; certes, aucun docteur de notre temps ne se sentirait humilié d'un rapprochement avec cet homme qui redressait l'éloquent Apollos, et qui, le prenant chez lui, « lui expliquait plus particulièrement la voie de Dieu. » Cependant Aquilas travaillait

du même métier que Paul, et ceux qui s'assemblaient chez lui devaient bien se résigner à y voir un établi, des aiguilles et des peaux.

Sachons remonter à nos origines et n'en ayons pas honte. « Regardons au rocher duquel nous avons été taillés, au creux de la citerne d'où nous avons été tirés. » Les Eglises primitives, leurs fondateurs, leurs pasteurs n'étaient en général pas plus distingués que cela. Les faiseurs de tentes ont vaincu le monde, et le temps des victoires sur le monde ne reviendra pas, je le crains, tant que nous ne voudrons pas des faiseurs de tentes. — « Ils feraient mauvais effet, » nous dit-on ! Mais Paul et Aquilas faisaient mauvais effet, « et Dieu a choisi les choses folles de ce monde pour rendre confuses les sages ; Dieu a choisi les choses faibles de ce monde pour rendre confuses les fortes ; Dieu a choisi les choses viles de ce monde, et les méprisées, et celles qui ne sont point, pour abolir celles qui sont. »

J'ai parlé des faiseurs de tentes ; est-ce à dire que je veuille exclure les professions libérales ? Pas plus que ne les proscrivaient les apôtres. S'il n'y avait dans leurs assemblées « ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles, » il y en avait toutefois, et ils étaient certainement appelés comme d'autres aux charges de diacres ou d'anciens. Dans le corps des évêques de chaque Eglise, on devait trouver, à côté de simples ouvriers, des hommes parcourant une carrière plus élevée, ou n'ayant pas besoin de travailler pour vivre. Et c'était ainsi, j'emprunte la remarque à M. Saladin, que les évêques pouvaient être « les modèles du troupeau. » S'ils avaient occupé une position cléricale tout exceptionnelle, en dehors de la vie commune, ils n'auraient pas été en mesure de montrer à leurs frères ce qu'est la fidélité dans les transactions commerciales, ce qu'est le travail courageux de l'artisan, ce qu'est l'administration du riche et sa lutte contre les tentations si redoutables qui l'assiégent.

En résumé, la question du ministère a donné lieu à trois solutions : la solution romaine, qui a transformé tous les anciens en clercs ; la solution protestante, qui, avec des diversités d'application, a partagé les anciens en deux classes, les anciens-clercs et les anciens-laïques ; enfin la

solution scripturaire, qui n'admet que des anciens-laïques.

Les Eglises évangéliques s'arrêteront-elles à moitié chemin?

Elles auront, je ne l'ignore pas, une crise à traverser; mais rien au monde ne peut empêcher que cette crise n'éclate : il ne s'agit pas de l'éviter, il s'agit d'en sortir. — Le recrutement du clergé, — pour employer l'expression convenue, souvent trop juste — est déjà, sera de plus en plus compromis; le nombre des candidats au ministère ira diminuant. Et cela doit être, car le ministère considéré comme carrière, comme gagne-pain assuré, comme profession, a perdu sa sécurité par cela seul que la question d'Eglise est posée. Adieu ces positions commodes et inébranlables, s'ouvrant régulièrement à tout porteur de diplôme, formant aux yeux des familles, aux yeux des jeunes gens eux-mêmes, un des principaux attraits des écoles de théologie! Il y a encore des places semblables, il y en aura toujours dans les Eglises nationales; néanmoins, qui peut répondre des Eglises nationales? Qui sait si les secousses politiques ou religieuses, si les démissions, si des événements pareils à ceux dont nous avons été témoins ne viendront pas bouleverser les existences et rendre précaire ce qui paraissait certain?

A mesure que ces préoccupations prévaudront, le chiffre des élèves des facultés théologiques baissera. Alors aussi, on commencera à comprendre que la véritable Eglise ne marche pas longtemps sans le véritable ministère, sans les anciens-laïques, mêlés à la vie commune, étrangers aux prétentions cléricales.

Ces anciens-là, on les aura toujours, pourvu qu'il y ait de la vie. Non-seulement les Eglises, en obéissant à l'Ecriture, assureront le recrutement de leurs corps d'évêques, mais elles échapperont aux difficultés pécuniaires qui reparaissent trop souvent, pour notre honneur. Avec le système des clergés, il faut pourvoir à la subsistance entière d'un homme, d'une famille; avec le système des anciens apostoliques, il ne faut que combler une lacune : *l'ancien*, simple pasteur, donne une partie de son temps, et doit trouver dans son salaire une indemnité convenable; *l'ancien*, pasteur et

prédicateur, donne une partie plus considérable de son temps, et doit recevoir un double honoraire; ni l'un ni l'autre ne renonce aux ressources de sa profession civile et ne compte exclusivement sur la caisse de l'Eglise.

On obtient ainsi un pastorat beaucoup plus actif et une diminution marquée dans le chiffre du budget. Il n'est pas besoin pour cela de supposer que la plupart des anciens refuseront leur salaire, ou d'admettre, avec M. Saladin, que le salaire des anciens n'est pas un principe et ne figure guère dans l'Ecriture qu'à titre d'exception. Une Eglise au sein de laquelle le salaire n'apparaîtrait pas comme règle et comme fait dominant serait, ou très-aristocratique, ou très-portée au darbysme; peut-être l'un et l'autre.

Ce qui aura presque, un jour, le caractère d'une exception, c'est l'appel de docteurs qui, absorbés par leur œuvre de prédication et d'enseignement, ne pouvant s'adonner à aucun autre travail, ne compteraient pour vivre honorablement que sur le traitement qui leur serait alloué. Qu'il y ait de tels docteurs, je le trouve naturel et bon, mais leur place est marquée dans les centres principaux, dans les Eglises de villes, plus exposées que d'autres au contact de la controverse romaine et de la philosophie incrédule. Là aussi on réunira plus aisément les ressources nécessaires.

J'aurais négligé un des côtés importants de la question, si je n'avais examiné l'influence que doit exercer ce changement sur les rapports entre les anciens et l'Eglise. Un des reproches qu'on adresse au principe de l'Eglise et surtout au principe congrégationnel, le seul qui suive le modèle apostolique, c'est que les pasteurs ue se trouvent pas placés, vis-à-vis de l'assemblée, dans une situation de complète indépendance et de dignité. — Ne peut-on pas augmenter ou diminuer leur salaire? Ne dépendent-ils pas de leurs paroissiens, surtout des plus riches d'entre eux, pour une foule d'avantages et de faveurs sans lesquels l'existence de leur famille se trouverait compromise ou gênée? Ne se laissent-ils pas entraîner ainsi à flatter les passions des troupeaux, à ménager les vices des principaux membres, à prêcher l'Evangile avec une prudence tout humaine?

Ces accusations sont singulièrement exagérées, et nous

le savons bien, nous qui avons depuis plusieurs années le privilége d'appartenir à de véritables Eglises. La vraie dignité a ses garanties au dedans et non au dehors ; la vraie indépendance est fondée sur la foi ; on peut être très-indépendant en recevant son salaire de l'Eglise, et fort dépendant en recevant son salaire de l'Etat. Nous traitons avec nos pasteurs des questions d'argent, sans qu'elles causent le moindre embarras à leur délicatesse ou à la nôtre.

Cependant, il suffit que l'inconvénient signalé existe parfois dans une certaine mesure, pour que nous soyons tenus d'y pourvoir. Or, il disparaît à cette seule condition de revenir à l'imitation du modèle apostolique.

Qu'est-ce qui crée les difficultés du pasteur actuel ? Ceci : *il est seul.* Du moment où la question du salaire, au lieu d'une affaire personnelle devient une affaire collective, elle perd son caractère fâcheux ; les indemnités dues aux évêques à simple honoraire et aux évêques à double honoraire seront donc réglées, sans que la dignité de personne soit mise en jeu. De plus, le pasteur actuel suit une vocation qui est ou paraît être une profession ; or, la rémunération d'un pastorat professionnel, peut soulever dans les esprits des pensées que ne provoquera jamais l'indemnité accordée en échange du temps plus ou moins long consacré au ministère.

En définitive, les vocations sincères se font respecter et laissent bien loin derrière elles, au-dessous d'elles, ces misérables débats. Le grand profit de la réforme qui se prépare, sera de mettre un terme au *métier* de ministre ; on ne *fera* plus un de ses fils ministre, comme on fait l'autre avocat et le troisième négociant. Dès lors, ne craignez plus qu'on suppute avec malignité l'indemnité reçue par les anciens à simple honoraire et par les anciens à double honoraire. Ne craignez pas même que le traitement plus considérable alloué à quelques docteurs fasse naitre de tristes contestations ; les docteurs, eux aussi, auront obéi à une vocation incontestable, et cela suffira pour imposer silence aux malveillants.

On ne saurait trop le redire, quand il n'y aura plus de carrière pastorale dispensant des autres occupations, quand la carrière doctorale aura trop peu de positions à offrir pour qu'on s'y prépare à tout hasard et sans avoir en soi

un don particulier du Seigneur, quand nous n'aurons plus devant nous ni candidats, ni proposants, ni jeunes gens montant dans les chaires par cela seul qu'ils ont soutenu leur thèse dans une faculté, nous verrons tomber et disparaître les mille misères qui, se rattachant à la pratique actuelle en dépit du dévouement pieux d'un très-grand nombre de ministres, font, bon gré mal gré, cortége au pastorat professionnel.

Si l'Eglise doit traverser la crise de la transformation du ministère, la même crise se fera sentir, bien entendu, dans toutes les œuvres chrétiennes. Il faut qu'elle s'y fasse sentir, car les œuvres ont besoin d'être transformées. A voir leurs difficultés sans cesse renaissantes, leurs appels de fonds, la lenteur de leur développement, la peine qu'elles ont à trouver de l'argent et des ouvriers, on ne saurait douter qu'elles ne soient encore éloignées de l'état définitif et normal.

Dans ma profonde conviction, et elle ne date pas d'hier, le temps viendra où les sociétés feront place aux Eglises, où la méthode bruyante des rapports, des estrades, des listes de souscription, fera place à la vraie méthode chrétienne où chacun donne joyeusement sans proclamer sa générosité, où la main gauche ne sait pas que ce que fait la main droite.

Alors aussi le personnel de l'évangélisation et des missions subira une modification profonde ; les faiseurs de tentes reparaîtront ; on ne se croira plus obligé d'envoyer des clercs, des ministres ; alors de simples frères, pieux, capables, iront au nom du Seigneur et dans sa force, porter sa Parole au près et au loin.

Je ne veux pas faire d'utopie ; je sais qu'il est certains postes où les missionnaires artisans, comme le sont ceux des Moraves, ne sauraient entièrement suffire. Mais rien au monde ne nous oblige à mettre partout des missionnaires artisans ; le discernement chrétien servira à reconnaître ces nécessités exceptionnelles et à y pourvoir. Il n'en demeure pas moins certain que, dans le plus grand nombre des cas, l'Eglise pourra employer des hommes humbles et fidèles qui, ayant un métier et continuant à l'exercer, n'au-

ront pas besoin de recevoir un salaire aussi considérable. On dépensera moins, ou plutôt on dépensera mieux ; on sera en état d'entretenir beaucoup plus de missionnaires, et on en trouvera beaucoup plus autour de soi ; l'œuvre admirable du premier siècle sera reprise d'après les principes du premier siècle.

C'est surtout l'évangélisation, cette mission première et fondamentale, qui retrouvera ainsi son énergie, sa facilité d'allures, son élasticité. Chaque Eglise rayonnera autour d'elle en pays connu ; il suffira que quelques-uns de ses membres pieux lui prêtent de temps en temps un certain nombre de journées. Allant ainsi deux à deux, n'abandonnant ni leurs occupations ordinaires, ni leurs familles, ils agiront dans des conditions nouvelles, qui ne sont pas celles de l'évangéliste de profession. Une fois revenues à cette voie simple et naturelle, les Eglises ne se verront plus réduites à déplorer sans cesse une double pénurie : la pénurie d'argent et la pénurie d'ouvriers.

Je n'écris pas ceci sous la dictée de mon imagination, mais les yeux fixés sur les faits. L'expérience est à nos portes, chacun peut la consulter. Les Eglises évangéliques du Piémont suivent la méthode que je viens d'indiquer ; avec quel succès, nul ne l'ignore. Il y a toujours chez elles des chrétiens bien qualifiés qui donnent volontiers une portion de leur temps à la mission intérieure, et les indemnités qui leur sont votées ne sont pas de celles qui rompent l'équilibre d'un budget.

III

Il me reste à dire quelques mots d'une question grave, étroitement liée aux précédentes : la question des études théologiques.

A la prendre dans sa généralité, les considérations présentées par M. Merle d'Aubigné sont frappantes de vérité et de justesse. C'est ce que M. Saladin n'a pas assez senti, selon moi. Préoccupé des faits actuels, il est devenu quelque peu soupçonneux à l'endroit de la science. Remarquant avec raison que l'enseignement est très-mal organisé aujourd'hui, M. Saladin en a conclu qu'il fallait le réduire autant que possible et le renfermer dans le cercle le plus étroit.

Je ne saurais m'associer à ces craintes, dont j'honore d'ailleurs le principe. Je n'ai pas peur de la science, parce que j'ai foi en la vérité. Loin de trouver qu'on nous fait des pasteurs trop savants, je trouve qu'ils le sont en général trop peu; rien ne me paraît accuser les défauts du système en vigueur, comme le défaut d'études profondes et de vues originales. Je ne dirai pas avec M. Saladin qu'il faut proscrire la critique sacrée et l'histoire du dogme; je dirai qu'avec des études plus indépendantes et plus sérieuses, les chrétiens puiseraient dans les énormités de la critique et dans cette honteuse succession d'erreurs qui composent presque exclusivement l'histoire du dogme, une invincible horreur pour toute théorie contraire à l'autorité absolue des Ecritures. La critique sacrée nous rejette vers la foi à la formation providentielle du canon: l'histoire du dogme est la condamnation expresse de la formation du dogme.

Nous sommes « enfants de la lumière, » ne repoussons jamais la lumière; n'écartons ni les livres qui nous contredisent, ni les questions qui nous gênent, certains que la vraie science finira toujours par soutenir la vraie religion. Tout obscurantisme est de l'incrédulité. Celui qui craint d'examiner, n'est pas sûr de croire.

Non-seulement la transformation qui doit nous rendre les *anciens* bibliques ne restreindra pas le domaine de la science, mais elle aura pour effet de l'accroître, et de l'accroître beaucoup. Quel sera, en effet, son caractère essentiel? Elle sécularisera le ministère, elle fera rentrer tous nos évêques dans la vie commune, elle les rendra pleinement laïques; en conséquence, l'enseignement deviendra lui-même plus large, plus laïque, plus

universel. Il s'étendra à tous et à tout : il ne se cloîtrera plus, à titre de mystère, dans le cercle étroit des initiés; il ne se renfermera pas davantage dans la vieille tradition des études professionnelles. Ainsi tombera la distinction funeste par laquelle on dérobe aux troupeaux la connaissance des problèmes qui les intéressent le plus, par laquelle on prépare et nourrit dans l'ombre les erreurs qui, une fois grandes et fortes, surgissent à la lumière du jour; on ne sapera plus au nom de la théologie ce que l'on prétend maintenir au nom de la religion, on ne niera plus en qualité de savant ce que l'on fait profession de prêcher en qualité de pasteur.

Il nous faudra des docteurs qui puissent revoir les textes, achever l'œuvre des versions — bien moins parfaites que ne le suppose M. Saladin — discuter avec les controversistes romains; des docteurs qui sachent en même temps ce qu'un homme éclairé doit savoir en histoire, en philosophie; qui ne soient étrangers ni aux sciences positives, ni à la littérature, ni aux jouissances artistiques. Puis, à côté de ces docteurs, d'autant plus humbles devant l'Écriture qu'ils auront mieux sondé la vanité des systèmes humains, il nous faudra un progrès général dans le développement intellectuel des simples fidèles.

C'est ici le point capital par lequel nous nous séparons des tendances cléricales et des exemples du catholicisme romain. On avait des théologiens plus ou moins savants, et des troupeaux plongés dans l'ignorance; nous ne voulons pas diminuer la science des uns, mais nous voulons faire cesser l'ignorance des autres. Il est temps que la science chrétienne se vulgarise. S'il y a une mauvaise démocratie, il y en a aussi une bonne : celle qui nivelle en relevant ce qui est bas, et non en abaissant ce qui est haut. Nous sommes les partisans déclarés de cette démocratie; nous ne nous contentons pas de vouloir des lumières, nous en voulons pour tout le monde, et par là même, nous nous sentons médiocrement attirés vers les éducations de séminaires, vers la théologie réservée à quelques-uns.

Aujourd'hui comme au temps des apôtres, nous pen-

sons que c'est « l'Eglise » et non tel ou tel docteur qui est la colonne de la vérité. Nous n'éprouvons pas cette terreur maladive qui fait qu'on tremble à l'idée de porter certaines questions devant l'Église, devant les femmes, devant les simples. Allez ! ils en jugeront mieux que les savants de profession, leur résistance au mal sera autrement puissante et invincible.

Informez les troupeaux! instruisez les troupeaux! voilà le cri du vrai libéralisme en matière de religion. La foi des troupeaux détruira bien des erreurs et déchirera bien des toiles d'araignée. Placés à la noble école de l'étude et de la réflexion, arrachés aux tentations de l'étroitesse qui ne voit rien au delà de son horizon borné, les troupeaux connaîtront les luttes de la vie, les négations de l'incrédulité, les difficultés de l'Écriture : ils se développeront à l'air libre, au lieu de végéter sous la protection d'une sainte ignorance et d'un silence de convention.

Avec un tel régime, il y aura des chutes sans doute; comment n'y en aurait-il pas? c'est la vie. Mais aussi quels progrès! Dès longtemps on l'a reconnu, la piété fait tout grandir en nous. Chez l'homme pieux, des facultés, des aptitudes se réveillent, que personne n'aurait soupçonnées. Ouvrez hardiment les portes de vos sanctuaires théologiques, mettez les Églises en mesure de connaître — dans une proportion convenable — les grands problèmes où leur foi est intéressée, et vous serez étonnés de voir quelles lumières jailliront d'un tel contact; renoncez à l'artificiel, retournez au vrai, et vous verrez combien d'âmes s'affermiront, combien d'intelligences s'éclaireront. Les hérésies, qui ont toujours rencontré leurs meilleurs alliés au sein des écoles, viendront se briser devant la résistance du peuple chrétien.

On s'est souvent demandé avec angoisse, comment Dieu avait permis à l'erreur de triompher si vite et si longtemps? — La réponse est aisée : Les hommes s'étaient hâtés de supprimer ou d'affaiblir le grand adversaire de l'erreur, l'Église. En même temps qu'ils la confondaient avec le monde, ils inventaient la spécialité ecclésiastique, le clergé,

la vie à part des clercs, leur science à part, la théologie distincte de la religion.

Une fois cette séparation opérée et l'étude des choses saintes devenue un monopole, les ténèbres se répandirent sur la terre. Qu'importait dès lors l'éclat momentané répandu par certaines écoles et par certains docteurs? Nous marchons vers un ordre de choses entièrement contraire; il faut que la science devienne laïque comme le reste; il faut qu'il y ait de la lumière pour tous; ce qui n'empêchera pas, certes l'expérience le prouve, qu'il n'y ait beaucoup plus de lumière pour quelques-uns : les savants ne sont jamais plus savants, que lorsque chacun sait quelque chose.

C'est donc la cause de la vraie science dont je me fais le champion, et je ne saurais qu'applaudir en ce sens aux paroles excellentes que M. Merle d'Aubigné a publiées :

« Quoi! tandis que chacun étudie pour se rendre propre à sa vocation, tandis que l'artisan même apprend à travailler le métal, la pierre, le bois, faudra-t-il que l'ouvrier de Dieu... se mette seul à cette œuvre importante sans études, sans préparation? — Plus l'Église s'est éloignée de ses modestes origines, plus elle s'est étendue dans la classe éclairée de la société, plus aussi la culture littéraire et théologique est devenue nécessaire à ses conducteurs. Sans doute toute espèce de religion ne la réclame pas également; une religion rituelle, symbolique et cléricale n'a pas besoin d'instruction spéciale pour ses *sacerdots*... serait-ce à un tel idéal que l'on voudrait nous ramener, en prêchant une croisade générale contre les études ? »

Oui, je le déclare avec M. Merle d'Aubigné, l'ignorance qui peut convenir à des grecs ou à des catholiques-romains ne saurait nous convenir; notre honneur est de croire en la lumière, de marcher dans la lumière et vers la lumière. J'en conclus que nous devons commencer par éclairer nos troupeaux: rien ne saurait être plus contraire aux traditions des Églises rituelles et cléricales. Mais j'en conclus également que les conducteurs doivent être plus éclairés encore; j'en conclus qu'il doit y avoir des moyens d'instruction exceptionnelle, à l'usage des chrétiens qui se sentent la vocation du doctorat.

« Les choses, écrivait Paul, que tu as entendues de moi, au milieu de beaucoup de témoins, expose-les à des hommes fidèles qui seront capables d'en instruire aussi d'autres... » Je ne ferai aucune difficulté d'admettre qu'on peut trouver là l'autorisation d'organiser des moyens d'études à l'usage des futurs docteurs. Si les Églises sorties de tutelle, vivant d'une vie complète, sondant l'Écriture, examinant les questions, mises au fait des problèmes du jour, sont une pépinière toute préparée d'anciens « propres à enseigner, » il n'en est pas moins certain que les docteurs ont, en général, besoin de rencontrer d'autres ressources. Or, je l'ai reconnu, la Parole de Dieu marque la place des docteurs au sein de l'Église. On tiendra toujours, avec raison, à avoir des docteurs dans certains presbytères, sans compter ceux qui resteront en dehors.

Quelle différence toutefois, entre cette instruction supérieure qui ne donne entrée dans aucune charge, et les facultés actuelles de théologie qui font des ministres ! Je sais bien que théoriquement, les brevets académiques ne confèrent aucun droit, et que la nomination des pasteurs en reste indépendante ; mais pratiquement, la dépendance est étroite, et c'est là un immense mal. Comme on ne nomme pasteurs que les porteurs de diplômes, et comme le nombre de ceux-ci est en proportion exacte avec les vacances probables, il demeure certain que tout jeune homme qui a passé sa thèse, ne tardera pas à prêcher l'Évangile. En réalité, les étudiants en théologie deviennent tous pasteurs ; je le répète, le brevet académique les *fait* pasteurs.

Et que sont-ils, ces jeunes gens appelés aux fonctions d'anciens en vertu d'une méthode qui ressemble si peu à celle des apôtres ? Un bon nombre de ceux qui sortent des facultés nationales ne sont pas même chrétiens, car ils ont été admis sans qu'on se soit enquis de leur conversion ; or on m'accordera qu'il ne suffit pas toujours, pour se convertir, de faire de la théologie pendant quelques années, avec la perspective d'entrer ensuite de plain-pied dans un clergé.

Il n'y a donc souvent là ni conversion, ni vocation, ni la foi qui doit caractériser les membres de l'Église, ni les qualités spéciales que doivent posséder les membres du pres-

bytère. Dans les écoles de théologie qui correspondent aux Églises évangéliques, les choses se passent autrement sans doute, et l'on s'informe des sentiments pieux d'un jeune homme, avant de l'accepter comme élève; toutefois, la conversion ne garantit pas la vocation, et il n'est assurément pas dit que tout chrétien soit apte à devenir conducteur d'un troupeau, parce qu'il a suivi certain cours d'études.

Je vais plus loin : d'ordinaire, au moment où l'élève vient de terminer ce cours d'études, il n'est pas apte à devenir conducteur. Les conditions principales du pastorat lui font défaut : il manque d'expérience, et sa jeunesse est en contradiction directe avec la signification naturelle du mot *ancien*.

Ai-je besoin de le dire, il s'agit ici des principes et non des personnes? Je connais beaucoup de pasteurs dévoués; je connais plus d'un jeune homme qui, à peine sorti des bancs de l'école, a rempli avec zèle et même avec une certaine maturité les devoirs de son ministère; j'en connais d'autres, et en grand nombre, qui, incrédules ou peu s'en faut, à l'entrée de leur carrière pastorale, ont fini par se convertir pendant sa durée et ont compris l'Évangile à force de le prêcher. Mais tenterons-nous Dieu? Persévérerons-nous dans une voie que notre conscience réprouve, comptant sur la grâce du Seigneur qui fera sortir le bien du mal? Il n'y a pas deux manières de répondre à ces questions.

Je suis moins hardi que M. Saladin, je ne propose pas de plan. Quelle organisation faudra-t-il substituer à celle d'aujourd'hui? C'est une question d'avenir qui demandera un sérieux examen, et dont les éléments ne sont pas encore assemblés. Dès que l'unité de la charge des anciens ou évêques aura été reconnue, le lien entre les études et les fonctions se trouvera rompu. La réforme fondamentale s'opérera ainsi d'elle-même. Il restera à fournir aux Églises les moyens d'instruction générale qui permettront de recruter dans leur sein des anciens capables d'enseigner; il restera à fournir aux pasteurs-docteurs des moyens d'instruction supérieure.

Le problème ne sera pas insoluble; les études pourront

se maintenir très-fortes, sans conserver la couleur cléricale qui les distingue. On sait, lorsqu'on rencontre un jeune ministre, qu'il a passé par le séminaire, qu'il a été mis à part et destiné à faire partie d'une classe mise à part. Il ne pense, ni ne s'exprime, ni n'agit comme tout le monde. Il a déjà reçu cette empreinte indélébile qui signale la caste.

En dépit de son originalité naturelle, il a revêtu le costume distinctif du corps auquel il appartient depuis son plus jeune âge. Je me suis donné la tâche de lire avec beaucoup de soin plusieurs centaines de thèses écrites par les étudiants de Montauban et de Strasbourg; eh bien, au travers des qualités vraiment distinguées qui les signalaient parfois, un vice capital me gâtait ma lecture : ce vice, c'était l'uniformité. Je sentais que j'avais entre les mains des produits de fabrique, que tout avait été coulé dans le même moule, qu'une même tradition, la tradition de l'école, avait pétri toutes ces intelligences à son image.

Qui ne le connaît, ce style de la chaire, ce ton prévu et convenu, cette déclamation solennelle qu'aucun laïque ne trouvera et qui n'appartient qu'au clerc? Encore si l'éducation ecclésiastique n'influait que sur le langage, il n'y aurait que demi-mal; mais les thèses d'étudiants sont aussi semblables par le fond que par la forme, et c'est de là que naît un péril dont on ne saurait trop se préoccuper.

Rien comme les facultés, telles qu'elles existent, pour propager et rendre universelles les grandes erreurs du jour. Je tremblais en parcourant tant d'écrits dont les auteurs allaient être chargés de prêcher la Bible, écrits dans lesquels l'autorité absolue de la Bible était presque toujours méconnue ou contestée. Si ç'avait été l'indépendance fougueuse de quelques jeunes esprits! Mais non, cela était régulier, discipliné, conforme au modèle; ni plus ni moins que la tendance à la mode : la nuance de Néander ou de Tholuck. Personne qui se fût mis en frais d'hérésies nouvelles ou d'arguments nouveaux.

Errer selon la routine, c'est errer doublement. Or, voilà le grand mal que produit l'éducation cléricale. Dans cet enseignement séparé de l'Église et soustrait aux influences de la vie ordinaire, se préparent et se transmettent des énormités que les troupeaux auraient arrêtées au passage.

Pour concevoir la corruption si prompte du christianisme, on a besoin de se rappeler que le clergé se formait dès les premiers temps, et que dès lors, il accaparait le monopole de la doctrine. Ce que la doctrine est devenue entre ses mains, chacun le sait! L'histoire des dogmes se charge de nous montrer où l'on arrive en suivant un tel chemin.

Quelle que soit l'organisation de l'instruction ordinaire et supérieure, qui un jour, devra remplacer les écoles théologiques, elle s'en distinguera en ceci qu'elle agira au grand soleil, dans les Églises, avec les Églises. La théologie se fera laïque. Il le faut bien, car l'Église vivante balayera tous les vieux débris du moyen âge, et comme il n'y aura pas de place chez elle pour un clergé, il n'y en aura pas non plus pour un apprentissage de clergé.

Son culte d'ailleurs, se renouvellera comme le reste. Sans retrancher la prédication proprement dite, qui répond à un besoin réel et sérieux, nous en viendrons à ne plus nous réunir dans le seul but d'entendre un sermon. Le centre du service divin se cherchera ailleurs : dans la célébration de la Cène, dans l'adoration, dans le chant des cantiques, dans la prière.

Les jours du sermon, du beau sermon, sont comptés; à côté des évêques laïques, des docteurs laïques, de la théologie laïque, nous verrons paraître la prédication laïque. — Et ici, qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas. Personne n'est plus ennemi que moi de ce puritanisme grossier, qui se croit bien spirituel parce qu'il est ignare, qui se croit bien apostolique parce qu'il écarte le soin de la forme et la beauté du langage. Je ne crois pas qu'il y ait un mérite dans la platitude ou un péché dans l'éloquence. Je crois que nous devons consacrer à Dieu tous les dons qu'il nous a faits. Science, méditation, travail, logique, poésie, rien de ce qui est beau en soi, n'est déplacé chez le prédicateur de l'Évangile.

Il existe, à l'heure où je parle, un énorme malentendu sur ce point. Parce qu'il y a par malheur bon nombre de chrétiens qui expliquent médiocrement un chapitre, reproduisant des idées communes sous une forme prévue, on leur oppose d'un ton de triomphe l'ancien sermon. L'explication du chapitre, c'est l'ignorance, c'est la négligence, c'est la

vulgarité et c'est l'ennui! Le sermon, c'est la profondeur, c'est la science, c'est le beau langage, c'est le talent!

Voilà, certes, une question mal posée. Je ne tiens pas du tout à ce qu'on procède par *chapitres*; j'admets parfaitement qu'un discours très-médité peut s'occuper d'un seul texte, d'une seule idée; mais je déclare qu'en fait de platitude, de médiocrité, d'ignorance et d'ennui, je connais peu de choses à comparer au sermon tel que nous l'avons tous entendu : à l'éternel sermon, orthodoxe, irréprochable, bien distribué, tirant à hauteur de poitrine..... et n'atteignant personne.

Élevons-nous contre la faible improvisation, je le veux bien; avertissons ceux de nos frères qui croient pouvoir parler en négligeant l'étude et le travail; mettons un terme aux paraphrases qui ne sont que de vaines redites; mais, avouons-le, presque toujours la prédication cléricale descend au-dessous de ce niveau, et si, dans un culte d'édification mutuelle, il se dit quelque parole pleine de sel, cette parole vient ordinairement d'un chrétien qui n'a jamais été que laïque, ou d'un pasteur qui l'est redevenu.

Je crois maintenant avoir assez expliqué ma pensée, pour que le lecteur saisisse l'unité fondamentale des considérations que je lui ai soumises. A ceux qui nous conseillent de conserver un peu de *clergé*, nous répondons que nous n'en voulons plus du tout, et cela par une raison bien simple : parce qu'il n'y en a ni peu ni beaucoup dans les Églises apostoliques.

Ce principe posé, je l'ai appliqué aux trois questions qui se débattent au milieu de nous : — Le pastorat se divise-t-il en deux charges, celle des anciens et celle des ministres? — Les pasteurs doivent-ils vivre de la vie commune et conserver des vocations temporelles, ou doivent-ils être mis à part pour ne s'occuper que de religion? — Faut-il maintenir l'organisation actuelle des études théologiques destinées à former les futurs pasteurs?

Une seule charge, des anciens vivant tous de la vie commune, organisation laïque des études de théologie, voilà ma réponse.

C'était en partie celle de M. Saladin. Si celle de M. Merle d'Aubigné en diffère, il nous a cependant montré la bonne

voie, en attaquant le système qui refuse aux anciens le salaire et l'imposition des mains.

J'ai donc l'espoir que nous ne tarderons pas à nous entendre Qu'est-ce qui retient, au fond, M. Merle d'Aubigné? Un sentiment d'honorable prudence, la crainte de voir l'Église entraînée du côté du nivellement darbyste ou de la grossièreté puritaine. Sentant — et il ne se trompe pas — qu'une forte impulsion est donnée dans ce sens, il s'efforce de peser dans le sens contraire, au risque même d'appuyer trop.

Qui ne respecterait une telle sollicitude? Ah! il est beau de voir ceux qui n'ont pas craint de s'associer au mouvement ecclésiastique, qui lui ont livré sans hésiter leur situation acquise et leur haute renommée, s'inquiéter des excès, des périls, des écueils, avoir l'œil toujours ouvert, recommander la modération après avoir prêché d'exemple la fidélité.

Je voudrais rassurer M. Merle d'Aubigné et ses amis. Autant qu'eux, je déteste le radicalisme religieux et tout ce qui s'en rapproche; autant qu'eux, je veux conserver à l'Église ces conditions de bon ordre, de marche régulière, de vraie largeur, de vraie science, sans lesquelles nous tomberions bientôt dans l'anarchie et dans la secte. Mais à mes yeux, le seul moyen sûr de combattre l'esprit sectaire et niveleur, c'est de nous placer sur le terrain de l'Écriture, c'est d'en revenir au modèle apostolique, purement et simplement.

Là, nous trouverons des charges, des conducteurs établis au sein des Églises, une présidence, un enseignement. — Qu'est-ce qui a donné des chances au darbysme? notre persistance à conserver chez nous les vestiges du cléricalisme romain. Le darbysme a pu attaquer nos écoles de théologie, nos diplômes, nos ministres, nos anciens — simples conseillers d'Église — notre pastorat professionnel; en cela, il a eu raison. Il ne faut pas permettre aux fausses doctrines d'avoir quelquefois raison. Elles vivent de nos fautes; pourquoi n'essayerion s-nous pas de n'en plus commettre?

1858

ENCORE LE MINISTÈRE[1].

J'ai lu le travail de M. Merle d'Aubigné avec l'attention respectueuse que méritent toujours ses écrits, avec la gratitude que devait exciter en moi le caractère si bienveillant de sa discussion. — Me sera-t-il permis maintenant de rappeler, en aussi peu de mots que possible, les termes de la question qui nous occupe ? Il est peut-être plus urgent de la poser de nouveau que de la débattre, car les lettres de mon honorable adversaire me semblent avoir longuement démontré ce que je ne contestais pas, et à peu près omis ce que je contestais. Il m'est donc permis de l'espérer, nous sommes plus rapprochés en réalité qu'en apparence, et il y a entre nous moins d'opposition que de malentendu.

Voici ma thèse, telle que je l'ai établie :

« Indépendamment de la charge des diacres et des diaconesses d'église, charge sur laquelle tout le monde est d'accord, y a-t-il une charge ou y en a-t-il deux ? Les apôtres n'ont-ils établi que des anciens, dont quelques-uns sont plus spécialement chargés de la prédication, ou ont-ils établi, en outre, des ministres ?

1 *Réponse à M. Merle d'Aubigné.*

« Des ministres ! En bonne conscience, je ne sais pas ce que c'est qu'un ministre. La Parole de Dieu reconnaît des ministères, et, dans un sens général, le ministère, c'est-à-dire l'ensemble des ministères ; mais, quant à donner à une charge particulière la dénomination de ministère, quant à donner à une classe particulière d'officiers de l'Église le titre exclusif de ministres, elle ne le fait nulle part. Autant vaudrait prétendre que *le service*, dans le langage des militaires, désigne autre chose que l'ensemble des services, qu'il désigne un emploi, un grade particulier »

I

On le voit, il ne s'agissait pas de me prouver la légitimité du ministère, ou des ministères ; et lorsque M. Merle d'Aubigné a bien voulu me *présenter* les différents personnages qui ont exercé ces ministères, notamment le ministère de la Parole, il a pris une peine inutile. Je n'ai jamais eu ni exprimé le moindre doute sur ce fait.

Ce qu'il fallait démontrer, c'était l'existence, au temps des apôtres, d'une charge spéciale et distincte : la charge *des ministres*. Or, là-dessus, j'en suis encore, après avoir lu l'étude développée de mon savant contradicteur, au point où je me trouvais lorsque j'ai posé ma thèse. Force m'est donc de répéter la phrase qui lui a paru si scandaleuse : « En bonne conscience, je ne sais pas ce que c'est qu'un ministre. »

Lorsque les ministres existent, on n'éprouve nul embarras à le dire ; le langage reçu les désigne sans aucune ambiguïté. Interrogez le premier membre venu d'une Église quelconque, il vous parlera de M. le ministre, et ne le confondra nullement avec MM. les anciens. Consultez la constitution de l'Église évangélique à Genève, vous y verrez aussi la

mention successive des anciens et des ministres. Quoique les uns et les autres fassent partie d'un même presbytère, quoique les ministres soient aussi des anciens, quoique les notions vulgaires, en un mot, aient été répudiées et qu'on s'avance résolument vers un ordre de choses scripturaire, cependant on n'y est pas encore tout à fait parvenu. Les ministres ne sont là que le moins possible; toutefois, on peut soutenir qu'ils y sont.

Si j'ouvre au contraire le nouveau Testament, il n'en va plus de même. Les ministères s'y rencontrent, le ministre n'y paraît nulle part. Lorsque Paul salue les officiers d'une Eglise, il ne mentionne pas, comme aujourd'hui, « les anciens, les ministres et les diacres ; » il mentionne seulement « les anciens et les diacres. » Etrange omission, on en conviendra, si la charge des ministres existait alors au sein des Eglises !

On soutiendra peut-être que cette charge avait, au premier moment, un caractère général ; qu'elle ne s'est localisée que plus tard, qu'il faut la chercher dans l'énumération de la première épître aux Corinthiens ou de l'épître aux Ephésiens, et non dans les énumérations qui concernent les Eglises particulières. — Examinons, en commençant par la première épître aux Corinthiens (chap. XII.)

L'Apôtre nous a prévenus qu'il existe « diversité de ministères. » L'un de ces ministères sera-t-il le ministère par excellence, le ministère charge officielle, le ministère des ministres ? *Le ministre* nous apparaît-il ici ? — C'est en vain que je le cherche. « Dieu a mis dans l'Eglise d'abord des apôtres, ensuite des prophètes, en troisième lieu des docteurs. » Voilà tout. Le reste du passage est consacré aux miracles, aux dons de guérison, etc.

L'énumération fournie par l'épître aux Ephésiens (chap., IV.) sera sans doute plus complète : « Lui-même a donné les uns comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, d'autres comme pasteurs et docteurs. » Cette fois, tout ce qui est important doit s'y trouver, car il y a là en même temps, et les ministères généraux et les charges locales. Bien plus, l'ensemble se rapporte à un but commun : « Il a donné... *pour l'œuvre du ministère.* » Fait étrange ! Il s'agit du ministère, et l'apôtre ne

nomme pas les ministres ! Ne serait-ce point par hasard, qu'ayant à s'occuper du ministère, c'est-à-dire du service, il étendrait à tous les officiers de l'Eglise le titre de serviteurs ou de ministres, sans le réserver d'une manière exclusive à aucun d'entre eux ?

Ainsi donc, que nous interrogions les listes qui ne concernent que l'Eglise en général, ou que nous consultions celles qui regardent aussi les Eglises particulières, nous arrivons au même résultat : partout les ministères et le ministère ; nulle part une classe distincte, celle des ministres, qui ne seraient ni les apôtres, ni les prophètes, ni les évangélistes, ni les pasteurs, ni les docteurs, ni les diacres.

Sur aucun de ces ministères, en effet, ne s'élève la moindre objection ; celui des ministres est seul contesté, parce que, seul, il ne figure jamais dans la Bible. Nous voulons tous, d'ailleurs, des évangélistes qui aillent de lieu en lieu pour la mission intérieure et étrangère ; nous voulons tous des pasteurs, évêques ou anciens, qui paissent les troupeaux ; nous voulons tous des docteurs qui, soit en qualité d'anciens, soit en qualité de professeurs ou d'écrivains, mettent leur science au service de l'Evangile ; nous voulons tous des diacres et des diaconesses d'église.

Ce que nous voulons tous aussi, et j'ai eu soin de l'écrire, c'est qu'on mentionne parmi les anciens la distinction essentielle établie par l'apotre dans sa première épître à Timothée. Il y a les anciens « qui président bien..., surtout ceux qui prennent de la peine dans la parole et dans l'enseignement. » Ceux-là ont droit à « un double honoraire. » Au sein des Eglises primitives comme au sein de nos Eglises, les dons étaient divers, et quoique chaque ancien dût être « propre à enseigner, » il n'était assurément pas dit que chaque ancien dût être un orateur. Quelques-uns, par les facultés que Dieu avait mises en eux et par les connaissances qu'ils avaient acquises, se trouvaient plus capables ou de bien présider ou de se consacrer à la parole et à l'enseignement. Ces distinctions sont conformes à la nature des choses et aux voies du Seigneur dans son Eglise. Je n'ai jamais, certes, proposé de les abolir. Tel ancien, excellent pasteur, serait prédicateur pitoyable. Maintenons

donc les principes si simples et si harmonieux que les apôtres ont établis : une seule charge locale — à part celle des diacres — mais au sein de cette charge unique, répartition intelligente des diverses fonctions, en sorte que chacun fasse ce à quoi il est propre, et que les anciens à double salaire soient principalement chargés de la présidence et de la prédication.

Si nous ajoutons à cela les évangélistes et les docteurs, qui, tout en se rattachant parfois aux presbytères des Églises locales, peuvent exercer une action plus étendue, nous aurons épuisé l'énumération des ministères, sans avoir rencontré une seule fois un seul *ministre !*

Aucun des fonctionnaires ecclésiastiques dont nous venons de parler n'est ministre, dans le sens distinctif qu'on prétend donner à ce titre ; mais tous le sont dans le sens général et scripturaire.

Ne nous étonnons donc pas si les mots « ministre, » « ministère, » reviennent sans cesse dans le Nouveau Testament, s'ils y sont beaucoup plus fréquents que le mot «ancien». Les anciens ou pasteurs n'exercent qu'un des ministères : le dernier en date, puisqu'il se rattache à l'organisation et non à la fondation de l'Eglise ; la partie ne saurait occuper autant de place que le tout. Combien de ministères, en effet ! celui des anciens et des diacres, celui des docteurs, celui des évangélistes, celui des prophètes, celui des apôtres, celui des anges, celui de Jésus-Christ ! Combien d'activités différentes rappelées par cette seule expression : le ministère de la Parole ! Combien de grâces accordées dans ce seul but et aux fonctionnaires, et aussi — ne les oublions pas — aux simples membres de l'Eglise.

Ce qui me surprend, en vérité, c'est d'être appelé à défendre cette grande et sainte idée du ministère, tel que l'entend l'Ecriture, contre la misérable invention des ministres, tels que les a créés la tradition cléricale. De quel côté sont ici, je le demande, les vrais défenseurs du ministère ?

Le ministère ! voici ce qu'on en a fait :

Presque partout on a aboli les diverses charges instituées

par les apôtres, et on les a remplacées par une charge que les apôtres ne connaissaient pas. Les ministères ont disparu, mais en échange, le ministre a été introduit. Plus de diacres, plus d'anciens — j'entends plus d'anciens, pasteurs et évêques, ayant le salaire et l'imposition des mains — en revanche, la direction de l'Eglise remise à *un* homme; et cet homme, consacré, revêtu d'un caractère qui n'appartient qu'à lui, est M. le ministre ou M. le pasteur!

Telle est l'organisation adoptée dans les Egliscs nationales et dans un nombre immense d'Eglises indépendantes. — Çà et là on tend sans doute à se rapprocher un peu du modèle apostolique; toutefois, ne nous exagérons pas la portée d'un semblable mouvement; les idées au sujet du ministère sont encore trop confuses pour amener un progrès sérieux. J'ai été curieux de consulter sur ce point un bon ouvrage publié chez nous il y a deux ans à peine: le *Dictionnaire des Parallèles*, et j'y ai vu que les ministres étaient pasteurs, anciens, évêques, messagers de l'Evangile; que tous les titres leur appartenaient, que tous les ministères se concentraient en eux. L'article qui les concerne se termine par la liste, très-étonnante, des « ministres mentionnés dans l'Evangile. » Elle s'ouvre par les douze, continue par les soixante-dix, et comprend ensuite chacune des personnes dont il est dit: qu'elles ont été employées à l'œuvre du Seigneur, depuis la lettre A (Andronique, Apollos), jusqu'à la lettre Z (Zénas).

Ce sont bien là les notions populaires, les notions reçues. Admettre cela, c'est, dit-on, maintenir le ministère.

Calvin n'a-t-il pas établi, dans ses *Institutions*, que ministre, ancien, pasteur, évêque, c'est tout un; et n'a-t-il pas achevé de préciser sa pensée en imaginant l'ancien-laïque, l'ancien étranger au pastorat, l'ancien simple conseiller d'Eglise!

C'est sur cette théorie que nous vivons.

II

Mais enfin, qu'est-ce que le ministère selon l'Ecriture ? — Il importe de répondre avec plus de détail à cette question, et de montrer ainsi jusqu'à l'évidence que les ministres abondent dans le Nouveau Testament, bien qu'ils n'y figurent jamais comme classe spéciale et distincte.

Le ministère, c'est le service ; les ministres, ce sont les serviteurs.

On se récrie : « L'Ecriture ne fait-elle pas mention d'un ministère particulier, le ministère de la Parole ? »

Oui, dans un petit nombre de textes ; et, en vérité, il serait bien surprenant qu'il n'y en eût aucun, que le service de Dieu ne portât nulle part le nom du ministère de la Parole ! Ce nom lui appartient donc incontestablement, ainsi que les noms suivants : ministère de l'Evangile, de l'Esprit, de la réconciliation, de Jésus-Christ, du Seigneur, du véritable tabernacle, de la nouvelle alliance.

En vain s'efforcerait-on de réduire cette large et magnifique mission du ministère aux proportions exiguës d'une charge de prédication ; les textes y résistent.

Comment voir le ministère de la parole dans celui des anges (Hébr. I, 14), dans celui du souverain sacrificateur (Hébr. VIII, 6), dans celui des diacres (Actes VI, 1) ? Et notez, sur ce dernier point, que les apôtres instituèrent les diacres précisément afin de ne pas abandonner *la parole* pour *le ministère* : « le ministère des tables. » Sans vouloir abuser ici de l'opposition fortuite des mots — qui d'ailleurs se concilient et se réunissent un peu plus loin, v. 4, — nous nous permettons d'en conclure qu'on a tort de nous ci-

ter tous les passages qui parlent du ministère, en supposant que ces passages désignent le ministère de la Parole.

Il en est, et en grand nombre, qui ne comportent pas une pareille interprétation. Je ne demanderai point si « les ministres de Satan » (2 Cor. XI, 15) sont ministres de la parole ; mais je demanderai si les ministres mentionnés par le texe grec de 2 Cor. VIII, 20, et de 1 Pierre IV, 11 ne réveillent pas une idée purement administrative. Cela est d'autant plus évident que, dans ce dernier verset, le minisière se trouve derechef mis en contraste avec la parole : « Si quelqu'un *parle*, que ce soit comme les oracles de Dieu ; si quelqu'un administre ! — διακονεῖ, *exerce le ministère*, — que ce soit comme par la force que Dieu fournit. »

J'exprimerai ici un regret. Pourquoi nos versions de la Bible ne nous ont-elles pas rendu, à propos du mot *ministre*, le service qu'elles nous ont rendu pour le mot *prêtre* ? Si le prêtre est devenu *ancien*, pourquoi le ministre n'est-il pas devenu *serviteur* ? Même dans la traduction de Lausanne — si fidèle d'ailleurs, et qui, combinée avec la restitution du texte, contient peut-être en germe la version définitive de l'avenir — même dans la traduction de Lausanne, la διακονία et la λειτουργία sont souvent interprétées dans le sens de ministère, sens qui n'est pas inexact, mais qui prête cependant aux malentendus.

Ce qu'il y a là de plus fâcheux, à mon avis, c'est l'arbitraire inévitable avec lequel,et ces deux termes grecs et ceux qui en dérivent, reçoivent tantôt le sens de service, tantôt celui de ministère. Dans l'original, les choses ne se présentent pas ainsi : le ministère,si l'on tient à cette expression, y apparait beaucoup plus souvent, beaucoup plus largement que ne le donnent à penser nos traductions.

« Quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim... et que nous n'avons pas accompli le ministère envers toi ? » (*Matth*. XXV, 44.) — « Or, maintenant, je me rends à Jérusalem pour le ministère des saints. » (*Rom*. XV, 25.) — « Il a été désigné par les assemblées pour notre compagnon de voyage, avec cette grâce au ministère de laquelle nous sommes employés. » (2 *Cor*. VIII, 19.) — « Pour ce qui regarde le ministère qui se fait en faveur des saints, il est

superflu de vous en écrire. » (2 *Cor.* IX, 1.) — « J'ai dépouillé d'autres Eglises, en recevant une solde pour votre ministère. » (2 *Cor.* IX, 8.) — « Vous savez que la maison de Stéphanas est les prémices de l'Achaïe, et qu'ils se sont donnés pour le ministère des saints. » (1 *Cor.* XVI, 15.) — « Ne sont-ils pas tous des esprits qui exercent un ministère, envoyés pour être ministres en faveur de ceux qui doivent hériter le salut ? » (*Hébr.* I, 14.)

Tout cela paraît bien gauche, n'est-ce pas, et le mot « service » conviendrait bien mieux ! — Je suis de votre avis ; osons donc le mettre partout ; ce sera le vrai moyen de conserver dans nos versions l'impression produite par l'original, et de maintenir la puissante uniformité du langage apostolique. » Le service ! » Y a-t-il, je le demande, une expression plus exacte et plus belle ? Quel est le fonctionnaire de l'Eglise, qui ne se sentirait honoré du titre de « serviteur de Dieu ? »

L'unité du langage rétablira l'unité de l'idée. Sous l'ampleur de ce vaste mot : « service, » la diversité des services apparaîtra. Les serviteurs de Dieu se montreront alors, appliqués chacun à son œuvre : prédication, administration, présidence, pastorat, charité, science, et parmi tant de serviteurs, l'idée ne viendra plus à personne de découvrir *le serviteur*.

Le serviteur ou ministre par excellence, s'il faut absolument le trouver quelque part, c'est, sans aucun doute, le diacre. — Διακονός signifie « serviteur. » Le diacre est le ministre, ou il n'y en a point. Et qu'on ne se rejette pas sur une discussion gratuite entre le διακονός et le λειτουργός, puisqu'on traduit indifféremment par « ministère » διακονία et λειτουργία. Ecrivez donc hardiment : « Que les *ministres* soient graves, » et n'oubliez pas, qu'après avoir adressé à Timothée cette recommandation relative aux diacres, Paul ajoute : « En exposant ces choses aux frères, tu seras un bon *diacre* — ou serviteur, ou ministre — de Jésus-Christ. »

On me pardonnera de m'être donné ici des airs d'helléniste, qui ne m'iraient en aucune façon. Il fallait bien mon

trer qu'en présence du texte original, qui ne met les ministres nulle part — ou qui les met partout, c'est tout un — la prétention de découvrir un ministère spécial ne peut pas même se concevoir, à moins que ce ministère ne soit le diaconat.

Aussi, voyez l'embarras de M. Merle d'Aubigné ! Il lui est beaucoup plus facile de trouver quatre ou cinq classes de ministres que d'en trouver *une*. Or, c'est cette *une* qu'il s'agit de trouver, car personne ne conteste les quatre ou cinq. Sur les apôtres, sur les prophètes, sur les évangélistes, sur les pasteurs et les docteurs, nous sommes tous d'accord.

Voilà bien : *des* ministres; mais où est : *le* ministre? — M. Merle d'Aubigné nous indique Etienne, comme ayant été revêtu d'une *charge* qui ne se confondait pas avec les autres ; il nous montre en lui, *un ministre de la Parole de Dieu !* Viennent ensuite, Epaphras, Luc, Marc, Apollos, Tite, Timothée, tous ceux enfin dont il est écrit qu'ils ont été « ministres de Christ, » qu'ils ont été « utiles dans le ministère, » tous ceux qui ont pris part à la grande œuvre missionnaire dirigée par les apôtres.

Qu'est-ce à dire ? Y a-t-il là un seul mot qui établisse que la charge spéciale de ministre de la Parole ait été fondée ? — Une Eglise sans ministres, mais ayant des évangélistes, des pasteurs, et par-dessus tout du zèle missionnaire, ne pourrait-elle pas signaler bon nombre de ses fonctionnaires et de ses simples membres, comme bons ministres ou serviteurs de Jésus-Christ, comme distingués dans le ministère ou service de la Parole ? — A supposer qu'Archippe, par exemple, ait été un des anciens, un des évêques de Colosses, l'Apôtre perdra-t-il le droit de lui écrire : « Considère le *ministère* que tu as reçu du Seigneur ? »

III

On le voit, tout nous ramène à la question essentielle que j'ai posée dès le début, à la question dont il faut maintenir les termes avec fermeté : Les églises apostoliques avaient-elles *deux* charges ou *une seule*, indépendamment de celle des diacres ? Outre les anciens, y avait-il là *des ministres* ? Pouvait-on dire, en parlant d'une de ces églises : « Ses ministres et ses anciens ? »

Pour parler avec plus de clarté : Existait-il un ministère distinct des ministères? Tout en admettant — qui les nierait ! — les ministres de la Parole et le ministère de la Parole, peut-on se représenter un ministère de la Parole qui ne soit ni celui de l'apôtre, ni celui du prophète, ni celui de l'évangéliste, ni celui du pasteur ou du docteur, ni celui du simple chrétien que ses dons rendent capable d'annoncer l'Evangile[1].

1. J'emprunte ici presque textuellement les expressions employées par une brochure très-remarquable qui vient de paraître sous ce titre : *le ministère selon le Nouveau Testament, Dissertation présentée à la Faculté de théologie de l'Eglise libre du canton de Vaud, par* CHARLES BYSE, CANDIDAT AU DIPLÔME DE LICENCIÉ. Malgré quelques réserves graves que j'aurais à faire, je suis heureux de constater que, sur beaucoup de points, les opinions de M. Byse sont les miennes. Ici en particulier, et sur cette théorie étrange qui imagine un ministère indépendant des ministères, je ne saurais qu'adhérer à sa conclusion, si bien formulée : « Le ministère de la Parole est le genre, qui n'apparaît historiquement que spécialisé dans les ministères en question. » — Encore un imprudent qui répète à sa manière : En bonne conscience, je ne sais pas ce que c'est qu'un ministre !

Voici comment M. Merle d'Aubigné cherche à démontrer la dualité des charges au sein de chaque presbytère :

Avant tout, il y voit des *ministres* proprement dits, car le ministère proprement dit, celui qui ne se confond avec aucun autre, qui n'est pas une abstraction de langage représentant l'ensemble des ministères ou le service de la Parole en général, a été institué comme charge spéciale. Son institution remonterait même à Jésus-Christ, tandis que celle des *anciens* ne remonterait qu'aux apôtres.

Je l'avoue quant à moi, ces deux origines me semblent égales ; il me serait aussi impossible de mettre les institutions du Seigneur au-dessous de celles des apôtres, que de déclarer l'Evangile plus infaillible que les Epîtres. Ce sont partout les ordonnances de Dieu, comme c'est partout la Parole de Dieu. — Mais laissons cela, et examinons ce fait extraordinaire : l'établissement du ministère par Jésus-Christ !

Cet établissement aurait été répété par trois fois : d'abord, quand le Seigneur choisit les Douze afin de les envoyer prêcher ; ensuite, quand il les envoya prêcher de fait ; enfin, quand il renouvela avec solennité le grand commandement qui les concernait : » Allez par tout le monde, et prêchez l'Evangile à toute créature. »

Que l'ordre de prêcher ait été donné alors, que les Douze aient été appelés les premiers à ce grand ministère de la prédication auquel tant d'autres chrétiens, revêtus ou non des charges de l'Eglise, devaient prendre part, c'est ce qui ne sera contesté par personne. Il faut prêcher, il faut baptiser, notre Maître l'a prescrit ; qui donc en doute ? Reste à savoir si une classe distincte, si une charge distincte a été créée.

Je l'ai cherchée avec beaucoup de soin dans les articles de M. Merle d'Aubigné. Or, je le dis à son honneur, il m'a été très-difficile de l'y découvrir. M. Merle d'Aubigné est trop attaché aux Ecritures pour altérer leur témoignage ; même quand il se trompe, sa fidélité le garde contre son erreur.

Aussi quels sont les ministres qu'il nous montre ? — Des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des docteurs.

Sentant toutefois que cela ne suffit pas à sa thèse, M. Merle d'Aubigné fait effort pour trouver des hommes s'acquittant d'un *autre* ministère, revêtus d'une *autre* charge. Alors, comme je l'ai déjà dit, il cite Etienne.

Etienne aurait-il donc reçu officiellement une charge de ministre, outre celle de diacre qui lui avait été conférée par l'église de Jérusalem ? — Non, notre loyal antagoniste ne cite pas un texte, pas un mot auquel il attribue ce sens. Qu'a-t-il démontré, par conséquent ? Ce que chacun accorde : que le diacre Etienne a pris part au saint ministère de la Parole, ainsi que l'ont fait après lui tous les simples chrétiens et tous les fonctionnaires ecclésiastiques appelés au privilége de parler, d'agir, d'exposer leur vie en qualité de ministres de Jésus-Christ.

Mais si Etienne n'a été ministre de la Parole que dans ce sens général, d'où l'on ne peut tirer une institution particulière, Tite et Timothée ne fourniront-ils pas un argument plus solide ? Ne découvrirons-nous pas en eux de vrais *ministres*, appelés à cette charge-là et non à une autre? Tite et Timothée ne seront-ils pas les ancêtres légitimes du ministère actuel, ceux à partir desquels on s'est succédé de ministre en ministre, comme on se succédait aussi d'ancien en ancien ?

M. Merle d'Aubigné semblerait le penser. En effet, après avoir rappelé les qualités exigées d'un ancien, il ajoute : « Mais quand Paul écrit à un ministre de la Parole, il lui demande bien autre chose! » Et le ministre, c'est tantôt Tite, tantôt Timothée. M. Merle d'Aubigné termine ainsi : « N'en résulte-t-il pas une différence très-positive entre la charge de ministre attribuée par Paul à Timothée et à Tite, et la charge d'ancien ? »

Il eût été plus naturel, selon moi, de dire : « N'en résulte-t-il pas une différence très-positive entre la mission confiée à tel délégué apostolique, appelé à exercer dans beaucoup d'églises une action considérable,revêtu pour cela d'une autorité exceptionnelle , et la mission restreinte confiée à chacun des anciens ou évêques d'une Eglise locale ? »

Pour ce qui est de la *charge* de ministre, on ne saurait

trouver un seul mot, ici ou ailleurs, qui justifie une pareille expression.

Cependant il faut bien que les *ministres* finissent par se rencontrer quelque part. Quel parti prendre? Où placer les successeurs prétendus de Tite et de Timothée? Quelle position attribuer à leur *charge*?

Sur ce point délicat, M. Merle d'Aubigné, qui écrit si bien l'histoire, se résigne à composer un roman. Il suppose — car je ne saurais employer d'autres termes — que des ministres itinérants ont d'abord édifié les églises, qui, pendant leur absence, se contentaient d'une lecture de l'Ecriture sainte avec service d'édification mutuelle. Il suppose ensuite qu'à une époque postérieure, les églises étant devenues plus nombreuses et plus exigeantes, de nouveaux besoins se sont manifestés. Les *anciens,* qui avaient pu édifier dans les chambres hautes, ne se trouvaient plus en état d'enseigner en présence de telles assemblées. C'est alors qu'on voit se former une distinction dans le presbytère : il y a dès ce moment un *anciennat* supérieur et un — inférieur. Les *ministres*, qui jusqu'alors étaient allés de lieu en lieu et s'étaient consacrés au service de l'église générale, se fixent et se localisent en quelque sorte au sein des églises particulières ; ils forment la classe des anciens à double honoraire.

Si les choses s'étaient passées ainsi, s'il y avait là mieux qu'une hypothèse absolument dépourvue de preuves scripturaires, les conséquences ne se feraient pas attendre. Les anciens à double honoraire ne seraient plus de simples anciens semblables aux autres, ne s'en distinguant que par l'accomplissement habituel des devoirs de la prédication auxquels les rendent particulièrement propres, et les dons qu'ils ont reçus, et les connaissances qu'ils possèdent, et le le temps qu'ils consacrent au service de l'Église. Non, ils s'en distingueraient *par leur origine.* Ils représenteraient une classe différente, celle des ministres, celle des collègues ou des successeurs de Tite et de Timothée, qui, après avoir rempli un rôle plus vaste, auraient daigné prendre place dans les presbytères, mais à la condition de ne pas s'assi-

miler aux simples membres et de continuer à former une catégorie à part.

En pareil cas, il y aurait réellement *deux charges* au lieu d'une ; le langage ordinaire, qui finit toujours par être l'image exacte des faits, ne se tromperait pas en réservant aux seuls anciens à double honoraire le titre de *ministres*, et même celui de *pasteurs* : la théorie que soutient M. Merle d'Aubigné serait justifiée.

Elle le serait, *si* l'Ecriture prêtait le moindre appui aux suppositions ingénieuses qu'on nous présente ; *si* une phrase, un mot des Apôtres faisait l'allusion la plus lointaine à la révolution intérieure subie, dit-on, par les presbytères ; *si* nous apercevions quelque part une preuve quelconque indiquant que les presbytères, après avoir été composés d'abord de simples anciens, ont reçu un jour l'adjonction importante des ministres, transformés en anciens d'un rang supérieur.

Comme ce changement n'a laissé aucune trace dans l'histoire, on nous permettra de ne pas nous y arrêter plus longtemps et de maintenir notre thèse fondamentale : une seule charge, et non pas deux.

Avec une seule charge, la distinction intérieure, qui porte sur la répartition intelligente des fonctions et sur le réglement du salaire, demeure une distinction sans devenir une séparation. Il n'y a pas là des non-ministres et des ministres, des laïques et des clercs. Il y a des évêques, tous sortis du choix de l'Eglise, tous établis par l'imposition des mains, tous salariés, tous pasteurs, tous capables d'enseigner. Quoique quelques-uns soient appelés d'une manière spéciale à donner l'enseignement public de la prédication — auquel ils consacrent plus de temps,et dont ils sont plus capables de s'acquitter convenablement — néanmoins il n'en est aucun sur qui pèse à cet égard une incapacité essentielle et spécifique, comme celle qui résulterait de la dualité des charges.

Nous n'en sommes pas réduits d'ailleurs, à proscrire les discours étudiés, voire les sermons ; à ne plus vouloir des grandes prédications adressées aux vastes assemblées, à réduire l'enseignement public aux simples méditations de

chapitres ou à l'édification mutuelle. Rien ne nous force à repousser les études si clairement justifiées par Timothée II, 2. Ces excès-là n'entrent pas plus dans notre pensée qu'ils ne résultent de notre principe. Sans avoir des ministres — comme on les entend — nous aurons des docteurs parmi nos anciens, et il peut se manifester chez tel ou tel, qui n'est pas docteur, un don de parole remarquable. Aucune des mesures propres à maintenir ou même à élever le niveau de l'enseignement n'est en contradiction, qu'on le sache bien, avec l'unité du presbytère.

Ce qui est en contradiction avec son unité, c'est la prétention de réserver la prédication aux uns dans un sens tel et dans une mesure telle, qu'il y eût une sorte de scandale à voir remplir quelquefois par les autres, par un simple ancien, ces fonctions de prédicateur qu'exercent habituellement les anciens à double honoraire. Lorsque ceux-ci sont ministres, lorsqu'ils ont une origine distincte, lorsqu'ils forment une classe à part, lorsqu'il sont là — eux seuls — en vertu d'un diplôme, lorsque l'imposition des mains qu'ils ont reçue — la leur seulement — s'appelle une consécration, lorsqu'il y a pour le gros du public cent fois plus de différences que de ressemblances entre eux et les anciens ordinaires, alors on ne peut plus voir un ancien ordinaire prêcher, sans crier au scandale, à l'usurpation!

Les gens qui cherchent à distinguer si profondément au sein du presbytère la classe des pasteurs et celle des docteurs, se préoccupent beaucoup d'interdire la prédication aux premiers, et pensent très peu à interdire le pastorat aux seconds ; tout au contraire, ils en font ordinairement les pasteurs par excellence. Il faudrait pourtant se mettre d'accord avec soi-même, et ne pas plus autoriser un empiétement que l'autre, lorsqu'on admet deux charges.

Quant à moi, qui n'en vois ici qu'une seule, je serais aussi choqué d'entendre promulguer contre les uns une défense d'administrer que d'entendre promulguer contre les autres une défense d'évangéliser.

Revenons à l'organisation apostolique, qui établit la sage répartition des emplois habituels, en ayant soin que l'unité prédomine.

Avec elle, tous les anciens doivent paître le troupeau, et tous

aussi doivent enseigner ; voilà le principe fondamental que pose la Parole de Dieu.

Tous doivent paître le troupeau. — On ne me contestera guère cette première assertion. N'y a-t-il pas d'ailleursdes textes positifs : Actes XX, 28 ; 1 Pierre V, 2, 3 ? Ceci est une règle sans exception.

Tous doivent enseigner. — La condition si connue : « propre à enseigner, » n'est-elle pas exigée de chaque ancien ? Ceci est pareillement une règle sans exception.

M. Merle d'Aubigné rappelle, il est vrai, qu'*enseigner* ce n'est pas *prêcher*. Il fait remarquer avec raison que les femmes âgées dont parle Tite, sont appelées à enseigner, quoiqu'il leur soit interdit de prêcher. — Rien n'est plus certain, et l'idée d'enseignement n'emporte pas nécessairement l'idée de prédication.

Mais est-ce à dire qu'elle l'exclue ? Il s'en faut tellement, que les fonctions spéciales des anciens à double honoraire sont désignées ainsi : « la parole et l'enseignement. » Notons, en outre, que ces anciens-là ne se distinguent des autres anciens, que par la part plus considérable et plus habituelle qu'ils y prennent. — Ceux « qui se donnent de la peine, » κοπιῶντες, dans la parole et dans l'enseignement. — Si la part principale se métamorphose en attribution exclusive, ce ne sera pas seulement pour la parole, ce sera aussi pour l'enseignement. Or, nous savons que tout ancien est appelé à enseigner.

Donc,tous les anciens paissent le troupeau, et tous les anciens enseignent. Donc,il n'y a pas deux charges dans le presbytère, et si quelques-uns de ses membres, docteurs ou non, sont appelés à la présidence habituelle ou à la prédication habituelle, à cause de leurs lumières et de leur consécration plus entière au service de l'église, il n'en résulte aucunement pour leurs collègues une incapacité essentielle de remplir parfois ces mêmes fonctions.

La large unité de l'organisation apostolique se concilie avec toutes les mesures d'ordre : avec l'intelligente répartition des ministères, avec la distinction des anciens qui s'occupent surtout de la présidence ou de la prédication ; mais elle ne saurait se concilier avec le système traditionnel, qui voit d'un côté des ministres et de l'autre des anciens.

Lorsqu'il y a d'un côté des ministres et de i'autre des anciens, il arrive forcément que les uns paraissent fort supérieurs aux autres. Ce n'est plus une différence de degré, c'est une différence spécifique.

Ecoutez M. Merle d'Aubigné lui-même. Quoiqu'il soit bien plus éclairé sur la question que ne le sont la plupart des hommes dont il défend les idées, quoique les anciens soient à ses yeux de vrais pasteurs, de complets évêques, quoiqu'il demande pour eux le salaire et l'imposition des mains, cependant il est entraîné à établir entre eux et les ministres une comparaison peu flatteuse. On ne l'accusera pas d'être *épiscopal*, à voir la façon dont il traite les évêques. Non-seulement ceux-ci lui paraissent de tout point inférieurs aux ministres, et par la nature de leur office, et par leur origine inconnue, et par l'obscurité d'une institution qui ne remonte pas au Seigneur ; mais il les écrase par la longue énumération des ministres cités dans le Nouveau Testament. Après les avoir *présentés* au lecteur, il se déclare incapable de lui présenter un seul ancien. Que dis-je ? Il en est un que M. Merle d'Aubigné a découvert : cet unique ancien se nomme Diotrèphe !

Pourqnoi Diotrèphe serait-il pasteur, plutôt que docteur, plutôt que simple membre de l'église ? En vérité, je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est que la reproduction fréquente du mot « ministre » ou « ministère, » prouve tout uniment que les auteurs sacrés s'occupaient du *service* et des *serviteurs* de Dieu. Cette circonstance ne peut nuire à aucune classe particulière de serviteurs, pas plus aux anciens qu'aux évangélistes. D'ailleurs, au point de vue du nombre, les anciens n'auraient certes aucun rapprochement à redouter, puisqu'on avait établi *des* anciens dans *toutes* les églises.

Je cherche en vain sur quel point pouvait se montrer l'infériorité de ces serviteurs ou ministres, que l'Ecriture appelle « conducteurs, » envers lesquels elle prescrit l'obéissance et le respect, qui « veillent sur les âmes, comme devant en rendre compte, » auxquels l'apôtre Paul dit : « Prenez garde à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église de Dieu, qu'il a

acquise au moyen de son propre sang ; » cette classe de serviteurs ou ministres, dont les fonctions sont comparées à celles du Seignenr : «L'agneau qui est au milieu du trône les paîtra ; » dont le nom même est porté par Jésus-Christ : « Lorsque le souverain Pasteur aura été manifesté, vous recevrez la couronne inflétrissable de gloire. » (*Hébr*. XIII, 7 et 17; *Actes* XX, 28,; *Apoc.* VII, 17; 1 *Pierre* V, 4.)

Calvin, lui, n'hésite pas à mettre les pasteurs au-dessus des docteurs ; c'est-à-dire, selon M. Merle d'Aubigné, les anciens au-dessus des ministres. — Quant à nous, qui maintenons l'unité du ministère et celle du presbytère, nous n'avons pas, grâce à Dieu, à régler les rangs entre ces divers serviteurs du même Evangile.

IV

Il serait superflu, sans doute, de démontrer l'importance du débat. Toute la question du cléricalisme y est engagée. — Aurons-nous, dans une certaine mesure, un clergé et des laïques ? Voilà, au fond, ce qui se discute entre nous.

Ce grand problème a reçu trois solutions différentes. Parmi elles, il faut choisir. Il faut, ou vouloir tout à fait le clergé, comme l'Eglise romaine ; ou le vouloir un peu, comme la Réforme ; ou ne le vouloir à aucun degré, comme les apôtres.

Comparons ces trois solutions.

Le catholicisme romain a voulu résolument le clergé. Disons mieux : la formation du clergé a logiquement enfanté le catholicisme. Les deux faits, à parler vrai, n'en font qu'un. Pour Rome, l'*ancien* scripturaire a disparu, sans qu'il en

reste aucune trace. Elle l'a remplacé par son *ancien* à elle, par son prêtre, consacré, mis à part, étranger au siècle, doué d'une sainteté spécifique, revêtu d'un caractère indélébile, se distinguant du commun des mortels par son éducation, par la langue qu'il parle, par les habits qu'il porte : tonsuré, célibataire, médiateur entre Dieu et les hommes.

La Réforme a rejeté le prêtre sans revenir à l'*ancien*. Elle a inventé le ministre ; c'est à-dire le prêtre, moins le célibat, moins la sainteté spécifique ; c'est-à-dire l'ancien, plus la consécration et la renonciation aux habitudes de la vie commune. Nous n'avons plus eu de sacerdoce, mais nous avons eu des *ecclésiastiques*. — L'ecclésiastique, voilà ce qu'on tient à conserver ; et pour le conserver, il importe de supposer deux charges dans le presbytère,en sorte qu'on ne puisse confondre avec le simple ancien — cet homme encore plongé dans la vulgarité de l'existence ordinaire — le ministre, dont l'origine est bien plus haute et dont la mission est bien plus grande! le ministre institué par Jésus-Christ, le ministre qui compte Timothée et Tite parmi ses ancêtres, le ministre qui seul est digne d'évangéliser et de prêcher la Parole, le ministre que souillerait le contact d'une profession civile ou d'un métier!

Reste l'organisation apostolique. Avec celle-là, l'idée de clergé est tellement retranchée, qu'on ne peut même plus concevoir la distinction des laïques et des clercs. Sont-ils clercs ou laïques, ces anciens établis dans chaque église, appelés à des fonctions diverses selon leur aptitude et le temps qu'ils donnent au service de l'Evangile, recevant en conséquence des salaires différents, mais tous salariés, mais tous soumis aux devoirs et aux conditions de la vie commune, mariés, pères de famille, fidèles aux recommandations de l'Apôtre : « Vous savez que ces mains ont servi pour mes besoins... je vous ai montré qu'en toutes choses c'est ainsi qu'en prenant de la peine il faut secourir les faibles?.. » (*Actes* XX, 34, et 35.) Point de caractère indélébile, pas de consécration ! L'imposition des mains, cette bénédiction solennelle, leur a été donnée, comme elle l'est à tous ceux qui entreprennent une œuvre au nom du Seigneur.

Serait il vrai cependant, qu'à force de fuir le *cléricalisme*, nous tombions dans le *darbysme* ou dans le *semi-darbysme*, expression modérée que la charité de M. Merle d'Aubigné invente à notre intention ?

On pourrait nous adresser ce reproche, si nous retranchions quoi que ce soit des institutions apostoliques, si nous supprimions ou le ministère ou un ministère quelconque. Or, nous les maintenons tous, au sein du presbytère comme en dehors. Nous conservons les docteurs et les évangélistes, aussi bien que les évêques.

Ce que nous conservons aussi, c'est l'étude, c'est la science, c'est la prédication. Amis de l'ordre tel que les apôtres l'ont établi, nous respectons le classement naturel des anciens, d'après lequel les uns se consacrent habituellement à la présidence ou à la parole et à l'enseignement. Nous ne permettons à personne de venir faire le docteur quand il ne l'est pas, et d'entreprendre étourdiment ce à quoi il n'est pas appelé.

Je ne crois pas que ce soit là du darbysme ou du semi-darbysme. Le semi-darbysme avec des charges, avec des conducteurs d'Églises, avec des évêques établis, n'effrayera jamais beaucoup les disciples de l'Évangile.

V

Avant de poser la plume, je tiens à constater une fois de plus le caractère de ce débat. — Nous discutons comme on le fait quand on s'aime, quand on s'estime, quand on se sent mille fois plus unis qu'on n'est opposé, quand on sent que l'union doit croître et que les oppositions doivent s'évanouir.

De tels débats sont un grand privilége, une véritable bénédiction. Ils manifestent à la fois cet attachement à la vérité qui ne permet pas d'accepter l'erreur, et cette conscience du lien ecclésiastique qui ne laisse entrevoir aucune chance de rupture. Avec nos frères, membres comme nous des églises du Seigneur, nous sommes décidés à tout dire et nous sommes certains de tout supporter. Nous *savons* que nous sommes un, que nous demeurerons un.

Quelques adversaires se réjouissent : — « Ces gens-là ne sont qu'une poignée, s'écrient-ils, et déjà leurs divergences se montrent. » — Oui, certes, elles se montrent, et nettement, résolûment, au grand jour. Et ce qui ne se montrera pas moins, ce sera notre patience. Entre la discussion et l'application, savez-vous ce qu'il y a ? Il y a le travail intérieur des consciences et des esprits. On discute, précisément parce qu'on veut se mettre d'accord : le conflit des pensées prépare l'harmonie des actes. En tous cas, et je ne crains guère d'être démenti par M. Merle d'Aubigné, la discussion ne compromet pas un seul instant la sympathie des cœurs.

Cette heure est une heure de crise, une heure de transition. Sur le ministère, sur le baptême, sur la discipline, s'élèvent des questions obscures encore, qui veulent être résolues. Je plaindrais profondément les sociétés religieuses au sein desquelles on n'oserait pas aborder de tels sujets.

Avec M. Merle d'Aubigné je suis tranquille, car nous reconnaissons l'un et l'autre la même autorité : celle des Écritures *et du modèle apostolique.* Lorsqu'on est d'accord, réellement d'accord sur ce point, le reste ne saurait inspirer aucune inquiétude sérieuse. Plus j'avance dans la vie, plus je reconnais qu'il n'y a de dissentiments irrémédiables que ceux qui remontent à la source : à la valeur de la Parole écrite et de l'exemple des apôtres. J'ai désespéré du darbysme, le jour où j'ai vu qu'il récusait le témoignage rendu par la première épître à Timothée. Grâce à Dieu, M. Merle d'Aubigné ne récuse rien ; sa déclaration à cet égard est d'une loyauté, d'une énergie qui ne sauraient être surpassées.

Je suis d'autant plus heureux de signaler cet accord fondamental, que d'autres adversaires se sont placés sur un terrain bien différent. Je citerai surtout l'auteur d'un article sans signature, inséré dans le *Chrétien évangélique* du 25 avril. Ceux qui connaissent ce morceau, comprendront le sentiment de douleur que j'ai éprouvé en le lisant. Pour ne rien dire de la forme, il y a là une profession de foi, en face de laquelle tous nos débats ecclésiastiques deviennent fort ridicules et fort puérils : « Nous sommes, écrit l'auteur, du nombre de ceux qui ne respectent pas ces prétendues ordonnances ecclésiastiques, par la raison toute simple que nous estimons que la Parole de Dieu n'en renferme point. » — « ...... L'esprit n'est plus enchaîné aux formes ; il les domine bien plutôt toutes ; il peut les transformer et les modifier à son gré, suivant les peuples, les circonstances et les besoins particuliers des églises. » — « ..... Les institutions de droit divin ne sont pas les seules bonnes, comme on le suppose trop à la légère ; tout établissement humain, d'ailleurs conforme à l'esprit chrétien, est parfaitement légitime et respectable, dès qu'il est réclamé par les besoins et les circonstances. »

Les besoins, les circonstances, voilà donc la véritable règle ! Et nous sommes naïfs, nous qui cherchons avec anxiété si les apôtres ont établi l'office spécial des ministres, s'il y avait une charge ou deux au sein des presbytères primitifs ! Qu'importe ? Les besoins et les circonstances ont changé, et pourvu que *l'esprit chrétien* — qui est accommodant — ne proteste pas, on a parfaitement bien fait de remplacer les institutions de droit divin par des institutions de droit humain ! Les secondes valent les premières, ou plutôt, il n'y a pas d'institutions de droit divin, il n'y en a jamais eu, car les prétendues ordonnances ecclésiastiques n'existent pas dans le Nouveau Testament !

On le démontre, en affirmant qu'elles *ne peuvent pas* y exister : ce serait nous replacer sous le Lévitique ! « C'est toujours l'application rigoureuse de cette funeste idée préconçue, en vertu de laquelle Dieu aurait tout réglé dans son Église, sans qu'il fût permis d'introduire la moindre modification dans le moindre détail ! »

Je réponds à cela que les ordonnances des apôtres diffèrent

précisément de celles de Moïse, en ce qu'elles n'ont pas « tout réglé. » La part faite à la liberté et à la diversité est immense, et les formes du culte, en particulier, peuvent varier sans que personne soit autorisé à en appeler à une forme consacrée et obligatoire.

Mais si les règlements apostoliques sont peu nombreux, est-ce à dire qu'ils soient méprisables? Si les apôtres établissent partout que les membres des églises font profession d'être convertis et enfants de Dieu, déclarerons-nous que les circonstances ont changé, que les besoins ont changé, que le principe de l'Église a dû changer aussi et que, par conséquent, le multitudinisme est devenu légitime ? Si les apôtres établissent partout des anciens et des diacres, déclarerons-nous que les circonstances nouvelles ont dû amener des organisations nouvelles, qu'il nous faut des ministres, et que nous avons le droit d'en avoir ?

Alors, pourquoi d'autres ne déclareraient-ils pas qu'il leur faut une hiérarchie, d'autres encore qu'il leur faut un pape ? *La papauté de droit humain*, ne l'oublions pas, était acceptée par Mélanchton à Augsbourg. Plus d'un réformateur, toujours en vertu de la théorie qui refuse de voir dans l'Écriture des règles obligatoires au sujet de l'Église, conservaient à titre d'usages indifférents, une foule de traditions romaines dont le puséisme anglican et luthérien fait maintenant son profit.

— « Mais enfin, nous dit-on, les ordonnances ecclésiastiques des apôtres n'existent pas. »

J'ai toujours été surpris que cette thèse, soutenue autrefois par M. Bost, et propre à tranquilliser ceux qui adoptent et veulent conserver une situation antiscripturaire, ait été acceptée par quelques-uns des hommes que semble animer un sentiment opposé ! On nous demande par quel texte les apôtres ont transformé leur exemple en commandement, et l'organisation de leur temps en organisation normale pour tous les temps ? Le texte se trouve dans la portion même de la première lettre à Timothée, où Paul règle en détail les charges de l'Église, celle des anciens et celle des diacres. C'est après avoir exposé cette organisation si simple et si peu *lévitique*, qu'il ajoute : « Je t'écris ces choses, espérant aller vers toi bientôt, afin que, si je tarde, *tu saches com-*

ment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, colonne et appui de la vérité. » On aura beau tourner et retourner ces paroles, on ne parviendra pas à en changer le sens. Il s'agit ici de l'Église visible, des églises locales ; il s'agit de leur organisation, d'une organisation reposant sur les anciens et les diacres, d'une organisation obligatoire pour l'Église de tous les pays et de tous les siècles : « Je t'écris afin que tu saches *comment il faut se conduire* dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant. »

Ce sont donc les Écritures, et non les circonstances ou les besoins, qui nous fournissent les règles principales et indestructibles de l'organisation des églises. Il y a donc des ordonnances ecclésiastiques, et si notre liberté commence au delà des limites fixées par elles, elle ne commence pas en deçà. Nous ne sommes ni libres d'être multitudinistes, ni libres d'avoir une hiérarchie ou d'inventer des ministres, sous prétexte que dix-huit cents ans se sont écoulés depuis les apôtres.

Ceci, au reste, se lie à la grande révolte contre l'autorité de la Bible. Continuez la lecture de l'article contre lequel je m'élève ; vous y verrez que « les questions de canonicité sont toujours soumises à révision. » En d'autres termes, le recueil des Écritures n'est jamais certain, et la critique est toujours maîtresse de le modifier par ses arrêts.

Voilà ce qu'on signifie aux gens arriérés qui ont la faiblesse de tenir à la certitude de leur Bible. On daigne leur *apprendre* que les livres dont elle se compose ne s'y trouvent pas « sans la moindre intervention humaine, » que l'Église a elle-même formé le canon, » que « sa formation a une histoire. »

Pour ignorants qu'on nous suppose, nous savions cependant cela. Mais nous savons aussi que l'intervention humaine n'exclut pas l'infaillibilité divine : pas plus en ce qui concerne la formation du recueil, qu'en ce qui concerne la composition des écrits sacrés. Et nous savons encore une chose : lorsqu'on nous propose de remplacer la certitude divine du recueil par le témoignage intérieur du Saint-Esprit, nous nous sentons lancés en plein rationalisme

mystique. Le témoignage intérieur ne nous dit rien sur une foule de portions de la Bible : en particulier sur les anciens et les diacres. Ceux qui nous renvoient à ce témoignage ont beau jeu pour conclure ainsi : La règle des institutions ecclésiastiques n'est pas dans l'Écriture, elle est dans les circonstances et dans les besoins.

M. Merle d'Aubigné aurait eu droit de se plaindre, si je n'avais pas profondément distingué entre son attaque, fondée tout entière sur l'autorité des Écritures, et celle qui nie d'une façon absolue les institutions de droit divin. Entre lui et nous, il n'y a qu'une question d'interprétation. Ces questions-là finissent toujours par se résoudre avec clarté, quand on n'y mêle ni rationalisme ni traditionalisme, quand on n'ajoute rien à la parole de Dieu, quand on n'en retranche rien.

Aussi, n'ai-je aucune inquiétude. Ou je me trompe fort, ou notre débat a porté quelques fruits. Certaines préventions ont disparu. M. Merle d'Aubigné sait mieux, que nous ne rejetons pas les ministères de la Bible ; nous savons mieux, qu'il ne veut qu'à demi le ministère de la tradition. Que dis-je ? C'est sa prudence qui le veut, ce n'est pas lui. Obéissant à un sentiment qui l'honore, il craint d'aller trop vite sur une pente où plusieurs se sont brisés. Il met le sabot, mais il avance, et, tôt ou tard, nous arriverons au même but.

LE CHRISTIANISME LIBÉRAL

ET LA

SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT[1].

(*Conférence donnée à Genève, au cirque de Plainpalais,* le 9 mars 1869.)

On me demande d'écrire et de publier mon discours. Je sens que cela est devenu indispensable. De nouvelles assemblées populaires ont été convoquées au cirque ; M. Catalan, M. Oltramare y ont pris la parole pour me réfuter, et peut-être ne sommes-nous pas au bout. Il importe par conséquent que le sens précis de mes paroles soit fixé, afin de prévenir les malentendus.

Je dis le sens des paroles, je ne dis pas les paroles elles-memes. A défaut de sténographie, par quel moyen réussirais-je à me rappeler, après plusieurs jours, la forme exacte que ma pensée a revêtue ? Quiconque improvise, sait qu'il arrive toujours, en présence d'un public ému et sous l'impression du moment, qu'on appuie sur des points qu'on ne voulait qu'indiquer, qu'on res-

1. Réponse à M. le professeur Buisson.

serre ce que l'on comptait exposer à loisir, qu'on ajoute et qu'on retranche.

On retranche surtout. Le temps marche, il ne faut dépasser à aucun prix la limite des cinq quarts d'heure. Ces cinq quarts d'heure se tiennent en face de l'orateur et le regardent d'une façon terrible. Plus tard il prend sa revanche, il se moque d'eux, trop peut-être, quand il a la plume à la main.

Je n'affirme donc pas, comment le pourrais-je? que ces pages reproduisent *littéralement* le discours que j'ai prononcé; j'affirme, et cela suffit, qu'elles le reproduisent *fidèlement*. Comme j'ai parlé sous une impression de responsabilité et de devoir, que jamais peut-être je n'avais ressentie au même degré, je suis sûr d'avoir dit certaines choses et de n'avoir dit que ces choses-là. L'ordre des idées, les arguments essentiels, les principaux développements, tout cela est resté fixé dans mon souvenir. Pour moi d'ailleurs, il n'y avait pas deux manières de répondre au manifeste qui, rejetant sans ambages toutes nos croyances chrétiennes, prend soin de constater les adhésions nombreuses qui lui viennent du sein de plusieurs églises nationales. Question de dogme, question d'église, je ne parviens pas à les distinguer ici, tant elles se confondent à mes yeux dans la question unique de vérité.

Au Rivage, le 22 mars 1869.

PREMIÈRE PARTIE

LE CHR'STIANISME[1]

EVOIR A REMPLIR

Vous savez, mesdames et messieurs, quel est le double titre de cette conférence. Le christianisme d'abord, la séparation ensuite ; ou plutôt, le christianisme toujours. Repousser les violentes attaques dirigées contre lui, c'est mon unique but. Ceux qui me connaissent, ne m'en ont certes pas attribué d'autre. Je me mépriserais, s'il pouvait m'arriver de faire de la tactique aux dépens de la fidélité, de poursuivre la réalisation d'un système au risque de compromettre la foi. Il n'y a ici, grâce à Dieu, ni système, ni tactique, ni mauvaise habileté ; il y a un témoignage rendu à la vérité, qui est une, dogmatique et ecclésiastique en même temps. Cette unité, j'ose l'affirmer, sera évidente pour chacun de nous avant que nous nous quittions ; je ne

1. Je me sens tenu d'être très-clair. Aussi me suis-je décidé à marquer par des titres particuliers les diverses parties de mon discours. L'effet oratoire peut en souffrir ; mais il s'agit bien de cela !

veux pas qu'un seul d'entre nous s'éloigne sans avoir vu, de ses propres yeux, la connexité étroite qui unit, aujourd'hui surtout, la question d'église à la question de dogme. Nous n'introduisons pas la question d'église, nous la trouvons devant nous : elle ne se pose pas seulement, elle s'impose.

Je ne sais comment m'y prendre pour vous dire, sans trop céder à mon émotion, la douleur que me font éprouver les manifestations dont nous sommes témoins. Je ne me charge pas d'en parler froidement. C'est de grand cœur, sans doute, que je place les intentions et les personnes en dehors du débat ; mais quant aux doctrines, j'ai besoin de leur dire leur fait. Si jamais, pour notre malheur et pour celui de leurs partisans, elles parvenaient à prévaloir, ne fût-ce qu'un jour, ce jour-là serait sombre entre tous les jours de l'humanité. Les plus à plaindre, alors, ce ne se-seraient certes pas ceux qui, vaincus et moqués, conserveraient dans leur cœur la foi au Père céleste et au Sauveur, aux grandes consolations de la vie présente et aux grandes promesses de la vie à venir ; ce seraient ceux qui auraient remporté une effroyable victoire.

Il y aurait là, messieurs, une victoire remportée sur la vérité, sur l'indépendance, sur la dignité, sur le progrès, sur tout ce qui est digne d'être aimé ici-bas. Figurez-vous ce que seraient ces christianismes sans Christ, ces églises sans adoration, ces cultes sans prières, ces religions sans Dieu. Demandez-vous ce que seraient ces égalités sans fraternité, ces démocraties sans libéralisme, ces libertés politiques sans liberté morale. Quel caractère prendraient les conflits des classes, quand il ne s'agirait plus que d'intérêts matériels ? Quel souffle animerait la philosophie, quand l'au delà lui serait fermé ? A quel niveau descendrait la science, quand elle serait réduite aux cornues, au scalpel et à la statistique ? A quelles proportions se réduirait la morale, quand le perfectionnement aurait remplacé le renouvellement, et quand la vertu, à son tour, serait devenue raisonnable? J'ose à peine poser ces questions. Notre monde moderne tout entier étant sorti de l'Évangile, il est impossible de ne pas entrevoir ce qu'on nous ôterait, en nous ôtant l'Évangile.

On ne nous l'ôtera pas, je le sais ; et j'ai trop bien senti depuis quelques jours, je sens trop bien en ce moment même le frémissement de Genève, pour douter de l'accueil qui sera fait, ici du moins, au christianisme libéral. Pourtant, ne nous le dissimulons pas, les négations peuvent avoir leur heure, et un nuage — cela s'est déjà vu — peut passer devant notre soleil. Il se peut que, dans l'enivrement de la fausse science, dans la haine du surnaturel, dans la passion de se délivrer du divin, répétant le vieux cri de révolte : « Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous ! » un très-grand nombre d'hommes soient entraînés à se détourner du Christ. Il se peut que l'édifice des croyances tombe pierre à pierre sous les pioches des démolisseurs.

L'édifice se relèverait plus grand et plus beau, mais en pensant à l'heure de la ruine, on sent une immense tristesse monter au cœur. Ah ! qu'on a besoin alors de protester, d'adorer, de rendre publiquement hommage à ce que l'ennemi insulte ! Comme ils reviennent alors à la mémoire, ces vers du poète qui vient de s'éteindre :

Temple où j'ai tout reçu, temple où j'ai tout appris,
J'embrasserais encore ta dernière colonne,
Dussé-je être écrasé sous tes sacrés débris !

LE CHRISTIANIME LIBÉRAL ET LE CHRISTIANISME CHRÉTIEN

J'ai dit ce qui est possible, messieurs. Je tiens qu'il faut se placer fermement en face du péril et qu'on ne gagne rien à refuser de le voir. Le christianisme libéral n'est assurément pas un chef-d'œuvre ; les vieilleries qu'on nous donne pour des nouveautés, n'ont assurément rien en elles qui soit propre à séduire ; c'est un pauvre, très-pauvre système, que celui qui garde le nom et les apparences du christianisme

en rejetant la réalité ; la religion réduite à la morale n'est pas une découverte qui ait dû coûter beaucoup d'efforts à ses inventeurs ; et pourtant, ne nous y fions pas ; lorsque l'orgueil humain se donne carrière, lorsque l'impatience de l'autorité divine a saisi les hommes, lorsque la propagande de l'impiété se fait d'autre part pour préparer les bouleversements sociaux, nul n'a le droit d'affirmer que de cette coalition de passions extrêmes, il ne sortira pas un courant d'idées, capable d'entraîner notre génération loin et très-loin de l'Évangile.

J'espère, je crois qu'il n'en sera rien. Mais c'est à condition qu'au lieu de nous endormir dans une sécurité béate et dans le dédain commode de nos adversaires, nous secouerons notre indolence et combattrons vaillamment.

Avant tout, il importe de constater les faits, de rendre la position parfaitement nette, de nous placer tous, amis et ennemis, en pleine lumière et en pleine vérité ; il importe de ne pas permettre qu'on se serve de l'Évangile contre l'Évangile, et qu'on garde le nom pour mieux abolir la chose ; il importe de montrer enfin à quiconque a des yeux, que le christianisme libéral ne conserve pas en lui un seul atome de christianisme.

Quel rapport y a-t-il, je vous en prie, entre le christianisme des honnêtes gens qu'on nous apporte, et le christianisme des pécheurs qui est celui de Jésus-Christ ?

Soyez attentifs à cette première différence, messieurs, car elle contient toutes les autres. Le péché, la corruption de notre cœur, la nécessité du pardon, voilà ce qui amène à Christ. Je ne connais pas d'autre chemin. L'Évangile a été annoncé aux pauvres. Christ est venu, non pour les justes, mais pour les pécheurs ; ce n'est pas ceux qui se portent bien qui ont besoin du médecin, mais ceux qui se portent mal.

Si je me porte bien, si je suis content de moi, si je ne me sens coupable d'autres torts que de ceux qui tiennent à l'imperfection de ma race ; si ces torts, par conséquent, sont au compte de Dieu qui m'a créé tel et non au mien, que signifient pour moi les promesses de grâce, de réconciliation, de sanctification ? Que signifie pour moi l'Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle ? Ah ! pour l'homme

courbé sous le poids de sa misère personnelle, la bonne nouvelle est réellement bonne. C'est la seule nouvelle qui soit bonne ; il en a besoin ; il ne saurait s'en passer. Il a faim et soif de pardon ; il a faim et soif de guérison ; il lui faut les bras ouverts d'un père réconcilié ; et sa prière, incessante, ardente, c'est : Mon Dieu, délivre-moi du mal !

Ne l'avez-vous pas senti comme moi, messieurs, la grande démonstration de l'Évangile est là, notre conscience la donne. Je suis pécheur, moi ; j'ai fait, moi, ce que je ne devais pas faire ; j'ai refusé volontairement, moi, de faire ce qui devait être fait. Et cela sans cesse. Et s'il y a un jugement, et s'il n'y a pas une grâce gratuite, je suis perdu, justement perdu. Impossible que je me rachète moi-même ; impossible que, par mes propres forces, je me retire du bourbier où je suis tombé.

Dieu m'a vu ; Dieu nous a tous vus ; il s'est ému de compassion ; il nous a aimés ; il a donné son Fils. Le Fils s'est donné lui-même.

Ici encore, cela va sans dire, le christianisme libéral supprime, sans qu'il en reste quoi que ce soit, le christianisme des chrétiens. Comme le péché, le vrai péché, est nié, il n'y a pas lieu à expiation. Dès lors, le Jésus qu'on nous annonce — car on tient à en avoir un — ne ressemble en rien à celui de l'Évangile. Ni incarnation, ni expiation, ni résurrection ; ce Jésus n'est plus que le premier des hommes.

Et en quoi le premier ? je le demande. — S'il a réclamé l'adoration sans y avoir droit, il a été, ou un esprit exalté jusqu'à l'égarement, ou... je n'ai pas le courage d'achever.

Notre Jésus, à nous, s'est abaissé jusqu'à prendre notre nature, nous a aimés jusqu'à porter nos péchés, s'est immolé jusqu'à les expier sur la croix. Il a passé par la mort, il a vaincu la mort, il est vivant, il intercède. Notre Jésus répond par son œuvre à tous les besoins profonds de notre nature. Ce qui ne serait jamais monté au cœur de l'homme, mais ce dont le cœur de l'homme ne saurait se passer, c'est ce que Jésus a accompli.

En voulez-vous une preuve sans réplique, messieurs?

Descendez sur le terrain que choisit le christianisme libéral, sur le terrain de la morale. Nulle part peut-être, l'efficacité de l'Evangile et son appropriation divine à nos besoins ne se montrent avec plus d'évidence. Nulle part la distance entre le nouvel Évangile et l'ancien n'apparaît plus grande. C'est le jour et la nuit.

La morale sans le dogme, cela a l'air admirable. Seulement, n'y regardez pas de trop près. Cette morale sans le dogme pourra bien répéter de beaux préceptes, empruntés d'ailleurs à l'Évangile, il n'importe, elle les répète : il faut faire cela ! on doit faire ceci ! — Et après ? Où est la force? Où est le mobile ? Il y a longtemps que j'ai entendu ces mots superbes, aussi impuissants que superbes : on doit ! il faut ! Jamais je n'ai vu que le précepte nous menât bien loin, tant que le cœur n'était pas touché et changé.

« Je courrai dans le sentier de tes commandements, quand tu auras mis mon cœur au large. » Avant tout, que le cœur soit mis au large, que cette immense révolution intérieure de la foi s'opère, que l'homme apprenne qu'il est aimé, que l'enfant prodigue trouve des bras ouverts à la porte de la maison paternelle, qu'il se sache et se sente enfant ; et alors les commandements « ne seront pas pénibles. » L'enfant de Dieu obéira parce qu'il aimera ; il aimera parce qu'il a été aimé ; il se donnera à Celui qui s'est donné pour lui. Le secret de la grande morale n'est pas ailleurs.

La morale sans le dogme ne sera jamais grande, soyez-en certains. — La première condition pour guérir une maladie, c'est de la connaître. Ici, on la nie. Concevez-vous une vraie, une forte morale, messieurs, en dehors de l'aveu de notre corruption et de la nécessité du renouvellement radical ?

Jésus, le Jésus des Évangiles, nous déclare que si nous ne naissons de nouveau, nous n'entrerons pas dans le royaume des cieux. Ainsi la nouvelle naissance est le mot d'ordre de la morale chrétienne. Il ne s'agit de rien moins. C'est le moi qui est attaqué ; c'est l'égoïsme qui est en cause ; il s'agit de se renoncer soi-même.

Et voilà la grande morale à l'œuvre. La lutte intérieure est commencée, l'éducation personnelle se poursuit ; le chrétien, bien faible encore, et tombant souvent, et meur-

tri de ses chutes, et d'autant plus humble qu'il sent mieux chaque jour l'impossibilité pour lui de faire un seul pas sans la grâce de Dieu, le chrétien marche dans le chemin sans terme de la sanctification. Il y marche soutenu, aidé, aimé, aimant.

Placez auprès de cela la morale glaciaire du christianisme libéral! Ses aspirations sont aussi bornées que son horizon est bas. — Nous mouvoir le mieux possible dans la limite de notre imperfection native, nous occuper « du bien » dont la loi et la mesure sont en nous, je ne vois pas ce que nous parviendrions à faire de plus, tant que nous rejetons l'Évangile, ou si vous l'aimez mieux, ce qu'il y a de surnaturel et de divin dans l'Évangile.

Le christianisme libéral s'est donné les airs, je ne sais pourquoi, de garder l'Évangile tout en repoussant l'Ancien Testament. Mais nous savons ce qu'il appelle : garder l'Évangile. — Le garder, sans admettre ni la certitude des discours ni celle des faits ; le garder, en distinguant entre la doctrine de Pierre et celle de Paul, entre la doctrine de Paul et celle de Jean ; le garder, en déclarant qu'il est rempli d'erreurs et de légendes ; le garder, en supposant qu'il a été inventé ou arrangé je ne sais quand et je ne sais par qui ; le garder, en ôtant les miracles, en ôtant la divinité de Jésus-Christ, en ôtant l'expiation et la justification par la foi ; garder l'Évangile, en ôtant l'Évangile ! Telle est la thèse.

Quant à nous, qui savons que cet Évangile a coupé l'histoire en deux, que tout ce qui est grand et bon commence à lui, que tous nos progrès et toutes nos libertés en sont sortis, qu'il nous a fait nos familles, qu'il nous a fait nos idées morales, qu'il a accompli la plus grande révolution dont notre terre ait été témoin, nous nous permettons de trouver les négations à son sujet plus difficiles à admettre que la foi. Nous ne sommes pas assez crédules pour être incrédules. Nous laissons à des esprits plus dociles aux fables que ne le sont les nôtres, l'étrange imagination d'un livre tel que l'Évangile, inventé au temps de Tibère ou de Domitien.

Notre Évangile d'ailleurs se relie de partout — est-il besoin

de le prouver — à la loi et aux prophètes ; notre Jésus ne cesse d'invoquer l'Ancien Testament, et s'il est une parole que la critique la plus effrénée ne parvienne pas à retrancher de son enseignement, c'est celle-ci : Il est écrit.

Jésus-Christ, quoi qu'on fasse, n'a pas pensé ce que pense M. Buisson sur l'Ancien Testament. La conscience de Jésus-Christ a été moins délicate ; ces infamies, ces turpitudes dont on s'alarme et au sujet desquelles on se voile la face, ne l'ont aucunement frappé.

Il me semble qu'il y aurait là de quoi faire réfléchir ceux même qui ne voient en Jésus que le plus saint des hommes. Et ce qui devrait faire réfléchir aussi quiconque admet cette simple maxime : « On connaît l'arbre à ses fruits, » c'est de voir quels fruits a porté cet arbre, qu'on déclare mauvais. — Nos jeunes filles, élevées avec la Bible, ne sont guère corrompues par elle, ce semble. Les familles où on lit journellement la Bible ne sont pas les plus dépravées. Les peuples dont la vie nationale est mêlée de partout avec la Bible ne sont point cités pour leurs vices. Quand on cherche des mœurs honnêtes, une littérature chaste, on s'adresse, si je ne me trompe, à ces peuples-là.

Donc, cette Bible qui devrait souiller, purifie. Ajoutons que cette Bible qui devrait asservir, affranchit. Elle est remplie, on nous l'a dit, d'un enseignement propre à faire des esclaves ; et elle fait des hommes libres, et elle fait des peuples libres.

J'en dirais plus long, messieurs, je donnerais essor aux sentiments qui remplissent mon cœur, si je ne me rappelais en quels termes et avec quel assentiment de l'auditoire, M. Édouard Barde a vengé l'autre jour notre Bible, des insultes dirigées contre elle de tant de côtés à la fois. La Bible présente des difficultés sans doute, et je ne serais pas sincère, si je prétendais qu'elles sont toutes résolues pour moi ; mais elle n'en est pas moins un livre auquel nul autre ne se compare. Que dis-je, un livre ? Elle est *le livre*, le livre des savants, le livre des ignorants, le livre populaire, le livre profond, le livre dont les enfants ne se passent pas, le livre sur lequel le vieillard fixe encore ses regards qui s'éteignent, le livre des jours heureux, le livre des mauvais jours, le livre qui, dans les écrits si divers de l'ancienne et

de la nouvelle alliance, renferme la solution de tous les problèmes de nos destinées et de la destinée des sociétés.

La Bible, messieurs, nous amène à la Réforme. La Bible, c'est la Réforme. Qu'a-t-on fait au XVIe siècle? A-t-on inventé une religion, par hasard ? A-t-on reçu une révélation nouvelle ? A-t-on promulgué des dogmes encore inconnus ? Non. On a trouvé la Bible enchaînée, et on a brisé sa chaîne; on a trouvé la Bible fermée, et on l'a ouverte; on a trouvé la Bible munie d'une interprétation obligatoire, et on l'a replacée toute seule, sans commentaire, en face de nos consciences.

Et alors s'est produit ce spectacle magnifique : tous les lecteurs de la Bible y ont vu la même chose. Quiconque s'en est approché humblement, avec prière, implorant le secours du Saint-Esprit, écartant les traditions, n'ajoutant rien, ne retranchant rien non plus, y a vu le péché de l'homme, la nécessité de la conversion, l'expiation par le sang de Christ, la justification gratuite par la foi, le devoir de la sanctification. Cette unité merveilleuse des lecteurs de la Bible n'était altérée çà et là que par quelques traditions encore subsistantes. Peu à peu elles se sont effacées, et notre mot d'ordre unique, à nous protestants, devrait être de les effacer toujours plus, de nous débarrasser toujours plus de ce qui n'est pas la Bible, de donner une réalité entière à cette formule : la Bible, rien que la Bible, toute la Bible.

Telle n'est pas, cela va de soi, la pensée du christianisme libéral. Ne voulant pas la Bible et tenant beaucoup à se figurer qu'il veut la Réforme, il ne lui restait qu'un moyen: fabriquer une Réforme qui ne fût pas celle de l'histoire. Il n'y a pas manqué. Sa Réforme, au lieu d'être un retour à la vraie autorité et à la Bible, est une révolte contre toute autorité. Pour lui, le seizième siècle est une préparation du dix-huitième, et Luther est le précurseur de Voltaire.

Si Luther avait été cela, il n'aurait pas laissé, soyez tranquilles, de grandes traces de son passage. Si la Réforme n'avait été qu'une révolte contre le principe d'autorité, elle aurait eu le sort des mille révoltes semblables. Par bonheur, elle était toute autre chose.

Une révolte contre le principe d'autorité! — Mais au con-

traire, on s'est courbé au XVIe siècle devant l'autorité la plus autoritaire, passez-moi le pléonasme, qu'il soit possible d'imaginer. La Bible a tous les caractères de l'autorité absolue : C'est Dieu qui parle, et sa parole est immuable; rien ne s'y ajoute, rien n'y change, rien ne vient s'accommoder aux variations de la pensée humaine. Ce texte inflexible, cette vérité sans complaisances n'avaient rien qui fût propre à plaire aux libres-penseurs.

Aussi les libres-penseurs se gardèrent-ils d'accepter la Réforme ; les uns allèrent à la Renaissance, les autres demeurèrent avec Rome, convaincus avec raison que son autorité était plus légère à porter que celle de l'Ecriture.

La Réforme eut pour elle, et on le vit bien, les âmes austères, les chercheurs de vérité, les hommes pressés de s'incliner devant l'autorité divine. Etranges libertins que ces gens-là ! Mais s'ils n'étaient pas libertins, ils étaient libres. Nous ne sommes libres vis-à-vis du mal, que dans la mesure où nous sommes soumis vis-à-vis du bien ; nous ne sommes libres à l'égard du monde, que dans la mesure où nous sommes soumis à l'égard de Dieu. Les fortes indépendances se font ainsi. L'autorité légitime nous délivre seule des autorités usurpées.

Et c'est ainsi que devant l'autorité de la Bible s'effacèrent toutes les interprétations infaillibles, toutes les traditions, tout ce qui venait se placer entre l'homme et la Bible, entre l'homme et Dieu.

Le libre examen apparut alors, et nous ne saurions le saluer avec assez de respect. On vit grandir la race des gens qui lisent eux-mêmes, qui prient eux-mêmes, qui comprennent eux-mêmes, qui cherchent eux-mêmes le Seigneur, qui saisissent le gouvernement de leur conscience et de leur vie. Ces hommes libres, ces destructeurs d'autorités et de traditions humaines, nous les devons à la Réforme ou plutôt à la Bible, car c'est jusqu'à elle qu'il faut remonter, et la Réforme n'est rien si elle n'est pas le retour à l'autorité unique de la Parole de Dieu.

Vous voyez où tend le christianisme libéral ; il est l'ennemi-né de la Réforme. Il se donne pour protestant, et son premier soin est de tuer le protestantisme ; de même qu'il se donnait tout à l'heure pour le champion déclaré de la

morale, et son premier effet devait être de tuer la morale.

Renverser l'autorité de la Bible, ce serait tuer le protestantisme. Ce qui en resterait après : ces prétendus protestants n'écoutant que leur sens privé, ne reconnaissant aucun dogme, n'admettant aucune révélation, ces protestants de la morale indépendante et de la raison souveraine, ne seraient pas les continuateurs du protestantisme, ils en seraient les meurtriers.

En doutez-vous, messieurs? Interrogez les catholiques. Demandez-leur quelle joie ils ont ressentie, lorsqu'ils ont vu la Bible attaquée ainsi. — Voilà des hommes, se disant protestants, qui se chargent de nous ôter notre principe, de nous arracher notre épée!

Mais nous ne nous la laisserons pas arracher. Avec la force que Dieu donne, nous retiendrons à deux mains ce glaive de l'Esprit, qui est la Parole de Dieu.

Que le christianisme libéral pose à chaque instant son dilemme : ou catholiques ou libres-penseurs! nous n'en persisterons pas moins à penser qu'entre ces deux extrêmes, il y a quelque chose qui s'appelle le pur Evangile.

Que le christianisme libéral, fidèle à une tendance dont Rome doit lui savoir bon gré, s'efforce de nous rendre solidaires de ses négations; qu'en se présentant comme protestant, il donne à croire qu'il est une dérivation naturelle, ou qui sait? un perfectionnement du protestantisme; nous saurons voir, et tous les hommes impartiaux avec nous, que cette maladie-ci n'est pas le moins du monde une maladie protestante ; que les négations qu'on nous présente, sont surtout accueillies dans les pays catholiques, où la haine des prêtres a fini, hélas ! par se transformer en haine de la religion; que ces négations au contraire, sont surtout attaquées avec vigueur dans les pays protestants, en Amérique, en Angleterre, à Genève.

Et puisque j'ai nommé Genève, laissez-moi vous dire, messieurs, ma pensée tout entière. Pour Genève, pour notre Genève — car elle est nôtre, et les chrétiens évangéliques, à quelque pays qu'ils appartiennent, sont toujours un peu de Genève — il y a ici une question de vie et de mort. Genève a vécu par la Bible ; Genève s'est glorieusement peuplée des réfugiés de la Bible ; Genève a eu ses séminaires de mar-

tyrs d'où partaient les messagers de la Bible. Tant qu'elle conserve la Bible, Genève est imprenable. On peut détruire les autres remparts, le rempart biblique la défendra. Mais si la foi à la Bible s'en allait, si la brêche était faite, alors l'ennemi entrerait. Une muraille ouverte ne protége personne; la vie se défend, la mort se laisse faire. « Où est le corps mort, là s'assembleront les aigles. »

SECONDE PARTIE

LA SÉPARATION

ENCORE UN DEVOIR A REMPLIR

Et maintenant vous savez aussi bien que moi, messieurs, comment, pourquoi, par qui la question de séparation est posée. Elle est posée par la force des choses ; elle est posée par ceux qui ont transformé nombre d'églises nationales en idéal de contradiction et d'anarchie. Nous ferions semblant de ne pas la voir, cette question de la séparation, qu'elle n'en serait pas moins là. Il faudrait fermer les yeux pour ne pas la voir.

Que se passe-t-il en effet? L'émotion profonde qui s'est emparée de nous tous, viendrait-elle par hasard de ce que M. le professeur Buisson a écrit deux ou trois brochures? S'assemble-t-on à Neuchatel, à Genève et ailleurs pour répondre à M. Buisson? Est-ce un fait inouï et qui demande de grands préparatifs de défense, que la publication d'un système de religion sans dogme et de christianisme sans surnaturel? Les attaques contre le christianisme sont-elles si rares aujourd'hui, que celle-ci doive nous troubler à ce point?

Non certes. Ce qui nous trouble et ce qui doit nous troubler, ce qui nous force à combattre et à examiner en même temps si notre ligne de combat ne demande pas à être rectifiée, c'est cette circonstance, excessivement grave, que l'ennemi est chez nous, dans nos rangs, qu'il porte notre uniforme et notre cocarde.

Loin d'être un acte individuel, la démarche de M. Buisson est la continuation, le couronnement si vous voulez, d'une foule d'actes semblables. Du sein des églises nationales — et de celles-là seulement, remarquez-le — nous arrivent journellement des manifestes, dont la clarté croissante ne laisse rien désormais à désirer. En France, en Hollande, en Allemagne, dans la Suisse allemande, les journaux du parti nous déclarent incessamment deux choses : d'abord, que les principales doctrines chrétiennes sont ouvertement rejetées par un nombre considérable de pasteurs; ensuite, que ces pasteurs restent et entendent rester au sein des églises, pour y accomplir leur œuvre de démolition. Si M. Buisson nous a parlé de séparation, cette parole qui l'honore sera fort peu approuvée, je le crains, par la plupart de ses amis.

Un tel état de choses doit-il subsister? Quand de grandes églises nationales servent à abriter une semblable guerre contre l'Évangile, quand le travail de destruction continue, quand la foi des simples est menacée, quand des troupeaux sont livrés tantôt au conflit des prédications alternatives et des doctrines opposées, tantôt à la domination officielle d'une doctrine négative qui règne sans trouble et se propage paisiblement, quand des multitudes d'âmes acceptent ces négations fatales et les acceptent parce que le nom de chrétiens subsiste, parce que l'église enveloppe tout, consacre tout, quand un tel stigmate s'attache au front de notre protestantisme, est-il très-étonnant que cette pensée naisse d'elle-même et se fasse jour : il faut sortir de là, il faut mettre fin à une situation déplorable, il faut songer au mal que font certaines églises qui, vivant du budget, peuvent se dispenser de vivre de foi et de vérité!

Personne n'a inventé d'introduire maintenant le problème de la séparation. Il est dans l'air que nous respirons ; nous

aurions un effort à faire, non pour l'aborder, mais pour l'éviter.

L'éviter est d'autant plus difficile, qu'il a pris décidément la forme d'un problème de grosse morale : c'est la sincérité qui est en jeu. Non pas la sincérité des personnes, entendons-nous bien; je parle de la sincérité des situations. Il y a un mensonge des situations, et ce mensonge est d'autant plus dangereux, qu'il se concilie aisément, je tiens à le dire, avec la loyauté personnelle. Ne nous hâtons pas de jeter la pierre à ceux que le mensonge des situations entraîne; est-il bien sûr que nous n'ayons jamais subi cet entraînement-là? Ne nous est-il jamais arrivé d'accomplir certains actes qui n'étaient pas entièrement d'accord avec notre conviction propre, mais que semblaient exiger le maintien de certaines institutions, le succès de certaines causes? Au contact des situations fausses, tout risque de se fausser; c'est pour cela qu'il importe de les supprimer.

Jugez vous-mêmes, messieurs, de l'énormité du fait que je signale en ce moment. Vous verrez que mes paroles sont plutôt modérées qu'excessives, et que les mots, si graves soient-ils, ne sauraient égaler la gravité des choses [1].

Entrez dans une des églises desservies par un des nombreux adhérents du christianisme libéral chez vos voisins de la Suisse allemande, en France ou en Hollande. La Bible s'ouvre : « Lisons la parole de Dieu. » Et pour celui qui lit, et pour une partie de ceux qui écoutent, ce n'est pas la parole de Dieu! — « Prions Dieu. » Et la prière est niée, parce qu'il n'y a pas de surnaturel, et qu'elle ne peut rien obtenir! et Dieu n'est peut-être, on l'a dit, que le nom de baptême des forces de la nature! — « Parlons du Sauveur. » Et le Sauveur n'a rien sauvé! et l'expiation n'est qu'une légende! — Ne le sentez-vous pas, que la conscience se ré-

1. Je ne parle pas ici du nationalisme en lui-même; il peut exister, bien des faits le prouvent, sans que le mensonge des situations s'y produise. Je parle du nationalisme tel qu'il se montre aujourd'hui en plusieurs pays; je parle du fait anarchique et scandaleux qui apparaît à tous les yeux depuis un certain nombre d'années, et auquel les manifestes de M. Buisson, ainsi que les approbations qu'ils ont reçues, viennent de donner le caractère d'un défi jeté à la conscience chrétienne.

volte et s'épouvante? Est-ce qu'une situation pareille peut durer? Est-ce qu'il n'est pas urgent qu'elle cesse, dans l'intérêt des libres-penseurs comme dans celui des croyants ; pour la dignité de tous, pour la sincérité de tous? Oui, le mensonge des situations a des conséquences horribles ; à force de conserver les mots sans les choses, à force d'employer les mots les plus saints dans une acception qui n'est pas la leur : Dieu, Christ, culte, prière, église, on en vient à se faire, passez-moi le terme, une religion mensonge, une vérité mensonge.

C'est sans doute le sentiment de cette position contradictoire et insoutenable, qui a dicté à M. Buisson le passage de sa conférence où il réclame la séparation de l'Église et de l'État.

Ainsi le gant nous a été jeté; il serait étrange, avouez-le, que nous ne le relevassions pas. Nous le relevons, messieurs, et en réponse à une proposition timide, nous en apportons une qui n'a rien d'obscur. On nous parle de se séparer dans dix ans ; nous répondons : demain, s'il plaît à Dieu. On nous parle de la séparation sans rien définir; nous définissons, nous, et nous disons : la séparation pauvre, la séparation sans biens ecclésiastiques et sans budget, la séparation qui laisse mourir ce qui n'a pas la vie en soi. Nous ne nous enveloppons pas dans ces grands mots à effet, qui se font toujours applaudir et qui n'engagent pas à grand'chose : « l'Église libre dans l'État libre! » nous voulons les conséquences avec le principe, et c'est bien sous le régime du système volontaire, sous le régime des sacrifices individuels, du labeur quotidien, de la lutte pour grandir et pour vivre, que nous vous convions à vous placer avec nous.

Nous sommes plus révolutionnaires que M. Buisson, car nous voulons en revenir — et pour notre compte personnel nous en sommes depuis longtemps revenus — à la grande révolution opérée par Jésus-Christ. Lorsque, sur les débris des cultes nationaux, Jésus a construit la société des volontaires de l'Evangile, il a bouleversé de fond en comble les sociétés antiques. Roi de la vérité, il a fondé alors le royaume de la vérité. Quiconque « est de la vérité » entend sa voix.

Pourquoi ne le confesserais-je pas, messieurs? au moment d'aborder ce problème de l'Église et de la séparation, une pensée me trouble. J'ai connu la douceur, la grande douceur de parler avec l'assentiment unanime de mes frères. Aujourd'hui, je sais que plusieurs gémissent et me blâment. Eh bien, soit, si j'ai amassé un petit capital de bienveillance et de sympathie, je le dépenserai volontiers pour obéir à ma conscience et pour servir mon Dieu. Qu'on nous blâme, à la bonne heure! Est-ce que notre personne est quelque chose, lorsqu'il s'agit de tels intérêts?

J'espère donc qu'il me sera donné de défendre la cause sacrée de l'Église, sans me préoccuper un instant de moi-même. J'espère aussi qu'il me sera donné de la défendre, sans mêler l'église de Genève au débat. Il est des convenances que, comme étranger, je dois respecter. N'ayez pas peur que je les oublie. J'ai besoin d'écarter la question locale, j'ai besoin de me réfugier dans cette région des principes généraux, où l'on ne rencontre plus pour les froisser des personnes respectées; je me trompe, où l'on est sûr de les rencontrer quelque jour pour leur serrer la main.

Il est un terrain où l'on finit toujours par se rencontrer. C'est là que je vous appelle, messieurs. Et savez-vous quelle est mon ambition? Je prétends qu'au sortir de cette enceinte nous nous sentions tous, sinon d'accord, du moins unis. Nos désaccords ne sauraient cesser en une heure; mais nos sympathies peuvent naître, et j'y compte.

Quant aux désaccords, il ne serait pas bon qu'ils disparussent si vite. Sur le problème spécial de la séparation, défiez vous, je vous le demande, des entraînements irréfléchis. Loin de faire appel à de tels entraînements, je suis le premier à vous dire : examinez, placez-vous en face de la parole de Dieu, n'adoptez aucune opinion qui ne soit réellement devenue vôtre, sondez le principe, mesurez les conséquences, asseyez-vous et calculez avant de bâtir votre tour. — La séparation ne sera bénie qu'aux mains de ceux qui l'accompliront comme un devoir et sous le regard de Dieu.

Ceci, vous en conviendrez, n'est pas précisément le langage des gens qui saisiraient une occasion et qui poursuivraient coûte que coûte, aux dépens de l'Évangile, s'il le faut, la réalisation hâtive d'un système.

Nous ne voulons pas d'entraînements, nous ne prononçons pas d'anathèmes. Des anathèmes! Et ne savons-nous pas, par notre propre expérience, qu'on peut hésiter consciencieusement en pareille matière? Il faudrait être aveugle pour ne pas voir combien de motifs honorables, combien d'appréhensions dignes de respect, peuvent retenir ceux qu'un long passé lie aux églises nationales. Ce passé tout entier se dresse devant eux; des souvenirs religieux, patriotiques aussi, remuent peut-être leur cœur. Ne craignez pas, je le répète, que nous leur jetions l'anathème.

LES PETITES OBJECTIONS

Cela dit, plaçons-nous en présence des objections qu'on nous oppose. — Il en est un certain nombre, qui gardent en quelque sorte les avenues du vrai débat. Ce sont des fins de non recevoir; ce sont des propositions d'ajournement. J'appelle cela les petites objections. Pas si petites cependant, car pour beaucoup d'esprits elles suffisent. On préfère en général ces combats d'avant-poste, qui dispensent d'engager la bataille.

Parmi les petites objections préalables, la plus usitée et la plus applaudie, est celle qui gourmande au nom de la paix, quiconque prend au sérieux la question d'Église.

J'entends d'ici ce qu'on dit de moi. — N'aurait-il pas pu réserver ceci pour un autre temps? Est-ce en présence de l'ennemi commun, qu'il convient de se désunir? N'est-ce pas faire les affaires du christianisme libéral, que de jeter au milieu des discussions de doctrine, le sujet controversé de l'organisation des églises?

Je pourrais répondre, en premier lieu, qu'il ne s'agit pas de l'organisation des églises, mais du principe même de l'Église, ce qui est fort différent. Mais allons droit à l'argu-

ment de nos adversaires. Il s'appuie tout entier sur une notion, bien imparfaite selon moi, de nos devoirs envers la vérité. Prenons garde de nous poser tellement en juges vis-à-vis des vérités divines, déclarant celle-ci inopportune, celle-là indifférente, une troisième dangereuse, que nous cessions de voir dans la vérité notre souveraine absolue. Pour la résistance efficace à l'erreur et au mal, rien ne vaut la soumission sans réserve au vrai. Nous nous affaiblissons plus qu'on ne l'imagine, et cela dans la défense de la vérité dogmatique, quand nous prenons de telles licences vis-à-vis de la vérité ecclésiastique. Dans un sens profond que je tiens à rappeler ici, la vérité est une; s'il y a des vérités, il y a aussi la vérité.

Supposez un moment que la question d'Église eût été rappelée par quelqu'un, au IIIe ou au IVe siècle, lorsque le monde se précipitait dans l'Église et en prenait possession. Quel blâme n'aurait-on pas infligé à l'imprudent qui, en face du paganisme encore puissant, aurait eu la folie de diviser ainsi les chrétiens! Quoi! l'ennemi commun est là, et vous attaquez ces églises de multitude qui ont fourni tant de confesseurs et tant de martyrs! Quoi! il s'agit du dogme, et vous détournez l'attention sur l'organisation ecclésiastique! — Il n'y aurait pas eu assez de pierres pour le lapider. Et cependant, pensez-vous qu'on pût prononcer alors une parole plus importante, plus opportune? Vaincre le paganisme en paganisant l'Évangile, c'était une pauvre victoire. Aller un peu moins vite, absorber moins complétement les peuples, gagner un peu moins vite les empereurs, se priver d'un Constantin, c'eût été tout profit. Ah! de quel prix on l'a payée pendant des siècles, cette conquête rapide de l'univers romain! De quels châtiments séculaires elle a été suivie, cette désertion de l'incommode principe d'Église!

Ne renouvelons pas une telle faute, et que les leçons de l'histoire nous servent. Si la vue d'un ennemi commun devait nous imposer le devoir d'abandonner certaines vérités, cela nous mènerait loin, vous pouvez m'en croire. Pour commencer par là, il ne manquerait pas de gens qui nous diraient aujourd'hui : l'incrédulité est l'ennemi commun, le catholicisme conserve de grandes doctrines chré-

tiennes, il a certes rendu plus d'un service éclatant; donc, il faut faire abstraction de nos dissentiments avec Rome et marcher la main dans la main avec le pape.

L'idée, au reste, de maintenir les églises nationales afin de mieux résister au christianisme libéral est très-étrange en elle-même, indépendamment de nos devoirs envers toute vérité. C'est au sein des églises nationales, je l'ai rappelé, que le christianisme libéral s'est logé. Là est sa forteresse. De là il nous fait la guerre, et si vous lisez avec soin ses organes, vous verrez qu'il ne se soucie pas d'en sortir.

Cela étant, on nous accuse de faire ses affaires, lorsque nous proposons de le priver de la position qui fait sa force! Eh! consultez-le, il vous dira à ses heures de franchise, s'il nous considère comme des auxiliaires utiles ; s'il trouve qu'on facilite ses succès en le réduisant à être lui-même, à rester tout seul.

Je ne crains pas, messieurs, d'invoquer un autre témoignage. Plus d'une fois j'ai recueilli les soupirs de chrétiens sincères qui, engagés dans le lien des églises nationales et gémissant de voir ce qui se prêche, ce qui s'enseigne, ce qui se dit, ce qui s'imprime en leur nom, attendaient comme une délivrance l'heure où ce mal-là cesserait : « Vous bâtissez nos villes de refuge. » Cette parole que m'adressait, il y a bien des années déjà, un vénérable pasteur national, indique, plus exactement qu'on ne l'imagine, le désir de beaucoup d'âmes aspirant à la liberté, à la vérité, à la sincérité des situations.

N'être pas attaqué par le dedans lorsqu'on est attaqué par le dehors, ne pas sentir en défendant une ville forte que l'ennemi a des alliés dans la place, c'est quelque chose, je pense. Les chrétiens nationaux commencent à s'en apercevoir. Pour ne citer que ceux du canton de Neuchatel, plus d'une publication récente, plus d'un symptôme dont la signification n'est pas douteuse, prouvent qu'un certain nombre d'entre eux savent de quelle façon on sert, et de quelle façon on combat le christianisme libéral. Aux yeux de plusieurs pasteurs nationaux de Neuchatel, la question paraît bien près d'être résolue : afin de défendre le dogme, ils se tournent vers l'Église; afin de résister

aux libres-penseurs, ils recourront, s'il le faut, à la séparation [1].

Tout le monde n'est pas aussi avancé, et je n'en suis ni scandalisé ni surpris. Après nous avoir blâmés au nom de la paix, après nous avoir engagés à laisser vivre les églises nationales, dans le but de mieux repousser ceux qui se servent d'elles contre l'Évangile, on nous demande de demeurer en tout cas sur le terrain de la science pure, de la théorie inoffensive, de l'amour platonique pour les principes.

Les principes, on les admet — et en effet le nombre est grand aujourd'hui des chrétiens qui se sont rendus à cette évidence; —on les admet, pourvu qu'il ne soit pas question de les appliquer. Qu'on les applique demain, à la bonne heure; mais pas aujourd'hui. Qu'on les applique chez le voisin, mais pas chez nous. Chez nous, il y a des raisons spéciales qui rendent la chose impraticable, à présent du moins.

Entendons-nous bien, messieurs. Je ne songe pas à blâmer les hommes qui, désirant agir avec maturité et voulant être dirigés par le Seigneur, attendent le signal providentiel. Ceux-là, le signal donné — il leur sera donné, j'en suis sûr, — ne remettront pas au lendemain.

Je ne songe pas non plus à nier les difficultés spéciales. Je crois qu'il faut les envisager avec beaucoup de sérieux, et que rien ne doit être négligé pour leur bonne solution; c'est un des motifs qui font que nous redoutons les entraînements. Mais chaque pays n'a-t-il pas ses difficultés spéciales? Est-il bien sûr que les nôtres soient les plus grandes? Surtout est-il bien sûr que la difficulté ne soit pas un des caractères permanents du devoir? Le métier des chrétiens, n'est-ce pas d'accomplir des choses difficiles? Dieu enfin, et je tiens à me placer avec vous sous son regard, Dieu ne peut-il pas proportionner ses secours aux tâches qu'il met devant nous? Dieu nous donna-t-il jamais une tâche, sans nous assurer des forces? Notre Dieu n'est-il plus le Tout-puissant? En combattant les ennemis du surnaturel, leur aurions-nous emprunté leurs doctrines?

1. Ils y ont recouru. Une Eglise indépendante s'est formée dans le canton de Neuchatel.

— « Cette chose difficile sera, dit-on, une chose nouvelle ! » — Eh, oui. Nouvelle comme l'Évangile dans son temps — et dans tous les temps — nouvelle comme la Réforme au XVIe siècle ! Que répondaient Froment et Farel, à ceux de vos ancêtres, messieurs, qui leur opposaient cette objection : le retour au pur Évangile est chose nouvelle ? Ouvrez vos registres et vous le verrez.

— « Oui, s'écrie-t-on encore, mais il s'agissait alors de l'Évangile. Aujourd'hui il ne s'agit plus que de l'Église, qui n'est qu'une vérité secondaire ! »

En tout cas, une vérité secondaire serait une vérité, et un devoir secondaire serait un devoir. Reste à savoir si les apôtres traitaient aussi lestement l'Eglise.

Les apôtres nous déclarent que l'Eglise est « la colonne et l'appui de la vérité. » Ils le déclarent, et l'histoire, à toutes ses pages, confirme cette déclaration. Pourquoi la vérité est-elle tombée, et si vite, et si bas, et pour tant de siècles ? Pourquoi la vérité pure et éclatante de l'Évangile est-elle devenue ce formalisme, ce cléricalisme, cette intolérance, dont le souvenir attriste et humilie quiconque a un cœur pour aimer Dieu ? Pourquoi ? Je vais vous le dire. Le monde a attaqué la vérité, en renversant la colonne qui la soutenait. Je ne compare pas la vérité à l'Église ; je ne compare pas l'édifice à la colonne qui lui sert d'appui ; la colonne est misérable, secondaire, tant que vous voudrez ; elle n'est rien, rien qu'une colonne. Mais la vérité divine est assise sur son chapiteau.

LA GRANDE OBJECTION

Jusqu'ici, messieurs, nous n'avons pas touché à la grande difficulté. Celle-ci, il faut, comme toujours, la chercher au fond même du cœur humain. Les vraies objections sont là. Là réside un immortel paganisme, qui n'est

vaincu aujourd'hui que pour prendre sa revanche demain, et qui n'a jamais accepté, qui n'acceptera jamais ni la vérité dogmatique ni la vérité ecclésiastique de l'Évangile.

Le cœur païen ne s'y trompe pas. Il sait bien, lui, qu'il n'y a qu'une vérité. Que voit-il en effet dans la doctrine? La nouvelle naissance. Et dans l'Eglise? La nouvelle naissance. Or la nouvelle naissance lui fait horreur : c'est son ennemi naturel.

Aussi le cœur païen nourrit-il un indestructible amour pour les religions nationales. Le beau idéal à ses yeux, c'est que le citoyen se confonde avec le croyant; c'est que chacun prenne part aux rites du pays, sans que la conscience de personne y soit engagée; c'est que l'Eglise soit tellement large, que tout homme y trouve sa place faite par droit de naissance; c'est que les vilaines questions de foi personnelle, de don du cœur, de changement de la vie ne soient posées que pour la forme; c'est que l'on conserve un christianisme dépouillé tout simplement de la conversion.

Je relisais l'autre jour la discussion qui a eu lieu dans votre Grand Conseil en 1855, le beau rapport de M. William Turettini et les réponses qui lui ont été faites. Qu'ai-je trouvé au fond de toutes ces réponses? Toujours la même chose : le besoin d'une église qui soit l'Église de tout le monde; qui soit le monde, tranchons le mot.

Il est deux dispenses que l'Évangile refuse obstinément parce qu'il nous aime, et que le cœur païen réclame incessamment parce qu'il nous perd : la dispense de croire et la dispense de nier. Croire, c'est gênant; nier, c'est gênant aussi. Ne vaut-il pas mieux arranger la foi de façon qu'elle puisse se professer sans que cela tire à conséquence? La foi collective et héréditaire remplit admirablement cette condition. Elle permet d'être de l'église et d'écarter en même temps les problèmes trop sérieux de vérité, de conversion et de vie.

Tel est le mérite, tel est le crime des églises de multitude. Ne pensez pas, messieurs, qu'en rejetant leur principe, je refuse de reconnaître les services qu'elles ont pu rendre.

Si l'on parvient à oublier l'Eglise scripturaire qu'elles ont remplacée et les bénédictions sans nombre que sa conservation aurait attirées sur la terre, si l'on part de l'église multitudiniste comme d'un fait qu'il faut accepter, on rencontre dans son sein bien des chrétiens pieux, bien des œuvres fidèlement accomplies. Qui sait si, en présence des religions d'Etat qui dominaient alors, il n'a pas été inévitable au XVI[e] siècle que le protestantisme prît dans plusieurs pays une forme nationale? Cette forme, qui a été celle des premières révélations divines au temps d'Israël, a-t-elle été providentiellement celle des premiers retours vers les révélations divines au temps des réformateurs? Je l'ignore, j'en doute pour mon compte; mais je ne me sens pas le droit de le nier.

Quels que soient au reste les services que les églises nationales aient parfois rendus, leur principe ne supporte pas l'examen. Il n'y a pas jusqu'à la mission spéciale que semble indiquer leur nom, qui ne soit en contradiction avec les faits. — Elles sont appelées, dit-on, à prendre soin des nations, à les maintenir en rapport avec l'Evangile, à exercer une influence vraiment populaire, à diriger au travers des générations successives ces vastes éducations religieuses dont l'Eglise séparée de l'Etat et du monde ne saurait se charger.

Eh bien, voilà précisément où les églises nationales échouent. Comparez, sous le rapport de l'influence sur les masses, les églises libres d'Ecosse et l'église nationale du même pays ! Comparez l'action vraiment immense des églises séparées en Amérique, à l'action bien faible de l'église nationale en Allemagne ! De deux pays qui sont placés, l'un sous le régime du nationalisme, l'autre sous celui de la profession individuelle, lequel ressent le mieux, comme pays, la puissance vivifiante de la foi ? Lequel possède le mieux les idées chrétiennes, la morale chrétienne, la civilisation chrétienne? Lequel affirme le plus haut le christianisme ?

Et cela est tout simple. Pour avoir un pays chrétien — autant du moins que la chose est possible — l'essentiel, ce me semble, est d'avoir des chrétiens. Le christianisme des lois, le christianisme des rites et des habitudes n'est rien ; il faut

le christianisme des cœurs. Or il n'est pas aisé que les cœurs se convertissent, quand l'église elle-même est une négation incarnée de la conversion. En vain les pasteurs fidèles prêcheront-ils la nouvelle naissance, le fait du multitudinisme prêchera plus haut qu'eux. Que signifie-t-il, sinon qu'on naît chrétien, ou peu s'en faut ? Qu'est-il, sinon une sécurité immense offerte à quiconque se conforme aux usages religieux ? Si pour être de l'Eglise il faut être chrétien, si pour être chrétien il faut naître de nouveau, si la nouvelle naissance est essentiellement individuelle, si elle ne se produit ni chez tous ni à un âge déterminé, il est évident que l'église dont tous sont membres, où tous entrent à l'âge convenu, nie expressément la nouvelle naissance.

L'Eglise nationale est donc, en soi, par son principe, malgré le bien qu'elle fait parfois, un obstacle à l'Evangile. L'église de tout le monde proclame, qu'elle le veuille ou non, la foi de tout le monde : églises nationales, nations chrétiennes, cela va ensemble. Le cœur inconverti et qui refuse de se convertir n'en demande pas davantage.

On nous parle des faibles ! On nous dit que l'église nationale, avec sa largeur extrême, est particulièrement propre à aider les faibles ! Mais l'aide dont tous ont besoin, et les faibles plus que d'autres, c'est celle de la vérité. Etrange secours qu'on leur donnerait, en entretenant leurs illusions, en leur faisant croire qu'ils sont chrétiens quand ils ne le sont pas, en leur cachant la nécessité de la nouvelle naissance ! Celui qui voudrait perdre les faibles s'y prendrait-il autrement ? La paix fatale qu'on goûte dans une église dont on se croit membre et où l'on communie, sans que la nécessité d'une crise décisive, d'une lutte douloureuse contre le péché, d'un don de soi, d'un changement radical se fasse entrevoir autrement qu'en théorie et dans certains passages de certains sermons, cette paix est-elle, je vous le demande, ce dont les faibles ont besoin ?

J'ai parlé de « certains sermons. » Il y en a en effet de diverses espèces. C'est un des caractères du nationalisme, lorsque la libre-pensée a accompli son œuvre, que la diversité des opinions se reflète dans le choix des pasteurs et dans l'enseignement des écoles de théologie. Pour achever de perdre les faibles, il s'établit de la sorte une lutte, et par

suite une moyenne des prédications, qui est ce qu'il y a de plus propre à endormir les âmes.

Qu'arrive-t-il en pareil cas ? L'avenir dogmatique de l'église est abandonné aux mains des écoles de théologie. Rien n'est effrayant parfois comme de le voir fonctionner, ce mécanisme qui produit les futurs conducteurs des églises nationales. Le diplôme obtenu, il y a là un futur pasteur. Et ce pasteur portera probablement en chaire les doctrines, quelles qu'elles soient, qu'il a évoquées dans sa thèse ; et les troupeaux seront à cette école, et les faibles se nourriront de cet aliment [1].

Ne dirait-on pas que les églises de multitude ont été inventées par ceux qui, considérant la religion comme un mal nécessaire, voulaient la réduire à ses moindres proportions? Or la religion ainsi acceptée, ainsi travestie, ainsi dénaturée, enfante des conséquences morales d'une extrême gravité. L'histoire, si humiliante et si triste en général, de notre christianisme, est sortie de là tout entière : elle ne s'explique que par là.

D'où est né cet immense formalisme sous le poids duquel l'Europe a plié pendant des siècles ? D'où est née cette habitude de prendre la forme pour le fond, de substituer les pratiques dévotes à la piété ? L'église mondaine ne pouvait pas ne pas être formaliste, car les formes sont complaisantes, elles se mettent au service de tout et de tous, elles dispensent de l'effort personnel.

Le cléricalisme est sorti de la même source. La foi individuelle est la seule qui fasse des âmes libres, des hommes capables de gouverner leur conscience et leur vie. Avec la foi nationale et impersonnelle dont tout homme est en possession réglée au sortir de l'enfance, il faut bien que quelqu'un se charge de diriger. Le tête-à-tête avec Dieu n'étant plus possible, les intermédiaires arrivent.

Je pourrais prendre une à une les erreurs qui se sont

1. Pendant plusieurs années je me suis fait un devoir de lire une partie des thèses publiées dans une ou deux des écoles de théologie. Quiconque les a lues comme moi, a pu prévoir et prédire ce qui se passe aujourd'hui.

successivement substituées au pur Evangile ; vous verriez, messieurs, qu'il en est bien peu qui ne doivent quelque chose aux églises de multitude. — N'ayant pas le temps de passer avec vous cette longue revue, je me contente de signaler un fait capital : l'atteinte portée à la vie morale de notre Europe.

En dépit des progrès amenés chez elle par l'Evangile, l'Europe est restée pendant des siècles en proie à un véritable agent de démoralisation. La sincérité était atteinte ; on avait pris l'habitude de faire comme tout le monde, de penser comme tout le monde. Une demi-hypocrisie latente, dont l'influence se faisait sentir, dans le cœur d'abord, ensuite dans les relations sociales et dans la famille, une disposition à tenir peu de compte de la vérité, à lui préférer la coutume, à ne pas trop examiner la concordance qui doit exister entre les actes et les convictions, telle est la maladie dont nous avons longtemps souffert et dont nous ne sommes pas encore bien guéris.

J'ose même dire, messieurs, que dans un sens, la maladie est plus grave au sein du monde moderne qu'elle ne l'était au moyen âge. Par l'effet d'une situation que certains esprits admirent beaucoup et que j'admire infiniment peu, la croyance — je ne dis pas la foi — était universelle au moyen âge, parce qu'elle était impersonnelle au plus haut degré. A force de propager l'hérédité religieuse, à force de pratiquer la religion obligatoire, à force de remettre toute direction au clergé, à force d'anathématiser toute pensée indépendante, à force de brûler les Bibles, à force de brûler les liseurs de Bibles, on était parvenu à ce triste idéal qu'on nomme la croyance universelle.

Que cette croyance universelle eût pour corollaire une église universelle, que le multitudinisme eût à la fois ses deux manifestations corrélatives, cela se comprend. Au moyen âge on pouvait avoir des églises de multitude, sans que la sincérité fût précisément compromise. L'âme était écrasée, l'uniformité par la servitude faisait son œuvre ; les pratiques religieuses présentaient du moins un certain caractère de loyauté [1].

1. Pour juger de la façon dont se combinent ces deux faits con-

Mais aujourd'hui, après l'émancipation de la pensée moderne, il n'en est plus de même. La société étant devenue très-diverse, l'uniformité religieuse n'est plus qu'une tradition du temps jadis qui sied on ne peut plus mal au temps présent. Ceux qui soutiennent la thèse vieillie des églises nationales, ne savent donc pas ce que signifient ces faits nouveaux ; divergence des opinions, liberté religieuse, multiplicité des églises ? Derrière chacun des mots que je viens de prononcer il y a une révolution. Et l'on continue à nous parler des églises de tout le monde !

Ne supposez pas d'ailleurs que je prétende contester à ceux qui veulent avoir de telles églises, le droit de les conserver ou de les fonder. La liberté est semblable au soleil, elle brille pour tous. Or, comme nous ne demandons que la liberté, nous demandons par là même qu'on ne gêne et n'entrave en rien les hommes qui se sentiraient portés à soutenir de leurs sacrifices des églises qu'ils feraient aussi larges, aussi mondaines que cela pourrait leur convenir. Pourvu que ces églises fussent vis-à-vis des autres sur un pied de parfaite égalité, n'ayant ni dotation ni budget assuré, pourvu qu'elles fussent soumises au sort commun et que leur vie fût exactement mesurée à la durée du dévouement de leurs membres, nous n'aurions absolument rien à objecter.

tradictoires : la libre pensée et la nationalité religieuse, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le XVIIIe siècle. Parmi ses scandales, je n'en connais pas de plus ignoble que son clergé vivant de l'autel et se moquant de la religion. Pensez aux abbés de ruelles. Pensez à Dubois. Pensez à Talleyrand, évêque. — En Angleterre, les clergymen chassaient le renard avec les squires que chacun sait (les livres du temps se sont chargés de les peindre). Ces clergymen ne tournaient pas agréablement le christianisme en plaisanterie, mais ils étaient loin certes de le prendre au sérieux.

LE PRINCIPE

En combattant le principe multitudiniste, j'ai d'avance établi, messieurs, quel est le principe scripturaire de l'Eglise. Quelques mots suffiront pour achever de le mettre en lumière.

Vous n'attendez pas de moi que je cite et que je discute ici des textes ; mais ce que je puis faire, avec la certitude de n'être pas démenti, c'est d'en appeler à vos souvenirs. Il n'y a rien de vague ni d'obscur dans ce que l'Evangile nous dit du trait caractéristique auquel le Sauveur reconnaît ses disciples. Ce qui fait le disciple de Christ, ce qui fait, en d'autres termes, le chrétien, c'est la nouvelle naissance. Nous sommes justifiés par la foi seule, et la foi qui nous justifie est celle qui nous transforme. L'Evangile ne nous laisse pas en doute sur la portée de ces mots : croire en Jésus-Christ. En croyant, nous accomplissons l'acte le plus simple et aussi le plus considérable qui puisse s'accomplir ici-bas ; nous remportons, par la force que Dieu offre à tous, la victoire sur notre égoïsme ; nous changeons absolument la direction de notre vie ; nous entrons dans un chemin nouveau ; nous passons des ténèbres à la lumière ; nous commençons une œuvre redoutable et redoutée, une œuvre dont nous ne verrons pas la fin ici-bas, l'œuvre de notre sanctification.

Voilà ce que c'est que croire en Jésus-Christ. Il y a là tant d'humiliations, tant de changements profonds, tant de sérieux combats, que l'Evangile a pu opposer sans cesse sa « folie » à la sagesse du monde. Or, que devient la folie de la croix, lorsque tout le monde est chrétien, lorsque le courage consisterait à avouer qu'on ne l'est pas, lorsque la « folie » consisterait à déclarer qu'on n'est pas de l'église ?

Vous savez, messieurs, si j'exagère. Il suffit d'avoir habité un village, pour ne pas ignorer comment les choses se passent. Le village a son église. Tous les enfants du village font leur instruction religieuse au même âge; tous terminent cette instruction par la déclaration de leur foi. Tous communient, et quand il se présente une seule exception, elle fait scandale. Dans le village, en effet, tout le monde prend part aux grandes communions, et les plus débauchés et les plus impies n'ont garde d'y manquer. Il y a là un droit à exercer ; on est citoyen, cela suffit !

Du plus au moins, la même idée règne d'un bout à l'autre des églises nationales ; elle se rattache à leur principe même; elle est dans leur essence. Nous voilà bien loin, vous en conviendrez, de l'opposition fondamentale entre l'Église et le monde.

L'Église n'est pas le monde ; mais elle n'est pas non plus la secte. Rien n'est plus contraire que la secte à l'esprit de l'Évangile.

Les églises libres sont-elles sectaires ? Ceci est une question de fait ; chacun peut la résoudre en examinant ce qui se passe aujourd'hui. L'unité croissante de l'Église se dégage de plus en plus au sein des diversités dont nous sommes témoins. Cette « poussière d'églises » qu'on affecte de nous montrer en Amérique, ne saurait cacher à l'observateur impartial les quatre ou cinq grandes dénominations qui seules ont de l'importance, et le lien étroit qui les assemble en un tout très-vivant et très-réel.

Le spectacle que présente l'Amérique, nous le contemplons en Europe. Une dans sa diversité, l'église évangélique tend visiblement à devenir toujours plus une et toujours moins diverse. En tous cas, les diversités qui laissent subsister et prévaloir l'unité n'ont certes rien de sectaire. Pourquoi l'unité de l'Eglise ne se concilierait-elle point, d'une part avec l'indépendance des églises particulières — ceci va de soi — de l'autre avec la variété de certaines nuances ? Quand l'autorité n'absorbe pas la liberté, n'arrive-t-il pas naturellement que l'unité n'absorbe pas la variété ? Et voilà comment l'Eglise ne supprime pas les églises, bien qu'elle supprime les sectes.

La secte est orgueilleuse ; ceux qui en font partie sont trop portés à regarder du haut en bas le commun des mortels. L'Église est humble ; si ses membres se déclarent chrétiens, s'ils suivent l'ordre de Jésus-Christ qui veut que nous manifestions notre foi, s'ils repoussent le nivellement effroyable des croyants et des non-croyants, ils sont bien loin de se croire les chrétiens modèles, les chrétiens par excellence ; ils se sentent bien petits et bien mauvais, comparés à d'autres hommes qui n'ayant pas les mêmes lumières les dépassent de tant de façons ; ils aiment et respectent d'avance en eux des frères ; ils espèrent tout, ils ne jugent personne.

Je vous assure, messieurs, que ces sentiments, auxquels on n'obéit jamais assez, dominent cependant au sein des églises libres. Elles ne sont ni triées, ni fermées. On y entre sous sa propre responsabilité, et non point en vertu d'un certificat de conversion. On s'y souvient des églises apostoliques, qui n'étaient nullement des églises pures. — Entre l'église mondaine et l'église pure, il y a, comment dirai-je ? il y a l'Eglise.

L'Eglise n'a pas besoin d'être multitudiniste, pour prendre soin des multitudes. Où se pressent les plus grandes multitudes chez les Anglais ? Dans le Tabernacle de Spurgeon, qui est pourtant un prédicateur très-séparé, car il est baptiste. Et qui, plus que lui, a appelé les incrédules, les corrompus, les abandonnés ? Qui a ouvert plus larges les bras de la charité évangélique ? Oui, qu'on entre, qu'on écoute la parole adressée à tous ; mais que nul ne soit trompé, et n'aille croire qu'il est chrétien ou presque chrétien par droit de naissance !

Il semblerait vraiment, à entendre certaines personnes, que nous avons à choisir entre ces deux termes : le multitudinisme et la secte. On nous menace, si nous ne sommes pas sectaires, de retomber en plein multitudinisme, par le seul effet de l'hérédité. — « Après la profession personnelle des pères qui ont fondé l'Eglise, viendra la profession impersonnelle des enfants qui suivront la même trace. Ainsi le système de recrutement libre ne survivra pas à la première génération. »

Par bonheur, l'histoire a répondu, et de nombreuses gé-

nérations se sont succédées déjà au sein des églises indépendantes, sans qu'on soit tombé sous le multitudinisme. Comment cela se fait-il? Simplement parce que les principes vrais ont en eux une puissance admirable. Le principe de l'Eglise nous dit si clairement : « on ne naît pas chrétien ! » que l'hérédité religieuse ne parvient pas à se reformer en sa présence. Les pères, les enfants, qui ont respiré cette saine atmosphère de vérité, redoutent par-dessus tout le mensonge des professions de pure forme. Le mot *croire* conserve, dans les églises dont je parle, une signification si solennelle, qu'on y regarde à deux fois avant de se dire croyant. Les parents comprennent que les enfants attendent le signal de leur conscience. On ne voit plus de communions ni d'adhésions à âge fixe. Ainsi naît cette distinction profonde entre les auditeurs et les membres, qui a frappé tous les observateurs attentifs. Les simples auditeurs sont souvent très-sérieux, très-zélés, ils s'associent au travail et aux sacrifices ; et pourtant, retenus par la crainte de prendre l'illusion pour la réalité, ils ajournent le moment où ils feront partie de l'église en se déclarant chrétiens [1].

En somme, la question d'église est d'une extrême simplicité. Le gros bon sens, au défaut des déclarations de l'Écriture, devrait suffire à la résoudre.

Si l'appel de Dieu s'adresse à une nation, comme cela a eu lieu pendant l'époque préparatoire, le culte est national, cela va de soi ; Israël a une théocratie, il n'a pas d'Eglise.

Mais si l'appel de Dieu s'adresse aux individus, si Dieu ordonne la création d'une société de volontaires venus de toute nation et de toute langue, si cette société qui est

1. Sans la crainte d'introduire au milieu d'un débat déjà difficile une nouvelle difficulté, j'aurais ajouté que la résurrection du multitudinisme sera rendue définitivement impossible par le retour au baptême des adultes. Plus j'étudie l'Évangile, moins j'y découvre le baptême des enfants. Or, c'est par cette porte du baptême des enfants que le multitudinisme est entré dans l'église, et c'est par elle qu'il cherchera toujours à y rentrer. — Si je suis baptisé, je suis chrétien ; si je suis chrétien, je suis membre de l'église. Il y a là une logique naturelle dont le cœur naturel fait son profit.

l'Eglise vient renverser les cultes nationaux — je dis plus, la notion même de nationalité religieuse — alors il ne peut plus être question que d'adhésions personnelles ; l'hérédité n'a plus aucun rôle à jouer.

Supposez, messieurs, que M. Buisson fonde une société pour propager et défendre les thèses du christianisme libéral ; croyez-vous qu'il y mettra tout le monde ? Croyez-vous qu'il y assurera une place héréditaire aux enfants des membres actuels ? Non certes. La première condition pour faire partie de cette société, ce sera naturellement, nécessairement, l'adhésion personnelle de chacun au christianisme libéral. En prenant pêle-mêle ceux qui sont pour et ceux qui sont contre, on commettrait une absurdité telle, que nous ne parvenons pas même à la supposer possible.

Je me demande comment il se fait que ce qui est souverainement absurde lorsqu'il s'agit d'une société volontaire quelle qu'elle soit, devienne tout à coup excellent lorsqu'il s'agit de l'Eglise. Je me le demande, et à vrai dire, je crois avoir trouvé la réponse : Le monde n'est pas fâché que l'Eglise soit absurde, afin qu'elle soit impuissante.

L'HISTOIRE

L'histoire confirme avec éclat, messieurs, la vérité que nous venons de reconnaître, les yeux fixés sur l'Écriture et aussi sur le plus simple bon sens.

A peine le principe chrétien de l'Église s'était-il dressé en face du principe païen de la nationalité religieuse, que le travail de réaction avait commencé. Conversion, adhésion personnelle, croyants distingués des non croyants, vérité exclusive et en lutte avec l'erreur, nécessité de se prononcer, d'examiner des questions de foi, de sonder des questions de conscience, de remuer les questions de péché, som-

mation de renoncer aux sérénités antiques, d'accepter le train de guerre et de remplacer le vieux formalisme commode par l'insupportable devoir de croire sérieusement, de douter sérieusement, de nier sérieusement, tout cela avait mis en révolte le cœur naturel.

Peu à peu, et plus vite qu'on ne l'imagine, la profession individuelle recula devant les retours offensifs de l'hérédité et de la croyance collective. Ce qui sauva quelque temps la profession individuelle, ce fut tout simplement le martyre. L'Église, perdant une à une ses garanties, posséda pendant trois cents ans la garantie des persécutions.

Alors paraissent pour la première fois « les vaincus nos ancêtres, » car nous aussi, et à meilleur titre que M. Buisson, nous nous glorifions de cette généalogie des vaincus. — Nous sommes dans un cirque ; comment ne pas nous rappeler que d'autres cirques, bien plus vastes que celui-ci, ont retenti du cri populaire : Les chrétiens aux lions ! Et les chrétiens étaient amenés ; des hommes, des femmes, des jeunes filles proclamaient en face des bêtes féroces et d'une foule plus féroce encore, la réalité de leur foi personnelle en Jésus-Christ.

Plus tard, les vaincus devinrent les vainqueurs, le christianisme monta avec Constantin sur le trône, et le monde acheva de se précipiter dans l'Eglise. Le monde, on peut le dire, en prit possession. Je n'ai jamais compris, messieurs, qu'un chrétien pût parler de cette époque de triomphe et de déchéance autrement qu'avec un sentiment de profonde affliction. Que devenait l'Eglise ? Que devenait l'Evangile ? Que devenait cette épée tranchante de la Parole de Dieu qui nous blesse et qui nous guérit, qui nous guérit parce qu'elle nous blesse ? Que devenait la notion capitale de la nouvelle naissance ? Que devenait le sel du christianisme ? Que devenait son action sur les masses ? Que devenait cette puissance de l'individualisme religieux, qui aurait si bien tiré parti de l'individualisme germain ? Que devenait cette verdeur d'une foi inconciliable avec le péché, qui aurait si profondément remué, et le monde latin corrompu, et les durs instincts de l'invasion barbare ?

Hélas ! le moyen âge est là pour nous répondre. — Mais

ne perdons pas courage : au travers de ce temps maudit, nos vaincus se montrent encore. Qui sont-ils ? Je n'en sais rien. Leurs noms, les tourmenteurs ont rarement daigné nous les transmettre. Leurs doctrines, elles ont été travesties comme ils l'étaient eux-mêmes, lorsqu'on les menait au bûcher, un bâillon sur la bouche, affublés d'un déguisement dérisoire.

Sur les vaincus d'alors, nous ne savons guère qu'une chose : ils ont protesté au nom de la pensée indépendante et de la conviction personnelle ; ils ont mieux aimé leur conscience que leur vie. En tous cas, il est une vérité qu'ils ont maintenue : le droit de la vérité. En tous cas, il est un crime qu'ils ont dénoncé : la force mise au service de la religion. N'eussent-ils fait que cela, ce serait beaucoup ; mais ils ont fait plus ; en dépit des bâillons, plusieurs ont poussé un cri qui est parvenu jusqu'à nous : L'Écriture ! Jésus seul médiateur ! Grâce et paix en lui ! — Nous avons entendu ce cri-là.

Vient la Réforme. Partout où elle l'emporte, elle fonde des églises nationales. Peut-être était-ce inévitable, je l'ai déjà dit. Peut-être ne pouvait-on pas réaliser à la fois les deux réformes, celle du dogme et celle de l'Église. Peut-être l'intervention des peuples et des princes a-t-elle eu un caractère providentiel.

Je dis *peut-être*, messieurs, parce que je ne suis pas entièrement convaincu. Je crois que Dieu est assez fort, à lui tout seul, pour défendre la vérité qu'il nons a donnée. Moins puissante, moins victorieuse, moins bien armée, mais plus éclairée qu'elle ne l'était sur le caractère individuel de la foi, la Réforme aurait pu avoir d'autres destinées, et, qui sait ? des destinées meilleures.

Ce qui est certain, c'est que la Réforme victorieuse a eu grand besoin de la Réforme vaincue pour échapper aux tentations que tout multitudinisme porte en soi. Nous sommes loin de sentir ce que nous devons aux huguenots, aux têtes-rondes, aux puritains. Ces hommes de la Bible, ces ennemis de toute tradition, ont fait contrepoids aux langueurs, aux formalismes, aux tendances tantôt scolastiques, tantôt despotiques du protestantisme national. Il s'en faut que je les

admire en tout ; mais ils ont entretenu la vie, ils ont ramené à la simplicité évangélique. Ces affranchis de Christ ont découvert la liberté.

La liberté attendait pour paraître qu'il y eût ici-bas des hommes libres. A peine y a-t-il eu de tels hommes, que toutes les libertés sont venues, se tenant par la main : liberté religieuse, liberté politique. Les puritains inventaient deux siècles avant la révolution française, les principes de 89.

Alors le monde a revu cette merveille, qu'il n'avait aperçue qu'une heure, au commencement de notre ère : l'Eglise, l'Eglise distincte du monde et séparée de l'Etat. Elle a été, ne l'oublions pas, le gardien de la doctrine et le fondateur de l'indépendance.

La doctrine, que serait-elle devenue s'il n'y avait eu que des églises nationales ? Sans parler du catholicisme romain, dont l'éclosion et le développement ne se conçoivent pas en dehors de ce milieu, la Réforme triomphante, dotée et multitudiniste, n'a pu garder qu'imparfaitement la vérité qui est en Christ. Le rationalisme allemand, qui renaît sans cesse de ses cendres ; le puséisme, qui, sous vingt formes diverses, n'a cessé de travailler l'église anglicane depuis qu'elle existe, sont là pour en témoigner [1].

Par bonheur, les simples théologiens de la Bible étaient à l'œuvre, au sein des églises privées de tout appui humain et menacées de péril lorsquelles se tenaient longtemps éloignées de la vérité. Ceux-là s'égaraient aussi quelquefois, mais, n'ayant rien à ménager, ne reconnaissant d'autre autorité que celle du Seigneur et d'autre interprète que l'Esprit saint, ils en revenaient toujours à la doctrine si claire de l'Evangile. La demi-vérité, le demi-christianisme, que les églises de multitude ne sauraient répudier pour toujours, ne pouvaient satisfaire des églises vivant de la vie de leurs membres et ne comptant que sur la grâce de Dieu.

1. Les catholiques et les épiscopaux puséites possèdent des églises libres en Amérique, mais elles ont ailleurs leur origine et leur point d'appui.

Ainsi la doctine était sauvegardée, et de plus, la liberté faisait sont chemin. Les puritains fondaient la libre Amérique ; les têtes-rondes fondaient la libre Angleterre. Dans un pays neuf, dans un pays à traditions, les mêmes principes ont produit les mêmes effets. Sans les têtes-rondes, les Stuarts auraient conservé la couronne, la révolution de 1688 n'aurait pas eu lieu, la Grande-Bretagne n'aurait pas eu son bill des droits, la vraie liberté anglaise ne serait pas née.

Supprimez les dissidents, messieurs, et dites-moi ce que devient l'Angleterre ! Supprimez les puritains, et dites-moi ce que devient l'Amérique ! Supprimez l'Angleterre et l'Amérique, et dites-moi ce que deviennent ici-bas la liberté et le progrès !

L'ÉTAT

Maintenant, messieurs, maintenant et pas avant, je puis vous parler des relations de l'Eglise et de l'Etat. Vous pensiez, peut-être, que je les aborderais plus vite ; mais ce n'était pas le point décisif, le nœud du débat. La confusion de l'Eglise et de l'Etat n'est que la suite forcée d'un autre fait bien plus grave, la confusion de l'Eglise et du monde. C'est là ce qui a dû nous occuper ; c'est là ce qui attire les regards de quiconque ne s'arrête pas aux superficies et cherche à résoudre le vrai problème.

Prise en elle-même et isolée de ce qui seul lui donne de l'importance et de la valeur, l'union de l'Eglise et de l'Etat ne supporte pas l'examen.

Sur quoi s'appuierait-elle ? Sur un principe ? Mais le mélange des deux domaines peut être un fait, il ne ressemblera jamais à un principe. — Sur une utilité ? Mais le mélange des deux domaines fait à la fois beaucoup de mal à l'Église et beaucoup de mal à l'Etat.

Quant à l'Eglise, vous me dispenserez, après ce que j'ai dit, de vous présenter une démonstration détaillée. C'est le fondateur de l'Eglise qui a séparé de sa main divine le temporel et le spirituel : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » C'est l'histoire, la triste histoire du christianisme national, qui se charge de nous prouver l'importance de cette parole.

L'histoire nous montre sous ses trois formes l'union de l'Eglise et de l'Etat. Quelle est celle qui n'a pas nui à l'Evangile ? L'Eglise sur l'Etat nous a donné le règne du clergé, la société cléricale, et pour tout exprimer d'un seul mot, le moyen âge. L'Etat sur l'Eglise nous a donné le byzantinisme et le czarisme. La simple union nous a donné les religions administratives, les clergés fonctionnaires, l'institution chrétienne surveillée par une société laïque qui tient à l'institution et qui ne veut pas qu'elle soit autre chose.

Telles sont les trois formes de l'union. Leur effet commun — nous en revenons toujours là — est d'identifier le monde et l'Eglise. C'est cet effet commun qu'il faut détruire. L'autonomie n'y suffirait certes pas. Séparée de l'Etat mais demeurée identique au monde, l'Eglise ne serait ni plus libre ni plus vivante que par le passé. Nul ne peut prévoir ce que produirait, à un moment donné, l'application du suffrage au sein d'une église autonome et mondaine. Elle se gouvernerait elle-même ; c'est-à-dire que les majorités incrédules la gouverneraient. Or, sous l'action de cette impiété systématique qui lève maintenant la tête, les majorités incrédules gouvernant le christianisme enfanteraient un état de choses dont le scandale pourrait dépasser toute imagination.

Plus heureux que l'Eglise qui, nous venons de le voir, gagnerait peu à s'affranchir du gouvernement, si avant tout elle ne s'affranchissait du monde, l'Etat trouve dans la séparation des deux domaines un soulagement immédiat.

Comment s'y prennent, messieurs, les gens qui nous parlent sans cesse des services que le régime de l'union rend à l'État ? En vérité, je l'ignore. Il y a une vieille routine qui, comme toutes les routines, continue à se faire obéir, quoiqu'elle ne corresponde plus à rien de réel, à rien d'actuel.

Nous vivons encore sur la théorie des concordats, dans un siècle où le suprême bonheur d'un gouvernement serait de n'avoir plus de concordat. Nous conservons la superstition des libertés gallicanes, quand il n'y a heureusement plus de Parlement nulle part pour faire donner la communion en vertu d'un arrêt, et quand l'ultramontanisme règne ouvertement et partout. Nous aimons à nous figurer que les appels comme d'abus, que les arrêts du Conseil d'Etat en matière religieuse ont une grande importance, tandis que la pensée religieuse circule, et c'est son droit, en dehors de toute approbation administrative. Nous serions désolés si l'on ne nous admettait pas au concile, et qui sait? nous sommes prêts à user de notre *veto* lors de l'élection d'un nouveau pape, oubliant que ces questions ont cessé, Dieu merci, de relever d'un gouvernement quel qu'il soit.

Qu'en revient-il à l'Etat, catholique ou protestant, qui se mêle encore de religion? Ayant un clergé fonctionnaire et une église mondaine, il possède *l'avantage* — c'est le seul, mais il y tient — d'affaiblir autant que possible l'influence de la religion. Du reste, « il administre les cultes ; » il fait asseoir des évêques ou des cardinaux sur les bancs d'une Chambre des lords ou d'un Sénat. Et pourtant le côté sérieux de son rôle lui échappe tellement, que nous n'en revenons pas de stupéfaction lorsque la cour des Arches rend une décision doctrinale au nom de la reine Victoria, ou lorsque la publication de la correspondance de Napoléon Ier, nous le montre tout occupé de diriger la religion de son empire.

Que les attributions religieuses de l'Etat lui aient été utiles au temps où elles étaient effectives, cela peut se soutenir à la rigueur ; mais qu'elles lui soient utiles aujourd'hui qu'elles sont devenues absurdes, je ne sais trop comment on s'y prendait pour le soutenir.

Le fait est que, le jour où il en serait enfin délivrè, l'État éprouverait un immense soulagement. Qui nous dira ce qu'il y a de forces perdues dans ces essais de gouvernement impossible du spirituel? Ce qu'on dépense d'efforts pour rouler cette pierre de Sisyphe n'est pas croyable. Voyez la France depuis cinquante ans. Quelle est la question où se sont usés tons ses gouvernements? Quelle est celle qui leur a demandé des prodiges incessants d'habileté? Quelle est

celle qui leur a coûté peu à peu leur popularité et leur force? La question religieuse. Relations avec le clergé, relations de la politique et de la religion, politique religieuse du dedans et du dehors, pouvoir temporel, expéditions romaines, que sais-je? on n'est jamais au bout.

Ah! quel soulagement, je répète le mot, si d'un trait de plume — il n'en faudrait pas davantage — on renvoyait les questions religieuses à la religion et les questions politiques à la politique! Avez-vous lu l'autre jour le message du général Grant? Il ne se préoccupe, l'heureux homme! ni du pouvoir temporel, ni de l'influence d'un clergé quelconque, ni de soutenir au-dedans ou au-dehors une religion quelconque. S'il parle de religion, c'est un sentiment personnel qu'il exprime,et il l'exprime en termes dont nos gouvernements européens n'oseraient pas imiter la précision et l'énergie. Il est à la fois pieux comme homme et incompétent comme président des Etats-Unis.

La séparation seule peut donner à notre Europe cette liberté de mouvements, cette simplicité d'allures. Par la séparation seule nous échapperons aux querelles confessionnelles, à la politique catholique ou protestante, et peut-être, car nous n'en sommes pas bien loin, aux guerres de religion.

Et qu'est-elle, au fond, cette séparation, si nécessaire à l'Eglise, si utile à l'Etat? Le droit commun, la liberté.

Ceux qui la réclament ne demandent pas qu'on remplace les anciens priviléges par des priviléges nouveaux. Ils ne demandent pas que quelqu'un soit gêné ou opprimé. Liberté des protestants, liberté des catholiques, liberté des croyants, liberté des incrédules, liberté de l'État, par-dessus le marché, liberté de ses lois civiles, liberté de sa politique intérieure et extérieure, voilà ce qui est contenu dans l'incompétence religieuse des gouvernements.

Ceci vous montre, messieurs, par où la question spéciale que je traite se relie à la question libérale tout entière. J'en veux à M. Buisson, je l'avoue, d'avoir compromis à la fois ces deux mots, auquels bien peu peuvent se comparer dans la langue des hommes: chrétien, libéral. Moi qui ne suis pas un chrétien libéral, mais dont l'ambition est d'être

un libéral chrétien [1], j'ai besoin de protester au nom du libéralisme comme j'ai protesté au nom du christianisme.

Qu'est-ce qui fait les âmes libres ? Qu'est-ce qui fait les églises libres ? Qu'est-ce qui fait les peuples libres ? Qu'est-ce qui a mis ici-bas le *self governement*, le gouvernement de soi-même, appliqué à la vie, aux affaires privées et publiques ? Il n'y a pas deux manières de répondre ; à la base de nos libertés modernes on trouve Jésus-Christ. Les peuples de la Bible ont seuls restreint avec fermeté le rôle des gouvernements, ont seuls environné de remparts le domaine sacré de l'individu, ont seuls pratiqué ou préparé sérieusement la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ailleurs, l'Etat omnipotent a conservé bien plus de partisans qu'on ne l'imagine. Donc il faut choisir ; on ne peut tout avoir, le christianisme libéral et le libéralisme. Si nous renversons la foi à l'Evangile, ne nous figurons pas que nous aurons la liberté, et ne nous trompons pas nous-mêmes, en ayant l'air de souhaiter la séparation.

Il est vrai qu'il existe une fausse séparation, dont s'accomoderaient sans peine ceux qui redoutent instinctivement la vraie. Pour que l'Église séparée de l'Etat soit aussi multitudiniste, aussi inerte, aussi étrangère à la conversion et au dogme que le sont trop souvent les églises unies à l'Etat, il n'y a qu'à recourir à ce procédé très-simple : emporter le budget.

Avec le budget—qu'il ait la forme d'une allocation fournie annuellement par l'Etat, ou de propriétés ecclésiastiques — l'église mondaine reste debout. On peut ainsi avoir la séparation, ce qui a bon air, et éviter le système volontaire, lequel est gênant. Le budget supprime ce droit fondamental dont j'ai déjà parlé, le droit de mourir. Grâce au budget, ce qui n'est pas viable vit ; les indifférences, les négations, les doctrines contraires luttant en pleine église, tout cela vit,

1. Cette parole, qui a été remarquée, n'est pas de moi. C'est M. Agénior Boissier qui me l'a dite, et elle m'est revenue en mémoire lorsque je parlais au cirque. Il faut rendre à chacun son bien.

tout cela dure. Le culte continue à se pratiquer ; les masses passives continuent à le suivre ; les illusions religieuses continuent à mener doucement les hommes de leur berceau à leur tombe.

Cette séparation-là, la séparation dotée et en bloc, n'est bonne qu'à assurer la domination d'un clergé et à créer un Etat dans l'Etat. La vraie séparation porte d'autres fruits : mettant en action les simples fidèles, elle place l'influence dans le peuple même de l'Eglise.

Et quelles bénédictions elle apporte avec elle, cette pauvreté évangélique ! Qu'il fait bon servir Dieu en ne comptant que sur Dieu ! Qu'il est fortifiant, le pain quotidien ! Heureuse l'église à la besace, l'église vivant au jour le jour comme celles du premier temps,du beau temps ; l'église qui n'existe que par ses membres,par les sacrifices de ses membres, par la foi de ses membres ; l'église qui cesse d'exister le jour où ses membres cessent de vivre et d'aimer. La séparation, la vraie, ne donnera sans doute pas par miracle à toutes les églises le caractère évangélique ; mais elle leur dira nettement à toutes que c'est fini, bien fini, qu'elles n'ont quoi que ce soit à espérer de l'Etat, qu'en se mêlant d'élections et de politique, elles perdraient désormais leur temps.

Avec la fausse séparation,au contraire, l'église mondaine, munie de ressources assurées et plus à l'aise que jamais, sentant d'ailleurs que la rupture n'a rien de définitif, conserve toutes ses prétentions d'influence politique. Elle est si mal séparée, qu'elle persiste à jouer le rôle d'un parti. Elle est si peu absorbée par la pensée religieuse, qu'elle ne cesse de poursuivre des pensées de domination. Elle ressemble tellement au monde, qu'elle garde ses vieilles ambitions mondaines. Elle aspire comme par le passé à se faire servir, à se faire protéger, à se faire obéir. Elle n'entend pas que l'Etat cesse de la soutenir par sa diplomatie, et au besoin par ses soldats. La fausse séparation ne crée qu'une indépendance, celle du clergé ; elle n'affranchit pas l'Etat, tant s'en faut.

Soyons donc sincères, messieurs, et sachons vouloir ce que nous demandons. Nous demandons la séparation ? Eh bien, que ce soit la véritable. Plus de priviléges, plus d'im-

pôts payés par les uns au profit des autres. Que ceux qui veulent un culte le paient.

L'église dotée n'est pas l'église séparée. Or, il importe si fort que l'église soit apostoliquement pauvre, qu'elle devrait s'imposer à elle-même — plusieurs l'ont fait — l'obligation de ne jamais rien posséder, à l'exception des édifices nécessaires au culte.

Les hommes politiques qui ont réfléchi au problème dont nous nous occupons et qui tiennent compte de la différence énorme que le catholicisme établit entre notre situation et celle des Etats-Unis, sont unanimes à penser qu'une des grandes difficultés de la séparation en Europe, sera la formation possible d'une vaste propriété ecclésiastique, d'une nouvelle main-morte. Je l'ai entendu dire à plusieurs d'entre eux ; ils se représentaient la passion d'accumuler pour l'église, s'exerçant sans scrupule aucun ; ils prévoyaient les captations d'héritages.

J'indique, je n'insiste pas. Nous n'avons point à rédiger ici les articles d'un acte de séparation. Si, en vue des circonstances spéciales de notre monde latin, on juge à propos, lorsque cet acte sera formulé, d'y mettre l'interdiction de la propriété ecclésiastique, je crois qu'on fera sagement [1].

1. Il serait nécessaire, en tout cas, de ménager la transition.

On pourrait décider que, pendant une période de dix années, les édifices religieux appartenant aux communes et à l'État ne seraient vendus ou loués que sous la condition d'être affectés, les édifices protestants à un culte protestant, les édifices catholiques à un culte catholique, les édifices israélites à un culte israélite.

On pourrait exiger des représentants de chaque église la déclaration solennelle des propriétés dont elle jouirait directement ou indirectement, sous forme nominative ou sous forme de valeurs au porteur. La même période de dix ans serait accordée aux églises pour dépenser cette fortune en œuvres religieuses et charitables. Au terme de la dixième année, les représentants de chaque église seraient appelés à déclarer avec une égale solennité qu'elle ne possède absolument plus rien sous une forme quelconque, à l'exception des édifices du culte. La loi d'ailleurs, donnerait à la sincérité de ces déclarations ou au refus de les faire, telle sanction qu'elle jugerait convenable.

Mais je n'écris point une loi. Je ne cherche qu'à montrer qu'il

L'AVENIR

J'ai tenu parole, messieurs ; j'ai mis les points sur les *i* ; j'ai écarté les généralités vagues et commodes ; j'ai parlé, non de la séparation mal définie que chacun accepte plus ou moins, mais de la séparation qui brise avec le monde et supprime le budget.

Celle-là n'est rien moins qu'une révolution immense. Et elle approche, ne nous le dissimulons pas. Je n'ai pas dit un mot, vous me rendrez cette justice, pour en précipiter la venue. Je n'ai pressé personne ; ce qui nous presse, ce sont les événements, c'est ce siècle marchant en chemin de fer. Les choses vont si vite aujourd'hui, qu'on devrait savoir quelque gré à ceux qui, nous avertissant quand il est temps encore, nous empêchent d'être surpris par les événements.

Voyez de quel train vont les idées de séparation. Il y a vingt ans, on passait pour fou quand on y croyait. Hommes sérieux, journaux sérieux, tout ce qui se respecte traitait du haut en bas cette rêverie. Aujourd'hui, ceci est énorme, hommes sérieux et journaux sérieux ont compris. Dans les livres, dans les discours, dans la chaire des professeurs, à la tribune des assemblées législatives, la séparation apparait sans cesse.

Et les faits avancent du même pas que les théories. Qu'est-ce que cette question du pouvoir temporel, qui depuis des années tient le monde en suspens ? Qu'est-ce que

n'est pas impossible de résoudre certaines difficultés dont on s'alarme outre mesure. Quoi qu'il en soit, un fait demeure certain : dans notre Europe telle qu'elle est, la propriété de mainmorte ne saurait être traitée sur le pied de la propriété ordinaire.

ce bill sur l'Irlande que vient de présenter M. Gladstone? Qu'est-ce que cette loi que votre Grand Conseil a votée l'autre jour pour abolir la sanction pénale des dimanches et des jours de fête? Autant de signes précurseurs de la grande révolution!

Déjà les églises libres sont partout à l'œuvre, et les pays où la foi biblique a conservé sa vigueur donnent l'exemple à tous les autres. Voyez l'Écosse, où les églises indépendantes occupent tant de place et où l'église établie se prépare si visiblement à la séparation.

La séparation est et doit être une œuvre de foi. Il importe qu'il en soit ainsi et que l'impulsion soit donnée par les chrétiens. Savez-vous pourquoi, messieurs?

Il n'y a de révolutions qui réussissent, que celles qui sont faites au nom d'une foi. Les négations ne suffisent à rien de durable et de grand.

Accomplie contre l'Évangile et non par l'Évangile, la séparation serait odieuse et n'aurait pas un caractère définitif; or, il faut qu'elle soit définitive et qu'elle soit honorée Elle ne serait ni l'un ni l'autre, si elle ressemblait le moins du monde à la suppression des cultes sous la Terreur, si l'on pouvait dire qu'il s'agit de fermer les églises et de retourner à la déesse Raison.

Mais, encore un coup, c'est toujours l'Évangile qui a réclamé et, ce qui vaut mieux, opéré la séparation. En fait, lui seul peut la vouloir réellement; le monde tient aux églises nationales, et l'État est peu soucieux de s'en passer.

Pourquoi ne l'avouerais-je pas? Le désir de ne pas laisser enlever au christianisme une initiative qui lui appartient,est entré pour beaucoup dans le parti que j'ai pris, de porter à cette tribune une question qu'on ne poserait pas sans l'Évangile et qu'on résoudrait mal sans lui.

Est-il besoin de l'ajouter au surplus, si pour nous l'antichristianisme n'a point de place dans cette œuvre, nous sommes heurenx d'y réserver celle qui revient de plein-droit aux amis de la justice et de la liberté? La liberté n'est pas une négation, la liberté est une foi. La religion a l'habitude de l'avoir pour alliée. Il est bon, certes, qu'à côté des

hommes qui soutiennent la séparation parce que l'Évangile la veut, on en voie d'autres qui la soutiennent parce que la liberté en a besoin. Pour mon compte, je suis heureux d'avoir ce double motif de la réclamer aujourd'hui.

Accomplie au nom de l'Évangile et de la liberté, la révolution qui s'avance ne sera pas seulement grande, elle sera magnifique. La vie a ses secrets, et elle fait ses miracles. On l'a bien vu en Amérique, où les dons volontaires suffisent à construire en moyenne trois églises par jour, où un budget supérieur à celui que fournissent les grands États est fourni chaque année par les dons volontaires, où les dons volontaires soutiennent des œuvres colossales, où la guerre civile et les ruines qu'elle a causées n'ont pas affaibli un seul instant ces prodiges des dons volontaires. On l'a bien vu dans cette Écosse, que j'ai besoin de nommer encore et où la création de l'église libre a été un des plus beaux spectacles de notre temps[1]. On l'a bien vu en Angleterre, en Suisse et en France.

Et remarquez-le, ces dons volontaires dont je parle, ce ne sont pas les dons des riches, ce sont avant tout les dons des pauvres. Loin d'être des églises aristocratiques, les églises libres sont démocratiques dans le sens le plus élevé du mot. Là où chacun agit, là où chacun donne, là où chacun occupe sa place en vertu de la foi au même Sauveur, il y a nécessairement une égalité réelle, mieux que cela, une fraternité.

Ceux qui rêvent des églises libres aristocratiques ont-ils

1. Voici en quels termes, cités par M. John Lemoine, on parlait l'autre jour au Parlement de ces pasteurs qui ont fondé l'église libre d'Écosse en 1843 : « Ceux-là n'attendirent pas un acte du Parlement pour sortir de leurs bénéfices. Ils laissèrent de belles églises et de belles résidences ; ils quittèrent les maisons où ils avaient passé les plus heureuses années de leur vie. Ils s'en allèrent pauvres et nus. Ils n'avaient ni un autre toit, ni une autre dîme, ni une autre indemnité. On ne leur dit pas même : Dieu vous bénisse ! — Cette église *à la besace* a bâti neuf cents églises, six cent cinquante presbytères, cinquante écoles, trois séminaires, deux écoles normales. Elle a déjà reçu deux cents millions, et chaque année les dons volontaires lui assurent un revenu de dix millions.

assez réfléchi à la portée de ce terme : fraternité ? Cette portée est telle, qu'elle s'étend des membres aux auditeurs, des chrétiens déclarés aux chrétiens virtuels. Quuoique le sot orgueil puisse se glisser partout, on peut affirmer qu'il n'est nulle part plus mal à l'aise qu'au sein d'une église fidèle.

Il nous sera bon, messieurs, de vivre de cette vie-là. Ne plus compter sur l'État et compter sur Dieu, regarder en haut et non point en bas, se sentir actif, se sentir responsable, se sentir appelé, non à écouter mollement des sermons, mais à prendre une part énergique et virile au saint travail pour l'Évangile, quelle situation plus excellente que celle-là ? La loi ne protége plus nos dimanches ! Eh bien, nous les protégerons, nous. L'État ne garde plus le christianisme ! Eh bien, nous le garderons, nous.

CONCLUSION

Après avoir discuté, il faut conclure. On a beaucoup discuté depuis quelques semaines ; ne pensez-vous pas qu'il est temps d'en venir à une conclusion pratique ? J'ai cru de mon devoir d'indiquer celle qui me semble ressortir avec évidence de la position où nous nous trouvons.

Ces douloureux débats ne doivent pas demeurer stériles ; nous avions besoin d'être secoués. Maintenant, n'est-ce pas? nous travaillerons mieux, nous prierons mieux, nous aimerons mieux, nous nous attacherons mieux à notre Sauveur, nous serrerons mieux dans nos mains notre chère Bible.

On se moque du christianisme : et voyez, la question chrétienne occupe toujours la première place. On a beau faire, elle est toujours là. Je sens, et j'en rends grâce à Dieu, que lorsque je parle ici de l'Évangile, quelque chose me répond. Non, la vie n'est pas éteinte. Non, la foi ne re-

culera pas devant ces attaqnes combinées qui nous viennent du dehors et du dedans. Nous livrerons des batailles, s'il le faut, la vérité ne craint pas la bataille ; nous marcherons à enseignes déployées au nom de notre Dieu.

Pâques approche. Voici l'anniversaire de ces jours sombres, de ces heures d'abandon. L'ennemi triomphait, les pharisiens hochaient la tête, ils disaient : Descends de la croix et nous croirons! Et de cette croix infâme, de cette croix raillée est partie la grande victoire.

Il en sera toujours ainsi. Les victoires de Christ partent toutes de la croix, je dis de la croix infâme, de la croix raillée. Le monde rit, la science hoche la tête ; mais les chrétiens, dès qu'ils consentent à ne pas être sages aux yeux des hommes, sont revêtus d'une force qui vient de Dieu.

Puissions-nous en être revêtus! Puissent les chrétiens devenir, ce qu'ils ne sont guère, des démonstrations de l'Évangile ! Puissent nos vies chrétiennes ne plus ressembler à des vies mondaines! Puissions-nous prendre enfin au sérieux notre mot d'ordre : surmonter le mal par le bien!

Le bien seul surmonte le mal. La grande affaire, c'est de vivre. Que Lazare vive, et je suis tranquille. Il faudra bien qu'on brise des bandelettes qui l'enserrent. Vivons, messieurs, vivons en Christ et pour Christ. De toutes les manières de préparer la séparation, celle-là ne sera pas la moins bonne.

NOTES

LA RÉPONSE DE M. LE PROFESSEUR OLTRAMARE

Encore une de ces grandes réunions populaires du cirque de Plainpalais. M. le professeur Oltramare vient de faire la conférence qu'il avait annoncée sous ce titre. *La séparation de l'Église et de l'État. — Réponse à M. de Gasparin.* Après l'avoir entendue, je me sens tenu en conscience d'ajouter cette note à mon discours.

Je suis d'autant plus à l'aise pour réclamer contre les paroles de M. Oltramare, qu'elles n'ont cessé d'être très-courtoises, et que moi-même je n'éprouve à son égard que des sentiments d'estime et de respect.

Mais comment se fait-il que cette réponse n'ait pas répondu à ce que j'ai dit et ait répondu à ce que je n'avais pas dit ? La préoccupation, bien naturelle d'ailleurs, de ce qui touche à Genève en est cause sans doute. Le fait est que j'avais concentré mon étude sur la question de principe, sur la contradiction qui existe selon moi entre la notion scripturaire de la nouvelle naissance et la notion d'une église de tout le monde ; la question de principe n'a pas été traitée par M. Oltramare. J'avais écarté la question locale ; M. Oltramare n'a parlé que d'elle ; il nous a exposé en détail l'or

ganisation, la situation, les services de l'Église dont il fait partie, et son discours peut se réumer dans l'exclamation qui l'a terminé : Vive l'église nationale de Genève !

Je n'avais pas mis en cause l'église nationale de Genève, et j'espérais, je l'avoue, que les raisons d'une telle réserve auraient été comprises de tous [1]. Beaucoup les ont comprises et m'en ont su gré. Quant à M. le professeur Oltramare, ma pensée est demeurée si obscure pour lui, qu'il m'a reproché de n'avoir pas dit un seul mot sur les mérites de cette église genevoise dont je ne parlais pas, et qu'il a paru m'accuser de répondre par un acte hostile à la bienveillance que le public genevois m'a souvent témoignée !

A Dieu ne plaise que je me laisse entraîner maintenant sur un terrain où tant de motifs de convenance, d'affection et de respect me défendent d'entrer ! C'est en me plaçant au point de vue des vérités générales, que je me permets de protester une fois de plus, contre cette fausse séparation dont M. Oltramare s'est fait une arme pour combattre la vraie, contre cette autonomie qui laisse subsister l'identité du monde et de l'Église, contre cette « Église libre dans l'État libre » qui conserve soigneusement le budget.

M. Oltramare s'est fort étonné de l'importance que nous donnons à cette question du budget. C'est qu'elle est autre chose qu'une question de budget ; elle est une question de fidélité et de vie. Avec le budget, l'Église demeure mondaine ; elle possède la sécurité qui endort ; l'action spontanée n'a que faire de s'y déployer ; pourquoi les problèmes gênants de foi individuelle et de conversion s'y poseraient-ils?

Il se peut que l'État ait moins à souffrir de l'union à Genève qu'ailleurs, et que les difficultés confessionnelles ne viennent jamais l'y tourmenter ; cela ne me regarde point et j'ai dit pourquoi. Mais peut-être ai-je quelque droit de m'étonner qu'on m'attribue, par une erreur certainement

1. Indépendamment des raisons personnelles qui m'ont retenu et sur lesquelles je n'ai pas à revenir, j'aurais été retenu aussi, je l'avoue, par la situation très-particulière que crée à Genève le traité de Turin. Il y a là des difficultés pour la solution desquelles je me sens incompétent.

loyale, une pensée que je n'ai jamais eue à aucun degré, et qu'on prenne la peine de défendre contre moi la bonne renommée de Genève, « qui n'est pas la France, » en matière de liberté politique ou religieuse. Qui donc est assez absurde, ayant habité Genève, pour mettre en doute le libéralisme de ses institutions ?

Revenons au vrai problème : la nature de l'Église fondée et voulue par Jésus-Christ. Je croyais qu'une « réponse à M. de Gasparin, » dans laquelle mon nom revient à chaque instant, examinerait ce problème, dont je me suis principalement occupé, personne ne le niera. — Est-il vrai que, selon l'Évangile, la foi en Christ implique un changement profond qui ne s'accomplit certes pas en tous? Est-il vrai que, selon la théorie multitudiniste, la foi en Christ se manifeste régulièrement à un âge convenu, et que, malgré la rigueur impuissante de quelques exclusions de catéchumènes, cette formule finit par prévaloir en fait : l'Église c'est le monde ? — Voilà le point sur lequel devait porter, ce me semble, la réponse de M. Oltramare.

Il est vrai qu'il nous a présenté, mais sans la justifier par les Écritures, la théorie de l'église nationale, où plutôt, de l'église-nation. Je vois là un peuple chrétien, des citoyens qui sont de plein droit des croyants, une religion qui rentre dans les intérêts généraux confiés à la protection de l'État, ainsi que l'instruction publique et la justice. On veut que tout homme se sente « chez soi » dans l'église. Reste à savoir si l'Évangile le veut pareillement, et si en s'adressant comme il le fait aux multitudes, il ne prend pas soin de prévenir la plus fatale méprise qui se puisse imaginer : l'illusion de ceux qui croient être membres de l'Église de Jésus-Christ et qui ne sont pas devenus membres de Jésus-Christ.

Avec une sincérité que je me plais à reconnaître, M. Oltramare nous a révélé jusqu'où va, au sein des églises nationales,la liberté des doctrines. Il a signalé à l'indignation de ses auditeurs la *servitude* que subissent les églises soi-disant libres, dont on ne devient membre qu'à la condition de croire à certaines vérités chrétiennes. — Cette *servitude* n'existe pas en effet, lorsqu'on peut professer le christia-

nisme libéral, c'est-à-dire rejeter toutes les bases fondamentales du christianisme, et demeurer pasteur des églises nationales. Les journaux du parti en France, en Hollande et dans la Suisse allemande ne nous le laissent guère ignorer. M. Oltramare, et je le regrette, n'a pas flétri ces scandales, dont il doit gémir. Il a mieux aimé signaler l'alliance des libres penseurs et des dissidents! Qu'il se rassure à cet égards. Les dissidents tiennent aux libres penseurs un langage dont la fermeté ne facilitera pas les alliances. Les dissidents ne conservent pas dans leurs églises les partisans du christianisme libéral. Les dissidents demandent et pratiquent la séparation vraie, dont les libres penseurs ne se soucient en aucune façon, et leur conduite générale le prouve bien.

Mais, nous dit M. Oltramare, si vous demandez autre chose que l'adhésion aux formes de l'église, vous exigez donc la signature d'une confession de foi! — Je l'étonnerais fort en disant que les confessions de foi me plaisent peu, que je les bornerais volontiers à ces deux termes qui renferment tout et qui ne permettent pas d'établir une tradition nouvelle : l'Écriture et le Sauveur. Il y a de grandes églises libres, des églises baptistes, par exemple, qui n'ont pas de confession de foi, et qui n'en maintiennent pas moins la saine doctrine. Quand une église n'est pas l'église de tout le monde, chacun s'examine avant de s'en déclarer membre.

Chacun s'examine. L'église n'a pas à opérer de triage, M. Oltramare s'est mépris sur notre pensée, s'il nous a supposé le goût des églises triées. Celles des apôtres ne l'étaient pas. Les nôtres ne le sont pas non plus. Elles renferment, cela va sans dire, des éléments impurs. Par elles, le grand filet du royaume de Dieu ramasse des choses bonnes et mauvaises, dont le triage doit se faire ailleurs. En ceci encore, je ne puis assez m'étonner du soin qu'a pris M. Oltramare de réfuter des opinions qui ne sont pas, qui n'ont jamais été, ni les miennes ni celles de mes amis. Non, nous ne croyons pas que tout soit bon dans les églises libres; non, nous ne croyons pas que tout soit mal dans les églises nationales.

M. Oltramare avait trop beau jeu vraiment lorsqu'il nous

attribuait de telles énormités. Je me disais en l'entendant que nous avions bien mal exposé nos doctrines, puisqu'on peut s'y tromper ainsi. Cela est humiliant pour nous, en vérité. Eh quoi! ne nous suppose-t-on pas aussi le goût du morcellement, à l'heure même où se produit, au sein des églises libres du monde entier, un mouvement admirable vers l'unité?

Si M. le professeur Oltramare connaissait mieux les églises libres, il ne les taxerait pas d'aristocratie et ne prendrait pas contre elles la défense de l'égalité. Nos églises libres vivent des dons des pauvres,plus encore que des dons des riches. Les pauvres et les riches y sont de niveau, plus que nulle part ailleurs. Si les bancs se paient en Amérique et en Angleterre, cet usage détestable — et que nous repoussons — n'est pas particulier aux églises libres.C'est un usage anglais, non un usage dissident.

Répétons-le bien haut, puisqu'on a appuyé avec une insistance visible sur cet étrange reproche d'aristocratie, les caisses des églises libres seraient bien vides si les dons des pauvres ne les remplissaient pas. Les dons des pauvres sont la richesse des vraies églises. — Vous représentez-vous l'aristocratie faisant des siennes dans les défrichements de l'ouest américain! Lorsque l'émigrant,avant même d'avoir terminé sa hutte de troncs mal équarris, se met à bâtir bien vite, de concert avec ses voisins, l'église où ils iront prier ensemble, lorsque ces hommes s'associent pour appeler un pasteur, quel rôle joue l'aristocratie, je vous le demande?

Or, ce n'est pas seulement dans le *Far West,* c'est en Angleterre, c'est en Ecosse, c'est en France, c'est dans le canton de Vaud, c'est ici qu'on étonnerait fort les églises libres en leur apprenant que l'égalité est compromise chez elles. Tous ont donné, les pauvres comme les riches. Et l'on ne publie pas de listes, et cela reste entre les consciences et Dieu, et tous se sentent égaux, car tous sont frères.

Si le principe volontaire est aristocratique, j'engage les églises nationales à ne pas faire de collectes, soit pour les besoins du culte, soit pour ceux de la charité; les riches pourraient donner de grosses sommes.

Si le principe volontaire est aristocratique, il faut ren-

verser de fond en comble la théorie du libéralisme, qui consiste à remplacer, le plus possible, l'intervention de l'État par la libre initiative des citoyens. Cette initiative, en effet, provoque des souscriptions, et celles des riches courent risque de l'emporter. Au nom de l'égalité — prétendue — supprimons vite la liberté! Ce sera, pour le dire en passant, une bonne leçon à l'adresse de cette Amérique dont on ne veut voir que les défauts et qui ne serait pas, semble-t-il, une libre et glorieuse démocratie. — Une démocratie ? Allons donc ! On n'est pas une démocratie quand on pratique le système volontaire, non-seulement en matière d'églises et de bonnes œuvres, mais dans toutes les branches du développement social. A bas l'action individuelle ! Vive l'État tout puissant, chargé de tout, administrant tout, pourvoyant à tout!

Au reste, les églises primitives ont été aussi coupables que les nôtres, puisqu'elles n'ont eu ni dotation, ni budgets. L'accusation de M. Oltramare va droit aux apôtres; son reproche d'aristocratie les atteint, ou pour mieux dire, tous ses reproches, sans qu'il en manque un seul. — Les églises apostoliques étaient triées, car on n'y admettait que les baptisés et on ne baptisait que les professants. — Les églises apostoliques étaient fermées, car le monde était loin de se sentir là « chez soi.»—Les églises apostoliques étaient morcelées, car elles étaient fort petites en général, et satisfaites de se sentir unies par la foi au même Sauveur,elles tournaient le dos à cet idéal que Jésus-Christ a renversé et qui s'appelle le nationalisme religieux.

Enfin, — il faut finir et je n'ai pas la prétention de répondre, dans une note écrite en hâte, à la *Réponse* de M. Oltramare — parmi les surprises, que j'ai éprouvées hier soir il en est une que je ne puis pas ne pas signaler, car elle a été bien vive. Selon mon honorable contradicteur, les églises libres font « la part du feu; » à côté de ces petites églises, il en reste une grande, celles des gens « qui n'en ont point. » Puis, par voie de contraste, M. Oltramare nous a montré les églises nationales abritant les populations entières dans leur vaste sein, et leurs pasteurs allant chercher partout pour les ramener à Dieu les incrédules, les corrompus,les délaissés!

Qu'il me soit permis de le lui dire, cette recherche-là n'est pas négligée, que je sache, par les membres des églises libres. Où avez-vous vu, qu'enfermés dans leur petite congrégation bien close, ils n'aillent pas par le monde, en quête des épaves sociales? Négligent-ils les masses? Les faits se chargent de répondre, et nos discours parlent moins haut qu'eux. Il me semble qu'il n'y a qu'à ouvrir les yeux, pour voir si les pays à églises libres sont ceux où la masse est le plus étrangère à l'Évangile, si c'est là que grandit de jour en jour et outre mesure : « l'église des gens qui n'en ont point. »

Au Rivage, le 20 mars 1869.

EST-IL INUTILE DE TRAITER LA QUESTION D'ÉGLISE?

Cette opinion, au moins étrange, fait son chemin au milieu de nous. Je crois qu'il n'est pas inutile d'en dire encore ici quelque mots.

L'essentiel, sans aucun doute, c'est la fidèle prédication de l'Évangile. L'Évangile fera l'Église; on ne fait l'Église qu'en faisant des chrétiens. Ceci est la chose fondamentale et sans laquelle rien ne va. Ayons partout des chrétiens, et l'Église séparée de l'État se formera certainement partout, puisque nous rendrons partout l'Église distincte du monde.

Mais, est-ce une raison pour que nous agissions en mystiques et en quiétistes, évitant de rappeler les grands principes posés par l'Évangile, sous prétexte qu'ils doivent se développer et se défendre tout seuls? Tout seuls ! Je demande pourquoi il en irait ainsi. La charité est dans l'Évangile; pense-t-on qu'il soit inutile de prêcher la charité? La fraternité est dans l'Évangile; est-il superflu de nous dire et de nous redire que nous sommes frères? La liberté

est dans l'Évangile; nous dispenserons-nous de signaler cette belle conséquence de notre foi?

Il serait commode que les principes se tirassent d'affaire tout seuls. Mais Dieu, en cela comme en tout, exige notre travail. Voyez le système volontaire, puisqu'il s'agit de lui, quel chemin n'a-t-il pas fait depuis trente ans, précisément parce que Vinet et bien d'autres l'ont mis en lumière, parce qu'on l'a pratiqué, parce qu'on a parlé, parce qu'on ne s'est pas croisé les bras,parce qu'on ne s'est pas écrié béatement : Il suffit d'annoncer l'Évangile!

Et croit-on donc qu'on annonce l'Évangile, lorsqu'on n'annonce pas tout l'Évangile, lorsqu'on retranche le principe de l'Église qui fait partie de l'Évangile?

Et croit-on donc qu'en refusant de soutenir la cause de l'Église contre le multitudinisme qui la nie, on n'aide pas à compromettre souvent la prédication efficace de l'Évangile? Attendre que l'Église sorte toute seule de la prédication efficace de l'Évangile, et compromettre la prédication efficace de l'Évangile par le fait même de l'absence de l'Église, n'est-ce pas s'enfermer de gaîté de cœur dans un cercle vicieux?

On oublie trop ce qu'elle est, cette prédication de l'Évangile, dans un très-grand nombre de villages. On ne pense pas assez aux villages. Pour une grande ville, où la vérité se présente à côté de l'erreur et où la liberté du choix existe, il y a cent villages et petites villes où cette liberté n'existe à aucun degré. Là, si le christianisme libéral est en possession de la chaire, il fait seul entendre sa voix; on n'y connaît pas d'autre christianisme. Pensez donc un peu à ces générations successives qui se déclarent toutes chrétiennes, qui se croient toutes chrétiennes, et qui vivent et qui vivront de cela! Le cœur saigne rien que d'y songer. Le cœur saigne et la conscience s'émeut.

Notre devoir est simple : prendre tout l'Évangile, prendre toute la vérité, sans nous permettre d'en supprimer ou d'y ajouter quoi que ce soit. Je rends grâce à Dieu de ce qu'il s'est trouvé des chrétiens qui, tout en réservant la première place au salut par le sang expiatoire de Jésus-Christ, ont réclamé résolûment la distinction de l'Église et du monde, la séparation de l'Église et de l'État. C'est

par eux que le principe volontaire se fait sa place dans le courant des idées contemporaines, qu'il conquiert l'attention des publicistes et des philosophes, qu'il s'impose à la pensée de quiconque pense, qu'il commence à occuper le législateur, et que l'autre jour, à la chambre des communes, il a provoqué d'enthousiastes applaudissements.

Ah! gardons-nous de diminuer l'Évangile. Gardons-nous d'appauvrir l'Évangile. L'Évangile sans l'Église n'est pas l'Evangile tel que Dieu l'a donné. Or, il ne nous faut pas moins que cet Evangile-là. Il le faut pour les croyants et aussi pour les incrédules, pour les chrétiens et aussi pour les mondains; il le faut, pour les âmes d'abord, ensuite pour la famille, pour la société, pour les libertés publiques, pour le progrès, pour la dignité; il le faut pour la vie présente et pour la vie à venir.

Au mois d'août 1849, un an après l'acte par lequel M. M. de Gasparin et Fr. Monod établissaient en fait le principe de la profession individuelle et la séparation de l'Église et de l'État, le premier Synode des Églises de France, se réunissait à Paris.

Nous donnons ici la Constitution générale de ces Églises, votée à l'unanimité par les membres du Synode.

UNION DES ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES DE FRANCE

CONSTITUTION

> « Je t'écris ces choses afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité. » I *Timoth.* III, 15.

> « Si donc il y a quelque consolation en Christ, s'il y a quelque communion d'esprit, s'il y a quelques cordiales affections et quelques compassions, rendez ma joie parfaite, en étant d'un même sentiment, ayant un même amour, n'étant qu'une même âme, et consentant tous à une même chose. » *Pilip.* II, 1, 2.

CHAPITRE PREMIER. — *Principes généraux.*

Article Premier. Les Églises évangéliques de France, composées de membres qui ont fait profession explicite et individuelle de la foi, et qui ne reconnaissent en matière religieuse aucune autre autorité que celle de Jésus-Christ, l'unique et souverain chef de l'Église, s'unissent entre elles pour glorifier Dieu en manifestant l'union de ses enfants,

pour travailler à l'édification du corps de Christ et pour s'occuper ensemble de l'extension du règne de Dieu.

Art. 2. Ces Eglises se rattachent par leur foi aux Eglises des temps apostoliques et à celles de tous les temps qui ont maintenu la vérité chrétienne; elles se rattachent ainsi aux Eglises réformées de France qui ont tant souffert pour cette vérité.

Elles font d'un cœur et d'une bouche la profession suivante :

Nous croyons que toute l'Ecriture de l'Ancien et du Nouveau-Testament [1] est inspirée de Dieu et constitue ainsi l'unique et infaillible règle de la foi et de la vie.

Nous adorons un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur des cieux et de la terre.

Le Père, dans son infinie et éternelle miséricorde, lorsque nous étions entièrement perdus, par suite de la désobéissance d'Adam, et justement condamnés à cause de nos péchés, a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique.

Le Fils, « la Parole qui était au commencement avec Dieu, » et qui était véritablement « Dieu au-dessus de toutes choses béni éternellement » est devenu véritablement homme, « Dieu manifesté en chair. » Jésus-Christ est le seul Médiateur entre Dieu et les hommes. Il nous a parfaitement rachetés de la condamnation éternelle par sa mort sur la Croix, s'étant offert lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et une victime d'agréable odeur. Livré pour nos offenses, il est ressuscité pour notre justification. Il est monté au ciel et s'est assis à la droite de Dieu, où Il intercède pour nous.

Le Saint-Esprit, que le Fils a envoyé de la part du Père, régénère les rachetés, « élus selon la prescience de Dieu ;» Il habite en eux, il les fait marcher dans l'intelligence de sa Parole et dans la sanctification sans laquelle nul ne verra le Seigneur. Il est accordé à tous ceux qui le demandent. C'est par Lui que Jésus-Christ dirige et gouverne l'Eglise qui est son épouse et son corps.

1. Nous rejetons comme étrangers à l'Écriture, les livres connus sous le nom d'apocryphes.

Jésus-Christ appelle tout homme à la repentance, sauvant pleinement, gratuitement et sans aucun mérite qui leur soit propre, tous ceux qui croient en son nom et qui s'approchent de Dieu par Lui.

Nous attendons des cieux le Seigneur Jésus qui doit revenir et nous introduire dans la glcire. Il ressuscitera les morts, jugera le monde avec justice et rendra à chacun selon ses œuvres.

Telle est la foi commune à nos Eglises. Nous voulons faire tous nos efforts pour la propager. En même temps, nous tendons une main fraternelle à tous ceux qui, en quelque lieu et sous quelque dénomination que ce soit, aiment le Seigneur Jésus et l'invoquent en sincérité, et nous les considérons comme membres de l'Eglise universelle.

Au Père qui nous a aimés, au Fils qui nous a lavés de nos péchés dans son sang, et au Saint-Esprit notre Consolateur, soit louange et gloire à jamais! Amen!

CHAPITRE II. — *Des Églises.*

Art. 3. Chaque Eglise qui entre dans l'Union conserve la liberté de déterminer elle-même sa constitution particulière, selon ses lumières et ses besoins. Elle règle, en conséquence, son culte, sa discipline et la forme de son gouvernement intérieur.

Art. 4. Toute Eglise, pour faire partie de l'Union, devra :

1° En exprimer le désir;

2° Adhérer à la profession de foi exposée à l'Art. 2;

3° Être constituée sur le principe de la profession individuelle de la foi, avec la garantie d'une discipline exercée dans son sein;

4° S'interdire toute admission à la cène, liée à une instruction de catéchumènes ou à un âge convenu;

5° Pourvoir à ses dépenses par des contributions volontaires et ne recevoir aucune subvention de l'Etat ;

6° Être dans une situation complètement indépendante;

7° N'avoir, soit dans sa constitution écrite, soit dans ses usages, soit dans sa marche, rien de contraire à la présente constitution;

8° Être admise par le synode qui constatera l'accomplissement réel de ces conditions.

Art. 5. Les Eglises se considèrent comme des sœurs; elles se reçoivent mutuellement dans la personne de leurs membres et les rendent participants de tous les avantages dont elles jouissent.

Art. 6. Le nombre des délégués que chaque Eglise a le droit d'envoyer au Synode, est fixé ainsi qu'il suit :

Au-dessous de trente membres inscrits sur le registre de l'église, un délégué;

De trente membres à cent, deux délégués;

De cent à deux cents, trois délégués;

Au-dessus de deux cents membres, quatre délégués.

Quand une église a le droit d'envoyer plusieurs délégués, la moitié au plus de ses choix peut porter sur des pasteurs ou ministres de l'Evangile.

L'église qui a droit à plusieurs délégués ne peut prendre, hors de son sein, que la moitié au plus de sa délégation.

Celle qui n'a droit qu'à un seul délégué est tenue de le prendre dans son sein.

Chaque délégué ne dispose que d'une voix.

CHAPITRE III. — *Du Synode.*

Art. 7. Le Synode se compose de tous les délégués des églises. Leur mandat expire à la fin de la session pour laquelle ils ont été nommés.

Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix

des membres présents, sauf les exceptions mentionnées à l'article 10, § 6 et à l'article 13.

La présence des deux tiers des délégués au synode sera nécessaire pour délibérer.

Art. 8. Le Synode s'assemble régulièrement tous les deux ans; il peut être convoqué en session extraordinaire par la Commission synodale, et celle-ci devra nécessairement le convoquer à la demande du tiers au moins des Eglises.

Art. 9. Le Synode fixe à la fin de chaque session l'époque et le lieu de sa prochaine session ordinaire.

Art. 10. Le Synode délibère sur les intérêts généraux des Eglises :

1° Il reçoit, dans chacune de ses sessions ordinaires, et de chaque Eglise, un rapport écrit sur la situation et la marche de cette Eglise.

2° Il administre, par le moyen de commissions, les œuvres chrétiennes dont il a accepté la direction. Ces commissions présentent à la Commission synodale un rapport annuel que celle-ci soumet au Synode.

3° Il administre une caisse centrale alimentée par des souscriptions volontaires, et destinée, soit à subvenir aux frais généraux des Eglises, soit à venir en aide aux églises qui ne peuvent seules supporter la totalité de leurs dépenses locales.

4° Il règle tout ce qui concerne les études théologiques, et veille à ce que le ministère de la Parole soit reconnu et maintenu comme fonction spéciale dans les Eglises et y soit exercé conformément à son institution.

5° Il prend des mesures pour défendre la liberté et l'égalité des cultes.

6° Il vote sur l'admission de nouvelles églises dans l'Union; la majorité des trois quarts des voix des membres présents est nécessaire pour une admission.

7° Si une église se détournait de la foi ou s'il s'y commettait des désordres graves qu'elle refusât de faire cesser, le Synode aviserait aux meilleurs moyens de remédier au mal, y compris l'exclusion d'une telle Eglise de l'Union.

8° Il entretient des rapports fraternels, et, s'il y a lieu, il s'unit plus étroitement avec les Eglises qui, soit en France,

soit hors de France, vivent de la même vie spirituelle et professent la même foi.

9° Il fait visiter les Églises chaque année par des frères qu'il désigne à cet effet, et qui, dirigés par la Commission synodale, rendent compte de leurs visites à cette commission.

10° Il prononce sur les difficultés et les questions que lui défèrent volontairement les Eglises intéressées.

CHAPITRE IV. — *De la Commission synodale.*

ART. 11. Le Synode nomme une commission de cinq membres qui porte le nom de *Commission synodale.* Les membres en sont élus pour deux ans; deux seulement d'entre eux sont immédiatement rééligibles. Deux au plus de ses membres peuvent être pris dans la même Église. Elle ne peut compter dans son sein plus de deux pasteurs ou ministres de l'Evangile.

ART. 12. Les attributions de la Commission synodale sont les suivantes :

1° Elle exécute les décisions prises par le Synode.

2° Elle sert de lien entre les Eglises pendant l'intervalle des sessions du Synode.

3° Elle provoque et reçoit les dons mentionnés à l'art. 10, § 3, et en rend compte au Synode.

4° Elle pourvoit aux dépenses urgentes et imprévues au moyen des fonds que le Synode juge convenable de mettre à sa disposition dans ce but.

5° Elle reçoit les demandes d'admission faites par de nouvelles églises, et les communique immédiatement aux Eglises de l'union.

6° Elle convoque le Synode et en prépare les travaux.

7° Elle fait au Synode, au début de chaque session, un

rapport général sur sa gestion et sur tout ce qui concerne les intérêts des Eglises.

8° Les membres de la Commission synodale ont de droit voix consultative dans le sein du Synode

CHAPITRE V. — *Disposition additionnelle.*

Art. 13. La présente constitution ne pourra être modifiée que de la manière suivante : Tout changement devra être proposé par écrit, par trois Eglises au moins, et communiqué à la Commission synodale qui le fera connaître aux Eglises deux mois avant la réunion du Synode.

La majorité des trois quarts des voix des membres présents est nécessaire pour l'adoption.

CHAPITRE VI. — *Articles transitoires.*

Art. 14. Le premier Synode ordinaire des Eglises se réunira, si Dieu le permet, le dernier mercredi du mois d'août 1850, à Sainte-Foy (Gironde).

Art. 15. Le Synode constituant nommera, avant de se séparer et selon les dispositions de l'Art. 2, une commission exécutive de cinq membres qui remplira les fonctions de la Commission synodale jusqu'au prochain Synode.

La clause de la non-réégibilité immédiate n'est pas applicable aux membres de la Commission exécutive.

Art. 16. La Commission exécutive est chargée en outre :

1° De répartir selon les besoins les dons reçus par la caisse centrale.

2° De défendre la liberté et l'égalité des cultes.

3° De préparer par ses études et ses démarches l'application de l'art. 10, en ce qui concerne les œuvres à diriger, et d'établir des relations fraternelles avec les Eglises du Seigneur, en France et hors de France.

Art. 17. La Commission exécutive soumettra la présente constitution aux Eglises actuellement constituées d'après les principes des articles 1 et 2. Celles-ci, après en avoir voté, sans amendement, l'adoption ou le rejet, sont invitées à faire parvenir à la Commission, avant le 31 décembre prochain, le procès-verbal de leur délibération.

Les Eglises en formation, représentées dans le Synode constituant, et celles qui, sans y être représentées, lui ont donné par écrit des témoignages d'intérêt et d'adhésion, recevront la même communication. Celles d'entre elles qui se constitueront et feront parvenir leur acceptation à la Commission, avant le 31 mars prochain, seront assimilées aux Eglises actuellement constituées.

Les Eglises qui auront accepté la présente constitution formeront, par cela même, l'Union des Eglises évangéliques de France.

Déclaration.

Nous, soussignés, membre du Synode constituant des Eglises qui se sont fondées et qui s'unissent, en France, pour maintenir la saine doctrine, la profession individuelle de la foi et la distinction de l'Eglise et du monde,

Déclarons accepter, pour ce qui nous concerne, la présente Constitution.

Nous la présentons aux Eglises avec l'espoir qu'elles l'accepteront comme nous.

Nous chargeons nos frères Bridel (Louis), pasteur, Meyrueis (Charles), Monnier (Auguste), Monod (Frédéric), pas-

teur, de Pressenssé (Victor), composant la Commission exécutive, de recevoir l'acceptation de ces Eglises bien-aimées.

Pleins de reconnaissance envers le souverain Chef de l'Eglise, qui a daigné nous bénir jusqu'ici et nous faire sentir sa présence dans toutes nos délibérations, nous le supplions de nous diriger jusqu'à la fin, d'incliner le cœur de ses enfants à suivre sa volonté et de faire tourner notre œuvre imparfaite à la gloire de son saint nom !

Fréd. Monod, pasteur, président du Synode.— J.-J. Audebez, pasteur, vice-président. — B. Pozzy, pasteur; Delhorbe; Léon Pilatte, ministre du Saint-Evangile; Charles Cordey, pasteur, secrétaires du Synode.— A. de Gasparin.— Eug. Le Savoureux, pasteur. — John Bost, pasteur. — J. Keller, chef d'institution. — Jules Delaborde. — A. Henriquet, pasteur. — Paul Burnier, pasteur. — Fr. de Mimont. — Ch. Meyrneis. — G. Fisch, pasteur. — J. Laubscher, pasteur. — Edm. de Pressenssé, pasteur. — Ph. Pellis. — Louis Bridel, pasteur. — H. Monneron, pasteur. — Porchat, pasteur. — P.-V. Rouget, pasteur. —A. de La Harpe, pasteur. Alph. Marrauld, pasteur. — Lamoureux D. M. — Lambert. — J. Armand-Delille, pasteur. — Rey, pasteur. — Cambon, pasteur. — Poulain, pasteur. — Monnier. — De Joannis. — Loriaux, pasteur.

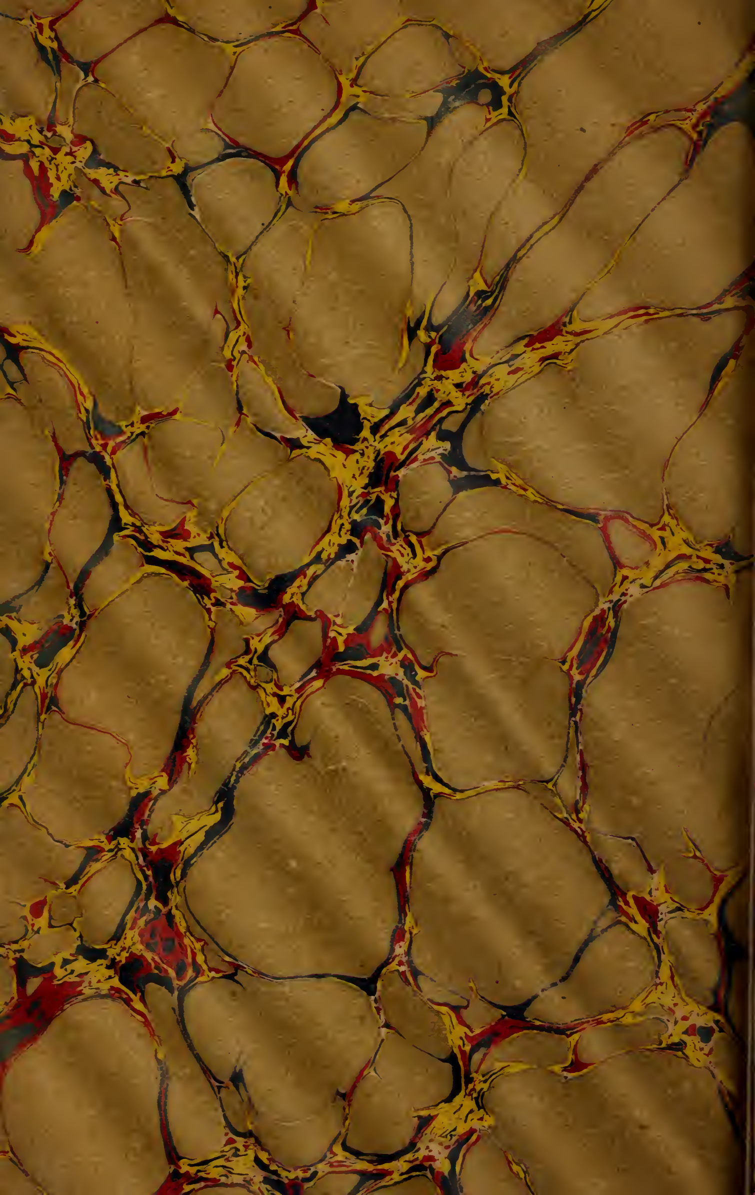
Paris, le 1er Septembre 1849.

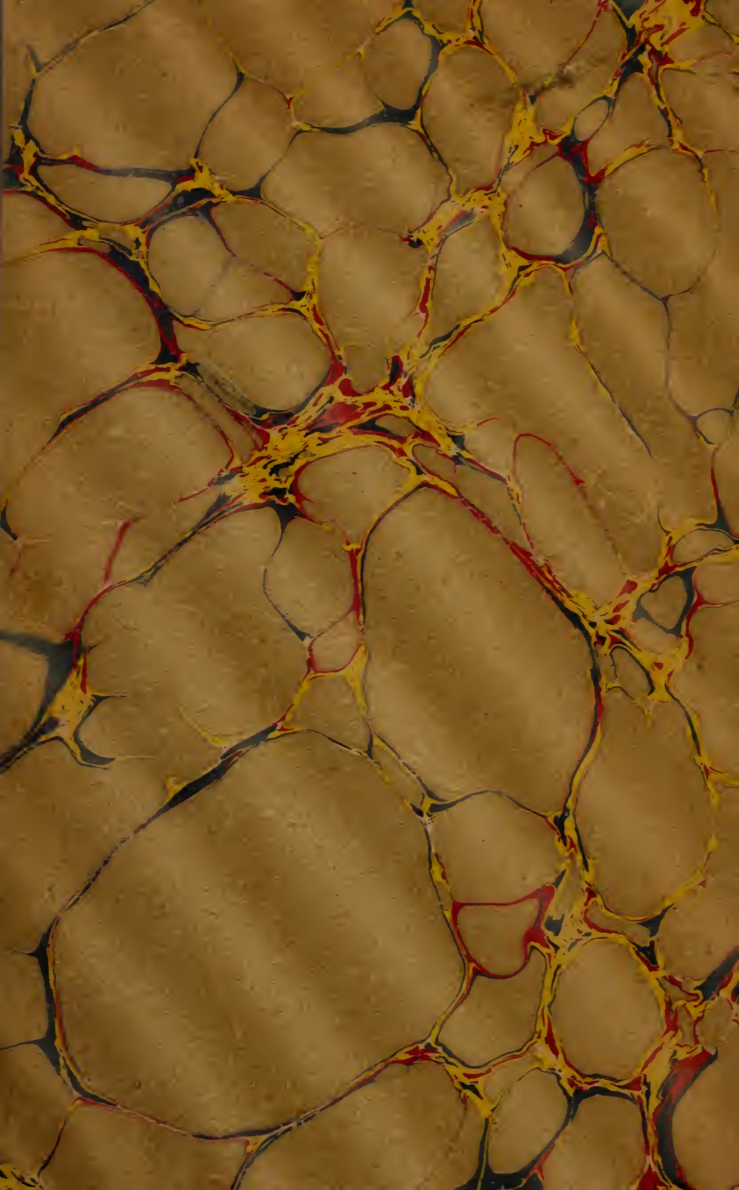
FIN

TABLE

Pages

Les Droits de la vérité 1
Dans un temps comme celui-ci ! 79
Réponse à la brochure de M. Adolphe Monod. 93
La Convocation de l'Église anglicane en 1853. 155
L'Église et l'État 158
L'Union des chrétiens et les verités secondaires. 168
Une Apologie des Églises de multitude 185
Le Multitudinisme et l'Église. 201
La Théorie multitudiniste se complète. 223
Le Ministère. 238
Encore le ministère. 270
Le Christianisme libéral, et la séparation de l'Église et de l'État. 296
Notes : Réponse de M. le professeur Oltramare 347
Constitution de l'Union des Églises évangéliques de France. 357






Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 01030 4246